هكذا من الاصل

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — Nº 11 216 DERNIÈRE ÉDITION VENDREDI 20 FÉVRIER 1981

L'affaire de Montigny-lès-Cormeilles

DÉCOUVERTE DE DROGUE DANS LA FAMILLE QUI AVAIT DÉNONCÉ LES « TRAFIQUANTS »

(LIRE PAGE 34)

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 320 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 5 kr. ; Espagne, 60 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 800 l. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,25 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 CFA ; Suède, 4 kr. ; Suisse, 1,30 fr. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207 - 23 PARIS
Télex Paris nº 650572
Tél : 246-72-23

Le programme de redressement du président Reagan

• Forte réduction des impôts et des dépenses publiques à l'exception des crédits de la défense

• Freinage progressif de l'inflation et du chômage et vive relance de la croissance dès 1982

Le programme économique présenté, le 18 février, par le président Reagan au Congrès américain comporte une diminution des impôts (44,2 milliards de dollars en faveur des ménages, 9,7 milliards en faveur des entreprises) et une réduction des dépenses fédérales (41,4 milliards de dollars pour l'année budgétaire 1981-1982). Toutes les administrations sont touchées par les coupes, à l'exception du ministère de la défense. Sept programmes sociaux, concernant les citoyens les plus défavorisés, sont cependant épargnés.

M. Reagan estime que ces mesures entraîneront un changement radical de la situation économique des Etats-Unis : la croissance atteindrait plus de 4 % en 1982, tandis que le taux de chômage et la hausse des prix diminueraient de façon régulière pour revenir respectivement à 6,6 % et 6,2 % en 1983.

« Aux Etats-Unis le président propose mais le Congrès dispose », a prudemment déclaré le sénateur Howard Baker, leader de la majorité républicaine au Sénat, en ajoutant que les réductions d'impôts pourraient n'être adoptées qu'au milieu de 1982, les compressions budgétaires l'étant dès juillet 1981. Cette circonspection semble partagée par les marchés des changes qui ont accueilli sans surprise le programme de M. Reagan. On s'interroge notamment sur les chances qu'a effectivement l'économie américaine de continuer à croître cette année. En conséquence, d'importantes variations ont été enregistrées sur les cours du dollar qui, en fin de matinée, se retrouvait à son niveau de la veille, soit 5,02 francs et 2,165 deutschemarks. L'or, qui avait baissé mercredi après-midi à New-York, est remonté jeudi matin, en Europe, le cours de l'once s'établissant à 505.5 dollars (contre 505 la veille).

Le Pentagone épargné

On ne sera pas surpris d'apprendre qu'un seul département ministériel, celui de la défense, est épargné par le programme d'austérité gouvernementale annoncé par M. Reagan. Depuis des mois, et prenant le relais d'appels analogues lancés par M. Carter, le candidat puis président républicain dénonçait le retard pris par les Etats-Unis par rapport à l'U.R.S.S. en matière d'armements et demandait un vigoureux effort de rattrapage.

L'augmentation est progressive et d'apparence modeste pour la première étape : 1,3 milliard de dollars de plus pour l'année budgétaire en cours pour un total de 157,9 milliards, une rallonge de 7,2 milliards pour l'année 1982, de 20,7 l'année suivante et ainsi de suite pour aboutir en 1986 à un supplément de 63 milliards par rapport aux projets à long terme de M. Carter.

Cet effort ira de pair avec une nouvelle chasse au gaspillage dans l'énorme « complexe militaro-industriel » nourri par ce budget ; le gouvernement espère glaner ainsi 300 millions de dollars dès cette année, et 2,9 milliards l'an prochain. Mais il s'agit là tout au plus de réduire quelque peu le rythme d'une augmentation générale jugée nécessaire par tout le monde ou presque.

L'affirmation de M. Reagan selon laquelle l'Union soviétique « a investi dans ses forces armées, *depuis 1970,* 300 milliards de dollars de plus que nous » est parfaitement invérifiable, compte tenu du peu que l'on sait du budget militaire soviétique et de la difficulté des comparaisons. M. Carter avançait que l'U.R.S.S. accentuait son effort de guerre de 4 à 5 % annuellement en termes réels depuis une quinzaine d'années, et l'on chiffrait entre 11 et 15 % sa part dans le produit intérieur brut soviétique. Ces deux dernières évaluations semblent plus plausibles et même plutôt en dessous de la marque au vu du résultat de cet effort sur les divers terrains de la « quincaillerie militaire ».

M. Reagan a raison d'affirmer que l'U.R.S.S. s'est assuré l'avantage numérique en matière de vecteurs stratégiques nucléaires, d'aviation tactique, de sous-marins, d'artillerie et de défense anti-aérienne. Or s'il n'a pas encore précisé l'usage qu'il fera des nouveaux crédits demandés pour le Pentagone, ce que l'on sait des plans actuels montre une tendance paradoxale à renforcer d'abord les points forts du dispositif américain, ceux où l'avantage va clairement aux Etats-Unis. Ainsi, il est fortement question à Washington de construire un ou même deux types nouveaux de bombardiers stratégiques, alors que les Soviétiques ont passablement négligé cette composante de leur arsenal. De même, M. Reagan mettrait en chantier deux nouveaux porte-avions à propulsion nucléaire, alors que l'U.R.S.S., avec deux bâtiments de ce type seulement, arrive loin derrière l'armada américaine de treize porte-avions déjà existants.

La disparité des programmes dans les deux camps rend donc encore plus problématique tout jugement définitif sur le rapport des forces et les avantages des uns et des autres. La supériorité américaine en matière de précision, de miniaturisation et d'électronique n'est pas contestée, de même que l'avantage soviétique dans le domaine des « gros bataillons » et des superfusées. Mais il faut tenir compte de la « dynamique » des efforts en cours, tout autant que de la parité forcément fragile à laquelle les deux camps peuvent parvenir dans tel ou tel domaine. Or ce que l'on sait de l'effort soviétique, poursuivi notamment en Europe à la faveur des années de « détente », explique plus que tout autre facteur la vigueur de la réaction occidentale, dont M. Reagan entend prendre la tête.

La fin de l'économiste-roi

par PAUL FABRA

Dans les derniers jours de la préparation de son programme, M. Reagan a décidé, pour des raisons d'opportunité politique évidentes, d'en adoucir les arêtes sur deux points, ce que les partisans les plus dogmatiques d'une réduction des impôts sur le revenu — tel le représentant Jack Kemp — ont jugé regrettable. En conséquence de l'arbitrage de la Maison Blanche, les contribuables les plus riches ne bénéficieront pas à plein de l'allégement de l'impôt direct ; les revenus du capital quoique profitant eux aussi de la réforme, continueront pendant trois ans encore à être plus lourdement taxés sur les plus hautes tranches que les revenus qu'on appelle aux Etats-Unis « gagnés » parce qu'ils sont le produit de l'activité professionnelle actuellement exercée par leurs titulaires.

Ces deux concessions faites à l'opinion de tendance social-démocrate n'en modifient pas l'économie générale. Il s'agit, selon les recommandations de ceux qu'on appelle les économistes de l'offre *(supply-side economists)*, de stimuler la production générale de biens et de services en encourageant le travail régulièrement déclaré ainsi que l'épargne. L'augmentation des richesses produites, et donc des revenus qu'en attendent les auteurs du programme devrait, selon eux, avoir pour conséquence d'accroître les recettes de l'Etat. La diminution substantielle des dépenses publiques qui accompagne ces mesures procède, d'un principe dont on pourrait pareillement trouver l'origine dans le célèbre livre d'Adam Smith, *la Richesse des nations* (publié en 1776). L'Etat dépense les ressources qu'il prélève sur les citoyens ; il n'est pas en lui-même créateur de richesses (même si l'ordre qu'il instaure dans la société est une des conditions d'une vie économique développée). Et quand il dépense plus qu'il ne prélève, n'est-ce pas une illusion de penser, comme l'enseigne depuis près d'un demi-siècle toute une école de pensée inspirée par Keynes, que le déficit ainsi créé ajoute à l'activité générale *(deficit spending)* ?

(Lire la suite page 3.)

« Que proposez-vous d'autre ? »

De notre correspondant

Washington. — Pour annoncer son plan, M. Reagan s'est rendu, mercredi soir 18 février, au Congrès, où il a reçu une véritable ovation. Les parlementaires républicains débordaient d'enthousiasme. Les démocrates applaudissaient debout, eux aussi, mais surtout par politesse. Leurs commentaires à la sortie ne laissaient aucun doute : le président devra défendre point par point le *« programme pour le redressement économique »*, notamment à la Chambre des représentants, où son parti ne détient pas la majorité.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 3.)

Un nouveau rapport de forces

L'Amérique forte que nous promet M. Reagan va-t-elle affaiblir les économies européennes, en particulier l'économie française, ou sera-t-elle au contraire l'occasion d'un formidable sursaut des pays du vieux monde ?

Le premier signe du « regain » américain est évidemment l'extraordinaire renchérissement du dollar. La France va en subir les conséquences en payant son pétrole et ses biens d'équipement beaucoup plus cher. Grosso modo, *un dollar se maintenant à 5 francs, entraînera en année pleine une dépense supplémentaire de quelque 27 milliards de francs. Cela grossira d'autant un déficit commercial qui a déjà atteint 60 milliards de francs en 1980 et qui continue de se creuser dangereusement.*

Il y a plus, ou plus immédiat : le dollar cher va un peu plus déprimer l'activité économique en Europe. 1981 sera une année difficile, une année de dépression au cours de laquelle les faillites vont se multiplier et le chômage augmenter partout dans le monde. Et, pour la première fois depuis longtemps, les économies industrialisées se trouveront en même temps au creux de la vague.

A plus long terme, les conséquences d'une Amérique forte peuvent être bénéfiques pour l'Europe et la France. Un dollar stable enlèvera aux pays de l'OPEP un des arguments majeurs invoqués ces dernières années pour relever le prix du pétrole. D'une façon générale, une économie américaine assainie sur le plan de l'inflation et des déséquilibres extérieurs n'exportera plus — ou moins — son chômage et ses problèmes internes.

Le risque sera bien sûr pour l'Europe de subir les assauts renforcés d'une certaine forme d'impérialisme économique.

Cela dit, l'Europe a sûrement intérêt à voir l'Amérique de M. Reagan tenir ses promesses. Ne serait-ce que pour lui dire plus nettement « non » quand son intérêt l'exigera.

UN ÉCHEC POUR Mme THATCHER

Le gouvernement renonce pratiquement à son plan de restructuration des charbonnages

(Lire page 29 l'article de notre correspondant H. Pierre.)

Entretien avec...

M. Bertrand Renouvin « Il faut royaliser la présidence »

M. Bertrand Renouvin, candidat de la Nouvelle Action royaliste à l'élection présidentielle, qui s'était déjà présenté en 1974, obtenant 0,17 % des suffrages, doit prochainement rendre public un manifeste politique intitulé « la Révolution tranquille ». Il nous explique ci-dessous qu'on peut être à la fois « royaliste et révolutionnaire » et que, « après avoir monarchisé la République, il faut royaliser la présidence ».

« On n'a jamais autant parlé de monarchie, sous la Vᵉ République, qu'en ce moment. Estimez-vous, vous aussi, que sous la présidence de M. Giscard d'Estaing le régime républicain a pris un tour de plus en plus monarchique ?

— Non, ce régime est une caricature de monarchie. C'est d'ailleurs une autre de ces impostures qui caractérisent essentiellement le giscardisme. Il y a un fond de vérité : les institutions de la Vᵉ République sont effectivement d'esprit monarchique. Le général de Gaulle avait voulu, face à la déliquescence de la IVᵉ République, affirmer un souci monarchique, c'est-à-dire restaurer l'unité de l'Etat, affirmer l'indépendance de la Nation face aux partis, aux groupes de pression, aux empires de toutes sortes. De Gaulle était très capétien. Je crois que, c'est maintenant démontré, il avait instauré une monarchie élective, et songé à préparer la France à accueillir une évolution monarchique. Il y a eu, vous le savez, le long dialogue du général de Gaulle avec le comte de Paris, au cours duquel il avait été question que celui-ci se présente à l'élection présidentielle de 1965. Tous deux souhaitaient réconcilier les deux grandes traditions françaises, la tradition républicaine et la tradition monarchique. Le mérite du général de Gaulle fut d'essayer de faire en sorte que sa propre légitimité historique, qui lui venait de l'appel du 18 juin, reçoive l'adhésion de la population par le biais des référendums. Le mérite du comte de Paris fut de comprendre cette aspiration monarchique, cette conception vraie de la légitimité. Valéry Giscard d'Estaing, c'est très exactement le contraire du projet gaullien, le contraire de l'esprit monarchique tel que de Gaulle l'avait retrouvé. Giscard a certainement la nostalgie d'un passé ainsi que l'indiquent sa passion pour Louis XV, son goût de l'étiquette, mais cela ne traduit pas le souci politique qu'est celui de la monarchie. Giscard ne peut pas prétendre à être un monarque. Il est, au contraire, un antimonarque parce qu'il représente au pouvoir les puissances du capitalisme financier qui pèsent sur l'Etat.

Propos recueillis par ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite page 7.)

« HOUSTON, TEXAS », DE FRANÇOIS REICHENBACH

« N'emporte pas ton arme à la ville... »

Après avoir participé, caméra sur l'épaule, à une authentique enquête policière, un cinéaste est autorisé à enregistrer les interrogatoires du prévenu, à s'entretenir librement avec lui, à le suivre pas à pas jusqu'à la phase finale de son procès.

Bien que ce cinéaste soit français, ce n'est pas, on s'en doute, en France, pays du formalisme et des chasses gardées, que cet étonnant reportage a eu lieu. C'est aux Etats-Unis, à Houston (Texas) plus précisément, où François Reichenbach se trouvait au mois d'août 1979 avec l'intention de réaliser un film sur la politique locale.

Il faisait nuit. Une nuit plus lourde de menaces que les autres à cause de la pleine lune. Soudain le drame. Un policier est tué en voulant arrêter un malfaiteur. Aussitôt la chasse à l'homme s'organise. Reichenbach est sur place. Et il filme. Il filme les cops livides, rageurs, les témoins apeurés, les voitures bleues dont les projecteurs fouillent l'ombre, l'arrestation des premiers suspects. Il n'arrêtera plus de filmer.

L'enquête est menée par l'inspecteur Karl Kent, un géant à bonne bouille qui fume le cigare et connaît son métier. L'assassin est bientôt arrêté. Il s'appelle Charles Bass.

JEAN DE BARONCELLI.

(Lire la suite page 23.)

AU JOUR LE JOUR

Football

Zéro, zéro à quatre minutes de la fin. Et finalement nous sommes battus par 1 à 0. Injuste ? Oui, nous n'aurions jamais dû perdre ce France-Espagne. Seulement voilà, notre football doit bien être à notre image puisqu'il ressemble aussi à la politique que nous menons.

Nous savons imaginer, construire, préparer avec élégance de nombreuses actions pour renforcer la stabilisation, mais nous avons tellement de retenue dans les moments décisifs que notre attaque se révèle totalement inefficace. Ce qui nous manque ? Rien peut-être, sinon la rage de vaincre.

MICHEL CASTE.

HISTOIRE

La vie quotidienne se déroule comme si l'histoire n'existait pas : alors que le passé pèse sur elle et qu'elle pèse sur l'avenir. Pour assurer la survie de la mémoire collective, l'historien se doit, écrit Jean-François Fayard, de comprendre, de penser et de témoigner. C'est à quoi s'est consacré Georges Dumézil pour les religions indo-européennes, dont Christian Delacampagne analyse la thèse sur l'idéologie trifonctionnelle. Gabriel Matzneff, de son côté, pense qu'aimer l'histoire c'est vivre dans la familiarité des âmes magnanimes.

Dumézil et l'idéologie «trifonctionnelle»

par CHRISTIAN DELACAMPAGNE

A la fois historien, linguiste et mythographe, Georges Dumézil est le plus grand spécialiste vivant de ce qu'il est convenu d'appeler les « religions indo-européennes ». Son œuvre immense, qui s'étend sur plus de cinquante ans, demeure inégalée bien qu'elle n'ait pas encore totalement surmonté la résistance de certains milieux universitaires. Et ses prolongements philosophiques n'ont pas fini de susciter des débats comme vient encore de le montrer un colloque organisé par Maurice Olender et le Centre Thomas-More à la Tourette, près de Lyon (1).

Au centre de l'œuvre de Dumézil et des deux journées de réflexion qui lui furent consacrées, une découverte fondamentale : l'idéologie trifonctionnelle. Celle-ci recouvre d'abord un fait : dans toute société, l'activité sacrée, l'art de la guerre et du travail productif paraissent indispensables à la survie du groupe. Mais seuls certains peuples ont théorisé ce phénomène, en ont tiré une idéologie explicite. Ces peuples, qui considèrent que les fonctions religieuse, militaire et économique relèvent de trois principes distincts, spécialisés et hiérarchisés, sont des peuple de l'Antiquité qui avaient en commun de parler des langues indo-européennes. Des peuples cousins, si l'on préfère : Indiens de l'époque védique, Iraniens de l'époque avestique, Scythes, Grecs, Romains, Celtes, Germains, Scandinaves...

Comment le savons-nous ? Par les textes religieux que nous avons conservés, les mythes qui les inspirent et les rituels qu'ils définissent. L'évidente parenté de ces corpus mythiques, malgré l'énorme distance qui les sépare dans l'espace et le temps, est d'ailleurs soulignée par certains faits linguistiques sur lesquels Dumézil s'est longuement penché : similitude entre Ouranos et Varuna, ou entre *flamen* et *brahman*, par exemple. Dumézil aboutit ainsi, dès 1939, à mettre en évidence des séries trifonctionnelles analogues dans des domaines apparemment très éloignés : mythologie des anciens Germains, panthéon de la Rome archaïque (Jupiter - Mars - Quirinus), épopées irlandaises, etc. Travail considérable, toujours appuyé sur une impeccable érudition (Dumézil parle vingt langues, dont la plupart sont mortes) et qui n'a cessé d'aller en se perfectionnant, chaque nouveau livre apportant des précisions par rapport à ceux qui le précèdent.

Des généralisations hâtives

Mais aussi travail aventureux. On pourrait être tenté d'en tirer des généralisations hâtives, que ce soit sur le plan de la méthode ou de la philosophie de l'histoire. Dumézil lui-même s'y est toujours refusé. Mais ses lecteurs, eux, ont parfois succombé — et c'est compréhensible — à cette tendance.

Première généralisation : celle qui consiste à vouloir transformer en « méthode scientifique », d'application simple et automatique, la démarche hésitante, empirique, « à l'aveuglette », qui caractérise les travaux de Dumézil. Le parallélisme des séries trifonctionnelles ne fait-il pas songer à une communauté de structures ? Et ces structures qui se répondent point par point dans l'épopée romaine et dans les hymnes védiques ne peuvent-elles s'appliquer à d'autres domaines, économiques ou bien sociaux ? Bref, l'œuvre dumézilienne fait-elle autre chose que mettre en œuvre ce « structuralisme » qui, dans les premières années du siècle, inspirait les travaux des linguistes avant de s'étendre, à partir des années 50, à l'ethnologie puis à toutes les sciences humaines ?

A cette question, Dumézil lui-même a répondu non de la façon la plus claire (bien qu'il ait tenu à ce que ce soit Claude Lévi-Strauss qui le reçoive, en 1978, sous la coupole de l'Académie). Dans l'introduction au tome III de *Mythe et Epopée* (2), il a rejeté toute recherche abstraite de structures hors des faits précis où s'imposent indiscutablement certaines ressemblances vérifiables. Dans un entretien réalisé en 1979 (3), il a refusé de se déclarer « structuraliste », affirmant par provocation préférer le terme de « structuriste » pour préserver son originalité... Enfin, il a souvent fait sienne la phrase selon laquelle « *la méthode, c'est le chemin quand on l'a parcouru* », phrase qu'aimait à répéter son maître le sinologue Marcel Granet, dont un livre passionnant, *la Religion des Chinois*, vient justement d'être réédité avec une préface de Dumézil lui-même (4).

Seconde généralisation abusive : celle qui prétend remonter des différents peuples indo-européens vers leur « ancêtre commun » supposé, reconstituer la culture de ce groupe mythique (dont l'éclatement aurait eu lieu au cours du troisième ou du deuxième millénaire avant notre ère), et affirmer que ses valeurs demeurent plus que jamais celles vers lesquelles la société moderne doit se retourner si elle veut échapper à la décadence... Mais quelles sont ces valeurs ? Comme on s'en doute, un ensemble composite de traits guerriers, de motifs héroïques, d'exaltation du sang et de la terre ancestrale, le tout dirigé contre les « abstractions » judéo-chrétiennes. Et, de fait, la quête des « sources » indo-européennes de l'Occident semble surtout le propre, depuis quelques années, de groupes se rattachant à ce qu'on appelle la « nouvelle droite » et sa revue *Nouvelle Ecole* (5).

Contre cet usage suspect de son œuvre, Georges Dumézil s'est heureusement élevé avec fermeté, entre autres dans un entretien récemment publié par *le Figaro* (6). Les Indo-Européens, rappelle-t-il, appartiennent à notre passé, et à un passé bien lointain. Il n'y aurait pas grand sens à vouloir les faire revivre aujourd'hui. De plus, nous ne savons même pas si un peuple indo-européen a jamais été réellement organisé sur le modèle trifonctionnel : constitutif d'une idéologie, c'est-à-dire d'une vision du monde ; ce modèle ne s'est peut-être jamais incarné dans une société réelle...

Enfin Georges Dumézil est tout le premier conscient du caractère fragile de sa propre théorie. Celle-ci soulève bien des problèmes, que le colloque de la Tourette a contribué à éclairer. Du point de vue archéologique, a rappelé Jean-Paul Demoule (7), rien ne permet d'identifier les mouvements de peuples proprement indo-européens parmi les innombrables migrations qui se sont produites entre Europe et Asie depuis la fin du néolithique. Et comment se fait-il que les Grecs ne présentent aucune trace, ou presque, d'idéologie trifonctionnelle, alors que celle-ci se retrouve au cœur de certaines traditions japonaises ? Bref, beaucoup de questions restent encore sans réponse, et ce n'est pas le moindre mérite de Dumézil que d'en avoir tiré les conséquences. C'est-à-dire de s'être toujours refusé à dresser des bilans prématurés, ou à échafauder des hypothèses invérifiables. Prudence exemplaire et qui est peut-être, au fond, la seule philosophie que doive nous inspirer l'histoire...

(1) Les 7 et 8 février derniers. Adresse postale du Centre Thomas-More : B.P. 105, 69210 L'Arbresle.

(2) Gallimard, Bibliothèque des sciences humaines, 1973, page 14.

(3) Entretien publié par la revue *Ornicar*.

(4) Editions Imago et Petite Bibliothèque Payot, n° 384, 1980.

(5) Cf., entre autres, le numéro 21-22 de *la Nouvelle Ecole*, consacré à Dumézil, et dont certains articles ont été repris dans un livre publié en 1979 aux Editions Copernic, sous la direction de Jean-Claude Rivière : *G. Dumézil, à la découverte des Indo-Européens*.

(6) Propos recueillis par Claude Jannoud, *le Figaro*, 20 avril 1979.

(7) Jean-Paul Demoule est également l'auteur d'un article intitulé « Les Indo-Européens ont-ils existé », et publié dans le numéro 28 (novembre 1980) de la revue *l'Histoire*.

Comprendre, penser, témoigner

par JEAN-FRANÇOIS FAYARD (*)

LE débat relatif à la place, au rôle et au devenir de l'histoire au sein de notre univers culturel contemporain est de ceux qui sont dans l'air du temps : il en va de la survie de notre mémoire collective. Cependant, un aspect fondamental de la question semble s'obstiner à s'éclipser derrière l'approche strictement professionnelle de la science du passé : celui de la nature du « colloque singulier » qu'anime l'historien avec l'objet de son savoir.

De quoi s'agit-il ? Essentiellement d'une démarche consistant à vouloir comprendre, penser, témoigner.

Comprendre relève d'un double ordre de préoccupations : le premier, évident, souhaite rendre intelligible le passé ; le second mène, corrélativement, à obtenir une perception de la réalité présente fertilisée par la référence à son héritage historique. Toutefois, tel fait de société, tel phénomène politique, tel destin humain... étudié par l'historien peut paraître, tant par sa nature que par son éloignement temporel ou géographique, inapte à apporter, ne serait-ce qu'une ébauche de réponse, aux interrogations sur notre présent. C'est alors, précisément, que doit intervenir l'homme d'histoire afin d'expliquer en quoi, à la lumière de ses travaux, la compréhension de l'immédiat est susceptible de se régénérer au contact de cette inépuisable matrice qu'est l'histoire.

Comprendre le présent par le passé ? Légitime ambition ! encore faut-il que l'historien sache adopter une méthodologie mentale capable de lui faire saisir le sens profond de l'« événement » historique.

Jeter le doute sur ses propres certitudes

Pour ce faire, il ne doit pas plus « dire » (cas de l'histoire événementielle), que « commémorer » (procédé visant généralement à utiliser le champ historique comme un cheval de Troie introduit par ruse dans le débat des idées politiques du moment).

En réalité, l'historien doit s'astreindre à « penser » l'événement. Penser ? Cela signifie investir un domaine — en l'occurrence appartenant au passé — où l'intelligibilité conceptuelle s'émancipe de toute référence aux « opinions » déjà exprimées sur le sujet ; de toute allégeance à quelque corps de doctrine que ce soit ; de toute complaisance au regard de l'utilisation des sources documentaires.

Mais penser l'histoire, cela veut dire également : s'en tenir à une approche « interne » de son objet d'étude ; s'immerger dans son tout ; le pénétrer, le pétrir, étendre inlassablement sa sphère de compréhension dans le sens d'un étirement chronologique, puis selon un souci constant d'intégration de celui-ci dans la globalité du contexte politique, économique, social, culturel, l'ayant engendré ou s'y étant, le cas échéant, ressourcé.

C'est à ce prix que s'élabore une histoire n'hésitant pas à jeter le doute sur ses propres certitudes, une histoire ne tardant pas, de ce fait, à se présenter à elle-même comme un sujet de réflexion autonome : une histoire devenue « méta-histoire ».

Comprise dans son rapport avec l'immédiateté, pensée selon un schéma conceptuel, l'histoire se doit encore d'être « témoignée ». Témoigner, c'est relater ; et à ce titre, le témoignage historique se trouve soumis, et pour cause, aux mêmes aléas que n'importe lequel des témoignages humains, c'est-à-dire que l'« objectivité » n'est jamais que l'autre nom de l'honnêteté intellectuelle. Toutefois, même honnête, l'historien n'est pas à l'abri de nouvelles suspicions : notamment celles visant à lui reprocher d'écrire une histoire fortement conditionnée par sa propre biographie mentale... à cela que répondre si ce n'est qu'il est dans la nature même de l'écriture historique de porter l'empreinte des frémissements de la pensée qui l'élabore ?

Nous dirigeons-nous vers l'amplification d'un mode d'expression de l'histoire placé plus souvent sous les auspices de la réflexion que du réflexe ? Il faut l'espérer. N'est-ce pas également, à quelques très faibles nuances près, le vœu le plus cher de nos frères plumitifs, ceux qu'Albert Camus nommait justement « historiens de l'instant », les journalistes ?

Que cela soit, car nous avons nous tous cette fois, quelque chose à y gagner : le fait que chacun de nous soit traité, dans son rapport avec l'information historique ou journalistique, comme un citoyen-roi.

(*) Journaliste et historien.

Le dîner des mousquetaires

par GABRIEL MATZNEFF

VOILA quinze ans que, chaque année, le jour anniversaire de la mort du cardinal Mazarin, a lieu le dîner des mousquetaires. Cette institution qui conjugue l'histoire, l'amitié et la gastronomie, a sa source dans les Saintes Ecritures, je veux dire dans Vingt ans après *où, après l'évasion du duc de Beaufort et la rencontre de la place Royale, Athos propose à d'Artagnan, Porthos et Aramis de «* se trouver autour de quelque table bien servie, et de s'abandonner sans réserve chacune à son caractère et à ses manières, abandon qui avait entretenu cette bonne intelligence qui les avait fait nommer autrefois les inséparables *».*

Le point délicat est que, Mazarin étant mort un 9 mars, notre dîner tombe presque toujours en carême, et que nous devons solliciter l'autorisation de manger gras auprès de nos hiérarques respectifs, comme Casanova le fit en 1744 auprès du pape Benoît XIV, qu'il supplia de le dispenser de manger maigre, le poisson lui enflammant les yeux. Ayant vécu ces derniers temps aux Philippines, c'est au cardinal-archevêque de Manille, Mgr Jaime Sin, que j'aurais dû demander cette dispense. « Sin » en anglais veut dire péché, et, lu à la française, le nom du prélat donne : Mgr J'aime le Péché. Pour un théologien de la felix culpa *tel que moi, ce serait une bénédiction de faire son salut sous la houlette d'un pareil archevêque ! Je n'ai jamais tant regretté de n'être pas catholique.*

Plus encore que Plutarque et Tacite, c'est Alexandre Dumas qui, dans ma douzième année, m'a donné le goût de l'histoire, et singulièrement Vingt ans après, *que je tiens pour l'un des plus beaux romans du siècle dernier. Il ne se passe pas d'année que je ne le relise, je le sais quasi par cœur, et aujourd'hui comme en classe de cinquième la figure d'Athos ne cesse de m'inspirer et de me guider dans la vie. D'Artagnan et Porthos sont, eux aussi, chers à mon cœur. Quant à Aramis, toujours partagé entre saint Jean Chrysostome et la belle duchesse de Longueville, entre le maigre et le gras, entre le diable et le bon Dieu, ce n'est certes pas un modèle, mais un miroir, un complice.*

Le dîner que font les mousquetaires après leur orageuse entrevue de la place Royale scelle leur réconciliation. Notre actuel dîner des mousquetaires a, lui aussi, cette fonction d'accorder les amis brouillés, d'effacer les querelles, de réunir ce qui a été brisé. Que ce dîner ait lieu en temps de carême n'est sans doute pas fortuit, et il faut y voir le doigt de la divine providence. « Laisse ton offrande devant l'autel, et va d'abord te réconcilier avec ton frère. » Le pardon des offenses est sans doute, avec la charité, le plus fécond, le plus nécessaire des enseignements du christianisme. Ce qui rend la vie en société irrespirable, c'est le ressentiment. Le Christ nous délivre de la rancune, des vieilles haines recuites ; il nous fait ce cadeau royal : la magnanimité. Aimer l'histoire, c'est vivre dans la familiarité des âmes magnanimes qui, au cours des siècles, l'ont peuplée. Ne soyons, messieurs, ni cardinalistes ni frondeurs ; soyons mousquetaires.

CORRESPONDANCE

Une lettre de M. Michel Rouche

M. Michel Rouche nous écrit :

Yves Florenne m'accuse (*le Monde* du 10 janvier) d'entraîner mes lecteurs, par mon article sur la violence des Gaulois (*l'Histoire*, janvier 1981), à la « collaboration ». Nos ancêtres les Gaulois seraient-ils tabous ? Et tabous au point d'accuser quiconque démontre l'existence chez eux de sacrifices humains d'être l'ami de l'occupant Jules César, et donc (admirez l'enchaînement) d'Adolf Hitler ?

Déjà, Jérôme Carcopino avait tenté d'étouffer l'article de Félix Bourriot prouvant que la dame de Vix était une prêtresse égorgeant des prisonniers pour prophétiser l'issue des batailles dans leur sang coagulé.

Or aucun archéologue ne peut nier que la présence, dans la tombe, d'une patère (coupe à libations) et d'un aspergillum (notre actuel goupillon) ne soit la preuve que ces instruments sacerdotaux étaient utilisés par la personne enterrée. De plus, le texte de Strabon (un auteur grec !) et le chaudron de Gundestrup (trouvé au Danemark !), qui décrivent, l'un par écrit, l'autre selon une représentation figurée, la prêtresse sacrifiant un prisonnier, rendent ma démonstration irréfutable.

Aussi je m'étonne de la position prise ici par Yves Florenne. Dans un article remarquable (*le Monde* du 8 juillet 1980), il dénonçait, avec les colonialistes français, les pratiques barbares de l'infibulation et de l'excision des femmes en Afrique et ailleurs. Pourquoi ne tolère-t-il pas que les colonialistes romains aient interdit les sacrifices humains en Gaule ? Je ne savais pas qu'il existait de bons colonialistes, nous, et de mauvais colonialistes, les autres...

Yves Florenne, à qui nous avons montré cette lettre, répond :

Je n'ai nullement mis en cause la possibilité des sacrifices humains en Gaule. Je me suis borné à les replacer — comme tous les sacrifices religieux — dans leur contexte, qui est celui du sacré. A quoi les Romains étaient, en effet, totalement étrangers, sans l'être du tout ni à la violence ni au sang. Et à rappeler qu'un sacrifice humain (contemporain des Gaulois) est le fondement d'une religion de paix et de douceur qui survit encore, ici et là : le christianisme.

Si M. Rouche traverse ce que j'ai écrit, il lit ce que je n'ai pas écrit : ce que je n'ai même pas songé à penser, et je tiens à l'en assurer. J'ai seulement dit — car ce fut une certitude, sinon pour ceux qui écrivent l'histoire, du moins pour ceux qui ont vécu dedans, — que si Hitler avait réussi dans son entreprise de mille ans, les historiens et les clercs de l'avenir l'auraient probablement célébré avec la même ardente gratitude que mettent ceux du passé et du présent à saluer César, sa fortune, sa colonisation et ses faisceaux. Et le peuple français aurait fini, cette fois encore, par croire ses éducateurs et ses maîtres.

La preuve, Dieu merci, n'en sera jamais apportée. Il s'en est pourtant fallu de presque rien : ce même presque rien qui a fait d'Alésia un désastre au lieu d'une victoire, et a épargné à César la cruelle nécessité de se réfugier en Suisse. Tout cela est moins inactuel qu'on ne pense. Témoin l'une des lettres que m'a personnellement values ce débat, et dont l'auteur écrit en toute simplicité : « *Cela suffit à justifier la colonisation romaine. Les Romains apportaient le progrès, comme les Russes en Afghanistan.* »

Il y a donc bien une mauvaise colonisation et une bonne. Comme il y a de détestables sacrifices humains : ceux auxquels l'aberration religieuse a toujours conduit des esprits sauvages ; et de bons sacrifices humains, compris le sacrifice de l'humain : ceux que commande aux esprits de progrès une bonne idéologie.

Le Monde

LE PROG[...]

La fin [...]

Le discours du chef de l'ex[...]

Si nous n'agissons pas [...]

la situation ne pourra q[...]

« Les ressources intérieures sont intactes »

Le Monde

étranger

LE PROGRAMME DE REDRESSEMENT DU PRÉSIDENT REAGAN

La fin de l'économiste-roi

(Suite de la première page.)

Déjà, aux dix-septième et dix-huitième siècles, il était de bon ton de soutenir que les dépenses de la Cour étaient pain bénit pour l'artisanat et que, par ce moyen, le roi assurait des revenus à ses sujets. Pour que les économistes de notre temps puissent continuer à défendre la version moderne de cette thèse, il faudrait qu'ils soient capables d'expliquer, à partir de leurs propres analyses, le phénomène de « stagflation ».

Il y a seize ans, M. Goldwater, alors candidat d'extrême droite du parti républicain, avait subi une cuisante défaite électorale (devant Lyndon Johnson). L'intelligentsia et les moyens de communications de masse n'avaient pas eu de mal à le ridiculiser — et cela ne tue pas qu'en France. Son programme était, tout compte fait, assez proche de celui que propose aujourd'hui le conservateur M. Reagan. Entre-temps, il est vrai, beaucoup de choses se sont passées, y compris l'élection, en 1968, puis derechef en 1972, d'un président républicain en la personne de M. Richard Nixon. Après avoir montré quelques velléités de rompre avec l'orthodoxie économique à la mode, M. Nixon s'y était bruyamment rallié. « *Vous sommes maintenant tous keynésiens* », avait-il, faisant amende honorable, fièrement déclaré au moment où, par sa politique laxiste, il allait puissamment contribuer à déclencher la formidable vague d'inflation des années 1972 à 1974. En Grande-Bretagne, le gouvernement conservateur de M. Edward Heath allait, à la même époque, suivre le même chemin, adoptant à son tour et sans plus de succès les méthodes qu'il avait d'abord rejetées de contrôle des prix et des revenus, inévitable accompagnement de toute politique d'inspiration keynésienne. Le souvenir de ces deux expériences malheureuses devait peser lourd sur l'évolution tant du parti conservateur britannique que du parti républicain aux Etats-Unis. Il est certainement l'une des causes de la prise en main du second par M. Reagan et ses amis, et du premier par Mme Thatcher. La Grande-Bretagne a connu aussi dans les années 60 son Goldwater, en la personne du tribun Enoch Powell, auprès duquel plusieurs des ministres les plus influents de la « dame de fer » ont fait leurs premières classes. Avant de s'imposer comme un mouvement « respectable », le néo-conservatisme anglo-saxon a dû, dans les deux pays, se décanter — et s'humaniser en abandonnant l'idée de la table rase, aussi funeste pour la droite que pour la gauche. Recommencer à neuf l'histoire, c'était pour les partisans de Goldwater et d'Enoch Powell prétendre qu'il fallait revenir sur les acquis de la sécurité sociale, ce que M. Reagan et Mme Thatcher se gardent bien de faire aujourd'hui.

Il n'est pas sûr que l'opinion publique, dans aucun pays, se soit jamais laissé complètement convaincre par les arguments de la doctrine keynésienne, dont une des caractéristiques est de prétendre que ce qui en principe est louable chez un particulier — l'équilibre de son budget, l'esprit d'épargne — ne l'est pas forcément pour l'État. Les personnes actives, comme disent les statisticiens, savent d'expérience que, pour être en mesure d'acheter, il faut préalablement travailler, c'est-à-dire produire. Une bonne partie de la population d'âge adulte est ainsi naturellement réceptive aux thèmes développés par l'« économie de l'offre », dont la logique ne la dépayse pas. C'est sur ces thèmes que M. Reagan s'est fait élire. Voilà au moins une preuve que l'opinion, dans sa majorité, s'y est retrouvée. Il serait bien étonnant que M. Chirac, s'il sait se montrer convaincu, ne rencontre pas lui aussi un large écho en se faisant l'avocat des mêmes idées.

Le changement de perspective qui est en train de s'opérer devrait progressivement modifier la nature de la politique économique, et le rôle qu'on attend de l'économiste, ce personnage devenu considérable auquel il arrive que l'on confie le poste de chef de gouvernement. La théorie qui a régné en maîtresse absolue pendant un demi-siècle, selon laquelle la demande globale est le moteur de la croissance, a conduit à une conception très ambitieuse, et à la limite despotique, de la politique économique. Tout était devenu affaire de réglage subtil — *fine tuning*, pour reprendre l'expression consacrée dans les pays anglo-saxons — du pouvoir exécutif. L'économie était-elle en état de sous-emploi ? Au gouvernement de remédier à cette situation en accroissant ses dépenses sans augmentation de recettes correspondantes, comme si le déficit avait le pouvoir quasi magique de susciter l'activité. Etait-on au contraire menacé par le suremploi ? Au gouvernement d'atténuer les pressions de la demande en levant des impôts supplémentaires pour mettre le budget en suréquilibre.

La politique anti-inflationniste s'inspirait — et s'inspire encore — des mêmes principes, et cela d'autant plus facilement qu'un économiste néo-zélandais, au nom devenu célèbre A.W. Phillips, avait dès la fin des années 50 convaincu ses pairs (et de proche en proche tous les experts officiels) qu'on ne pouvait obtenir plus d'emplois qu'au prix de plus d'inflation, et moins d'inflation qu'au prix de plus de chômage. C'est Phillips qui, dans un article célèbre, avait soutenu qu'il fallait donner au gouvernement la faculté de faire varier le barème de l'impôt direct de trimestre en trimestre, voire de mois en mois, afin que la politique fiscale puisse coller au plus près à la conjoncture du moment. Si un pays avait été assez fou pour adopter cette suggestion extrême, il aurait consacré le pouvoir de l'« économiste-roi », conseiller du prince, dont la science supposée neutre et objective aurait rendu caduc le droit reconnu au Parlement de voter l'impôt.

C'est peut-être au mois de janvier dernier que l'économiste-roi de la lignée keynésienne a été détrôné (ce que la profession a très bien et très tristement remarqué). Depuis la présidence de John Kennedy, on considérait comme une des institutions les plus importantes de Washington le comité des conseillers économiques de la Maison Blanche. Le président de ce comité était souvent le véritable inspirateur de la politique économique de l'administration. Rompant avec une tradition bien établie, M. Reagan attendit le dernier moment pour nommer à ce poste un homme effacé, M. Murray Weindenbaum, en faisant en outre savoir que, de toute façon son influence serait limitée.

Affirmer, comme le fait la doctrine keynésienne, qu'il n'y avait pas de plein-emploi possible, ou en tout cas durable, sans une politique systématique de soutien de la demande par les pouvoirs publics, c'est sous-entendre que de lui-même le système économique tend à produire plus de biens et de services que le marché est capable d'en absorber. Aborder les phénomènes économiques sous cet angle conduit à porter peu d'attention à la formation du capital, puisqu'on suppose au départ un risque permanent de surproduction. C'est contre ce parti pris que se sont élevés les économistes de l'offre. Que cette école soit d'abord apparue aux Etats-Unis puis en Grande-Bretagne n'est pas étonnant, car dans ces deux pays qui ont adopté le plus complètement les méthodes keynésiennes, on a assisté à une forte et inquiétante diminution de la part relative de l'épargne et de l'investissement dans le produit national.

Pour présenter une vision cohérente de la vie économique, les partisans de la *supply side economies* ont sans doute encore beaucoup de progrès conceptuels à faire. Ils n'auront gagné la partie que lorsqu'ils auront reformulé dans un langage moderne et adapté aux circonstances la vieille loi classique que Keynes avait entrepris de réfuter. Cette loi dite des débouchés (ou « *loi de Say* », du nom de l'économiste français du début du dix-neuvième siècle) établit que l'offre crée sa propre demande. Il peut bien se produire une encombrement passager sur tel ou tel marché par suite d'une erreur d'aiguillage commise par les producteurs, mais une crise de surproduction *générale* ne peut logiquement avoir lieu puisque chaque producteur ne produit qu'en vue de l'échange. Cette belle logique toutefois risque d'être mise en défaut si le bon fonctionnement du système est entravé par un facteur perturbant, tel par exemple que le dérèglement de l'appareil du crédit et de l'émission monétaire.

Une erreur de diagnostic

Les inspirateurs du programme de M. Reagan semblent commettre une grave erreur de diagnostice propre à compromettre le succès de leur entreprise. Ils semblent penser qu'il leur suffira de gagner leur premier pari pour remporter la victoire contre l'inflation.

Ce pari, c'est que l'allégement fiscal et les économies budgétaires rendront possible un essor des forces productives. Ce résultat une fois acquis, ils estiment que l'augmentation de l'offre aura pour effet de freiner la hausse des prix. Leur politique ressemble beaucoup à celle de M. Barre, qui croit qu'en comprimant la demande on combat l'inflation. Mais, sauf exceptions bien circonscrites (cas de mauvaises récoltes pour les denrées agricoles), les prix, dans une économie développée, ne montent pas parce que les marchandises sont « rares ». Ils montent parce que la valeur de la monnaie ne cesse de se dégrader. Fort justement, M. Reagan a déclaré que les taux d'intérêt ont atteint des « *niveaux absurde* », mais quelles mesures d'effet immédiat a-t-il préconisées pour assainir la politique du crédit ?

PAUL FABRA.

41,4 milliards de dollars de réduction des dépenses et 44,2 milliards de diminution des impôts en 1982

De notre correspondant

Washington. — Le plan économique de M. Reagan comprend quatre volets : réduction des dépenses fédérales, diminution des impôts, allégement des réglementations administratives et définition d'une nouvelle politique monétaire. Ce dernier point est le plus vague. « *En coopération avec la Réserve fédérale* » (institut d'émission), qui ne dépend pas de lui, *le président s'engage à réduire la masse monétaire et à rétablir un dollar stable et des marchés financiers sains.*

● *La réduction des dépenses publiques* serait de 4,8 milliards de dollars pendant l'année budgétaire 1981 (qui se termine en septembre) et de 41,4 milliards en 1982. Mais on n'en connaît encore que les trois quarts : les mesures restantes seront annoncées le 10 mars.

Tous les ministères sont touchés, à l'exception de la défense. Celle-ci devra réduire ses frais de fonctionnement, mais bénéficiera d'une « rallonge » globale de 1,3 milliard de dollars en 1981, 7,2 milliards en 1982, 20,7 milliards en 1983 et 27 milliards en 1984.

Le président ne touche pas à sept programmes sociaux destinés aux plus défavorisés. Il suggère, en revanche, d'économiser 9,4 milliards de dollars dans le budget 1982, en rendant plus sévères les critères d'attribution de toute une série d'aides : retraites complémentaires, prêts aux étudiants, subventions médicales, repas gratuits aux écoliers pauvres, bons alimentaires... Quatre cent mille familles seraient privées de ce dernier avantage, ce qui permettrait de réaliser une économie de 1,8 milliard de dollars. Il faut noter également la réduction de moitié (treize semaines au lieu de vingt-six) de la période d'attribution des allocations de chômage et la diminution de 13 % de l'aide au logement.

D'autres chapitres budgétaires feront l'objet de réductions substantielles, notamment les crédits à l'exportation (12 % de moins), l'aide à l'étranger (26 %), la production de carburants liquides (3,2 milliards de dollars d'économie), les programmes spatiaux (500 millions), ainsi que les subventions aux postes (632 millions), aux transports (440 millions), à la recherche scientifique et médicale (180 millions) et aux activités artistiques (85 millions)..., sans compter l'annulation ou la réduction de grands travaux (autoroutes, aéroports, etc.), l'élimination de cinquante-deux mille emplois fédéraux d'ici à décembre 1982 et la progression des salaires plus faible que prévu dans la fonction publique.

● *La diminution des taxes* concernera d'abord les entreprises avec un effet rétroactif au 1er janvier 1981. Il s'agit de rendre plus avantageux les calculs de dépréciation des immeubles et les déductions fiscales pour investissement en raccourcissant notamment les délais. Ce cadeau s'élèvera à 2,5 milliards en 1981, et 9,7 milliards l'année suivante.

Les ménages, eux, verront leurs impôts sur le revenu diminuer de 10 % par an du 1er juillet 1981 au 1er juillet 1984, soit une réduction totale de 30 %, valable pour toutes les tranches de revenus. Le taux d'imposition minimum passera de 14 % à 10 %, et le taux maximum de 70 % à 50 %. Les contribuables économiseront ainsi 6,4 milliards de dollars au cours du second semestre de cette année 44,2 milliards en 1982 et 81,4 milliards en 1983).

● *La « déréglementation » administrative* est plus difficile à quantifier. On envisage de supprimer ou de modifier des centaines de règlements fédéraux qui coûtent cher, en pénalisant « injustement » les entreprises. Dans cet esprit, M. Reagan a déjà dissous le conseil pour la stabilité des salaires et des prix, accusé de gaspiller de l'argent sans rien stabiliser du tout. Au total, quelque six mille emplois seraient supprimés dans les agences chargées de réglementer l'énergie, l'environnement et la santé.

Les résultats escomptés

M. Reagan estime que la situation économique des Etats-Unis changerait radicalement d'ici à 1986, si ces mesures étaient adoptées telles quelles par le Congrès.

● *Le budget* cesserait d'être en déficit à partir de 1984 pour enregistrer un surplus de 7 milliards de dollars en 1985 et de 30 milliards l'année suivante. Le rapport entre les dépenses publiques et le produit national brut passerait de 23 % en 1981 à 19 % en 1986.

● *Le taux de croissance du P.N.B.* augmenterait sensiblement dès l'année prochaine. De 1,1 % en 1981, il bondirait à 4,2 % en 1982 pour atteindre 5 % en 1983, puis retomber légèrement.

● *Le taux de chômage,* lui, diminuerait de façon régulière. On passerait de 7,8 % en 1981 à 7,2 % en 1982, 6,6 % en 1983... pour descendre jusqu'à 5,6 % en 1986.

● *La hausse des prix à la consommation* suivrait une courbe identique. Après avoir augmenté de 11,1 % en 1981, l'inflation ne serait plus que de 8,3 % en 1982, 6,2 % en 1983... et 4,2 % en 1986.

Mais que valent les projections aussi ambitieuses, fondées sur tant d'incertitudes ? Il y a deux semaines à peine, les collaborateurs de M. Reagan citaient d'autres chiffres encore plus optimistes : 7 % de croissance et 6,5 % de hausse des prix en 1982. — R. S.

Le discours du chef de l'exécutif

« Si nous n'agissons pas avec énergie la situation ne pourra qu'empirer »

Le président Reagan a notamment déclaré :

« Chacun de nous est conscient du caractère punitif d'une inflation qui, pour la première fois en quelque soixante ans, a atteint les deux chiffres deux ans de suite. Les taux d'intérêt ont atteint des niveaux absurdes de 20 % et plus, tandis que les prêts hypothécaires accordés à ceux qui veulent acheter une maison dépassent 15 %. A travers tout le pays, on voit des maisons nouvellement construites qui restent à vendre et ne trouvent pas preneurs en raison des taux hypothécaires.

« Nos ressources intérieures sont intactes »

» Presque 8 millions d'Américains sont au chômage. Ce sont des gens qui ne demanderaient pas mieux que de travailler mais au fur et à mesure que s'écoulent les semaines et les mois le desespoir envahit leur vie. Les menaces de licenciement et de chômage planent sur la tête de millions de travailleurs et tous ceux qui ont un emploi souffrent de leur incapacité à défendre leur pouvoir d'achat. Un ouvrier d'une ville du Middle-West m'a résumé la situation de la manière suivante : « *J'apporte à la maison une paie bien supérieure à tout ce que j'aurais pu penser gagner autrefois et, pourtant, il me semble que je n'ai jamais été moins à l'aise.* » En effet, il a raison. Le salaire horaire de l'ouvrier américain, après ajustement, a décliné de 5 % au cours des cinq dernières années. Bien plus, dans le même temps, l'impôt fédéral sur le revenu pour une famille moyenne a augmenté de 67 %.

» Nous ne pouvons plus atermoyer et espérer que les choses s'arrangeront. Elles ne s'arrangeront pas. Si nous n'agissons pas avec énergie et dès maintenant l'état de l'économie ne pourra qu'empirer (...). Je vous ai présenté un sombre tableau mais je crois que j'ai dépeint la situation telle qu'elle est. Il est en notre pouvoir de changer ce tableau. Nos ressources intérieures sont intactes. Il n'y a pas eu rupture de ce qui fait la force de notre potentiel humain, technologique et naturel, et sur laquelle repose notre économie (...).

» Nous continuerons à remplir les obligations qui dérivent de notre conscience nationale. Ceux qui sans faute de leur part dépendent du reste de la nation, ceux qui sont dans la misère, les invalides, les vieillards, tous ceux qui sont vraiment dans le besoin peuvent être assurés que le réseau d'assistance sociale qui les protège ne sera pas affecté (...).

» Outre les réductions dans les dépenses, il est important de diminuer les impôts. Ces deux points sont essentiels si nous voulons redresser l'économie. Il est temps de créer de nouveaux emplois, de reconstruire notre industrie et d'offrir aux Américains la possibilité de réaliser ce qu'ils font le mieux. Et cela ne peut être fait qu'à l'aide d'un programme fiscal qui encourage les travailleurs et les industriels à accroître la productivité.

» C'est pourquoi nous proposons une réduction annuelle des impôts de 10 % pour les trois prochaines années. Contrairement aux réformes du passé, il ne s'agit pas cette fois-ci d'un simple transfert de richesse d'un groupe de contribuables à un autre. Notre proposition s'applique à tous de la même façon et vise à accroître la prospérité nationale, pour tous les Américains.

» Certains diront, je le sais, que la baisse des impôts encouragera l'inflation. Un important groupe d'économistes rejettent cette interprétation, et l'expérience des soixante-quinze dernières années leur donne raison. D'ici à 1985, notre production augmentera de 20 %, et le salaire réel des travailleurs augmentera de 8 %.

» En 1983, l'industrie disposera de 10 milliards de dollars à investir et de 45 milliards de dollars en 1985. Ces mesures sont essentielles pour founir des investissements nécessaires à la création de millions de nouveaux emplois et pour rendre de nouveau les Etats-Unis compétitifs sur les marchés internationaux.

» Le pouvoir de lever les impôts doit désormais avoir pour objectif de permettre au gouvernement de remplir son mandat et non d'enrégimenter l'économie ou d'amener des changements sociaux. »

« Que proposez-vous d'autre ? »

(Suite de la première page.)

Le plan n'apporta guère de surprises. A quelques détails près, on en connaissait la substance depuis plusieurs jours. Il s'agit, d'une part, de réduire les impôts et les réglementations administratives pour relancer les investissements, d'autre part, de diminuer les dépenses publiques pour équilibrer le budget et combattre l'inflation. Ce « *nouveau début de l'Amérique* » est étroitement lié à la « *réduction de la taille, du rôle et des ingérences* » du pouvoir fédéral. De quoi ravir les industriels et inquiéter au plus haut point les syndicats.

M. Reagan n'a tenu ses promesses électorales qu'à moitié. Il parlait d'équilibrer le budget en 1983, peut-être même avant. On sait désormais que cela ne se fera qu'en 1984 et de justesse, si tout se passe bien. Le candidat républicain s'était engagé aussi à réduire les dépenses publiques de 2 % en 1981. Il a dû diviser son ambition par trois. Enfin la baisse des impôts sur le revenu était prévue à partir du 1er janvier : elle aura lieu avec un semestre de retard.

Le successeur de M. Carter fait valoir à juste titre qu'on lui a légué une économie en bien mauvais état. Dans son discours, il a rappelé quelques chiffres : près de 8 millions de chômeurs, une hausse des prix de 12,4 %, des taux d'intérêt « *absurdes* », un budget « *hors de contrôle* » avec des dépenses qui croissent de 16 % par an, enfin une dette nationale qui approche 1 000 milliards de dollar. Et, face à tout ce gaspillage, le impôts fédéraux sur le revenu ont pratiquement doublé depuis 1980.

Les dépenses militaires

M. Reagan propose un remède de cheval. A la diminution draconienne des dépenses publiques s'ajouterait dans un premier temps une diminution considérable des recettes. Les mesures fiscales proposées ne sont pas, en effet, de la poudre aux yeux. Une famille de quatre personnes, ayant un revenu de 20 000 dollars et payant 2 013 dollars de taxes actuellement, économisera 578 dollars lorsque le plan sera entièrement exécuté.

Les diminutions d'impôts se traduiront-elles par des investissements, comme l'affirme M. Reagan, ou par un surcroît d'inflation, comme le craignent les démocrates ? Finiront-elles effectivement par produire des recettes supplémentaires à l'Etat ? « *On ne fait pas des expériences économiques sur la vie des gens* », a dit, mercredi, un représentant de l'opposition. Les Américains, curieusement, semblent être beaucoup plus intéressés par l'équilibre du budget que par les réductions fiscales, comme le montrent les sondages.

Paradoxe : ce président, qui veut équilibrer le budget à tout prix, propose, pour 1982 et 1983, deux budgets plus déficitaires que ceux de son prédécesseur. Car il ne se contente pas de réduire certaines recettes : il augmente sensiblement les dépenses militaires. Celles-ci représentent 24 % du budget de 1981. Elles atteindront 32 % en 1984, soit 250 milliards de dollars. M. Reagan souligne que la défense occupait un plus fort pourcentage encore du temps de John Kennedy (44 %) : mais il prêche des convertis : les Américains sont, pour la plupart, convaincus qu'ils doivent consacrer plus d'argent pour rattraper l'avance soviétique présumée.

M. Reagan s'est défendu avec force de vouloir démolir l'assistance aux personnes défavorisées, qui, selon ses calculs, augmenteraient en pourcentage dans les cinq années à venir. Tout dépend évidemment de ce qu'on inclut dans ce chapitre. En fait, 16 milliards de dollars allant à des citoyens de faibles revenus ou carrément pauvres seront supprimés en 1982, les bons alimentaires, par exemple. M. Reagan réplique qu'il est absurde que vingt-deux millions d'Américains bénéficient de cette charité publique. Les bons, comme d'autres programmes, ne devraient être réservés qu'aux personnes réellement dans le besoin.

A ses détracteurs, il a lancé mercredi : « *Que proposez-vous d'autre ? Avez-vous une alternative ?* » Autre phrase encore plus significative : « *Le pouvoir de taxation du gouvernement doit,* a-t-il dit, *être utilisé pour permettre des actions gouvernementales légitimes, non pour régulariser l'économie ou apporter des changements sociaux.* » C'est précisément le fond du débat. Toute la politique des démocrates reposait sur la vision inverse.

ROBERT SOLÉ.

● *M. Reagan* fera une visite officielle au Canada les 10 et 11 mars, à l'invitation de M. Trudeau. Ce sera le premier voyage à l'étranger du président américain depuis son entrée en fonctions. M. Reagan souhaite régler le contentieux entre les deux pays (pollution industrielle, zones de pêche, etc.) et n'a jamais caché son désir de resserrer encore davantage les liens avec Ottawa au sein d'un marché commun nord-américain auquel serait associé le Mexique. — (*UPI*).

DIPLOMATIE

Les Européens accueillent avec prudence les thèses américaines sur le Salvador

M. Eagleburger, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires européennes, poursuit sa tournée sur le Vieux Continent par une visite à Londres, toujours pour démontrer, documents à l'appui, le soutien accordé par les communistes aux guérilleros du Salvador et l'envoi d'armes dans ce pays via le Nicaragua et Cuba. Mercredi, le général Haig, secrétaire d'État, a reçu les quinze chefs de mission des pays de l'OTAN à Washington, tandis que son porte-parole précisait les buts du gouvernement américain au Salvador.

Selon ce dernier, l'objectif prioritaire de Washington est le maintien au pouvoir de la junte et la fin de l'insurrection de gauche dirigée contre elle. Les Etats-Unis, a-t-il ajouté, soutiennent les réformes au Salvador, *« y compris la réforme agraire, mais leur objectif premier est d'aider le gouvernement à survivre face à la menace militaire, et cette menace vient en premier lieu de l'insurrection de gauche »*.

Les réactions suscitées en Europe par les demandes américaines restent prudentes. Le principal résultat obtenu est l'ajournement pour une semaine, par la Commission européenne, de l'envoi de l'aide alimentaire décidée lundi en faveur des populations au Salvador. En principe, la Commission n'a pas besoin de l'aval des gouvernements membres, mais, a dit un porte-parole, les implications politiques du problème font qu'*« aucune décision ne sera prise sans le consensus du conseil »*. A M. Eagleburger, qui s'inquiétait de voir l'aide *« détournée à des fins partisanes »* par les forces en présence au Salvador, M. Gaston Thorn, président de la Commission, a répondu que la Communauté s'assurerait auprès des organisations charitables qui ont sollicité son aide que celle-ci *n'a pas d'autre but que de* soulager les populations. Une enquête sera faite en ce sens auprès de la Croix-Rouge.

A Bonn, nous indique notre correspondant, Jean Wetz, la tournée de M. Eagleburger a dérangé l'attentisme prudent avec lequel M. Schmidt envisageait d'aborder ses rapports avec M. Reagan. Le problème du Salvador est beaucoup plus délicat pour la République fédérale que pour d'autres pays européens, car la gauche du parti social-démocrate a fait de son mieux, depuis des années, pour embarrasser le gouvernement à son sujet.

Ainsi M. Wischnewski, vice-président du S.P.D. et homme de confiance du chancelier, a affirmé publiquement la solidarité du parti gouvernemental avec l'opposition salvadorienne, et il en va de même de l'Internationale socialiste, dont le président, M. Willy Brandt, est aussi à la tête du S.P.D. En revanche, Mme Hamm Brücher, ministre d'Etat aux affaires étrangères, a tenu des propos flatteurs sur la junte au pouvoir au Salvador qui s'efforcerait de rassembler les forces démocratiques et de favoriser des réformes, alors que l'opposition serait rejetée par la grande majorité des citoyens.

Du côté des chrétiens-démocrates, M. Heinz Geissler, secrétaire général de la C.D.U., est revenu d'un récent voyage au Salvador avec un dossier sévère pour la guerrilla de gauche, qu'il accuse d'avoir exécuté ces dernières semaines cent cinquante syndicalistes paysans et vingt-cinq bourgmestres chrétiens-démocrates. Ces divisions expliquent l'attitude prudente du porte-parole du gouvernement, qui a préconisé mercredi un *« retour au dialogue des forces démocratiques dans les deux camps opposés »* afin d'éviter que la guerre dégénère en *« un conflit Est-Ouest au Salvador »*.

Le Parlement de Strasbourg divisé

L'embarras est sensible aussi aux Pays-Bas, où M. Eagleburger est arrivé mercredi. La Chambre des députés a, en effet, condamné, la semaine dernière, les livraisons d'armes américaines au Salvador, et le gouvernement a refusé de recevoir des représentants de la junte en mission en Europe.

A Bruxelles, le gouvernement belge a pris note des informations américaines et les prendra en considération lorsqu'il arrêtera son attitude, a indiqué un porte-parole. M. Nothomb, ministre des affaires étrangères, a souligné la nécessité d'éviter une internationalisation du conflit.

Le problème du Salvador divise aussi le Parlement européen. Un projet de résolution dénonçant l'ingérence américaine dans les affaires européennes à propos de l'affaire de l'aide alimentaire a été déposé par le président du groupe socialiste, M. Ernest Glinne (Belgique). En revanche, le groupe démocrate-chrétien a mis en cause le gouvernement du Nicaragua, qui vient de disscudre la commission des droits de l'homme dans ce pays, et auquel sont imputés plus de trois mille assassinats et huit cents disparitions.

A Moscou, enfin, l'agence Tass accuse Washington d'avoir envoyé un millier d'instructeurs de la C.I.A. et du Pentagone au Salvador et de préparer une invervention directe des forces américaines dans le pays.

LE FRONT DÉMOCRATIQUE RÉVOLUTIONNAIRE SALVADORIEN DÉNONCE L'INTERVENTION AMÉRICAINE

Le Front démocratique révolutionnaire (F.D.R.), qui regroupe toutes les organisations révolutionnaires salvadoriennes, a publié un communiqué le mercredi 18 février dans lequel il dénonce les objectifs des différentes délégations américaines chargées de *« convaincre les pays européens qu'il y a une ingérence soviétique au Salvador »*. Le F.D.R. estime que cette démarche américaine illustre *« l'isolement croissant de la junte démocrate-chrétienne et militaire du Salvador »*. Les Etats-Unis, affirme le F.D.R., *« tentent de déformer le sens de la lutte que mène le peuple salvadorien pour conquérir sa liberté et le droit de décider de son propre destin »*. Des délégations du F.D.R. ont été reçues récemment au Canada, en Allemagne, en Suède, en Autriche et en Grande-Bretagne par des responsables gouvernementaux, *« un signe de la sympathie que suscite la lutte du peuple salvadorien »*. Le F.D.R. appelle à la *« dénonciation de l'intervention américaine au Salvador »*, une intervention *« en faveur d'une junte qui viole les droits de l'homme »*.

● *Sur le terrain*, les autorités militaires salvadoriennes ont annoncé mercredi une offensive de plusieurs centaines de guérilleros dans la région de Santa-Ana. D'autres opérations militaires ont été lancées par l'armée dans des zones tenues par guérilla.

● *Un meeting de solidarité* avec le peuple du Salvador a lieu ce jeudi 19 février, à 20 heures, à la Mutualité, à Paris.

BONN SAISIT LA COUR DE JUSTICE DE LUXEMBOURG DU CONFLIT BUDGÉTAIRE EUROPÉEN

L'Allemagne fédérale a décidé, ce 13 février, de saisir la Cour européenne de justice de Luxembourg du différend budgétaire qui l'oppose à l'Assemblée et à la Commission européennes.

La R.F.A. ainsi que la France et la Belgique estiment que le budget supplémentaire de 1980 de 266 millions d'ECU (1), arrêté le 23 décembre, a été adopté dans des conditions irrégulières. Une pareille somme ne peut être en effet dépensée en une semaine pour couvrir des besoins *« inévitables, exceptionnels et urgents »*, selon la définition de budget supplémentaire. Bonn, Paris et Bruxelles refusent donc de verser la totalité de la contribution qui leur est réclamée.

M. Becker, porte-parole du gouvernement de Bonn, a souligné que la saisine de la Cour était destinée à préserver les intérêts juridiques de la R.F.A. Celle-ci continue d'estimer que le litige ne peut être tranché par la Cour mais doit faire l'objet d'un « compromis politique ». Les pays incriminés n'ont en effet que jusqu'au 2 mars pour saisir la Cour, alors que la Commission attend jusqu'à la mi-mars pour traduire en justice ceux qu'elle estime mauvais payeurs.

La France, qui juge, elle aussi, que le litige est politique et qui a toujours minimisé le rôle de la Cour, n'a pas, semble-t-il, l'intention de suivre l'exemple de la R.F.A.

(1) Un écu = 5,90 F.

● *Conseil de l'Europe* : un comité intergouvernemental spécialisé dans les moyens de communication de masse, dépendant du comité des ministres des affaires étrangères au sein du Conseil de l'Europe (les « 21 ») a tenu du 9 au 13 février sa première réunion, annonce un communiqué du Conseil. Son rôle est de procéder à des travaux dans le domaine de la communication de masse *« en tenant compte des principes de la liberté d'expression et de la libre circulation des informations »*. Il a également pour tâche d'examiner les aspects juridiques des problèmes relatifs à la distribution des émisisons de télévision par fil ou câble et par satellite.

● *Chine nouvelle a dressé un bilan globalement positif* des entretiens de M. François Mitterrand avec les dirigeants chinois. L'agence de presse officielle chinoise rappelle les propos du dirigeant socialiste dénonçant *« la menace croissante de l'U.R.S.S. sur l'Europe occidentale, en particulier par le déploiement de ses missiles SS-20 »*. En revanche, Chine nouvelle ne fait pas état des désaccords signalés par l'entourage de M. Mitterrand. Le candidat socialiste a fait valoir que l'Europe de l'Ouest ne pouvait, pour des raisons de sécurité, entretenir de mauvaises relations avec Moscou.

● *Quatre dissidents soviétiques proposés pour le prix Nobel de la paix 1931.* — Dix membres du Congrès américain déclarent dans une lettre au comité Nobel que le professeur Youri Orlov, le mathématicien Anatoly Chtcharanski, le poète ukrainien Mycola Roudenko et l'historien lituanien Vicktoras Petkus *« ont mis leur vie au service de la paix »*. Ils sont emprisonnés en U.R.S.S. pour avoir fait partie du groupe soviétique de surveillance de l'application en U.R.S.S. des accords d'Helsinki. — *(A.F.P.)*

● *Après l'annonce du maintien de l'embargo américain vers l'U.R.S.S., les céréaliers français demandent des mesures d'urgence* face au bas prix et aux stocks importants. Selon l'A.G.P.B. (association générale des producteurs de blé), le changement d'avis de M. Reagan s'explique pour des raisons diplomatiques, mais aussi internes : *« La livraison, à l'U.R.S.S., aurait notamment engendré une hausse importante du prix du maïs, dont les stocks sont faibles après la sécheresse, ce qui aurait contribué à une accélération de l'inflation »*.

Recevant le premier ministre tunisien

M. Barre déclare que « favoriser des rapports internationaux stables n'est ni faiblesse ni complaisance »

M. Mzali, premier ministre tunisien, arrivé mercredi 18 février à Paris pour une visite officielle, a, ce jeudi, de nouveaux entretiens avec M. Barre et offre un dîner en son honneur.

Les rapports franco-tunisiens *« sont excellents à tous points de vue »*, a déclaré jeudi M. Mzali après un premier tête-à-tête avec son collègue français.

Dans l'allocution qu'il a prononcée mercredi en recevant le premier ministre tunisien à dîner, M. Barre a déclaré que leur conception des relations internationales porte la France et la Tunisie à *« condamner dans le même esprit toutes ingérences étrangères, en particulier celles dont l'Afghanistan, il y a un an, et le Tchad, plus récemment, ont été l'objet. »*

Après avoir rappelé la proposition de la France pour une conférence sur la non-ingérence en Afghanistan et son appui à la mise en œuvre des accords de Lagos excluant toute intervention étrangère au Tchad, M. Barre a ajouté : *« La France est trop consciente des périls qui menacent la paix pour ne pas chercher à favoriser tout ce qui peut maintenir, entre les nations, les rapports stables et conformes à leur indépendance et à leur dignité. Ce n'est, de sa part, ni faiblesse ni complaisance à l'égard de quiconque. Elle en a donné la preuve en consacrant d'importants moyens à sa défense et en apportant son concours à tous les pays amis qui lui en font la demande. »*

M. Barre a qualifié la Tunisie de pays *« lucide, courageux et résolu »* et assuré son hôte qu'il trouverait en France des *« amis très sincères »*, disposés à rechercher les *« voies d'un approfondissement toujours renouvelé de la coopération entre les deux pays »*.

Dans sa réponse, M. Mzali a constaté que, sur la plupart des problèmes *« qui font de la scène internationale une scène explosive »*, les analyses de la France et de la Tunisie *« sont proches, pour ne pas dire convergentes »*.

Les deux pays, a-t-il dit, considèrent que la paix et la concorde dans le monde *« ne peuvent être défendues sans que soient levées les injustices flagrantes et scandaleuses qui continuent de frapper dans leur chair et dans leur dignité des peuples d'Orient et d'Afrique »*. *« A cet égard*, a-t-il ajouté, *il est utile que nous poursuivions nos entretiens sur la question palestinienne. »*

Après avoir estimé que *« le président Giscard d'Estaing a opté pour une diplomatie nouvelle, dynamique, créatrice, digne des traditions de la France »*, M. Mzali a ajouté que *« grâce à ce nouveau style, la France contribue à donner une nouvelle impulsion »* au dialogue Nord-Sud.

L'entretien des deux premiers ministres, a-t-on indiqué du côté français, a surtout porté sur la Méditerranée, le Maghreb, l'Afrique et la conférence islamique de Taef. Les questions bilatérales (création d'une banque d'investissement tuniso-arabo-française, ont été évoquées ainsi que les problèmes que posent les relations de la C.E.E. avec la Tunisie.

Le Monde *publiera demain*

- L'U.R.S.S. AVANT LE 26e CONGRÈS, début d'une enquête de Daniel Vernet.
- IDÉES : Le P.C. et sa forteresse, par André Fontaine (page prévue pour ce numéro, mais reportée pour des raisons techniques).
- « LE MONDE DES LOISIRS ET DU TOURISME » : La S.N.C.F. change ses menus.

PROCHE-ORIENT

Iran

Quarante députés dénoncent les violences et les « tendances à la dictature »

L'offensive des « libéraux » iraniens contre le gouvernement de M. Radjaï paraît se développer. Une quarantaine de députés — dont l'ancien premier ministre, M. Mehdi Bazargan — ont publié le mercredi 18 février une *« lettre ouverte »* pour dénoncer l'anarchie, les violences politiques, les *« tendances à la dictature »*, qui se manifestent dans le pays. Les signataires demandent instamment aux autorités de sévir contre ceux qui *« attaquent des rassemblements populaires, des groupement politiques, des journaux, des librairies, des personnalités, allant parfois jusqu'à l'assassinat »*.

La veille, le fils aîné de l'imam Khomeiny, M. Ahmed Khomeiny, avait, lui aussi, appelé à la fin des violences politiques, ajoutant que *« demain ce serait peut-être trop tard »* pour en finir avec *« ce fléau »*. Il a indirectement mis en cause des membres du clergé qui fomentent les excès de leurs partisans. Après avoir condamné les « hezbollahi » (les partisans de Dieu, des extrémistes religieux), M. Ahmed Khomeiny a déclaré : *« L'iman a maintes fois déclaré qu'il fallait respecter la liberté d'expression. »* Critiquant implicitement l'ayatollah Behechti, le président de la Cour suprême et chef du parti républicain islamique, il s'est exclamé : *« Je me demande pourquoi les autorités observent le silence, pourquoi elles n'arrêtent pas, ne traduisent pas en justice ces bandits qui manient les gourdins contre le peuple. »*

A Washington, le département d'Etat a publié un rapport sur les droits de l'homme en Iran. Le rapport note une diminution notable des exécutions en 1980 — cent soixante, au total, pour raisons politiques ou de mœurs — par rapport à 1977, l'année de la révolution.

A Paris, une trentaine d'intellectuels français ont adressé à l'imam Khomeiny, au président Bani Sadr et au président du Parlement, un télégramme *« déplorant avec tristesse l'arrestation, l'emprisonnement et la torture subis par des démocrates et d'authentiques révolutionnaires »*. Parmi les signataires figurent les noms de MM. Claude Bourdet, Maxime Rodinson, Paul Vieille, Robert Davezies, Henri Leclerc, Yves Dechezelles, ainsi que Michèle Beauvillard et Gisèle Reboud.

A Bagdad, un communiqué militaire annonce que les forces irakiennes ont bombardé, dans la nuit du mardi 17 au mercredi 18 février le port iranien de Bandar-Khomeiny (ex-Bandar-Abbas), situé sur le détroit d'Ormuz, infligeant *« de lourdes pertes aux installations de l'ennemi »*. Un complexe pétro-chimique, évalué à près de 4 milliards de dollars, est en cours de réalisation par les Japonais dans ce port.

A Londres, le Foreing Office a révélé mercredi soir que les rebelles kurdes en Irak détiennent neuf personnes, dont un ressortissant britannique, M. Michael Powell, vingt-huit ans, qui travaillait sur un projet d'approvisionnement d'eau.

Les rebelles kurdes, membres du parti socialiste du Kurdistan unifié, demandent en échange de la libération des neuf personnes celle de prisonniers détenus par le gouvernement irakien et la fin *« de la campagne d'exécutions et des tortures physiques et psychologiques »*. *« Le gouvernement britannique est en contact avec les autorités irakiennes, qui sont responsables de la sécurité de M. Powell »*, a encore déclaré le porte-parole du Foreing Office. — *(Reuter, A.F.P.)*

Israël

M. Yadin annonce la dissolution du parti Dash et son retrait de la vie politique

De notre correspondant

Jérusalem. — Alors que le pays se prépare à de nouvelles élections, un certain nombre d'Israéliens viennent d'assister à l'enterrement des espoirs qu'ils avaient nourris en 1977 durant la précédente campagne électorale. M. Ygael Yadin, vice-premier ministre, a déclaré le mercredi 18 février qu'il quitterait la vie politique après le scrutin du 30 juin prochain et qu'il mettrait fin à l'existence de son parti ou de ce qu'il en reste. Pour faire cette annonce qui ne pouvait plus surprendre personne, M. Yadin a choisi la même émission télévisée au cours de laquelle, quatre ans plus tôt, il avait impromptu lancé l'idée de la création d'un nouveau mouvement qui allait bouleverser quelque peu, mais brièvement, la scène politique israélienne en contribuant notamment à précipiter la chute des travaillistes.

Pour la première fois dans un système essentiellement bipartiste apparaissait au centre un groupe qui voulait s'interposer entre une gauche dominée par le parti travailliste, et une droite animée par le Likoud de M. Begin. Contre toute attente, le Dash, parti démocratique pour le changement, remportait un succès appréciable. Une fraction importante de l'électorat lassée par vingt-neuf ans de pouvoir travailliste mais inquiète de l'extrémisme du Likoud, se prononçait pour une troisième voie et accordait 15 sièges (sur 120) à ce parti composé de modérés d'anciens généraux et d'universitaires jusque là peu engagés. M. Yadin, qui fut l'un des premiers chefs d'état-major de l'armée israélienne et était devenu un archéologue très célèbre, incarnait lui-même cette image. Mais après avoir fourni à M. Begin l'appoint nécessaire à la création d'une coalition gouvernementale dont il devenait la deuxième formation, le Dash allait très vite décevoir en ne parvenant pas comme il en avait l'ambition à infléchir la politique du Likoud. Déjà, au bout d'un an, la moitié du parti ne voulant plus cautionner le développement des implantations en Cisjordanie, rejoignait l'opposition. Depuis, le reste du Dash devenu le mouvement démocratique, n'avait cessé de s'effriter, ne pesant plus d'aucun poids sur les décisions du gouvernement.

Une expérience centriste est-elle encore possible ? Beaucoup d'Israéliens paraissent encore le croire en dépit du précédent échec, comme l'indiquent les sondages qui prédisent qu'une nouvelle formation située entre le parti travailliste et le Likoud pourrait obtenir le même nombre de voix que feu le Dash. C'est cette possibilité que compte notamment exploiter M. Moshe Dayan. Ce dernier est tenté par une nouvelle opération mais il laisse entendre qu'il ne se déclarera pas avant le mois d'avril.

FRANCIS CORNU.

LES AUTORITÉS MANIFESTENT QUELQUE INQUIÉTUDE DEVANT LA DÉSIGNATION DU NOUVEAU PATRIARCHE GREC ORTHODOXE DE JÉRUSALEM

De notre correspondant

Jérusalem. — Mgr Theodoros, qui a été pendant dix-huit ans à la tête de l'Eglise grecque orthodoxe en Jordanie, vient d'être élu patriarche de Jérusalem, où il succède à Benedictos Ier, décédé en décembre. Le patriarcat grec orthodoxe de Jérusalem exerce son autorité sur environ 120 000 fidèles en Jordanie, et plus de 40 000 en Israël et en Cisjordanie. Il s'agit de la communauté chrétienne — à 90 % arabe — la plus nombreuse en Terre sainte. De plus, cette Eglise, autocéphale, a la garde des principaux lieux saints notamment de la majeure partie du Saint-Sépulcre à Jérusalem et des bâtiments de la basilique de la Nativité à Bethléem. C'est dire que la nomination du nouveau patriarche revêt un aspect politique certain alors que le statut de Jérusalem est plus que jamais en discussion.

Les délibérations du Saint Synode ont été fort longues. Il y avait deux autres candidats, dont Mgr Vasileos, qui semblait avoir les faveurs des autorités israéliennes, celles-ci manifestant quelque inquiétude devant la désignation de l'archevêque d'Amman que l'on disait soutenu par le régime hachémite. Il convient de noter que, en janvier, un ancien directeur général du ministère israélien des affaires religieuses avait accusé certains milieux politiques (israéliens) *« d'ingérence irresponsable »* à propos de cette élection.

Dans son premier discours, le 16 janvier, Mgr Theodoros — d'origine grecque comme tous les prélats de cette Eglise — s'est félicité des bons rapports que le patriarcat entretient avec les gouvernements de Jordanie et d'Israël. Toutefois, dans son entourage, certains laissent entendre que son élection pourrait représenter un « tournant », sans préciser davantage.

Du côté israélien, on craint que le nouveau patriarche se montre plus sensible aux thèses arabes que son prédécesseur qui, depuis le début de l'occupation de Jérusalem-Est et de la Cisjordanie avait établi des relations qualifiée de très satisfaisantes avec Israël. — F.C.

AFRIQUE

LE CONFLIT NAMIBIEN

Invité par les autorités sud-africaines à un bref déplacement en Namibie, en compagnie d'autres journalistes de la presse internationale, notre correspondant à Johannesburg, Patrice Claude, nous signale que les officiers de l'armée de Pretoria ont multiplié à l'égard de leurs hôtes les déclarations selon lesquelles l'activité rebelle était « nulle » ou « insignifiante » dans les régions visitées. A la frontière angolaise, les militaires sud-africains assurent que « les rares infiltrations de maquisards de la SWAPO nous sont aussitôt dénoncées ». Toutefois, aucune preuve n'a été fournie à la presse à l'appui des démentis de Pretoria aux révélations de mercenaires britanniques selon lesquelles les unités spéciales sud-africaines auraient commis des massacres au cours de leurs incursions dans le Sud-Angolais (« le Monde » du 6 février).

La guerre des « pisteurs » de la brousse

De notre envoyé spécial

Bande de Caprivi. — Ils ont fui le sud de l'Angola ravagé par les combats fratricides entre le M.P.L.A. au pouvoir et l'UNITA. Pour éviter le massacre, ils ont marché avec femmes et enfants jusqu'au fleuve Zambèze, qui, à cet endroit marque la frontière avec la Bande de Caprivi, *partie du territoire namibien. Ils ont* cherché refuge dans la brousse épaisse de cette région en paix depuis des années. Là, ils sont tombés sur l'armée sud-africaine qui contrôle toute la zone.

Les Bushmen ou Boschimans (hommes de la brousse) sont de petits hommes noir cuivrés, aux cheveux de laine douce. Les femmes sont mongoloïdes, aux pupilles sombres si vite illuminées du sourire de bienvenue. On retrouve leur trace jusqu'au paléolithique supérieur, il *y a cinquante mille ans. Leur origine* ethnique, leur langue, leurs us et coutumes constituent toujours une énigme. Pour les antropologes du moins, ils sont peut-être l'une des plus anciennes races humaines. Il en reste moins de quinze mille dans toute l'Afrique australe. Trois mille *cinq cents ont donc été regroupés à* Oméga, une base de l'armée sud-faricaine, située à équidistance de l'Angola et du Botswana. Deux cents militaires blancs les encadrent et les forment aux principes militaires, *« mais ils sont libres de partir s'ils le veulent ».* La question est évidemment de savoir s'ils pourraient encore entendre l'appel de la brousse. Tous les hommes valides, à partir de dix-huit ans (près d'un millier) ont été, *« selon leur volonté »*, incorporés dans l'armée. *« On leur a appris la valeur de l'argent, et la paie est bonne... »*, glisse, complice, le jeune lieutenant Ben Wolff. Que peut bien faire un *« homme de la brousse »* perdu à des milliers de kilomètres des villes, avec 300 rands (1 RD = 6,50 FF) par mois ? *« Ils se procurent des marchandises à la coopérative de la base, s'achètent plusieurs femmes (200 à 400 rands selon la beauté et le rang de l'élue), et nous leur apprenons aussi à investir. »* Premier résultat, ces chasseurs-nés ne chassent plus. Combattent-ils ? *« Bien sûr, mais ils sont plus adroits à l'arc qu'à la mitraillette. De toute façon, c'est leur instinct de pisteur qui nous intéresse. Ils sont capables de renifler l'ennemi de très loin, vous savez... »* Le contact quotidien avec la *« civilisation »* ne risque-t-il pas de leur faire perdre, entre autres, cette si précieuse qualité naturelle ? *« Nous veillons à cela. Leur consommation d'alcool (?) est limitée à six bières par jour pour un sergent, quatre pour un caporal, et deux pour les soldats. D'autre part, une semaine par mois nous envoyons tous les jeunes garçons en brousse avec un adulte qui leur transmet des connaissances pour le repérage et la survie. »*

L'adulte est évidemment un Bushman, aucun Blanc du camp ne parle leur dialecte étrange composé de « clip » et de « clap » obtenus en laissant glisser la langue le long du palais avant de la relâcher brutalement. *« Heureusement, nous leur apprenons l'afrikaans, et près de la moitié d'entre eux le parlent déjà succinctement. »* Parmi les enfants mâles, la proportion est encore plus élevée depuis que tous vont à l'école d'Oméga. Pour les filles, c'est plus difficile, la tradition — respectée celle-là — voulant qu'elles se marient à l'âge de neuf ou dix ans. En « compensation », la femme du commandant de la base a fait venir de Pretoria des machines à coudre électriques, leur enseigne la confection de vêtements « civilisés » et leur confie la réparation *des uniformes. On les envoie aussi* avec les garçons, *« s'ils sont d'accord »*, à l'église du camp. Dans la petite baraque en bois où officie un aumônier de l'Eglise réformée hollandaise (première religion chez les Afrikaners), deux cents Bushmen ont été convertis depuis 1974. *« Le plus ardu, c'est de leur faire oublier leurs superstitions »*, se plaint, désolé de ce maigre résultat, le jeune aumônier militaire. Tous les Blancs du camp, *« ardents chrétiens »*, s'emploient à l'aider, mais la tâche n'est pas aisée, car, outre le problème de la communication (les Bushmen n'ont pas de langue écrite), il y a celui de l'ignorance.

A coups de Bibles flambant neuves

Oméga n'a ni sociologue ni éthnologue, encore moins d'anthropologue... On fait avec les moyens du bord, on combat des croyances millénaires dont on ignore tout à grands coups de Bibles flambant neuves. Quelques traditions sont toutefois respectées. Ainsi *« lorsqu'ils désobéissent à leur supérieur, on les laisse punir leurs hommes selon leurs coutumes (abandon dans la brousse, sans armes ni eau, pendant une période donnée, coups de bâton, etc.) »*. On sait aussi les récompenser quand ils le méritent, la pratique des sports blancs leur est ainsi permise. *« On leur a enseigné la boxe, le foot, le volley-ball, etc. »* Si l'un d'entre eux meurt, sa ou ses veuves reçoivent une pension *« jusqu'à ce qu'elle se remarie »*. Le soldat Johannes Conka (nom tout neuf qui lui fut offert à son incorporation) a même reçu une médaille. A titre posthume. *« Il avait sauvé la vie d'un de nos lieutenants, en lui faisant un rempart de son corps contre les balles de la Swapo. »* Auraient-ils des notions politiques, ces Bushmen ? Rire. *« La politique, pour eux, s'arrête à ce que dit notre commandant. »* Et que dit-il ce commandant ? *« Vous devez combattre nos ennemis car ils sont aussi les vôtres. Ils veulent vous exterminer. »* Et, bien sûr, ça marche, quoique, en définitive, *« ils ne savent pas vraiment pourquoi ils se battent. Ils reconnaissent la Swapo à l'uniforme et aux armes. »*

Comme chaque soldat du bataillon 201 de la base Oméga, après deux contacts avec le feu, les Bushmen ont droit à l'emblème du régiment. Un très joli badge représentant, sur fond blanc, un petit corbeau noir au ventre blanc. *« Le corbeau,* nous explique le lieutenant sans que personne ne le lui ai demandé, *c'est le Bushman lui-même. Vous savez que le corbeau ne revient jamais à un endroit qu'il a quitté, et, nous, nous ne voulons pas que nos Bushmen retournent en Angola. Le blanc du ventre symbolise la domination blanche dans la région, et le fond, c'est l'influence occidentale en général. »* Que deviendront-ils ces Bushmen lorsque la guerre sera finie et qu'on n'aura plus besoin d'eux ? *« Que sais-je ? je suis un soldat, pas un politicien... »*

PATRICE CLAUDE.

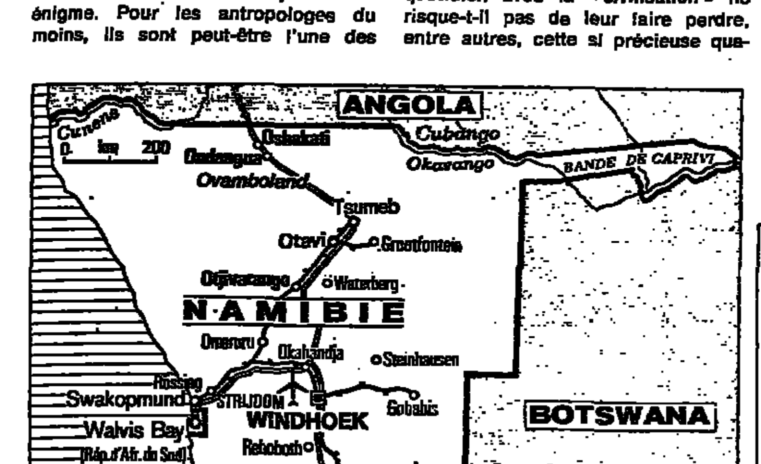

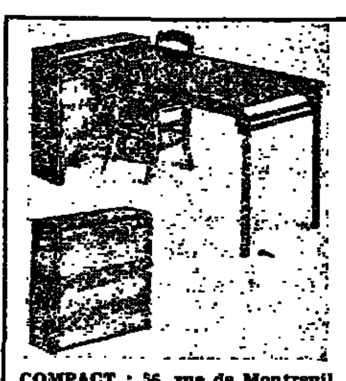

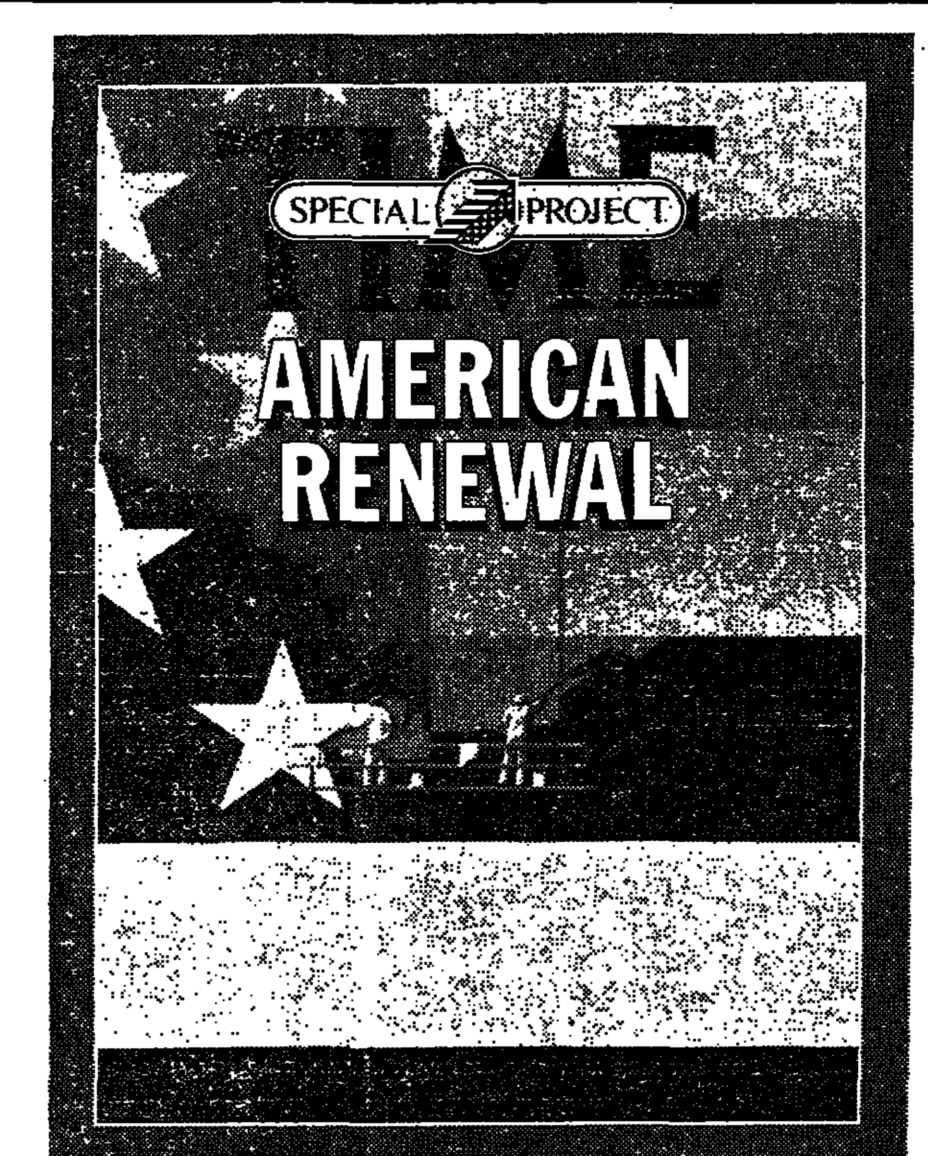

EUROPE

Espagne

DANS SON PROGRAMME DE GOUVERNEMENT

M. Calvo Sotelo met l'accent sur la lutte contre le chômage

De notre correspondant

Madrid. — *« La transition est terminée, la démocratie est faite »* : c'est ainsi que M. Calvo Sotelo a demandé, mercredi 18 février, aux députés espagnols de tourner la page et de lui donner leur confiance. Le candidat de l'Union du centre démocratique à la présidence du gouvernement a eu, pour définir son programme, cette autre formule sibylline : *« Je dirigerai mon gouvernement dans la continuité, mais bien entendu sans l'inertie de la continuation. »* De fait, son programme s'enchaîne sur celui de M. Suarez, dont il était le bras droit, et n'a pas apporté de surprise.

S'il n'a pas fait directement allusion au scandale provoqué par la mort du militant séparatiste basque José Arregui après neuf jours de garde à vue, il s'est engagé à fair respecter les droits des détenus en renforçant la surveillance du procureur sur les interrogatoires.

Néanmoins, le malaise persiste dans une partie de la police qui s'estime trahie par les politiciens. D'autre part, la grève de la faim observée par les détenus de l'ETA en signe de protestation contre la mort de José Arregui s'étend, et cent quarante-sept prisonniers l'observent. Au cours de deux procès différents, des membres présumés de l'ETA ont affirmé avoir subi de mauvais traitements.

Comme on s'y attendait, M. Calvo Sotelo a donné la vedette à son programme économique. Il a indiqué que la lutte contre le chômage, qui frôle les 12 %, restait la grande affaire et passait par la relance de l'économie. Ses autres priorités seront la lutte contre l'inflation, les économies d'énergie, la poursuite du programme nucléaire, la reconversion industrielle, la stimulation des investissements privés, la réduction des dépenses publiques et la relance des exportations.

Il s'est d'autre part engagé à appliquer loyalement les statuts d'autonomie du Pays basque et de Catalogne et à observer le processus de régionalisation avant les élections de 1983. Néanmoins, pour rassurer une droite qui craint toujours l'éclatement de l'Espagne, il a ajouté que l'unité économique du pays était indispensable, et que des autonomies solides passaient par un Etat fort.

En politique extérieure, il a réaffirmé la « vocation atlantiste » de l'Espagne, mais s'est montré plus conciliant que le gouvernement sortant en offrant de consulter les partis politiques sur l'entrée dans l'OTAN, pour laquelle il n'a pas proposé de date. Le gouvernement Suarez souhaitait que cette entrée se fasse avant 1983, et le parti socialiste avait menacé de l'annuler s'il gagnait les prochaines élections.

Un vote incertain

M. Calvo Sotelo a eu une mention étonnamment chaleureuse pour le Portugal, traditionnellement ignoré par l'Espagne, avec lequel il souhaite resserrer les relations. Les négociations en cours sur le renouvellement du traité de pêche bilatéral pourraient ne pas être étrangères à cette subite attention. Il a également mentionné la France, dont il espère qu'elle ne fera pas obstacle à l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun, malgré des intérêts économiques concurrents, et qu'elle renforcera sa collaboration dans la lutte contre les séparatistes de l'ETA.

Le programme de M. Calvo Sotelo n'a pas surpris ; les milieux industriels s'en félicitent. Le parti communiste y voit un net virage à droite ; le parti socialiste le trouve conservateur et peu précis, en remarquant qu'il laisse de côté un thème aussi brûlant que le projet de loi sur le divorce, grave sujet de friction au sein de l'U.C.D. Le Parlement devait débattre du programme ce jeudi, et l'issue du vote de vendredi reste toujours incertaine. Trois députés de la coalition démocratique (droite) ayant accordé leur soutien à M. Calvo Sotelo, il ne lui manque plus que huit voix pour obtenir la majorité absolue. Il pourrait les trouver chez les nationalistes catalans ou plus à droite chez les amis de M. Fraga qui réservent toujours leur décision.

En tout état de cause, une majorité simple, dont il est assuré, sauf improbable fronde au sein de l'U.C.D., lui serait suffisante au second tour de scrutin lundi. — *(Intérim.)*

Pologne

Les accords entre les étudiants et le gouvernement dotent les universités d'une certaine autonomie

Varsovie *(A.F.P.)*. — Les étudiants devaient cesser, ce jeudi 19 février, l'occupation des universités, à la suite de l'accord signé avec le gouvernement, comme prévu, dans l'après-midi de mercredi à Lodz.

Désormais, les conseils de faculté et d'université, au sein desquels les étudiants seront représentés pour un tiers, auront pleine compétence pour des questions scientifiques, didactiques et d'organisation. Ils détermineront le programme des cours, les modalités d'examen et le choix des matières obligatoires à caractère idéologique.

Les étudiants ne seront plus astreints à un stage ouvrier d'un mois par an pendant leurs vacances. Ils n'auront plus que cent cinquante heures de préparation militaire par an. Leurs publications scientifiques ne seront plus soumises à la censure. De plus, le ministre *« appuiera les initiatives »* des membres de la communauté scientifique en faveur d'une révision des manuels d'histoire, afin — selon l'A.F.P. — de rétablir la vérité historique sur certains faits récents, et il prévoit que la célébration des anniversaires des événements les plus importants dans l'histoire de la nation polonaise sera libre.

Les critères d'admission à l'université ont été modifiés pour supprimer le privilège des premiers de classe et des « protégés » du recteur ou du ministre, qui étaient dispensés d'examen d'entrée. En outre, le ministre s'est engagé à *« prendre en considération »* la possibilité de renoncer aux *« points de faveur »* accordés aux candidats en fonction de leurs origines sociales.

En ce qui concerne la liberté d'opinion, l'accord se borne à reconnaître que, selon la loi polonaise, nul ne peut faire l'objet de répression pour ses opinions politiques. Le ministre n'a toutefois pris aucun engagement en ce qui concerne sept membres de la Confédération de la Pologne indépendante (K.P.N.) dont les étudiants exigeaient la libération.

Les étudiants avaient également exigé que tout citoyen puisse entrer en possession permanente de son passeport. Ils n'ont pas obtenu satisfaction, mais l'attribution du document ne sera plus soumise, pour les étudiants, à une appréciation du doyen. Une simple attestation suffira. D'autres points délicats feront l'objet d'entretiens ultérieurs.

L'accord de Lodz constitue en même temps l'acte de naissance de l'Union indépendante des étudiants (N.Z.S.) à côté de l'ancienne Union socialiste des étudiants polonais (S.Z.S.P.).

Le dernier foyer de tension qui subsistait encore a été éliminé aux premières heures de la matinée du jeudi 19 février avec la signature d'un accord entre le ministère de l'agriculture et le comité de grève de Solidarité rurale à Rzeszow, dans le sud du pays. Cet accord devrait être complété dans le courant de la journée de ce jeudi par un autre portant sur les revendications particulières des agriculteurs d'Ustrzyki-Dolne, petite localité frontalière de l'Union soviétique.

Le premier volet de l'accord concerne l'économie rurale : il prévoit notamment que la législation polonaise reconnaîtra aux agriculteurs individuels le droit à la propriété de leurs terres. Selon un membre du comité de grève, la commission gouvernementale aurait estimé que certains points de l'accord constituent un « changement radical » de la politique agricole. Le deuxième volet concerne la section locale du syndicat ouvrier Solidarité, qui avait donné, dès le début, son appui au comité de grève et qui a participé de plein droit aux négociations, avec l'assistance de M. Lech Walesa. Il procède à la répartition des biens des anciens syndicats officiels de la région (immeuble, véhicules, matériel de bureau) entre les syndicats de branches (ex-officiels) et Solidarité, ce dernier obtenant la part du lion.

Mercredi, la presse a publié le décret d'application de l'accord sur la durée hebdomadaire du travail conclu entre le gouvernement et Solidarité. Il prévoit différentes formules qui aboutissent toutes à la semaine de quarante-deux heures. Le choix est laissé à l'appréciation des chefs d'entreprise en accord avec leur personnel : soit une semaine de quarante-huit heures (six jours) succéderait à trois semaines de quarante heures (cinq jours) ; soit un samedi sur deux seulement serait chômé, l'autre ayant une durée de six heures, et le congé annuel serait allongé de douze jours ; ou encore la semaine de cinq jours avec une demi-heure de plus par jour à quatre reprises. Enfin dans certains secteurs de l'économie, on pourra travailler six jours sur sept en haute saison et cinq jours sur sept en basse saison.

Enfin, le ministère du commerce intérieur et Solidarité sont parvenus à un accord sur le rationnement du sucre et de la viande. La ration mensuelle de sucre par personne (actuellement 2 kilos) sera de 1,5 kilo (le gouvernement avait proposé 1 kilo) jusqu'au 30 septembre. Pour la viande, le rationnement entrera en vigueur le 1er avril et fonctionnera jusqu'au *30 juin*, selon les normes fixées par le gouvernement — en moyenne de 3,5 kilos par personne et par mois. Contrairement au projet initial, les tickets de rationnement seront toutefois accessibles à tous, sans distinction de profession. En revanche, les deux parties ne sont pas parvenues à s'accorder sur le rationnement du beurre, que le gouvernement envisageait de fixer à 3 kilos par personne et par an (250 g par mois).

Sur le plan diplomatique, le général Jaruzelski, qui avait reçu mardi M. Aristov, l'ambassadeur d'U.R.S.S., puis, en groupe, les représentants des autres pays socialistes, s'est entretenu, mercredi, avec M. Jacques Dupuy, ambassadeur de France, premier chef de mission occidentale à être reçu par le nouveau premier ministre. On avait appris, mardi, la signature récente à Paris d'un programme de coopération franco-polonaise sur plusieurs années en matière de recherche agronomique.

L'INRA (Institut national de la recherche agronomique) coordonnera un programme qui portera notamment sur la meilleure adaptation de l'espace rural, avec, en particulier, une étude sur la petite propriété familiale en Pologne, sur les problèmes d'approvisionnement en protéines et sur ceux posés par la production de viande, la formation de jeunes agriculteurs, etc.

Grande-Bretagne

La princesse Anne « chancelier »... de l'université de Londres

De notre correspondant

Londres. — Les relations relativement éloignées, et assez fortuites, de la princesse Anne avec la culture universitaire ne l'ont pas empêchée de succéder à sa grand-mère comme chancelier de l'université de Londres. Ainsi, cette *« femme de cheval »*, plus intéressée, écrit le *Daily Telegraph* avec admiration, par la lecture de la revue *Chevaux et chiens de chasse* que par les controverses sur le structuralisme, rejoint ses parents, son frère Charles, sa tante Margaret, ainsi que plusieurs anciens premiers ministres et un duc, qui assument dans plusieurs universités de telles fonctions honorifiques n'exigeant aucun diplôme.

Jamais personne ne s'était porté candidat contre un membre de la famille royale. Mais, pour avoir dit un jour, avec son franc-parler habituel, qu'*« aller à l'université est une occupation surfaite »*, la princesse ne bénéficiait pas de la sympathie unanime des étudiants. Ceux-ci, en outre, étaient mécontents des pressions de la hiérarchie académique. Deux candidats lui furent opposés : Jack Jones, ancien leader syndicaliste fougueux, aujourd'hui assagi ; M. Nelson Mandela, dirigeant nationaliste noir sud-africain, emprisonné à vie.

La princesse a relevé le défi. Au grand soulagement des autorités, elle a passé le poteau d'arrivée avec plusieurs longueurs d'avance. Victoire sans gloire, sans doute obtenue à la cravache, puisque les deux autres partants ont réuni 40 % des suffrages. Mais les Britanniques apprécient l'esprit sportif de la princesse, acceptant de prendre le départ d'une compétition qu'elle aurait pu refuser.

H. P.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● LES SEPT ETUDIANTS AFGHANS qui faisaient une grève de la faim à Paris depuis le 12 février ont mis fin mercredi à leur mouvement de protestation contre l'intervention soviétique dans leur pays. Au cours d'une conférence de presse, un porte-parole du comité des Afghans en France a estimé que la position française sur l'Afghanistan *« manquait de sérieux »* et que *« toute tentative de solution politique élaborée en dehors de la résistance afghane est par définition vouée à l'échec »*. D'autre part, selon des sources diplomatiques à New-Delhi, des soldats soviétiques ont tué la semaine dernière dans la province de Wardak quarante-cinq villageois qui refusaient de leur fournir des renseignements ; une patrouille soviétique aurait aussi tué par erreur le chef adjoint de la police criminelle de Kaboul. Enfin, le chef de l'Etat afghan, M. Babrak Karmal, a quitté mercredi Kaboul pour Moscou, où il assistera au vingt-sixième congrès du PCUS. — *(A.F.P.)*

Arabie Saoudite

● QUINZE RESSORTISSANTS AMERICAINS, condamnés depuis plusieurs semaines pour trafic d'alcool, possession de drogues et de revues pornographiques, ont été relâchés, le mercredi 18 février, a annoncé un porte-parole de l'ambassade américaine à Ryad. Six autres résidents américains en Arabie Saoudite, arrêtés pour les mêmes délits, seraient bientôt libérés. Cette mesure d'amnistie marque le désir du gouvernement saoudien de faire preuve de bonne volonté à l'égard de la nouvelle administration américaine — *(A.F.P.)*

Australie

● SIX SEPARATISTES CROATES ONT ETE CONDAMNES, le 17 février, à Sydney, à quinze ans de prison pour avoir tenté de faire sauter les conduites d'approvisionnement en eau de Sydney, un théâtre, quatre agences de voyages travaillant avec la Yougoslavie et un club yougoslave. Les six terroristes, qui avaient acquis la nationalité australienne, voulaient ainsi attirer l'attention sur leur cause. — *(U.P.I.)*

Guinée-Bissau

● M. LUIS CABRAL NE SERA PAS JUGE. — L'ex-président de Guinée-Bissau, M. Luis Cabral, déposé le 14 novembre 1980, ne sera pas jugé, a déclaré mercredi 18 février, à Brasilia, M. Mario Cabral, ministre de l'éducation de ce pays (sans lien de parenté avec le premier). L'ancien dirigeant, a-t-il déclaré, était au courant du massacre de quelque cinq cents opposants, mais il n'est pas confirmé qu'il en soit responsable. Une enquête a démontré que les membres des *pelotons* d'exécution avaient été obligés de s'engager par écrit à ne rien révéler sur les massacres sous peine d'être exécutés, a expliqué le ministre. L'ex-président Cabral est en bonne santé, en résidence surveillée avec sa femme et ses enfants, a-t-il ajouté. Sa déposition, a-t-il dit, a été une *« décision difficile »* car il avait été un *« camarade de lutte »*. — *(A.F.P.)*

Maroc

● L'AGITATION ESTUDIANTINE des étudiants de l'université de Rabat ont observé, le mercredi 18 février, une grève de la faim de vingt-quatre heures en guise de *« protestation contre les exactions de la police »*. Une lettre ouverte de l'Union nationale des étudiants marocains fait état d'arrestations à Fez, Oujda et Rabat. — *(Reuter.)*

Mexique

● AMBASSADES OCCUPEES. — De petits groupes de paysans de l'Etat d'Oxaca, la plus pauvre des provinces mexicaines, ont occupé mercredi 18 février, sans armes, les ambassades de l'Inde et du Guatemala à Mexico. Ils en ont été expulsés par la police en fin de journée. Les manifestants entendaient protester contre la détention de l'un de leurs dirigeants, M. Leopoldo Degives, et obtenir sa libération. — *(A.F.P., Reuter.)*

● SIGNATURE D'UN LARGE ACCORD DE COOPERATION AVEC LA FRANCE. — Cet accord a été signé à Paris le mercredi 18 février par le ministre mexicain du patrimoine et du développement industriel, M. Oteysa, et le ministre français du commerce extérieur, M. Cointat. La coopération entre les deux pays doit se développer dans de nombreux domaines, tout particulièrement dans l'industrie agro-alimentaire, la métallurgie, les mines, la pétrochimie, la sidérurgie, l'industrie pharmaceutique, l'énergie nucléaire et les télécommunications.

Philippines

● QUINZE GARDES D'UNE PLANTATION D'HEVEAS AMERICAINE ONT ETE TUES et quatre autres blessés, mercredi 18 février, dans l'île de Basilan, au sud du pays, leur véhicule ayant sauté sur une mine. Selon les autorités militaires, l'attentat aurait été perpétré par les séparatistes musulmans. — *(A.P., U.P.I.)*

Tunisie

● LES LYCEES ET COLLEGES DE TUNIS sont depuis quelques jours le théâtre d'une certaine agitation à la suite de rumeurs selon lesquelles la septième année de l'enseignement technique permettant de se présenter au baccalauréat puis d'accéder à l'université serait supprimée. Bien que les autorités aient démenti ces rumeurs, la grève des cours se poursuit dans plusieurs établissements et des groupes de lycéens, auxquels étaient mêlés quelques adultes qui semblaient les encadrer, ont manifesté, mercredi 18 février, dans le centre de la capitale en scandant des slogans hostiles au gouvernement. — *(Corresp.)*

Zaïre

● M. BOMBOKO, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES. — A l'occasion d'un remaniement du gouvernement zaïrois effectué mercredi 18 février par le président Mobutu, M. Bomboko Lokumba a été nommé commissaire d'Etat (ministre) des affaires étrangères et de la coopération internationale, avec rang de vice-premier commissaire (vice-premier ministre). L'ancien titulaire de ce poste, M. Inonga Lokongo L'Omé, a reçu le portefeuille de la justice. M. Nguza Karl I Bond demeure premier commissaire d'Etat (premier ministre). — *(A.F.P.)*

[Ancien ministre des affaires étrangères (1960-1961 et 1965), M. Bomboko avait été ambassadeur aux Etats-Unis (1969-1970) avant d'être frappé d'une mesure d'éloignement, levée en 1973. Elu au bureau politique du Mouvement populaire de la Révolution (parti unique) en 1977, et tant que représentant de l'Equateur (dont le président Mobutu est également originaire), il siège au comité central de cette formation depuis 1980.]

Zimbabwe

● CREDITS FRANÇAIS — Selon les termes d'un protocole financier signé à Paris, mercredi 18 février, par MM. Nkala, ministre zimbabwéen des finances, et Monory, ministre français de l'économie, la France a accordé au Zimbabwe des crédits d'un montant de 250 millions de francs, comprenant notamment des prêts du Trésor à des conditions très favorables et des crédits commerciaux garantis destinés à financer l'achat d'équipements, de biens et de services français.

Yougoslavie

Le président du Parlement croate dénonce les activités d'éléments « hostiles »

De notre correspondant

Belgrade. — Alors que le procès du général Franjo Tudjman, historien croate accusé de « propagande hostile » et de « nationalisme », se poursuit devant le tribunal départemental de Zagreb, M. Jure Bilitch, président du Parlement de Croatie, a évoqué dans un discours les grèves dans cette République fédérée yougoslave, l'activité idéologique et politique des éléments « hostiles » ainsi que les rapports avec l'Eglise catholique.

Selon le dirigeant croate, il y a eu dans la République, en 1980, cinquante-deux grèves d'une durée moyenne de sept heures avec la participation de quatre mille ouvriers environ. Depuis le 1er janvier 1981, la situation s'est « améliorée » avec six grèves seulement, d'une durée moyenne de deux heures, impliquant cinq cent vingt ouvriers. La majorité des grèves ont été dues au mécontentement provoqué par la répartition des salaires, et *« non pas tellement par leur montant »*. Dans tous les cas, des ouvriers ont obtenu gain de cause, leurs revendications étant « justes ».

M. Bilitch a dressé ensuite un violent réquisitoire contre les éléments « nationalistes », dont la force ne doit pas être surestimée mais mérite néanmoins « vigilance », car ils se trouvent sous l'influence *« d'on ne sait quels services étrangers »*, sont d'accord avec l'émigration *« oustachi »* (mouvement terroriste croate) et s'efforcent de soulever à nouveau la question croate. Or tous ces éléments ont déjà été défaits pendant la guerre et en 1971 (allusion au limogeage cette année-là d'une partie de la direction croate après une intervention personnelle du président Tito). Aujourd'hui, affirme M. Bilitch, ils revendiquent la démocratie, bien qu'ils soutiennent en réalité *« le terrorisme et le néo-fascisme »*.

M. Bilitch, qui est également membre de la direction régionale de la Ligue des communistes de Yougoslavie, estime que trois courants différents existent au sein de l'Eglise catholique de Croatie. Le premier, *« le moins nombreux mais combatif »*, s'appuie sur les éléments *« fascistes »* à l'intérieur et sur ceux de l'émigration *« oustachi »* à l'étranger. Le deuxième est partisan de la Yougoslavie, mais n'accepterait le système autogestionnaire que s'il n'était pas athéiste. Le troisième courant, enfin, est constitué de « loyalistes » qui souhaitent voir l'Eglise déployer son activité dans le cadre de la Constitution et de la loi. *« C'est le cas surtout du côté du petit clergé, voire de la majorité des évêques »*.

Les conflits avec l'Eglise ne seraient donc pas dus à un manque de liberté religieuse, mais au comportement *« politique négatif et hostile »* de ceux qui s'opposent à la Yougoslavie telle qu'elle est. M. Bilitch a affirmé que, depuis la guerre, plus de neuf cents églises catholiques ont été rénovées ou reconstruites dans la seule République de Croatie, et que trois cents autres églises sont actuellement en construction ou en reconstruction.

PAUL YANKOVITCH.

Union soviétique

UN « ATTENTAT » AURAIT EU LIEU A MOSCOU VOILA DEUX SEMAINES

Moscou (A.F.P.). — Un engin aurait explosé dans une voiture officielle, faisant deux morts, voilà deux semaines, en plein centre de Moscou, rue Kirov, non loin du siège du K.G.B. Démenti officiellement le 19 février, cet attentat a été annoncé officieusement. Plusieurs versions contradictoires en ont circulé parmi les correspondants étrangers.

Selon le bureau de l'Agence France Presse, le « commissariat n° 58 » a admis que « quelque chose s'était produit dans le périmètre » de sa compétence. Mais le K.G.B. est saisi de l'affaire.

Aucune conclusion n'est possible et l'hypothèse d'un attentat n'est pas plus à exclure que celle d'une explosion d'origine accidentelle.

● *Le dissident soviétique Iossip Mendelevitch*, condamné le 15 juin 1970, au procès de Leningrad, à douze ans de camp à régime sévère et libéré avant terme est arrivé, mercredi 18 février, en Israël, via Vienne. — *(A.F.P.)*

Le Monde politique

UN ENTRETIEN AVEC M. BERTRAND RENOUVIN

(Suite de la première page.)

— Sur ce point, vous rejoignez M. Georges Marchais...

— Ou Marchais me rejoint. Mais il est vrai que, pour une fois, une analyse de type marxiste peut s'appliquer à la situation actuelle. Il est certain que Giscard d'Estaing a favorisé, par exemple, la montée en puissance du groupe Suez auquel sa famille est liée. Donc, à partir du moment où Giscard est l'homme d'une caste, d'un clan, où il est partie prenante dans le jeu social, il ne peut pas être arbitre et rendre la justice. De Gaulle, lui, par sa légitimité, pouvait être l'arbitre au-dessus des clans, mais aujourd'hui il n'y a pas de légitimité giscardienne. Il n'y a qu'un homme représentant des intérêts. De même que demain, si François Mitterrand arrivait au pouvoir, il serait porteur des intérêts, des valeurs d'autres classes sociales, plus nombreuses, avec une tradition de générosité qui n'existe pas dans le giscardisme, mais lui non plus ne serait pas en position d'arbitrer. C'est la raison pour laquelle je ne me situe dans aucun camp ; parce que je récuse la capacité de la droite, comme de la gauche, à assumer l'État, c'est-à-dire à remplir l'exigence de justice.

« Comme les Espagnols »

— Vous affirmez que le comte de Paris pourrait être un « recours » pour la France. Souhaitiez-vous sa candidature à l'élection présidentielle ?

— Dans la conjoncture politique actuelle, si le comte de Paris avait été candidat, il n'aurait pas pu apparaître vraiment comme un recours ; il n'aurait été qu'un candidat parmi d'autres et l'idée qu'il incarne risquait de se perdre dans la campagne électorale. Or, le comte de Paris attache la plus grande importance au consentement populaire sur lequel doit se fonder la légitimité. La monarchie ne pourra être restaurée que lorsque les Français se seront réhabitués à cette idée et la considéreront comme la solution à leurs problèmes, comme les Espagnols ont voulu la monarchie pour garantir la paix civile et la liberté.

— La tradition républicaine, depuis 1792, la place qu'occupent aujourd'hui dans notre pays les socialistes et les communistes ne rendent-elles pas vos espoirs totalement illusoires ?

— Pourquoi ? L'institution monarchique est la moins utopique du monde ! La monarchie a duré près de mille ans en France, ce n'est pas rien. Et il n'y a pas de contradiction entre le principe même de la monarchie et l'existence de familles politiques très différentes. Je crois, au contraire, que les familles politiques françaises coexisteraient beaucoup mieux, en tout cas de façon moins dramatique, si le pouvoir politique suprême se situait en dehors de ces familles. C'est exactement ce qui se passe en Espagne avec Juan Carlos. L'autonomie du pouvoir politique est fondamentale car c'est le seul moyen de poser les conditions de la justice et de la liberté. Sinon, c'est toujours la justice d'une classe, d'un parti.

— Pour compléter l'œuvre « monarchique » du général de Gaulle, il suffirait donc, si nous comprenons bien, d'introduire dans la Constitution la notion d'hérédité du pouvoir présidentiel ?

— Oui, car après avoir monarchisé la République, il faut royaliser la présidence. J'ajouterai qu'il n'y a pas d'autre solution, pour un gaullisme vrai, c'est-à-dire pénétré de l'idée de légitimité populaire, que de vouloir la royauté.

— Vous vous en prenez surtout à M. Giscard d'Estaing, beaucoup moins à M. Marchais, encore moins à M. Mitterrand. Pourquoi ?

— Giscard d'Estaing est le plus subversif au sens le plus négatif du terme. Cet homme est en train de détruire la société française. Volontairement ou non ? Je n'en sais rien. Comme il parle toujours un double langage... Par exemple, son slogan de 1974 — le changement — était à double sens. On croyait qu'il allait changer dans le sens d'une rénovation, on s'est aperçu que ce mouvement était réactionnaire, qu'il s'agissait d'un retour à la domination sans partage des privilégiés de l'argent, style fin du dix-neuvième siècle. A l'égard de M. Marchais, nous sommes sans complaisance, surtout quand il se redécouvre stalinien, mais nous n'avons jamais fait et nous ne faisons pas d'anticommunisme systématique parce que nous respectons les traditions, les protestations vraies du peuple communiste. Nous ne nous livrons pas non plus à un antisocialisme virulent. La gauche ne nous fait pas peur. Je dirai qu'elle n'a cessé de nous décevoir.

— Peut-on donc être monarchiste et progressiste ?

— Il n'y a pas de lien obligé entre le conservatisme et la monarchie. A travers notre histoire, la monarchie a été, parmi les formes d'institutions, celle qui a permis la meilleure dynamique sociale, les meilleures évolutions de la société française. Quand la monarchie n'a plus été capable de maintenir l'équilibre entre les différentes classes sociales, il y a eu la Révolution de 1789. On peut parfaitement être royaliste et révolutionnaire...

« Nous sommes partisans de nationalisations »

— Quelles révolutions préconisez-vous ?

— Dans le domaine économique, il faut rompre radicalement avec l'ordre des choses existant. Nous sommes partisans de nationalisations pour préserver l'indépendance de l'État contre les féodalités financières. Les groupes Suez et Paribas devraient être nationalisés. De même, il y a toutes les raisons du monde pour nationaliser Matra qui prend une puissance considérable dans le domaine de la presse et de la communication. Nous sommes aussi favorables à l'autogestion mais l'autogestion ne saurait être planifiée, contrairement à ce que propose M. Chevènement ; il faut que les travailleurs soient libres d'inventer leurs modes de participation, pas seulement aux bénéfices, mais aussi à la conduite des entreprises. Nous sommes également partisans d'une politique de protection temporaire et limitée de l'économie française, en particulier dans le secteur textile. Dans le domaine fiscal, il apparait que l'impôt sur le revenu n'est pas conforme à la justice, car ce n'est qu'un impôt sur les salaires ; je suis partisan d'un impôt sur le capital, ainsi que d'une application vraie, hors toute réforme, de l'impôt sur les sociétés. Il s'agit de remédier aux méfaits de la société libérale avancée.

— Quelle consigne de vote donnerez-vous pour le second tour de scrutin ? L'abstention, comme en 1974 ?

— Notre position n'est pas arrêtée, mais en aucun cas nous n'appellerons à voter pour Giscard. »

Propos recueillis par
ALAIN ROLLAT.

Au sommaire du prochain numéro :

« LIBERTÉ 81 »

Les réponses des lecteurs du « Monde » à notre questionnaire.

Par Yves Agnès et Frédéric Gaussen

INFORMATIQUE : LE TRAVAIL EN QUESTION

Les conséquences de l'informatisation sur le travail. Des enjeux à clarifier.

Par Eric Rohde

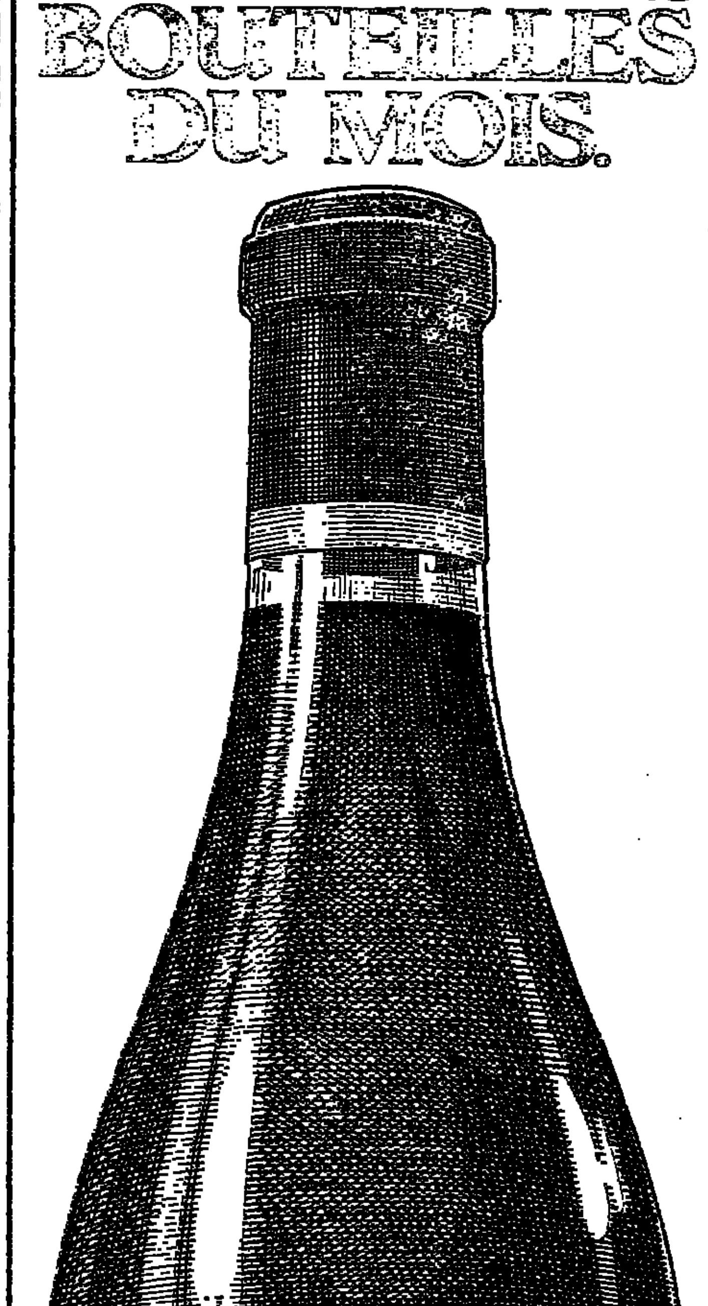

POLITIQUE

AU CONSEIL DES MINISTRES

La France précise les objectifs de la conférence sur le désarmement en Europe

Le président de la République a réuni le conseil des ministres, mercredi 18 février, au palais de l'Elysée. Au terme de la séance, le communiqué officiel suivant a été rendu public :

● LES RELATIONS EST-OUEST

Le ministre des affaires étrangères a fait au conseil une communication sur l'état des relations Est-Ouest. Evoquant les travaux de la réunion de Madrid qui réunit les représentants des trente-cinq pays signataires de l'Acte final d'Helsinki, le ministre a rappelé que la délégation française y participe activement avec la volonté de parvenir à des résultats concrets et équilibrés.

Elle présente et défend en particulier le projet français de conférence sur le désarmement en Europe, annoncé par le président de la République devant les Nations unies, dont le principe recueille un large accord parmi les « trente-cinq », et qui ne pourra se tenir avec succès que si son objet est clairement défini. Tel est le sens du mandat déposé à Madrid par la France. Il précise que la conférence devra avoir pour objectif, dans une première phase, d'adopter un ensemble cohérent de mesures de confiance qui soient militairement significatives, contraignantes, et applicables sur un pied d'égalité au territoire européen de tous les Etats participants, c'est-à-dire à l'ensemble de l'Europe. Un accord sur ces points est nécessaire pour que la conférence puisse ouvrir la voie, dans une seconde phase, à une limitation effective, puis à une réduction du niveau des armements en Europe.

Le ministre des affaires étrangères a informé le conseil des ministres de l'aide de la France aux réfugiés afghans qui, pour la majorité d'entre eux, ont cherché asile au Pakistan.

Il a souligné que la France manifestait sa solidarité à l'égard de ces populations éprouvées et de leur pays d'accueil. Pour l'année 1980, le gouvernement a fourni 5 000 tonnes de blé, contribué au programme du Fonds international de secours pour l'enfance, et participé à l'aide d'urgence des pays de la Communauté économique européenne.

L'exode des populations afghanes se traduit aujourd'hui par la présence d'un million et demi de réfugiés au Pakistan. Il appelle un effort accru de la part de la France.

Le gouvernement a décidé l'envoi immédiat de 12 000 tonnes de blé supplémentaires aux réfugiés afghans.

● LA C.E.E. ET LE JAPON

Le ministre du commerce extérieur a rendu compte des débats au conseil des ministres des Communautés économiques européennes consacrés aux relations économiques avec le Japon.

Le conseil des Communautés a réaffirmé sa grave préoccupation devant l'état actuel et les perspectives des échanges, notamment des échanges commerciaux, entre la C.E.E. et le Japon. Il a approuvé la mise en place au niveau communautaire d'un dispositif de surveillance des importations en provenance du Japon, d'automobiles, de téléviseurs en couleurs et de certaines machines-outils.

Le ministre du commerce extérieur a tenu à souligner la nécessité d'une action ferme et rapide à l'égard du Japon.

● LES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications et à la télédiffusion a présenté un bilan des actions qu'il mène en faveur de l'aménagement du territoire :

1) Au cours des dix dernières années, l'administration des postes et télécommunications a accompli un effort très important de décentralisation de ses services nationaux, et a permis ainsi, en concertation avec les personnels intéressés, de décentraliser près de douze mille emplois.

Cette action va se poursuivre au cours des prochaines années, où un nombre important d'emplois devraient être, soit transférés en province, soit redéployés dans la région d'Ile-de-France.

2) Les services des postes et télécommunications jouent également un rôle majeur dans l'animation des régions françaises. En assurant une desserte de qualité sur l'ensemble du territoire, la poste contribue efficacement au développement de l'économie et de la vie sociale de notre pays.

C'est la raison pour laquelle son réseau de bureaux dans les zones rurales est d'ores et déjà utilisé pour relayer certaines administrations et établissements publics dans l'exécution d'opérations simples, relatives aux cartes d'identité, aux passeports, aux cartes grises, aux fiches d'état civil, aux prêts de livres, aux offres d'emplois et au transport de médicaments. Actuellement, ces opérations de « polyvalence administrative » peuvent être effectuées dans la quasi-totalité des départements. Répondant à un réel besoin des habitants des secteurs ruraux, ces actions vont être élargies ;

3) En même temps, les nouveaux services des télécommunications appelés par le développement de la télématique pourront apporter une contribution importante au développement de l'ensemble du territoire.

C'est dans cette perspective que le conseil des ministres a décidé :

1) la poursuite de l'effort d'équipement du réseau téléphonique et de l'amélioration de la qualité des services rendus, afin de doter chaque région des équipements adaptés à son activité économique ; il y avait en France six millions d'abonnés en 1974 ; il y en aura seize millions en 1981 et trente millions en 1990 ;

2) l'accroissement du nombre des liaisons spécialisées de débit important offrant la possibilité de mieux répartir les emplois sur l'ensemble du territoire, en contribuant au désengorgement des villes et en permettant en même temps la décentralisation des grands services centraux ;

3) la promotion de nouveaux services sur l'ensemble du territoire, comme les « téléréunions » et « téléconférences » ;

4) le développement des réseaux de télématique, qui doit faciliter une localisation plus souple des emplacements de travail, de sorte que les organismes publics ou privés soient moins dépendants des sources d'approvisionnement ou des moyens de transport.

(Lire page 27.)

● LES ENTREPRISES PUBLIQUES

Le ministre de l'économie a présenté une communication sur la situation financière des entreprises publiques, qui tient compte des résultats de l'année 1980. Le ministre a d'abord rappelé l'importance de l'effort accompli par ces entreprises pour développer leurs investissements, en progression de 15,5 % par rapport à 1979. Il a ensuite souligné que cet effort a fortement contribué, comme c'est le cas depuis plusieurs années, au soutien de l'activité économique.

Les entreprises publiques ont pu mener à bien cet important programme d'investissements dans des conditions de financement saines qui ont permis à la fois d'améliorer leur situation financière et de stabiliser depuis quatre ans leurs appels aux concours budgétaires.

Ces résultats ont été obtenus grâce à : — une amélioration générale et régulière de la productivité et de la gestion de ces entreprises qui s'est traduite notamment par une modération sensible de l'évolution des rémunérations ;

— une politique de vérité des tarifs menée au cours des dernières années, qui a permis d'améliorer l'autofinancement des entreprises ;

— l'excellente tenue du marché financier en 1980, qui a facilité le financement de leurs investissements, grâce aux emprunts.

● LE TOURISME

Le ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs a présenté une communication sur le développement du tourisme. Le tourisme est devenu une activité économique majeure, nécessaire à l'équilibre des échanges extérieurs comme au développement des régions. En 1980, plus de trente millions de touristes étrangers ont visité la France ; nos échanges touristiques se sont soldés par un excédent de 10 milliards de francs.

Activité économique de premier plan, le tourisme a aussi une signification sociale : en 1974, moins de 50 % des Français prenaient des vacances ; en 1980, plus de 56 %. En sept ans, le nombre des séjours d'hiver à la montagne s'est accru de 70 %.

Le gouvernement a approuvé un programme en faveur du tourisme comprenant six actions prioritaires :

1) Pour mieux connaître et mesurer l'économie du tourisme, un compte de la comptabilité nationale sera élaboré et un programme de recherche mis en œuvre ;

2) Les efforts de promotion du tourisme, en France comme à l'étranger, seront accrus grâce à une meilleure coordination de l'action de l'Etat, des collectivités locales et des partenaires privés. Les interventions du groupement d'intérêt économique Bienvenue France et de l'association France Information loisirs seront encouragées. Des actions particulières seront conduites en faveur du thermalisme et de l'organisation de congrès. L'exercice de la profession d'agents de voyages sera facilité par l'accès de ceux-ci au marché à terme des devises ;

3) Pour développer les investissements, le régime de la prime spéciale d'équipement hôtelier sera modifié. Elle pourra dorénavant être attribuée, ainsi que la prime de modernisation de l'hôtellerie, sur l'ensemble des communes rurales, des communes thermales et des communes touristiques. Les prêts du Fonds de développement économique et social seront réservés par priorité à l'hôtellerie saisonnière et à l'hôtellerie thermale. De même, ils faciliteront l'installation de jeunes professionnels. Par ailleurs, la prime spéciale d'équipement des terrains de camping et de caravaning permettra le développement de l'hôtellerie de plein air ;

4) Afin de doter les communes touristiques d'un statut, un groupe de travail interministériel formulera des propositions, notamment sur le régime du classement et sur l'adaptation de la fiscalité ;

5) Des actions particulières de développement régional seront conduites dans le Grand Sud-Ouest, la Bretagne, la Corse, les régions de montagne et les départements et territoires d'outre-mer ;

6) Enfin, la gestion des entreprises sera modernisée. La libération des prix, notamment dans l'hôtellerie, est en voie d'achèvement. Le plan de cinq ans pour la formation des jeunes s'appliquera aux métiers de l'hôtellerie et de la restauration. L'Etat contribuera à assurer une meilleure formation des chefs d'entreprise et participera au développement de l'informatique.

Cette action d'ensemble fondée sur la coordination de plusieurs services publics et sur la concertation avec la profession va permettre l'élaboration d'une « charte du tourisme ».

● LES DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des départements et territoires d'outre-mer a présenté une communication sur le développement économique des départements d'outre-mer.

Le développement économique des départements d'outre-mer est fondé, depuis 1974 sur la création de conditions destinées à les rapprocher progressivement de celui de la métropole ; leur appartenance à la Communauté économique européenne est l'une des données de ce rapprochement, qui constitue la « départementalisation économique ». Le développement économique des départements d'outre-mer repose aussi sur un effort d'équipement considérable.

L'action qui y a été entreprise a permis le triplement, en huit ans, du produit intérieur brut des départements d'outre-mer par habitant et s'est accompagnée d'une très forte élévation du niveau de vie.

Ce développement économique est fondé sur la consolidation et la diversification de puissantes activités agricoles, ainsi que sur les efforts récemment consentis en faveur de la petite industrie et de l'artisanat. Il sera également favorisé par une meilleure mobilisation de l'épargne locale.

Des perspectives nouvelles de développement existent dans plusieurs secteurs : cultures fruitières et maraîchères, élevage, forêt, aquaculture, possibilités de nouvelles productions d'énergie avec l'utilisation du résidu de la canne à sucre (« bagasse »), les essais de géothermie, les études sur l'alcool de canne.

Ces efforts entrepris devront être poursuivis, en particulier afin que les départements d'outre-mer soient plus ouverts aux régions qui les entourent. Le secrétaire d'Etat a enfin insisté sur la nécessité d'assurer la sécurité, qui est l'un des objectifs prioritaires du gouvernement. La satisfaction de ce besoin doit contribuer à assurer la confiance des populations de ces départements dans leur avenir.

● LES SIMPLIFICATIONS ADMINISTRATIVES

Le conseil des ministres a adopté, sur proposition du ministre délégué auprès du premier ministre chargé des réformes administratives, cent quarante mesures nouvelles de simplification administrative, qui viennent s'ajouter aux deux cent cinquante-six mesures précédemment approuvées par le gouvernement depuis 1977.

Ces cent quarante mesures ont été décidées après un examen des propositions de chaque ministère et des très nombreuses suggestions faites par les préfets. Celles-ci ont permis de mieux comprendre les préoccupations des usagers et les difficultés qu'ils rencontrent dans leurs contacts courants avec les administrations.

Ce nouveau programme de simplification administrative vise, d'une part, à alléger en priorité les formalités qui pèsent sur ceux de nos compatriotes que leur situation personnelle ou professionnelle rend particulièrement sensibles aux contraintes des procédures et, d'autre part, en limitant au strict nécessaire les démarches et formalités, à faciliter la vie quotidienne du plus grand nombre de personnes.

C'est pourquoi les simplifications adoptées intéressent aussi bien les agriculteurs que les candidats à la construction, les chefs d'entreprise, les personnes âgées, les familles, les administrateurs des collectivités locales. Il s'agira, d'une manière générale, de supprimer les démarches inutiles, de simplifier une réglementation trop souvent complexe, d'alléger les contrôles, et en particulier ceux qui sont exercés sur certains actes de gestion des collectivités locales.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS MILITAIRES

Sur la proposition de M. Robert Galley, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 18 février a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● Le général Archambeaud, inspecteur général de l'armée de l'air.

● AIR. — *Est élevé* au rang et à l'appellation de général d'armée aérienne le général de corps aérien Philippe Archambeaud, nommé inspecteur général de l'armée de l'air.

[Né le 3 octobre 1926 à Angers (Maine-et-Loire), ancien élève de l'Ecole de l'air de Salon-de-Provence et pilote de chasse, Philippe Archambeaud est, en juin 1958, aide de camp du général de Gaulle, alors président du conseil, et il suit à l'état-major particulier de la présidence de la République lors de l'entrée de l'ancien chef de la France libre à l'Elysée en 1959.

Après plusieurs postes opérationnels, dont celui de commandant la base aérienne de Dijon en 1969, Philippe Archambeaud commandera, en 1973, l'Ecole de l'air de Salon-de-Provence et il sera, en 1976, sous-chef d'état-major « opérations » de l'armée de l'air. Commandant les forces aériennes stratégiques en 1977, il est élevé, en 1978, au rang et à l'appellation de général de corps aérien et il prend, en mai 1979, le commandement de la défense aérienne.]

Sont nommés : commandant la défense aérienne et commandant air des forces de défense aérienne, le général de division aérienne Bernard Capillon ; directeur du personnel militaire de l'armée de l'air, le général de division aérienne Paul Rieuneau ; conseiller du gouvernement pour la défense, le général de corps aérien Paul Vaujour.

Sont promus : général de division aérienne, les généraux de brigade aérienne Jean-Paul Falini, Edgar Pintor et Bernard Cornavin ; général de brigade aérienne, les colonels Michel Ladouce (nommé chef de la mission militaire française auprès des forces aériennes alliées Centre-Europe), Jean Joube, Gérard Hure (nommé commandant le centre des opérations des forces aériennes stratégiques), Xavier Defline et Jacques Guin (nommé adjoint opérationnel au commandant la IVe région aérienne à Aix-en-Provence).

Sont nommés : commandant les écoles de l'armée de l'air, le général de division aérienne Michel Maerten ; commandant en second la force aérienne tactique de la 1re région aérienne (Metz), le général de division aérienne Théodore Malhberg ; adjoint au général commandant la défense aérienne, le général de brigade aérienne Nicolas Fevre ; directeur adjoint du personnel militaire de l'armée de l'air, le général de brigade aérienne Claude Carreau ; sous-chef d'état-major de l'armée de l'air, le général de brigade aérienne Roger Pessidous ; adjoint militaire air auprès du directeur technique des constructions aéronautiques, le général de brigade aérienne Pierre Foulon.

● Le général Perier, commandant la 1re région militaire à Paris.

● TERRE. — *Sont nommés :* commandant la 1re région militaire et le IIIe corps d'armée, gouverneur militaire de Paris, le général de corps d'armée Roger Perier ; commandant la IIIe région militaire (Rennes), le général de corps d'armée Alfred Maitre.

[Né le 5 octobre 1924, à Uzès (Gard) et ancien saint-cyrien sorti dans les troupes de marine, Roger Perier a longtemps servi en Extrême-Orient en Algérie, en Afrique et à Madagascar avant de commander, en 1974, la 13e brigade à Offenbourg. En 1976, il commande les forces françaises de Djibouti et, en 1978, la 9e division d'infanterie de marine à Saint-Malo. Avec le rang et à l'appellation de général de corps d'armée, il commandait, depuis septembre 1980, la IIIe région militaire à Rennes.]

Sont promus : général de division, les généraux de brigade Pierre Nicolas Vuillierme, Antonio Bonmati, Gilbert Fievet, Michel Deroussen, Charles Fevrier et Jean Brem ; général de brigade, les colonels Alain Bru (nommé adjoint au général directeur de la section technique de l'armée de terre), Armand Cottreau, Henri Rodallec (nommé adjoint territorial au général commandant la 6e division blindée et la 62e division militaire territoriale à Strasbourg), Pierre Quentin (nommé conseiller armement-informatique auprès du chef d'état-major de l'armée de terre), Paul Renaud, Jacques Varci et Jules Talthe.

Sont nommés : inspecteur des réserves et de la mobilisation, le général de division Guy Duhesme ; major régional de la VIe région militaire (Lyon), le général de division Pierre Multon ; commandant la 4e division blindée, la 61e division militaire territoriale et gouverneur militaire de Nancy, le général de brigade Guy de la Rochette de Rochegonde ; commandant l'école d'application de l'artillerie, le général de brigade Daniel Billot.

Est promu ingénieur général de deuxième classe, l'ingénieur en chef Robert Fleiche.

● MARINE. — *Est nommé* chargé de mission auprès du chef d'état-major de la marine nationale, le vice-amiral Emile Chaline.

● ARMEMENT. — *Sont promus :* ingénieur général de première classe, les ingénieurs généraux de deuxième classe Jean Bourgoin, Guy Villien de Gabiole et Aimé Sestier ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef Marc Menez, Pierre Tamagnini et André Pommier.

Est nommé directeur de l'atelier de construction de Tarbes, l'ingénieur général de deuxième classe Pierre Capion.

● JUSTICE MILITAIRE. — *Est promu* magistrat général, le magistrat militaire de première classe Robert Ycart.

MESURES INDIVIDUELLES

— Le conseil des ministres a adopté mercredi 18 février les nominations suivantes :

M. François Hollande auditeur à la Cour des comptes, a été nommé membre du conseil d'administration de l'Ecole nationale d'administration.

M. René Vacquier, conseiller maître à la Cour des comptes, a été nommé membre de la Cour de discipline budgétaire et financière.

M. Pierre Dumas a été nommé président du conseil d'administration de l'Office national des forêts.

Le général d'armée Alain de Boissieu a été reconduit comme grand chancelier de la Légion d'honneur.

Les mesures de simplification administrative

M. Jean-François Deniau : il faut faire davantage confiance aux citoyens

Présentant à la presse, mercredi après-midi 18 février, le nouveau programme de simplification administrative, arrêté le matin même par le conseil des ministres, M. Jean-François Deniau, ministre délégué auprès du premier ministre, a notamment déclaré : « *Il faut faire davantage confiance aux citoyens et ne plus les considérer systématiquement comme des fraudeurs ou des coupables.* »

Ce nouveau programme — le cinquième du genre depuis 1977 — ne comporte pas moins de cent quarante mesures qui procèdent essentiellement d'un double souci : lutter contre la paperasserie et simplifier les formalités et les démarches des citoyens auprès de l'administration. Ainsi, par exemple, les usagers pourront-ils désormais fournir aux services administratifs, sauf si la loi en dispose autrement, de simples photocopies des documents justificatifs généralement exigés. L'administration ne pourra plus réclamer les originaux qu'en cas de doute ou contestation. Cette disposition s'appliquera notamment en ce qui concerne les ordonnances médicales adressées aux caisses de sécurité sociale et des pièces nécessaires pour la constitution des dossiers d'inscription aux concours d'Etat.

De même a-t-il été décidé de développer, dans les caisses d'allocations familiales, la personnalisation des rapports entre les agents administratifs et le public. Chaque agent sera désormais personnellement chargé des dossiers d'un certain nombre de familles, dont il sera connu nommément.

D'autre part, toute administration qui aura été saisie à tort par un particulier devra dorénavant transmettre directement le dossier de celui-ci au service compétent au lieu de le retourner à l'expéditeur. « *Cette mesure va faire trembler les murs* », estime M. Deniau.

Au nombre des simplifications annoncées figureront aussi la suppression de la mention de la profession sur les passeports, l'allongement à deux ans de la durée de la validité du permis de construire, l'autorisation donnée aux chefs de corps d'effectuer pour le compte des appelés sous les drapeaux, après dix mois de service militaire, la conversion du permis de conduire militaire en permis civil, etc.

M. CHARZAT (P.S.) : de la poudre aux yeux.

Jugeant « tapageuse » la présentation faite de ces mesures par le ministre délégué auprès du premier ministre, M. Michel Charzat, membre du secrétariat national du P.S., a déclaré, jeudi 19 février : « *Le pouvoir giscardien tente, en catastrophe, de jeter de la poudre aux yeux. M. Deniau, préposé au ravalement en tout genre, cherche à corriger l'image détestable d'un septennat marqué par la montée de la technocratie et du libéral-dirigisme.*

» *Les citoyens, qui aspirent, à juste titre, à un meilleur fonctionnement des services publics et à une décentralisation effective de l'appareil administratif, ne peuvent se laisser prendre par cette inflation de gadgets et de propositions insignifiants.* »

« Combat pour la Diaspora » : une histoire du BUND

La revue trimestrielle Combat pour la Diaspora (1) lancée il y a plus d'un an par une livraison consacrée aux « Juifs dans la société française » a publié dans son dernier numéro (n° 4) une série d'études et de témoignages sur le BUND, ce mouvement ouvrier juif né à la fin du siècle dernier dans les territoires polonais de l'empire tsariste et qui joua un grand rôle dans la formation du parti social-démocrate russe et dans l'histoire de la judéité d'Europe centrale.

L'histoire du BUND, trop méconnue en France, où la chronique a surtout retenu les anathèmes lancés par Lénine contre ses premiers militants, notamment dans *la Question nationale*, méritait cette reconnaissance d'une revue juive et française.

Le BUND en effet (Union générale des travailleurs juifs de l'empire russe) a été à l'avant-garde de la résistance juive polonaise et française contre les nazis. Après une brève réapparition en 1945, le BUND est liquidé par la terreur stalinienne des années 47-48. Mais son influence culturelle demeure et trouve même un regain dans notre pays avec l'actuelle renaissance du yiddish.

Un chapitre de la revue est consacré à l'histoire du BUND à Paris, une histoire vécue par un jeune couple émigré dont le fils allait devenir, en 1981, le premier archevêque juif de la capitale (2).

« *Socialiste et démocrate*, note l'auteur de ce chapitre, *le bundiste est un juif fidèle à son peuple et qui a l'obligation morale de participer au mouvement socialiste de son pays de choix sans renier la nationalité juive.* » — A. G.

(1) 9, rue Borromée, 75015 Paris (C.C.P. 19 706 28 Paris). Directeur : Francine Chaouat.

(2) Mgr Lustiger déclarait le 4 février (*le Monde* du 5) : « *Mes parents venus de Pologne faisaient partie de la génération du BUND (...) Je suis né Juif et le resterai, même si cela est inacceptable pour beaucoup.* »

Les fraudes électorales à la Réunion

M. LOUIS VIRAPOULLÉ (U.D.F. - C.D.S.) BÉNÉFICIE D'UN NON-LIEU

(De notre correspondant.)

Saint-Denis-de-la-Réunion. — Après quatre ans et cinq mois de procédure, dont une procédure de « prise à partie » engagée contre le procureur de la République de la juridiction de Saint-Pierre (*le Monde* du 13 mars 1980), une ordonnance de non-lieu a été rendue, le 13 février, par le tribunal de grande instance de Saint-Pierre, en faveur de MM. Louis Virapoullé (U.D.F.-C.D.S.), avocat, vice-président de la commission des lois du Sénat, et Robert Lamy, ancien préfet de la Réunion, contre lesquels M. Paul Vergès, secrétaire général du parti communiste réunionnais, avait porté plainte après les élections cantonales de mars 1976 dans le premier canton de Saint-Pierre (1).

Le texte de l'ordonnance indique, toutefois, que l'instruction judiciaire a confirmé la véracité de la plupart des faits dénoncés par M. Vergès et sanctionnés par le Conseil d'Etat, qui avait annulé, en décembre 1978, les résultats de cette élection contestée au motif que les partisans de M. Louis Virapoullé avaient procédé à des « *dons en argent assortis de la consigne d'avoir à voter pour ce candidat* » : intervention du sénateur auprès du préfet afin d'obtenir l'attribution de secours d'urgence pour certains électeurs du canton, octroi des aides par le chef de l'administration départementale jusqu'à la veille du scrutin, promesses d'intervention en vue d'obtenir des emplois, un habitat décent, la pose de canalisations d'eau, etc.

L'instruction avait d'ailleurs abouti, le 25 juin dernier, à l'inculpation, pour fraude électorale, de M. Jean-Paul Virapoullé, maire U.D.F. de Saint-André, frère du sénateur. Mais, depuis lors, de nombreux témoins se sont rétractés...

Le procureur général de Saint-Denis, qui a rendu publique l'ordonnance de non-lieu, a ainsi affirmé que « *la religion du Conseil d'Etat a été surprise par des documents dont l'instruction judiciaire a établi la vanité en même temps que les conditions contestables dans lesquelles ils avaient été obtenus* ».

M. Vergès a fait appel.

H. B.

(1) Au premier tour de scrutin, sur 5 276 suffrages exprimés, M. Vergès, conseiller sortant, avait obtenu 2 536 voix et M. Virapoullé 2 417 ; au second tour, sur 5 687 suffrages exprimés, M. Virapoullé avait obtenu 2 821 voix et M. Vergès 2 747.

En mars 1979, M. Virapoullé a été élu conseiller général du premier canton de Saint-André ; M. Vergès, candidat dans le premier canton de Saint-Pierre, a été battu au deuxième tour par M. Cadet (mod. maj.).

● *Les révisions des listes électorales.* — Le tribunal administratif de Nantes a rejeté, mardi 17 février, une requête du préfet de la Sarthe qui demandait l'annulation des opérations de révision de la liste électorale de la commune d'Allonnes, dont le maire est communiste. Le préfet estimait que celles-ci avaient donné lieu à un démarchage illégal. Le tribunal administratif a jugé que rien dans le dossier « *ne permet d'attribuer une influence significative* » aux démarches faites auprès des électeurs. — *(A.F.P.)*

LA PRÉPARATION DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Les sept priorités du parti radical « pour un septennat différent »

Le comité exécutif du parti radical a adopté, mercredi 18 février, à l'unanimité moins une voix (celle de Mme Brigitte Gros, sénateur, sœur de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber), « les sept priorités pour un septennat différent » dont il avait fixé le principe lors de son congrès d'Aix-en-Provence, les 11 et 12 octobre 1980. « Il ne s'agit, déclare M. Didier Bariani, président du parti, ni de propositions ni de conditions, mais de priorités dont nous avons la conviction qu'elles doivent inspirer l'action des pouvoirs publics dans les mois à venir, quel que soit le président de la République élu (...). Mais nous avons affirmé, lors de notre dernier congrès, que M. Giscard d'Estaing est, à nos yeux, le plus apte à les faire prévaloir. »

Les « *sept priorités pour un septennat différent* » adoptées mercredi 18 février par le comité directeur du parti radical sont les suivantes :

● *Emploi et solidarité.* — Faire du plan un outil efficace de transformation de l'appareil de production ; développer la formation professionnelle au sein de l'entreprise et à l'extérieur ; élaborer une loi cadre sur l'aménagement du temps de travail ; favoriser le premier emploi « *vocationnel* » par l'intermédiaire des établissements publics régionaux; faciliter le réemploi des chômeurs par une indemnité différentielle compensant la baisse éventuelle de revenu entre l'indemnité initiale et le salaire du nouvel emploi, établir une compensation des charges sociales des chômeurs nouvellement embauchés ou pour des travailleurs menacés de licenciement.

● *Le citoyen et le pouvoir.* — Donner au contrôle parlementaire une réelle efficacité, aux régions les pouvoirs nécessaires pour assumer leurs compétences, élargir le rôle et les pouvoirs des commissions d'enquête et de contrôle ; réviser les articles 34 et 37 de la Constitution sur les compétences respectives des législatives et du réglementaire ; réduire la durée du mandat présidentiel à six ans renouvelable une seule fois ; élargir les pouvoirs du médiateur.

● *Education.* — Priorité des priorités: des moyens matériels pour l'école, mettre l'école à l'heure de l'éducation permanente, rendre sa primordialité à l'écrit ; placer l'enseignement technique au même niveau que celui des lettres et des sciences ; inclure un C.A.P. dans le baccalauréat d'enseignement secondaire.

● *Allégement des charges sociales.* — Amorcer la modification du financement des charges sociales en assurant dans un délai minimum de dix ans une diminution de moitié du montant actuel des contributions de base. Le financement correspondant serait assuré par une contribution du budget général.

● *Fiscalité.* — Libérer « *l'immense majorité de la population de tout impôt sur les successions* », la transmission des grandes fortunes et des moyens de production étant limitée par l'application normale de l'impôt progressif. Institution d'une taxe annuelle déclarative.

● *Réorganisation de l'économie.* — Garantir la place de la ruralité et de la protection de la nature ; réduire la dépendance énergétique : en diversifiant les sources d'approvisionnement, en développant les énergies nationales (poursuites du programme électronucléaire, y compris la construction des surrégénérateurs promotion des économies d'énergie, exploitation du charbon). Réorganiser l'industrie ; proroger la loi Monory ; favoriser la création de sociétés à capital-risque privées ; détaxation totale des carburants de synthèse produits à partir des cultures énergétiques et du charbon.

● *Politique extérieure.* — Contribuer au progrès de la démocratie et au respect des droits de l'homme ; accélérer la construction européenne et renforcer la solidarité à l'égard du monde libre ; assurer la sécurité et l'indépendance de la France dans la fidélité de ses alliances (« *concertation permanente entre les ministres de la défense des pays de la communauté* », « *constitution d'une force européenne d'intervention sous commandement unifié* ») ; renforcer la coopération comme l'aide à l'égard des pays en voie de développement.

Mme Garaud : « Nous avons abandonné vingt ans de politique étrangère »

Mme Marie-France Garaud estime que les candidats à l'élection présidentielle qui axent leur campagne sur les problèmes économiques intérieurs « *se trompent de guerre* ». « *Il est intéressant de discuter de l'impôt sur le revenu ou de la taxe professionnelle* », a-t-elle déclaré, mercredi 18 février, devant l'association de la presse diplomatique, mais il lui paraît plus important de se préoccuper de la situation internationale et du rôle que peut jouer la France dans le monde. Il est nécessaire, à son avis, de « *redéfinir les termes et les perspectives* » de l'alliance atlantique « *entre les Etats-Unis et l'Europe, c'est-à-dire entre les Etats-Unis et la France d'abord* ».

Mme Garaud estime que lors de son intervention télévisée du 27 janvier, M. Giscard d'Estaing a « *admis à la fois l'existence du bloc soviétique et* (à propos de la Pologne) *la thèse de la souveraineté limitée* » des pays qui le composent. « *D'un seul coup,* en conclut-elle, *nous avons abandonné tranquillement vingt ans de politique étrangère.* »

L'ancienne conseillère de M. Chirac considère que le souhait d'une « *stabilisation* » des relations entre l'Est et l'Ouest, exprimé par le chef de l'Etat n'est guère éloigné du constat dressé par M. Georges Marchais sur l'« *irréversibilité* » d'un rapport de forces favorable à l'Est.

« *M. Giscard d'Estaing pense, je crois, que l'empire soviétique est rongé de l'intérieur, atteint mortellement* », a ajouté Mme Garaud, ce qui expliquerait la politique « *de relations permanentes et d'attentisme* » qu'il conduit à l'égard de Moscou.

A Brive

M. Chirac réclame une « politique de véritable régionalisation »

De notre envoyé spécial

Brive. — En entreprenant dès le lendemain de l'émission télévisée « Le grand débat » son premier voyage en province, M. Chirac a voulu roder auprès d'un public physiquement présent ses thèmes de campagne. Il n'a pas choisi la difficulté en se rendant tout d'abord dans le Limousin, bastion de l'opposition contre lequel Georges Pompidou avait lancé, *il y a quatorze ans,* ses « jeunes loups » qui étaient parvenus à y ouvrir quelques brèches. Ainsi, M. Chirac avait-il enlevé aux socialistes, en 1967, la troisième circonscription de la Corrèze, où il fut réélu en 1968, en 1973 et en 1978.

A Brive, dont le maire, M. Jean Charbonnel, ancien député, vient *de rallier M. Debré, après avoir* rompu une première fois avec M. Chirac en 1975 et s'être réconcilié avec lui en 1980, le candidat du R.P.R. a reçu un accueil enthousiaste des quelque quatre mille personnes réunies à la patinoire. Ayant à ses côtés trois adjoints au maire de Brive, dont le premier, M. Charles Ceyrac, ancien député suppléant de M. Charbonnel et frère du président du C.N.P.F., il a repris dans un long discours tous les thèmes qu'il avait développés lors de sa conférence de presse du 10 février et de l'émission télévisée du 17.

Si M. Chirac a insisté sur la « nouvelle voie » qu'il propose, il n'a pas évoqué une éventuelle association des socialistes à l'œuvre de redressement national qu'il conduirait s'il était élu. En revanche ses auditeurs ont applaudi à plusieurs reprises sa condamnation du bilan de M. Giscard d'Estaing, notamment en matière de politique étrangère. « *Fallait-il aller à Varsovie,* a demandé l'orateur, *en rompant la solidarité occidentale et en donnant notre caution à l'homme qui avait commis cet acte inacceptable d'envahir l'Afghanistan ? Quel crédit pouvons-nous avoir aujourd'hui dans le monde ?* » De même, de forts applaudissements l'ont approuvé lorsqu'il a affirmé : « *Il vaut toujours mieux payer les gens à travailler qu'à ne rien faire.* » Ou lorsqu'il a prôné la participation, « *c'est-à-dire la répartition des bénéfices et l'association à l'élaboration des décisions* », ajoutant toutefois : « *Certes, un seul doit pouvoir trancher, mais il faut qu'auparavant chacun ait été consulté.* »

Approbation aussi lorsqu'il a lancé : « *Il faut aujourd'hui retrouver le sursaut de 1958, où la volonté de de Gaulle a transformé la situation du pays en quelques mois.* » Dans une formulation parfois légèrement différente, mais sans altérer le fond de sa pensée, M. Chirac a apporté quelques petites touches supplémentaires à la définition de son programme. Sans préciser davantage sa conception — mais il le fera prochainement, — il a lancé une nouvelle idée en disant : « *C'est le moment d'engager une politique résolument décentralisatrice. Le moment est venu de faire une politique de véritable régionalisation dans notre pays.* »

A Tulle devant les élus locaux et les représentants socioprofessionnels, M. Chirac a traité des problèmes de façon plus catégorielle, entrant souvent dans le détail de mesures techniques intéressant particulièrement les P.M.E. Adaptant son vocabulaire à ses interlocuteurs, il a, par exemple, conclu son procès de la fiscalité actuelle en disant : « *Le poids de la fiscalité directe ou indirecte se traduit au mieux par la paralysie de l'économie, au pire par l'évasion fiscale, c'est-à-dire, dans les deux cas, par une situation malsaine pour la nation. Il faut revenir sur ces errements.* »

ANDRÉ PASSERON.

UN SONDAGE IFOP - « LES NOUVELLES LITTÉRAIRES »

Les « affaires » n'auraient pas d'influence sur les votes

L'hebdomadaire *les Nouvelles littéraires* publie, dans son numéro daté du 19 au 26 février, un sondage réalisé par l'IFOP entre le 26 et le 31 janvier auprès d'un échantillon de mille six cent trois personnes âgées de dix-huit ans et plus. Cette enquête porte essentiellement sur l'image du président de la République. Quatre pour cent des personnes interrogées considèrent, au terme du septennat, que M. Giscard d'Estaing a été un « *grand président* », 36 % qu'il a été un « *assez bon président* », 36 % un « *président plutôt moyen* », 19 % un « *président médiocre* », 5 % ne se prononcent pas. Cinquante-huit pour cent le jugent « *plutôt libéral* » et 24 % « *plutôt autoritaire* ».

Une question de l'enquête porte sur « *les affaires dans lesquelles ont été impliqués des hommes politiques* ». Trente-sept pour cent des personnes interrogées estiment qu'elles ont été « *plus graves* » au cours de ce septennat que celles qui se sont produites sous Georges Pompidou (29 % les jugent « *aussi graves* », 5 % « *moins graves* », 29 % ne se prononcent pas). Trente-deux pour cent les jugent « *plus graves* » que les affaires qui se sont produites sous Charles de Gaulle (22 % pensent qu'elles sont « *aussi graves* », 10 % qu'elles sont « *moins graves* » et 36 % ne se prononcent pas).

Il apparaît, dans les réponses à une troisième question, que « *les accusations portées à l'égard de Valéry Giscard d'Estaing dans l'affaire dite des diamants* » n'auraient pas d'influence sur le vote des personnes interrogées : 2 %, qui avaient l'intention de voter pour M. Giscard d'Estaing, annoncent leur intention de voter « *pour un autre candidat* » ; 2 %, qui n'avaient pas l'intention de voter pour lui, disent qu'ils voteront désormais pour le chef de l'Etat en exercice.

A L'ÉMISSION « LE DUEL » DE FRANCE-INTER

● M. D'ORNANO : l'élection de M. Mitterrand conduirait au « désordre ».

● M. MAUROY : les conséquences de la réélection de M. Giscard d'Estaing seraient « irréparables ».

MM. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement, et Pierre Mauroy, porte-parole du candidat socialiste, se sont affrontés, mercredi 18 février, au micro de France-Inter, au cours de l'émission « Le duel », le premier affirmant que l'élection de M. Mitterrand conduirait « *au désordre économique et politique* », le second estimant que la réélection de M. Giscard d'Estaing déboucherait sur une situation « *irréparable* ».

M. d'Ornano a également reproché à M. Mitterrand de ne pas dire « *avec qui il gouvernera* ».

Le ministre de l'environnement a ensuite jugé que le gouvernement a « *fait plutôt mieux que tous les autres pays* » face à la crise. Puis il a affirmé que, si M. Giscard d'Estaing est réélu, « *il y aura des ministres gaullistes* ». Evoquant la candidature de M. Jacques Chirac, M. d'Ornano a notamment indiqué : « *Il a le droit de se présenter. J'ai observé qu'effectivement il y a des différences* [avec nous], *mais ce sont des différences de degrés.* [...] *Naturellement, le programme* [de M. Chirac] *est beaucoup plus à droite que celui que le gouvernement a mis en œuvre.*

De son côté, M. Pierre Mauroy a accusé le gouvernement d' « *escamoter le bilan du septennat* », qui est « *négatif dans tous les domaines* ».

Le porte-parole du candidat socialiste a expliqué : « *Je vois bien l'opération d'escamotage. Premier temps : M. Barre a disparu ; on n'en parle plus ; cote d'impopularité record ; il parlait tous les jours ; on l'entendait à la radio ; il était content de lui ; on ne le voit plus. Deuxième temps : un nouvel intendant du château se présente, Jean-François Deniau. Il est chargé d'effacer les comptes. Très bien, il a beaucoup d'élégance ; il efface les comptes. Troisième temps : le bilan. Il n'y en a pas. Les huit pages qui ont été publiées par l'U.D.F.* (1) *servent à transformer toutes les citrouilles du septennat en un carrosse de Cendrillon. Le quatrième temps, ce sera l'arrivée du président de la République lui-même.* [...] *La société socialiste, elle, est à venir. En ce qui me concerne, j'ai des projets à vous proposer, mais la société libérale, nous la connaissons ; c'est la faillite, c'est l'échec et de cela il faut répondre devant les Français.* »

(1) L'U.D.F. a rendu public un document de huit pages intitulé « *Une France plus solidaire et plus juste* » qui présente les aspects positifs du septennat de M. Giscard d'Estaing (*le Monde* du 11 février).

Le Monde

société

LA POLÉMIQUE SUR LES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS

L'opinion algérienne condamne les procédés expéditifs des communistes français

Alger. — « Etranger au débat » : sous ce titre, le quotidien algérois *El Moudjahid* a consacré, le lundi 16 février, un long éditorial aux polémiques entraînées en France par les récentes initiatives du parti communiste concernant les travailleurs immigrés. Le journal constate d'abord, pour le regretter, que « *cette force de travail déjà exploitée dans plusieurs domaines* [l'est] *désormais à des fins purement électorales (...). La décence, le respect d'une morale politique auraient voulu que le thème, tel qu'il est débattu, restât étranger à la campagne en cours* ».

L'éditorialiste souligne que l'émigration algérienne « *ne relève pas d'un accord avec un parti politique, mais est régie par des conventions passées avec le gouvernement français* », qui peut être « *seul tenu pour responsable en ce qui concerne aussi bien les actes racistes que la situation d'ensemble endurée par l'émigration* ». Le P.C.F. n'est à aucun moment cité, mais le journal entretient une certaine équivoque lorsqu'il écrit : « *Qu'a-t-on fourni aux émigrés ? Une loi Stoléru ou le refoulement de certaines communes...* », sans préciser de quelles communes

De notre correspondant

il est question. Il semble cependant acquitter les communistes au bénéfice du doute, en concluant : « *Ne pouvant faire fi de l'attitude observée dans le passé par chacun des partis à l'égard de notre émigration, l'avenir nous éclairera certainement davantage sur les intentions avouées et inavouées, et sur la volonté politique qui reste encore à manifester en vue d'apporter une solution juste, humaine et efficace à ce que l'on appelle aujourd'hui, en France, le « problème de l'immigration* ».

Ce commentaire a été d'autant plus remarqué qu'*El Moudjahid* consacre, en pages intérieures, une large place aux propositions du parti socialiste contenues dans la récente déclaration du bureau exécutif du P.S. annonçant une série d'initiatives au niveau des collectivités locales et rejetant comme raciste la notion de « *seuil de tolérance* ».

El Moudjahid avait évoqué la veille, pour la première fois mais sans en donner le détail, les actions menées par le P.C.F. dans « *certaines municipalités à forte concentration d'immigrés* » et avait estimé que « *les statistiques plaidaient en faveur des communistes, ceux-ci réfutant énergiquement l'étiquette de racistes que leurs adversaires voulaient leur coller* ».

Le quotidien en arabe *El Chaab* (« le Peuple ») est beaucoup moins compréhensif. Il a rendu compte déjà à plusieurs reprises, en termes parfois vifs, des événements de Vitry et de ceux qui ont suivi. Le journal estime que les travailleurs immigrés n'ont pas choisi de vivre dans les communes gérées par la gauche. Il était inévitable, dit-il, que, en tant qu'ouvriers, ils se retrouvent non pas dans les beaux quartiers, mais dans la « *ceinture rouge* » de Paris, « *forteresse du prolétariat français* ». « *Est-il juste de s'en prendre à eux d'une situation dont ils ne sont pas responsables ?* », demande-t-il.

Un point de vue répandu

Ce quotidien reflète, ce faisant, incontestablement un point de vue largement répandu dans une opinion publique qui s'interroge sur les motivations du P.C.F. et condamne ses procédés expéditifs. La surprise est d'autant plus vive que le F.L.N. entretient avec les communistes français des relations étroites et confiantes. M. Georges Marchais a fait en Algérie des voyages publics et privés nombreux et paraissait être un interlocuteur privilégié du régime. Lors de sa dernière visite officielle, en août 1979, il avait proclamé, dans une conférence de presse, que « *les travailleurs qui avaient contribué au développement de la France au temps de la croissance devaient pouvoir y rester* » et il les avait invités à « *rejoindre les luttes des travailleurs français* ».

La C.G.T., de son côté, a des rapports du même type avec la centrale syndicale U.G.T. M. Georges Séguy vient de faire, à la mi-janvier, un séjour à Alger, au cours duquel il a étudié avec ses interlocuteurs le contenu et la portée des accords passés en septembre entre les gouvernements algérien et français lors de la visite de M. François-Poncet. Les deux organisations sont convenues d'« *approfondir leur concertation et leurs actions communes pour défendre les intérêts matériels, les libertés et la dignité des travailleurs immigrés* ».

Le monopole du P.C.F. battu en brèche

Depuis l'arrivée au pouvoir de M. Chadli Bendjedid, le quasi-monopole dont jouissait le P.C.F. sur le plan des contacts politiques avec le F.L.N. a été battu en brèche par les visites qu'ont effectuées non seulement des responsables socialistes mais également des délégations des formations de la majorité dirigées, l'une par M. Roger Chinaud (U.D.F.), l'autre part M. Jean Charbonnel au titre du R.P.R. Cette « diversification » ne semblait pas cependant avoir affecté les relations avec le P.C.F.

Aujourd'hui encore, si réservés qu'ils puissent être sur les méthodes utilisées par le parti de M. Marchais, les dirigeants algériens ne voudront sans doute pas joindre leurs voix aux clameurs d'indignation d'une droite française plus soucieuse d'anticommunisme que de défense des travailleurs immigrés. Ils s'abstiendront d'autant plus de prendre officiellement position que le pays connaît actuellement un débat sur la place des communistes algériens dans le parti F.L.N. et les organisations de travailleurs, de jeunes et de femmes notamment, qu'ils sont suspectés de vouloir « noyauter ».

Les communistes algériens regroupés au sein du PAGS (Parti de l'avant-garde socialiste), formation clandestine mais tolérée, accordent depuis 1971 un soutien « critique » au régime et appellent à la constitution d'un large front de tous les éléments progressistes afin de consolider les « *acquis de la révolution socialiste* ». Ils s'opposent, ce faisant, à tous les dirigeants soucieux de renforcer la cohésion du F.L.N. pour en faire un parti ayant sa propre idéologie fondée sur la charte nationale et s'inspirant non pas de modèles étrangers, mais des valeurs et traditions arabo-islamiques propres à l'Algérie. — D. J.

LA FEN PRÉCISE SA POSITION SUR LA DROGUE

La Fédération de l'éducation nationale (FEN a présenté, mercredi 18 février, la réédition de sa brochure *la Drogue, une réalité, non une fatalité*, parue en 1977. L'édition mise à jour est enrichie de statistiques et de textes administratifs et législatifs. M. André Henry, secrétaire général de la FEN, a déclaré : « *La drogue n'est pas une fatalité, mais le symptôme d'une société.* »

La F.E.N. suggère la création dans chaque établissement scolaire de « *comités d'accueil et d'information sur les problèmes de la jeunesse* » pour éviter toute médicalisation excessive au problème, car « *la drogue n'est pas avant tout un problème de santé* ». Ces « comités d'accueil » s'ouvriront aux jeunes en difficulté et seront chargés de l'information dans l'établissement. Pour la FEN, qui souhaite « *des communautés éducatives à visage humain* », la première mesure à prendre serait « *de ne plus voir de lycée ou de collège dépassant les six cents ou huit cents élèves* ». La brochure est vendue 10 francs.

● *Pour demander « la libération des Corses emprisonnés »*, deux cents personnes ont manifesté, mercredi 18 février, à Paris à proximité du ministère de la justice. Ce rassemblement, à l'appel du parti socialiste, du P.S.U. et du SGEN, avait été décidé après les condamnations prononcées le 11 février par la Cour de sûreté de l'Etat contre les autonomistes corses impliqués dans l'affaire de Bastelica. Une délégation, dans laquelle figurait l'amiral Antoine Sanguinetti, a été reçue par un collaborateur de M. Alain Peyrefitte.

FAITS DIVERS

UN JEUNE CHOMEUR EST DÉCOUVERT MORT DE FROID

Licencié en juillet 1979 du centre de production des usines Peugeot à Sochaux, un jeune homme de vingt-cinq ans, M. Serge Kos, a été découvert mort de froid et de faim dans un hangar qui lui servait d'abri.

C'est un huissier qui a trouvé son cadavre mercredi 18 février alors qu'il venait notifier au jeune homme une citation à comparaître devant le tribunal de grande instance consécutive à un larcin qu'on lui reprochait. Le décès remontait à trois jours, et le corps ne pesait plus qu'une quarantaine de kilos.

En perdant son emploi M. Kos avait perdu aussi le droit de demeurer dans le logement fourni par son entreprise. Réduit à vivre d'expédients, il semble s'être laissé aller à la mort par désespoir.

La direction de Peugeot-Sochaux, comme pour se disculper, a estimé devoir fournir jeudi 19 février des « précisions » sur les raisons du licenciement de son ancien salarié qui occupait des fonctions de contrôleur à l'atelier d'emboutissage. Elle déclare que ce licenciement avait été motivé par onze absences répétées et non justifiées de M. Kos depuis son embauche en 1977.

L'enquête de police a livré de son côté sa conclusion : « mort naturelle ».

Après les incidents au cours de l'émission sur les jeunes

Tout pour l'accès aux médias

L'accès aux médias est, depuis de longs mois, l'un des objectifs primordiaux de la C.G.T. L'« *affaire du Palace* », en ce sens, a peut-être dépassé ses espérances, car rarement la presse a ouvert aussi largement ses colonnes à une opération « coup de poing » cégétiste.

Autre chose est de savoir si, parmi les jeunes, parmi les jeunes chômeurs, le manquement à la démocratie et le recours aux méthodes de commando impressionnent davantage qu'une explosion de la colère ravalée de tous ceux qui souffrent d'être privés de travail.

Mais la C.G.T. n'entend pas seulement tenir la vedette, se présenter comme le meilleur et l'unique défenseur de la classe ouvrière. Elle veut aussi disqualifier la C.F.D.T.

M. Maire s'est-il laissé « piéger », comme le dit M. Georges Séguy, en acceptant d'être le seul représentant des syndicats « sur l'estrade du plateau du consensus » pour reprendre l'expression employée par M. Krasucki, deux jours plus tard, devant les militants C.G.T. de la région parisienne.

La règle de la C.F.D.T., précise cette dernière, est de participer à un débat sans y mettre pour condition la présence d'autres porte-parole des confédérations. Elle est conforme au pluralisme. De fait, il est exceptionnel que les six centrales soient réunies dans un studio. Au contraire, il est courant que M. Krasucki, M. Bergeron ou M. Bornard s'expriment seuls sur les ondes. Puisqu'il s'agissait des jeunes, la présence de la FEN aurait pu, elle aussi, paraître souhaitable. Mais alors l'émission retombait dans le style institutionnel, déjà assez lourdement accusé par les titres des autres participants.

M. Maire aurait-il dû intervenir, essayer d'exiger que la parole soit donnée, en fin d'émission, à M. Alain Guinot, premier responsable du centre C.G.T. de la jeunesse ? Il semble que, de toute façon, l'intolérance et la confusion étaient telles, entre les murs du temple du disco, que le débat ne puisse reprendre sans tomber dans la cacophonie.

En disant que M. Maire a « *joint sa voix* » à celle des représentants du pouvoir et du C.N.P.F., le secrétaire général de la C.G.T. veut, une nouvelle fois, enfoncer le clou du consensus. C'est la démonstration que veut faire la C.G.T. en repoussant l'unité d'action avec la C.F.D.T., en refusant les contacts — parfois offerts en termes ambigus par la C.F.D.T. à Lyon et à Paris. — en rejetant l'invitation des métallos cédétistes à leur congrès, en recourant même, sur les lieux de travail, à des arguments « musclés », etc.

Ces méthodes s'éteindront-elles passée l'élection présidentielle ? La réponse sera décisive pour l'avenir de la gauche.

JOANINE ROY.

JUSTICE

DEVANT LES ASSISES DU VAL-DE-MARNE

Yves Maupetit et Jeanine Terriel pietres Bonnie and Clyde

Non, Yves Maupetit et Jeanine Terriel, qui comparaissent depuis le mercredi 18 février devant les assises du Val-de-Marne, n'ont rien de Bonnie and Clyde (« le Monde » du 19 février). A les voir, ils apparaissent plutôt comme un couple incongru que leurs crimes ont désuni et que la prison a assagi. Lui, trente et un ans, calme, tranquille, costume trois pièces et souliers vernis, avec cette bouche tombante et ce menton proéminent qui lui donnent un air dédaigneux et détaché. Elle, de dix-huit ans son aînée, visage boursouflé par l'alcool, les cheveux noirs, sales et raides, tirés en arrière, aux allures de paysanne avec sa jupe à carreaux et sa veste en laine verte. Entre eux, pas un regard et deux gendarmes. Leur sanglante équipée les a définitivement brouillés.

Aujourd'hui, ce triste « assemblage » se rejette mutuellement la responsabilité de deux des trois meurtres qu'ils ont commis. Qu'est-ce donc qui a pu les réunir ? Leur liaison allait bien au-delà du profit que retirait Yves Maupetit de la doyenne du bois de Vincennes après vingt-quatre ans de prostitution. Leurs chemins se sont croisés en 1974 et depuis ils ne se sont séparés que lorsque les méfaits de Maupetit l'ont conduit en prison.

C'est un euphémisme de dire que Jeanine Terriel a eu une enfance malheureuse. Cadette d'une famille bretonne de trois enfants, dont les parents étaient alcooliques au dernier degré, elle est confiée à une institution religieuse à l'âge de trois ans lorsque sa mère est morte. De cet apprentissage difficile de la vie, elle garde un souvenir amer. Mais ce n'est qu'un avant-goût. Plus tard, son père la fait dormir dans un clapier lui reproche ce qu'elle mange, la bat, et finalement l'échange contre... une machine à coudre. A dix-huit ans, après avoir « trimé » comme fille de ferme, elle est admise à l'hôpital psychiatrique de Lesvellec, à Vannes (Morbihan), pour « *débilité mentale et dégénérescence* ». Sortie à vingt et un ans, après une tentative de suicide, elle monte à Paris et se prostitue. « *J'ai vu que c'était facile et qu'on gagnait beaucoup d'argent.* »

Ainsi va se poursuivre une vie de misère. Elle cohabite tantôt avec un boxeur aveugle, tantôt avec des souteneurs. De ses pérégrinations naît une fille qu'elle abandonne presque aussitôt. Sachant tout juste lire, à peine écrire, elle acquiert finalement au milieu de ses épreuves un ascendant et des tendances agressives qui l'incitent à sortir une lame de rasoir ou un nerf de bœuf pour s'en prendre à ceux qui se mettent en travers de son chemin, surtout quand elle a bu. Néanmoins, les psychiatres cité à la barre estiment qu'elle est d'une intelligence normale, parfaitement équilibrée et responsable de ses actes. Ce qui provoque une vive réaction de la part d'un de ses défenseurs, Mᵉ René Hayot, qui souligne les contradictions entre son passé d'internée psychiatrique et les conclusions qu'on en tire aujourd'hui. Tête baissée, essuyant des larmes, Jeanine Terriel écoute à peine. Elle ne comprend guère ces querelles de spécialistes. Son grand plaisir, c'était les bons restaurants, car elle aime bien « *les gens bien habillés* ».

Un asocial

Yves Maupetit a eu relativement plus de chance dans sa jeunesse. « *Je n'ai pas été malheureux comme enfant*, dit-il, *mais j'ai été mal accepté.* » Fils d'un chauffeur de car, partagé entre ses grands-parents vendéens et ses parents désunis dans la banlieue parisienne, il bascule petit à petit dans la délinquance et l'alcoolisme.

« *Vous buviez quelquefois jusqu'à quarante pastis par jour, deux bouteilles de vin et beaucoup de bière ?* », demande le président, M. Pierre Servat.

« *C'est vrai* » reconnaît-il simplement. A chaque tentative d'insertion dans le monde du travail, il échoue. Se faisant renvoyer pour de petits larcins ou partant de lui-même, car il n'aime pas travailler. Renfermé, peu courageux, sa vie ne sera plus alors que cambriolages, vols de voitures, exactions diverses. Son père, cité comme témoin, ne peut pratiquement rien dire de lui tellement il s'en est peu soucié. « *Il n'a pas de volonté* », *dit-il* seulement, en ajoutant comme pour s'excuser : « *On l'a emmené une fois en vacances avec nous.* »

D'après les psychiatres, son service militaire, effectué dans une unité disciplinaire des bataillons d'Afrique à Djibouti, aura une énorme répercussion sur son devenir. « *Il en est sorti avec la haine*, rapporte le docteur Jean Martel. *Avant dix-huit ans, quand il commettait un vol, c'était un accident. Après, il s'en fichait.* »

Tous les médecins psychiatres venus témoigner le décrivent comme un être asocial ayant renoncé volontairement à s'intégrer dans la société. Il a finalement choisi un mode de vie et n'a pas voulu en changer. Arrêté de nombreuses fois, ses condamnations le confortent dans son attitude antisociale. Intelligent, n'ayant aucune anomalie mentale, ce petit voleur sans envergure choisira toujours des cibles faciles en commettant le plus souvent ses forfaits chez des gens qu'il connaît et même dans sa famille. En Jeanine Terriel, il trouve enfin la « *mère* » qu'il n'a jamais eue comblant ainsi d'énormes lacunes affectives. Comment cet être, dont les psychiatres disent qu'il est capable de contrôle et de sang-froid, est-il, en fin de compte, devenu « le tueur de Sucy-en-Brie », ce que, d'ailleurs, il ne cesse de nier ? Les six jours de débats à venir permettront peut-être de répondre à cette question.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Les dissidents de Drouot en appel.

Le différend opposant plusieurs commissaires-priseurs de la capitale à leur chambre de discipline, a été évoqué le 18 février devant la première chambre de la cour de Paris, sur appel du jugement du tribunal civil. La cour prononcera son arrêt à une date ultérieure.

En première instance, le 6 juin 1979, le tribunal civil avait défendu à Mᵉˢ Loudmer et Poulain de procéder à des ventes aux enchères publiques ailleurs que dans les lieux autorisés par la chambre, essentiellement l'hôtel Drouot.

Les défenseurs des deux commissaires-priseurs, Mᵉˢ Kiejman et Lombard, se sont efforcés de démontrer que le principe de l'« *unicité des lieux de ventes* » aux enchères à Paris repose uniquement sur un usage contestable et contesté.

Les avocats de la compagnie et de la chambre de discipline, Mᵉˢ Jouanneau et Badinter, ont soutenu que le principe de l'unicité résulte d'une longue coutume remontant au 2 Frimaire An XII, ayant acquis force de règlement, et ils ont demandé la confirmation du jugement prononcé en première instance.

Mᵉ Boccara plaidera le 25 février au nom de l'étude des commissaires-priseurs Ader Frères, Picard, Trajan, qui se sont joints à l'action de leurs confrères Loudmer et Poulain.

● *Les policiers de la brigade criminelle* ont longuement entendu, ces jours derniers, un nouveau témoin, dans le cadre de l'enquête sur la mort de Carole Simon. Le corps mutilé de cette étudiante parisienne de dix-neuf ans avait été découvert, le 30 décembre dernier, dans les locaux de dissection de la faculté de médecine, rue des Saints-Pères, à Paris (6ᵉ) (*le Monde* des 14 et 22 janvier).

Actuellement employé dans un hôtel parisien, le témoin entendu M. Jacques Courtois, est un jeune homme, qui a exercé divers métiers, et notamment travaillé durant quelque temps en qualité d'embaumeur à la faculté de médecine. Il a reconnu être un ami de M. Xayne Xunebane, un jeune Laotien qui est la dernière personne à avoir vu vivante la victime, et qui avait été interrogé à plusieurs reprises par les enquêteurs, mais il a indiqué qu'il n'avait pas revu M. Xunebane « depuis plusieurs mois ». Ce dernier, que les policiers auraient aimé entendre à nouveau, a quitté la France à destination du Japon, le 10 février, pour un temps indéterminé.

● *La seconde journée du procès des frères De Buyzer et de leur ami René Woetz*, qui répondent devant la cour d'assises du Vaucluse de l'incendie d'un hôtel d'Orange dans lequel périrent deux Sénégalais (*le Monde* du 19 février), a été marquée, mercredi 18 février, par le réquisitoire de l'avocat général, M. Serge Berthet.

Le représentant du ministère public a demandé que la réclusion criminelle à perpétuité soit prononcée contre Jean-Claude et Jackie De Buyzer. Il a requis dix à quinze ans de la même peine contre René Woetz et cinq ans contre Bernard De Buyzer.

Selon un sondage des « Nouvelles littéraires »

81 % DES FRANÇAIS NE CONNAISSENT PAS LES DISPOSITIONS DE LA LOI « SÉCURITÉ ET LIBERTÉ »

81 % des Français ne connaissent pas les dispositions de la loi « sécurité et liberté » : c'est ce que révèle le sondage réalisé par l'IFOP pour les *Nouvelles littéraires* et son enquête « Giscard mis à nu », publiées dans le numéro du 19 au 26 février. Parmi les 19 % qui connaissent la loi, 9 % la désapprouvent, 5 % l'approuvent, 2 % sont indifférents ; enfin 3 % ne se prononcent pas.

Lorsqu'on leur demande de préciser de quoi est faite la loi « sécurité et liberté », 8 % mentionnent les contrôles d'identité, 5 % l'allongement de la garde à vue, 4 % une augmentation de la surveillance et des contrôles exercés sur la vie privée des citoyens par la police et réduisant les libertés ; 2 % une modification de la procédure pénale avec une restriction de liberté pour les juges d'instruction. L'enquête de l'IFOP a été réalisée du 26 au 31 janvier auprès d'un échantillon représentatif de mille six cent trois personnes, âgées de dix-huit ans et plus.

ÉDUCATION

La préparation de la rentrée 1981

« LE NOMBRE PRÉVU DE FERMETURES DE CLASSES N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI ÉLEVÉ » estime le SGEN-C.F.D.T.

Le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) a dénoncé, mardi 17 février, au cours d'une conférence de presse, les conditions dans lesquelles se prépare la rentrée scolaire de septembre prochain. « *C'est la première fois*, a déclaré l'un de ses responsables, *qu'à pareille époque de l'année il y a tant d'annonces de fermetures de classes et de suppressions de postes* ». Le Syndicat fait état de soldes « *partout négatifs* » entre les suppressions et les créations de postes ou de classes, selon les premières informations, qu'il reconnaît partielles.

Le Syndicat souligne que, sur quatre points fondamentaux, l'échec du ministère de l'éducation « *est total* » : tous les enfants que les parents inscrivent en maternelle — non seulement ceux de deux ans mais aussi ceux de trois ans — ne sont pas accueillis ; la prise en charge des élèves handicapés reste lettre morte ; la perspective d'une pédagogie différenciée dans le collège unique s'éloigne ; enfin, plus de deux cent mille jeunes quittent l'école sans formation professionnelle attestée.

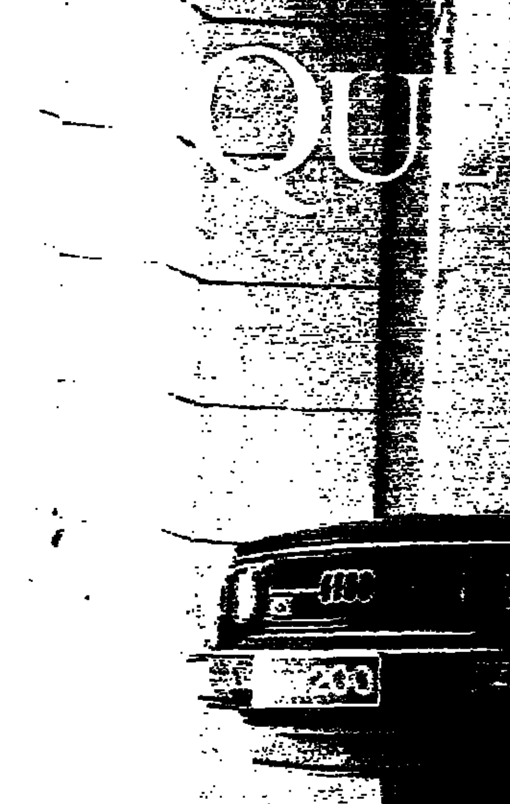

CARNET

JUSTICE

FRANÇOISE SAGAN PLAGIAIRE ?

« La Vieille Femme » contre « le Chien couchant »

Est-ce vraiment plagier que d'emprunter à un autre écrivain le thème de l'une de ses œuvres pour en tirer un roman ? Une fois encore on en débattait, mercredi 18 février, devant la troisième chambre du tribunal civil de Paris, présidée par M. Jean Bardouillet, où M. Jean Hougron et son éditeur, la maison Stock, réclamaient l'interdiction à la vente du *Chien couchant*, roman de Mme Françoise Sagan, édité par Flammarion.

En 1965, Stock publie un recueil de sept nouvelles de M. Hougron, intitulé *les Humiliés*. L'un des récits, qui porte pour titre *la Vieille Femme*, conte l'histoire d'un comptable minable qui, un jour, va trouver une bourse contenant des bijoux précieux. Sa logeuse — la vieille femme — découvre le trésor. S'ensuivront des rapports dramatiques...

Au début de 1980, la société cinématographique Fildebroc demande aux éditions Stock de lui accorder une option d'un an sur l'acquisition des droits d'adaptation à l'écran de cette histoire : Mme Françoise Sagan lui a soumis un projet de scénario tiré de la nouvelle de Jean Hougron. Stock accorde l'option.

A l'automne, M. Hougron est très surpris d'apprendre que l'auteur de *Bonjour tristesse* s'apprête à faire paraître, chez Flammarion, un roman reprenant pour trame le sujet du scénario, et donc le sujet même de sa nouvelle. D'ailleurs, le représentant de la romancière va lui demander peu après s'il consentirait à autoriser celle-ci à utiliser « officiellement » son histoire. M. Hougron refuse. Quelques jours plus tard, le nouveau roman de Mme Sagan, intitulé *le Chien couchant*, est sous presse, et il a pour thème l'histoire même imaginée par M. Hougron pour sa *Vieille Femme*...

Est-ce parce qu'elle n'a pas obtenu l'autorisation en bonne et due forme qu'elle souhaitait que Mme Françoise Sagan a fait figurer, sur la page de garde de son livre, la dédicace suivante : *« Je tiens à remercier ici M. Jean Hougron pour son concours involontaire. C'est en effet dans son excellent recueil de nouvelles (...) que j'ai trouvé le point de départ de cette histoire (...) »* ?

Toujours est-il que la précaution est bien insuffisante, inacceptable même, aux yeux de M. Hougron et de son éditeur. Mᵉ Antoine Weil, pour Stock, parlera à l'audience de « plagiat total », mieux : de « paraphrase ». Il est vrai qu'il existe une similitude frappante entre les deux histoires. Mᵉ Jean Lisbonne, conseil de Jean Hougron, dénoncera à la barre *« une audace rarement vue de la part d'une plagiaire »*.

A l'inverse, Mᵉ Jacques Isorni, qui représente les intérêts de Flammarion, va voir, lui, dans cet avant-propos l'élément essentiel qui suffit à gommer tout malentendu. Oui, la romancière s'est inspirée de son confrère ! Mais c'est elle qui nous le dit, sans ambages ! Le plagiat, c'est autre chose.

Quant à Mᵉ Jean-Edouard Bloch, conseil de Mme Françoise Sagan, il soutiendra qu'en matière de plagiat, ce n'est pas sur les similitudes que la vérité doit s'établir, mais, tout au contraire, sur... les différences existant dans l'une et l'autre des œuvres en présence.

Le jugement a été mis en délibéré.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

Naissances

— M. Bernard SCHOELLER et Mme, née Florence Bechetoille Gaspard, ont la joie d'annoncer la naissance de

Martin,

le 15 février 1981.
55, rue Vaneau,
75007 Paris.

Décès

— Mme Georges Roos,
M. et Mme Léon Charhon et leur fils Philippe,
M. et Mme Jacques Roos,
M. et Mme Jean-Claude Roos et Julien,
M. Yeded Charhon,
M. et Mme Victor Charhon,
Mme veuve Jacques Charhon,
M. et Mme Albert Charhon,
M. et Mme Yves Gorin,
Mlle Christiane Lampart,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Yves CHARHON,

survenu dans sa trentième année.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière du Montparnasse.

La famille s'excuse de ne pas recevoir.

18, rue des Sablons,
78750 Mareil-Marly.

— Mme Jean Chatain, son épouse,
Françoise Lacouture et Jérôme,
Jacques et Nicole Arlie, Gilles et Xavier,
Didier et Danièle Routa, et Julien,
ses enfants et petits-fils,
ont la douleur de faire part de la mort du

docteur Jean CHATAIN,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien interne
des hôpitaux de Paris,
chirurgien-chef honoraire
de l'hôpital de Meaux,

décédé des suites d'une longue et douloureuse maladie le 12 février 1981.
Selon son désir, ses obsèques religieuses et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale, à Davignac (Corrèze).
Cet avis tient lieu de faire-part.
41, cours Pinteville,
77100 Meaux.

— On nous prie d'annoncer la mort de

M. Henri DELLENBACH,
agrégé de l'Université,
professeur honoraire
au lycée Claude-Fauriel
à Saint-Etienne,
chevalier de la Légion d'honneur,

décédé le 9 février 1981, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.
Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité, à Unieux (Loire).

— M. Louis Arnold Lamoitier,
Mlle Béatrice Lamoitier,
Et toute la famille,
pleurent la disparition de leur épouse, grand-mère et parente,

Mme Louis Arnold LAMOITIER,
née Denyse Ogé-B. Faidherbe,

décédée le 10 février 1981, à Paris, en son domicile.
La cérémonie a été célébrée dans la plus stricte intimité familiale.

3 et 5, rue Louis-David,
75016 Paris.

— M. et Mme Alain Valette et leurs enfants
ont le regret de faire part du décès du

général F. VALETTE,
commandeur
de la Légion d'honneur,

survenu à Avignon, le 17 février 1981.
L'inhumation aura lieu au cimetière d'Arfons, dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
5, boulevard Richard-Wallace,
92200 Neuilly.

Remerciements

— Le docteur Jean Castel et ses filles,
Mme Joseph Pecquet,
Mme Jean Debroise,
Les familles Pecquet, Castel, Visse, Trancart, Caguiard, Gautier et Madoule,
remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont apporté leur témoignage de sympathie lors du décès de

Mme Jean CASTEL,
née Elysabeth Pecquet.

« Moulin de Lannoy »,
Roy-Boissy,
60690 Marseille-en-Beauvaisis.

— Le docteur Marie-Anne Levy-Alcover,
Le docteur Roger Levy,
leurs enfants,
Et leur famille,
dans l'impossibilité de répondre individuellement aux nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

COLONNA ROMANO,

expriment leur profonde reconnaissance à toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil.

Anniversaires

— Pour le treizième anniversaire, le 20 février, du rappel à Dieu de

M. René PAUCHET,
attaché à la direction
des services de tourisme Michelin
(Guide France),

sa femme demande à ceux qui restent fidèles à son souvenir d'avoir une pieuse pensée pour lui.

Messes anniversaires

— Pour l'anniversaire de la mort de

Mme Louis FRIDERICH,

une messe sera célébrée le 22 février, à Cély-en-Bière (77).

Cérémonies

— L'Association cultuelle sépharadite de Paris, le Consistoire israélite de Paris, le Fonds social juif unifié, annoncent qu'une cérémonie de Schlochim à la mémoire du président Edgar ABRAVANEL aura lieu le lundi 23 février, à 18 heures, à la synagogue 28, rue Buffault (Paris-9ᵉ), sous la présidence de M. Alain Goldmann, grand rabbin de Paris.

Cérémonies du souvenir

— Le Consistoire israélite de Paris communique qu'une cérémonie sera organisée le vendredi 20 février 1981, à 17 h. 30, à la synagogue 44, rue de la Victoire, Paris-9ᵉ, à l'occasion du soixante-cinquième anniversaire de Verdun, par le Comité national du souvenir de Verdun, sous la présidence et avec la présence effective du grand rabbin Kaplan, grand rabbin du Consistoire central (lui-même ancien combattant de la bataille de Verdun).

Communications diverses

— L'Amicale nationale des anciens prisonniers de guerre du stalag XI AB invite tous ses anciens à assister à son assemblée générale, qui aura lieu le dimanche 1ᵉʳ mars, à 10 h. 30, au restaurant Thoumieux, 79, rue Saint-Dominique, Paris-7ᵉ, suivie du déjeuner amical.
Réservation à l'Amicale, 46, rue de Londres, Paris-8ᵉ.

— Connaissance du christianisme. Mardi 24 février, 20 heures, M. le pasteur Marc Lods : « Le déroulement de la liturgie eucharistique dans la première Eglise ».
Sur invitation. B.P. 736, 75163 Paris Cedex 04.

— Assemblée de la Société d'histoire des révolutions du dix-neuvième siècle, dimanche 22 février 1981, à 9 h. 30, salle Marc-Bloch (esc. C, 2ᵉ étage) Sorbonne, communication de M. Pierre Vaïsse, docteur ès lettres : « L'action artistique sous la Deuxième République ».

Soutenances de thèses

— Université de Paris-I, jeudi 26 février, à 15 heures, salle Louis-Liard, M. Massoud Daher : « L'histoire socio-politique de la République libanaise sous mandat français (1926-1943) ».

— Université de Paris-II, jeudi 26 février, à 16 h. 15, cabinet 2, Mme Françoise Bouvier : « Les investissements privés directs européens hors de la C.E.E. et le droit communautaire ».

— Université de Paris-II, vendredi 27 février, à 16 heures, salle des conseils, M. Francis Calcoen : « L'intervention de l'Etat dans l'économie du logement ».

— Université de Paris-II, samedi 28 février, à 8 h. 30, salle Bourjac, M. John Hugues : « Le théâtre d'A. W. Pinero (1855-1934) et son temps ».

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

RELIGION

LE VOYAGE DU PAPE EN ASIE

Jean-Paul II invite les Chinois à se réconcilier avec l'Église de Rome

Manille. — Ce jeudi 19 février, après avoir célébré en plein air une messe pour la paix au parc du Quezon Memorial Circle, Jean-Paul II devait quitter la capitale pour trois jours en province. Il doit visiter successivement Cebu, berceau de l'évangélisation chrétienne en Extrême-Orient, où il doit rencontrer des prêtres et des missionnaires, puis des familles et des jeunes ; Davao, où il doit recevoir des musulmans ; Bacolod, où il doit s'entretenir avec des travailleurs de la canne à sucre ; Iloilo, où il doit s'adresser aux organisations laïques ; Legaspi, où il doit voir des fermiers, et enfin Morong (Bataan), où il doit rencontrer des réfugiés. Il devait regagner Manille samedi 21 février.

Mercredi après-midi a été entièrement consacré à la cérémonie de béatification des seize martyrs. En présence du président et de Mme Marcos, de nombreux dignitaires et des archevêques de Manille, de Macao et de Nagasaki, le pape a solennellement déclaré « bienheureux » le groupe de chrétiens qui ont préféré mourir plutôt que de renoncer à leur foi, de Lorenzo Ruiz, premier martyr philippin, à Guillaume Courtet, dominicain français.

A la fin de son homélie, prononcée en anglais avec des citations en tagalog, le pape a dit en français : « A ce propos je suis heureux de saluer les membres civils et ecclésiastiques de la délégation venue de France, et plus précisément de Montpellier, diocèse d'origine du Père Guillaume Courtet. Soyez fiers, chers amis, de ce fils de votre pays qui témoigne si hautement de sa vocation religieuse, du zèle missionnaire le plus pur et de l'amour du Christ par-dessus tout. »

Dans la soirée de mercredi, Jean-Paul II avait reçu une délégation des communautés chinoises habitant dans la région. Dans un discours important très attendu — et qui n'a pas déçu — le pape a salué les chrétiens vivant en Chine, puis, à travers eux, tous les Chinois. Exprimant son « estime pour ce grand pays », le pape a affirmé qu'il n'y a aucune « incompatibilité entre le fait d'être à la fois véritablement chrétien et authentiquement chinois ». « Quelles que soient les difficultés qui ont existé, elles appartiennent au passé, et maintenant, c'est vers l'avenir qu'il faut regarder », a ajouté Jean-Paul II. — A. W.

De notre envoyé spécial

Dans son discours, Jean-Paul II s'est tout d'abord adressé aux Chinois habitant dans des pays asiatiques non chinois et faisant partie des « communautés ecclésiales locales ». Saluant nommément Mgr Matthew Kai, archevêque de Taïpeh et les autres évêques de Taiwan qui l'ont accompagné, le pape a rappelé que « *des hommes célèbres dans l'histoire de la Chine ont rencontré le Christ et sont devenus chrétiens grâce aux contacts qu'ils ont eus avec de telles communautés, ferventes et dynamiques* ». « *Si vous maintenez cet esprit,* a-t-il poursuivi, *si vous vivez selon l'inspiration de la foi chrétienne fortifiée par les traditions morales spécifiques à la Chine, vous serez d'une manière profonde véritablement chrétiens et véritablement chinois et contribuerez à la richesse de toute l'Eglise.* » Le pape a ajouté :

« *A travers ceux qui sont présents ici, je désire vous atteindre, vous tous qui habitez en Chine et saluer avec joie et affection tous mes frères et sœurs dans le Christ qui habitent ce pays immense.*

» *Moi, Jean, évêque de Rome et successeur de Pierre, je vous salue au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ, chers frères et sœurs en Chine (...)*

» *Depuis le moment où la providence divine selon ses voies mystérieuses m'a appelé de ma Pologne natale au siège de Pierre à Rome, j'ai désiré ardemment exprimer mon affection et mon estime à tous mes frères et sœurs de l'Eglise en Chine et louer le Seigneur pour les grandes choses qu'il a faites dans les cœurs de ceux qui professent comme nous dans les cités et les villages de votre immense pays (...).*

» *Par mes humbles paroles, je voudrais exprimer mon estime pour votre grand pays. Votre pays est grand, en effet, non seulement par sa taille et sa population, mais spécialement par son histoire, la richesse de sa culture et les valeurs morales que le peuple a cultivées à travers les âges. (...)*

» *Quelles que soient les difficultés qui ont existé, elles appartiennent au passé, et maintenant, c'est vers l'avenir qu'il faut regarder.*

Les cinq vertus principales

» *Votre pays, en effet, consacre toutes ses énergies à l'avenir. Il veut s'assurer, au moyen du développement scientifique et de la collaboration civile de tout son peuple, que ses citoyens puissent trouver le bonheur véritable. Je suis convaincu que chaque catholique à l'intérieur de vos frontières contribuera pleinement à la construction de la Chine, puisqu'un chrétien authentique et fidèle est aussi un citoyen authentique et bon [...]*

» *Un bon Chinois catholique travaille loyalement pour le progrès de la nation, observe les obligations de la piété familiale envers parents, famille, patrie. Fortifié par le message de l'Evangile, il cultivera, comme tous les bons Chinois, les « cinq vertus principales » : charité, justice, tempérance, prudence et fidélité. [...]*

» *Depuis les temps les plus reculés, l'Eglise a appris à exprimer la vérité du Christ [...]. Ce message chrétien n'est pas la propriété exclusive d'un groupe ou d'une race. Il s'adresse à tous et appartient à tous. Il n'existe donc aucune opposition ou incompatibilité entre le fait d'être à la fois véritablement chrétien et authentiquement chinois.*

» *En proclamant Jésus-Christ comme le fils éternel de Dieu et le sauveur du monde, l'Eglise n'a pas d'autre but que d'être fidèle à la mission que son divin fondateur lui a confiée. Elle n'a pas de buts politiques ou économiques ; elle n'a pas de mission mondaine. Elle veut être en Chine comme dans n'importe quel pays le héraut du royaume de Dieu. Elle ne désire aucun privilège, mais seulement que tous ceux qui suivent le Christ puissent exprimer leur foi librement et publiquement et puissent vivre selon leur conscience. [...]*

» *Le cours de l'histoire façonné par des décisions humaines a été tel que pendant de nombreuses années nous n'avons pas pu établir de contacts entre nous. On savait très peu de vous : vos joies, vos espoirs et aussi vos souffrances. Récemment cependant, des informations me sont parvenues de diverses régions de votre vaste pays. Or, pendant ces longues années, vous avez sans doute vécu d'autres expériences qui sont encore inconnues, et, par moments, vous vous êtes demandé en toute conscience ce qu'il fallait faire. Pour ceux qui n'ont jamais vécu de telles expériences, il est difficile d'apprécier pleinement de telles situations.*

» *Pourtant, je voudrais que vous sachiez que, pendant toute cette période et encore maintenant, j'ai été avec vous — ainsi que toute l'Eglise universelle — par la pensée, la prière, l'amour fraternel et le souci pastoral. [...] Je voudrais aussi vous exprimer mon admiration profonde pour les témoignages de foi héroïque que beaucoup d'entre vous ont montrés et montrent aujourd'hui. L'Eglise tout entière est fière de vous et se sent fortifiée par votre témoignage. [...]*

» *Nous sommes tous frères et sœurs, et au centre du message de Jésus se trouve l'appel à la fraternité universelle. N'est-ce pas une source d'inspiration de découvrir qu'un message semblable est bien exprimé dans votre dicton :* « Entre les quatre mers » tous les hommes sont frères. » *Plus qu'à toute autre époque, il nous faut proclamer ce message dans le monde entier, puisque l'injustice et la discrimination entre les peuples et les nations subsistent.* » [...]

SPORTS

FOOTBALL

L'ESPAGNE BAT LA FRANCE 1-0

La tactique de Michel Hidalgo en question

De notre envoyé spécial

Madrid. — Battue par un but à zéro, mercredi 18 février à Madrid, par l'Espagne en match amical, l'équipe de France a fait preuve de beaucoup d'inefficacité (1). Sa défaite face à un adversaire modeste, qui n'avait gagné aucune rencontre internationale depuis un an, a montré que le système de jeu expérimenté par le directeur de l'équipe nationale, Michel Hidalgo, dans le but de préparer le match du 25 mars contre les Pays-Bas pour les éliminatoires de la Coupe du monde, était loin d'être au point.

L'équipe de France a effectivement joué à Madrid devant des banquettes presque vides, — un match sans enjeu et télévisé ne fait pas recette —, en pensant surtout à la soirée de Rotterdam, où elle doit affronter les Pays-Bas. Michel Hidalgo avait décidé d'innover en imposant une tactique jugée par beaucoup résolument défensive avec quatre joueurs de milieu de terrain et seulement deux attaquants. Le directeur de l'équipe de France n'a cependant pas fait sienne cette analyse. Il a estimé, au contraire, que la capacité offensive de son équipe n'était en rien diminuée par un « 4-4-2 » qui, selon lui, porte mal son nom ou plutôt son chiffre. A l'écouter, Michel Hidalgo a surtout voulu exploiter au mieux les forces et les faiblesses actuelles du football français : les milieux de terrain de qualité sont nombreux, presque trop, alors que les attaquants de talent font grand défaut. Le déroulement du match a démontré que Michel Hidalgo avait à la fois tort et raison. Baronchelli — puis Xuereb en deuxième mi-temps — et Six ont bien joué, isolés en pointe. Larios et Platini ont souvent réussi des incursions devant le but espagnol, qui prouvent que la consigne n'était pas de défendre à tout prix. Platini, qui est au demeurant le premier buteur de nationalité française dans le championnat de première division, est une caution à la théorie de Michel Hidalgo qui veut que la polémique née du choix du « 4-4-2 » est une fausse querelle, et que l'équipe de France conserve, malgré les apparences, son potentiel offensif. Ce serait donc lui faire un mauvais procès que de croire son équipe « expérimentale », conçue, essentiellement, pour limiter les dégats contre les Pays-Bas à Rotterdam.

Après le match, les joueurs français, notamment Platini et Larios, ont fait observer qu'ils s'étaient créé bon nombre d'occasion de but. Le manque de réussite et la maladresse des joueurs français sont, en effet, seuls responsables du score.

Par comparaison avec le but marqué par Juanito sur penalty à cinq minutes du coup de sifflet final, les Français ont eu une bonne douzaine de fois la possibilité d'expédier le ballon dans les buts espagnols. Larios y est d'ailleurs parvenu de la tête dès le premier quart d'heure, mais l'arbitre roumain, M. Jurja, a considéré que l'action était irrégulière, donnant ainsi, à tort ou à raison, un bon coup de main aux Espagnols. Platini et ses coéquipiers considèrent qu'il a récidivé en ne sifflant pas peu après un penalty « *pour une faute de main évidente* » de Camacho, juste sur sa ligne de but.

Ces éventuelles bavures d'arbitrage ne sauraient, en tout cas, masquer les carences de l'équipe de France et la difficulté qu'elle éprouve à concrétiser son ascendant. De toute évidence, Michel Hidalgo n'a pas encore réussi à lui donner sa « coloration » pour surmonter les obstacles de la saison 1981 : rien moins que six rencontres de qualification pour la Coupe du monde et surtout quatre matches contre les Pays-Bas et la Belgique.

Dans les vestiaires français, on a entendu beaucoup de regrets et de lamentations. La seule bonne nouvelle de la soirée est venue de Bruxelles, où la Belgique, chez elle, n'a pu battre Chypre que par 3 à 2. Comment les Français ne se seraient-ils pas souvenus qu'ils avaient passé un « carton » (7-0) à ces mêmes Chypriotes il n'y a pas si longtemps sur leur lointain terrain. Dans leurs vestiaires, les Espagnols n'avaient pas ce genre de préoccupation : en qualité de pays organisateur, l'Espagne est qualifiée d'office pour la Coupe du monde.

FRANÇOIS JANIN.

(1) A Toulouse, l'équipe d'Espagne espoirs a battu l'équipe française par 1 à 0, au cours d'un match amical.

FACE AUX OUVRIERS DU SUCRE AUX PHILIPPINES

Un volcan social

De notre envoyé spécial

Bacolod. — Des larmes. C'est tout ce que deux jeunes femmes, serrant leurs enfants contre elles, perdues dans la foule venue accueillir le pape dans cette capitale du sucre auront à lui offrir. Le malheur et l'humilité qui se lisent dans leur regard en disent long sur les conditions de vie de la majorité des habitants de Negros, les ouvriers de ce sucre qui est la première source en devises des Philippines.

Elles pleurent leur mari dont les cadavres mutilés ont été retrouvés quelques semaines après que, en avril dernier, la gendarmerie fut venue les chercher. L'autopsie révéla qu'ils avaient eu les membres brisés et la boîte crânienne fracassée.

Pendant la Semaine sainte, quelques jours avant leur « enlèvement », l'un d'eux, Alex Garzales, avait revécu la Passion du Christ pour son petit village de montagne, Tanawan, portant la croix, comme c'est courant à Pâques dans ce pays au catholicisme ardent. Vendredi Saint, il avait prononcé ces paroles prophétiques devant son village :

« *Je donne ma vie pour défendre les pauvres et les opprimés. Je donne ma vie pour que la paix règne à Tanawan.* » Membre actif de la communauté chrétienne de base du village, un mouvement qui s'est rapidement développé ces dernières années dans les hameaux sans prêtre ni église, Alex Garzales et son voisin, Herman Moleta, père de huit enfants, allaient effectivement vivre leur « Passion » jusqu'à l'agonie.

Ils ne furent pas les seuls à qui l'on fit payer de leur vie ces « drames de rue » où se mêlent message chrétien et engagement politique : en septembre, dans un champ de cannes, on découvrait sept autres cadavres d'hommes disparus depuis mars.

La découverte de ces massacres a ému l'Eglise. A la demande de l'évêque, Mgr Fortich, qui a écrit au président Marcos, le cardinal Sin s'est rendu à Negros pour dire une messe. Une enquête a commencé. Le maire du chef-lieu dont dépend Tanawan a été arrêté ainsi que d'autres suspects puis relâché sous caution. L'affaire a été étouffée. « *La justice à Negros ? Elle est tapie dans l'ombre des puissants. Il ne règne que la peur et la violence* », nous dit une jeune nonne, aujourd'hui révoltée contre la classe sociale de grands propriétaires dont elle est issue.

Selon l'expression de Mgr Fortich, Negros est devenu un « *volcan social* ». La violence des autorités est, en fait, une réaction au mouvement qui se manifeste depuis quelques années de la part des opprimés.

« *La plantation commence là où s'arrête la mer, et où cesse la plantation commence la misère* », dit-on à Negros. L'économie de l'île est fondée sur la monoculture : le sucre. Environ trois cent mille ouvriers travaillent pour les hacenderos (les planteurs), mais 45 % des plantations appartiennent à six grandes familles.

Rudolpho a quarante et un ans. Il porte des haillons et a les pieds nus. Un tissu crasseux est noué en turban autour de sa tête pour le protéger du soleil écrasant. Ils sont six à travailler du lever au coucher du soleil pour couper 8 à 10 tonnes de cannes. Il gagne moins d'un dollar par jour. Seulement 5 % des ouvriers du sucre touchent le salaire minimum de 2 dollars (ce qui représente 4 à 5 tonnes de coupe en une journée). Le travail du sucre les occupe six mois. Avec ce qu'ils ont gagné pendant cette période, ils doivent vivre le reste de l'année.

Le propriétaire de la plantation est pourtant chrétien (quatre de ses filles sont entrées dans un ordre contemplatif), mais « *quand mon père est mort, il m'a fait payer les planches du cercueil. C'est la nature, je n'y suis pour rien, avait-il dit* », raconte Rudolpho.

L'avenir ? Rudolpho regarde son pied. « *Demain sera comme aujourd'hui* », dit-il, sur un ton traînant. Silence. Frémissement des cannes dans le vent. « *Le gouverneur est planteur, le chef de police est planteur, le juge est lié aux planteurs. Alors ?* » Il lève les yeux, nous fixe : « *Il faudrait des fusils.* » Les communistes sont-ils actifs ici ? Des ouvriers du sucre ont-ils rejoint leurs rangs ? Rudolpho nous regarde sans répondre. « *Il faudra du temps, beaucoup de temps pour que ça change. Mes enfants auront peut-être autre chose.* »

Malnutrition, taux de mortalité infantile élevé, espérance de vie de quarante-sept ans : c'est la fatigue plus que la révolte qui domine chez les ouvriers du sucre de Negros. La colère contenue, impuissante mais certaine, on la trouve en revanche à l'abri des palmeraies, dans les maisons allongées, blanches et fraîches des planteurs. Paradoxalement, eux aussi, comme leurs employés, en veulent aux autorités depuis que le président Marcos a créé un monopole de l'exportation du sucre qui les « spolie », estiment-ils, d'une partie de leurs revenus. Ceux-ci sont détournés par les nouveaux « barons » du sucre, quelques familles de planteurs aussi, qui gravitent autour du couple présidentiel et contrôlent le monopole. Pris entre les revendications de certains de leurs ouvriers, mobilisés par la Fédération des syndicats des travailleurs du sucre, et le régime, ils ont tendance à répercuter sur les plus faibles les pertes qu'ils estiment subir du fait du monopole.

A Negros, plus qu'ailleurs aux Philippines, le fossé entre les riches, disposant de piscines, d'avions particuliers et de golf, et les pauvres, illettrés pour beaucoup, sous-alimentés et endettés pour la majorité, est énorme. L'Eglise peut difficilement, à moins de faillir à sa mission, ne pas y être une « *Eglise des pauvres* ».

PHILIPPE PONS.

Le temps du dégel

Le réveil chrétien de la Chine n'est vraisemblablement pas pour demain, mais depuis de nombreuses années c'est l'Eglise de Rome qui multiplie les interventions — plus ou moins platoniques — pour essayer d'atteindre le petit troupeau de chrétiens chinois (1) et persuader les Asiatiques que la religion de Jésus ne doit pas apparaître comme une importation suspecte.

On ne compte plus les initiatives publiques et privées prises par Rome surtout depuis Jean XXIII et le concile. Qui se souvient aujourd'hui qu'en 1970, lors d'une escale à Hongkong, Paul VI avait adressé un « *message d'amour* » au peuple chinois ? « *Le Christ,* avait-il dit notamment, *est pour la Chine un maître, un pasteur, un rédempteur affectueux.* » En 1979, Michael Fu-Tieshan, nouvel évêque de Pékin, sacré sans le consentement de Rome, a souhaité le rétablissement des relations diplomatiques entre le Vatican et la Chine, ce qui constitue à coup sûr une difficulté majeure et paralysante.

En 1980, à Pékin même, le cardinal Etchegaray a eu des entretiens confidentiels avec de hautes personnalités. Il est sûr que Jean-Paul II fait le maximum pour arriver à une réconciliation au moins partielle. Son dernier discours le montre ainsi que la générosité de sa description de l'homme chinois.

Dans son message aux Chinois, le pape a évoqué la grande figure missionnaire de Matteo Ricci (dix-septième siècle) d'une manière qu'il faut souligner. En lui rendant hommage, Jean-Paul II pose une pierre importante à notre époque où chacun appelle de ses vœux l'acculturation. « Indigéniser » le christianisme est une tâche à peine commencée (2).

S'il importe de situer l'importance du message actuel dans un courant maintenant homogène, il ne faut pas non plus oublier l'évolution positive considérable des rapports entre l'Eglise catholique et la Chine. Le temps du dégel est arrivé. Certes le contentieux reste des plus délicats avec l'« Eglise patriotique », mais il ne paraîtrait plus insoluble à partir du moment où les deux parties seraient décidées à aboutir. A cet égard il est difficile d'évaluer l'influence réelle des propos de Jean-Paul II.

HENRI FESQUET.

(1) Il est pratiquement impossible de donner des statistiques récentes sur la communauté catholique chinoise. Les uns parlent de 7 000 en 1980 contre 215 000 en 1950 dans le seul diocèse de Pékin. Si l'on avait le droit d'extrapoler à l'ensemble de la Chine, il y aurait 96 000 catholiques. En revanche, les effectifs de l'épiscopat sont connus : 29 évêques élus et sacrés sans l'accord de Rome, 5 évêques sacrés avec l'accord de Rome et aujourd'hui membres de l'Eglise nationale ; 3 évêques sacrés avec l'accord de Rome et apparemment ni empêchés ni incarcérés ; 2 évêques sacrés avec l'accord de Rome et empêchés ; 4 évêques sacrés avec l'accord de Rome et incarcérés.

(2) Le Père Ricci (jésuite) avait jugé possible d'accepter les rites chinois destinés aux ancêtres, ce qui avait fait faire un bond aux conversions. Mais en 1715 et 1742, le Saint-Siège désapprouva formellement cette pratique. Les conséquences missionnaires furent catastrophiques.

Le Monde DES LIVRES

Calvino, prestidigitateur diabolique

● *Un fascinant voyage dans le labyrinthe du romanesque*

APRES un silence de plusieurs années, Italo Calvino est revenu au roman, en publiant au début de l'été 1979 un livre au titre sibyllin : *Si par une nuit d'hiver un voyageur*, qui a remporté d'emblée un succès considérable en Italie, et dont la traduction vient de sortir en France.

Ce texte étrange, fascinant, où éclate à chaque page une maîtrise souveraine, est toutefois assez malaisé à définir et à résumer, sans doute parce que c'est à la fois un roman et bien autre chose qu'un roman.

En fait, il se présente comme une suite de fragments romanesques indépendants les uns des autres, dont le seul lien réel est constitué par le lecteur qui les aborde successivement.

La première histoire en effet (qui n'est autre que « le dernier roman de Calvino ») est assez rapidement interrompue par une quelconque erreur matérielle de fabrication, défaut de pagination ou cahier mal broché, d'où l'échange par le libraire de l'exemplaire défectueux, remplacé par un autre roman, qui n'a rien à voir avec le précédent. Là encore, la lecture s'interrompt assez vite, et il est très évident qu'il s'agit d'un truc, d'un artifice destiné à déjouer l'attente du lecteur avant qu'il ait pu se laisser prendre, non pas par goût du suspense, mais afin de démonter et de mettre en évidence les mécanismes intérieurs du rapport du lecteur au roman.

Avec une habileté diabolique, Calvino continue ce jeu de prestidigitation sur les fragments suivants, multipliant les genres, les styles, les arrière-plans « culturels », si bien qu'on peut lire ces dix fragments comme une suite de savoureux pastiches, mais aussi comme une sorte d'encyclopédie de formes romanesques, beaucoup plus précise et attentive qu'on ne pourrait penser à première vue, et dont les références sont multiples. C'est là un jeu de haute culture, évidemment, mais qui repose sur une construction moins systématique que celle qui sous-tendait naguère *les Villes invisibles* ou *le Château des destins croisés*, bien que Calvino se souvienne ici aussi des recherches combinatoires de l'Ou.Li.Po.

★ *Dessin de CAGNAT.*

Cela dit, cette réflexion indirecte sur le roman, ses ressorts et ses ressources, se double d'une réflexion sur la lecture, parce que le lecteur (vous, moi), sans y prendre garde, devient peu à peu le personnage principal du livre, en s'identifiant à ce « Lecteur » auquel Calvino s'adresse, dès la première page, sur un ton de familiarité un peu narquoise, à cette « Lectrice » prénommée Ludmilla qui vient le rejoindre et manifeste une curiosité, une avidité, une exigence plus grande encore. Embarqués dans cette aventure qu'est une lecture, Ludmilla et le « Lecteur » anonyme se retrouvent donc personnages d'un onzième roman qui s'ajoute aux dix autres et qui les englobe tous, celui-là même dont nous parlons, dont nous étions partis, « le dernier Calvino ».

Artifice, peut-être, mais dont l'évidence affichée, provocante, n'est pas moins ni plus efficace que d'autres, moins voyants parce qu'ils sont moins inhabituels, mais tout aussi nécessaires.

MARIO FUSCO.

(*Lire la suite page 20.*)

Benjamin l'inconstant

● *Portrait d'une amitié.*

L'HISTOIRE d'une amitié est toujours difficile à écrire, surtout lorsque celui qui écrit parle d'un ami mort. Gershom Scholem, retraçant, en 1975, les péripéties de ses relations avec Walter Benjamin, mort en 1940, risquait fort de tomber dans les pièges que la mémoire dressait sur son chemin : complaisance, faux souvenir, hypocrisie, oubli... C'est un miracle qu'il les ait tous évités. Et que ce livre, qui avait tout pour être larmoyant et facile, se révèle, en fin de compte, un document passionnant, aussi agréable à lire qu'un de ces romans policiers que Benjamin prisait tant, aussi rigoureux sur le plan historique qu'un de ces ouvrages scientifiques auxquels Scholem nous a habitués.

Il faut dire, pour expliquer ce miracle, que ni Scholem ni Benjamin ne sont des personnalités indifférentes. Artiste et métaphysicien, génial et tourmenté, insupportable et insatiable, Benjamin a promené ses angoisses aux frontières de la littérature et de la philosophie, de l'engagement politique et de l'engagement poétique, sans jamais se résoudre à choisir. Inconstant, incapable de se fixer, hésitant à quitter son pays comme à s'y installer, il n'a jamais été l'homme des grandes décisions : mais c'est précisément ce qui fait son charme, et, tout compte fait, sa force, en une époque où trop d'intellectuels ne songeaient qu'à abdiquer leur liberté devant un dogme quelconque.

Quant à Scholem, esprit puissant et systématique, organisateur et classificateur, il rêve, depuis sa prime jeunesse, de devenir une sorte d'encyclopédie vivante du judaïsme. Comme il a eu la chance de vivre très vieux, il y est arrivé.

Né à Berlin en 1897 — cinq ans après Benjamin, — Scholem est, comme lui, originaire d'une famille juive « assimilée ». Mais, tandis que son ami est traversé par le doute et fasciné par mille autres choses — dont le marxisme, — Gershom Scholem pratique le « retour aux sources », apprend l'hébreu à raison de plusieurs heures par jour, étudie le Talmud, devient en quelques années un spécialiste incontesté de la pensée juive et émigre, dès 1923, en Palestine. Installé à Jérusalem, il y crée un Institut d'études juives, qui formera le noyau de la future faculté de philosophie. Jusqu'à aujourd'hui, il ne s'est pas écarté de la voie qu'il avait choisie au début du siècle : étonnante constance, qui forme le plus vif contraste avec l'humeur nomade, anxieuse et indécise de Walter Benjamin, lequel mourut — est-ce un hasard ? — en passant une frontière...

C'est tout cela que raconte, avec pudeur et concision, *Histoire d'une amitié*. Ne serait-ce que comme portrait de deux très grands intellectuels juifs, l'un et l'autre parmi les figures les plus singulières de leur époque, l'ouvrage mérite d'être lu. Mais on peut y trouver bien d'autres choses : par exemple un tableau des principaux mouvements d'idées qui agitèrent l'Allemagne depuis la première guerre mondiale jusqu'au triomphe du nazisme. Benjamin et Scholem les ont tous traversés. Le premier avec plus de passion, le second avec plus de froideur, ils ont été tentés par le socialisme. Ils ont trouvé mortellement ennuyeux les cours de Cassirer, et bien surfaite la réputation de Freud. Intéressés par le sionisme, ils ont pris leurs distances très tôt, avec le style « prophétique » de Martin Buber. Curieux de toutes les formes de l'art moderne, ils ont été très liés aux expressionnistes, aux premiers peintres abstraits, à Paul Klee. Ils ont sympathisé — surtout Benjamin — avec l'école de Francfort, dont les chefs de file, Adorno et Marcuse, étaient parmi leurs amis. Bref, rien de ce qui s'est fait d'intelligent à leur époque ne leur est demeuré inconnu. Peut-on en dire autant de beaucoup d'autres ?

La mort prématurée de Benjamin, survenue dans des conditions tragiques, alors qu'il fuyait la police nazie, marque sans doute le terme de cette période. Après 1940, on ne trouve plus guère de philosophes qui soient en même temps des poètes et des hommes engagés dans les drames de leur temps. C'est aussi ce message que Scholem a voulu faire passer. Il y a une nostalgie qui parcourt tout son livre. Ce n'est pas seulement celle d'un homme qui se remémore ses années de jeunesse. C'est plus profondément celle d'un esprit qui voit venir la fin d'un siècle dont il avait tout espéré, et qui ne lui en a en fin de compte apporté que son lot de douleurs, de regrets et d'occasions manquées.

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

★ WALTER BENJAMIN, HISTOIRE D'UNE AMITIE, de Gershom Scholem. Calmann-Lévy, collection « Diaspora », 272 p. Environ 79 F.

Ouvrages disponibles

— ECRITS SUR BRECHT, Maspero, 1969.
— MYTHE ET VIOLENCE, Denoël, 1971.
— POESIE ET REVOLUTION, Denoël, 1971.
— L'HOMME, LE LANGAGE ET LA CULTURE, Gonthier, 1974.
— SENS UNIQUE, Denoël, 1978.
— ALLEMANDS, Hachette, 1979.
— CORRESPONDANCE (deux tomes), Aubier-Montaigne, 1979.

Les affreux têtards de Jacques Lanzmann

● *On « mamoure » ferme à Saint-Germain-des-Prés.*

AUTANT d'enfants, autant d'espions. Le rappeler à chacun qui espère donner du poids à ses étreintes en réchauffant en son sein un de ces petits monstres est peine perdue. La fâcheuse manie de procréer paraît irrémédiablement inscrite à notre patrimoine génétique et culturel... Faut-il voir dans la surveillance de policier ou d'entomologiste que la gent enfantine exerce à nos dépens une conséquence de l'expulsion du Paradis ? Les indolents souriront : ils n'ont pas encore mesuré l'efficacité de cet espionnage d'autant plus redoutable qu'il se pratique au niveau des tables et des trous de serrure. Nous sommes environnés d'espions.

Jacques Lanzmann en a dénichés à Saint-Germain-des-Prés, quartier que l'on croyait réservé jusqu'alors aux artistes, aux intellos, aux antiquaires et immigrés de Passy. Erreur : dans l'étroite rue de Lille, il y a encore des enfants, des petits commerçants, des Arabes (au-dessous du seuil d'intolérance) et même des ouvriers ! Nicolas Regane, neuf ans et demi, dans la confession que Jacques Lanzmann lui a extorquée, livre tous les secrets de sa rue et ceux de ses petits complices.

Une franche grossièreté

Il s'en passe de belles, rue de Lille ! Tous ses habitants ne pensent qu'à ça, si l'on en croit les révélations de Nicolas. On « mamoure » ferme. Ce ne sont que copulations toutes catégories, que personnages à l'esprit plus ou moins tordu !

Les parents de Nicolas, par exemple : le père, manutentionnaire dans un supermarché, n'a pas supporté que sa femme, standardiste à la Samaritaine, où l'on trouve de tout, le trompe avec son meilleur ami, un réparateur en ascenseurs ; il s'est « exilé » en banlieue, « *dans un studio où l'on ne peut pas vivre et mourir en même temps tellement c'est petit* ». Il paie sa pension alimentaire avec des conserves de charcuterie.

Dans la rue, demeurent un marchand de gravures « air aux tiques », un « psikiatré » qui enregistre sur un magnétophone les propos dictés par le « tube conscient » de sa clientèle, la mère d'un copain de Nicolas qui vit dans une chambre si désordonnée qu'on croirait « un musée détruit par un bombardement » ; il y a aussi une « babi si terre » et autre « fille au père », des « pets des rastes », des « lèche bienne », etc. Les garnements de la rue de Lille voient aussi leurs aînés à hauteur de la braguette.

Et quand par un heureux hasard, Nicolas et quatre de ses copains se retrouvent en vacances, en Espagne, dans une riche propriété où vient s'ancrer le « yotte » d'un milliardaire, il arrive des aventures truculentes, paillardes — et parfois d'une franche grossièreté. Car Nicolas ne fait pas toujours dans la dentelle et il en rajoute du côté des « quéquettes » et des « zizous ». S'il raconte son histoire, dans un langage truffé de slogans publicitaires comme on peut s'y attendre de la part d'un gosse d'aujourd'hui, sachant qu'il a affaire à l'auteur du *Rat d'Amérique*, des *Transsibériennes* et du *Têtard*, etc., il s'exprime souvent à la manière de Jacques Lanzmann, ce qui n'est vraiment pas de son âge. Parce que Nicolas lance le bouchon trop loin, son récit épicé perd en crédibilité ce que le scandale gagne en parfum.

Mais cet affreux têtard, quand il ne cabotine pas, fait passer de bons moments, ce qui n'est que trop rare dans la littérature actuelle. On ne peut non plus rester insensible à la jubilation que Jacques Lanzmann a éprouvée à suivre les frasques de ses espions en culottes courtes.

BERNARD ALLIOT.

★ RUE DES MAMOURS, de Jacques Lanzmann, Robert Laffont, 234 pages. Environ 54 F.

« Un fils rebelle » d'Olivier Todd

L'après-Sartre ou ce qui reste quand on s'est beaucoup trompé

IL y aura un an, en avril, que Sartre est mort. Après les éloges funèbres que brouillait l'émotion, commence le temps des premiers bilans à hauteur d'histoire. Que restera-t-il d'une des vies et des œuvres les plus retentissantes du demi-siècle ? Les jugera-t-on au poids des réponses faites, souvent mauvaises, ou des bonnes questions posées ?

Pour deux générations d'intellectuels taraudés par les rapports avec les exploités et le communisme, Sartre aura été, jusque dans ses erreurs, celui *pour ou contre* qui on se déterminait. Celui, aussi, par qui est venue à beaucoup l'envie folle d'écrire.

Olivier Todd est typiquement de cette cohorte de quinquagénaires ballottés depuis trente ans d'adhésions en désaccords. Avec ce privilège qu'après avoir été ébloui par l'œuvre, comme tant d'adolescents de la Libération, il lui a été donné de fréquenter l'auteur dans la vie, suite à son mariage, en 1948, avec la fille de Nizan. En enfant naturel qui n'allait retrouver son vrai père qu'à quarante-deux ans — voir *L'Année du crabe*, Laffont 1972, — Todd a fait de Sartre son tuteur et conseiller intime, le consultant dans toutes les grandes circonstances de sa vie et de l'actualité, souvent confondues : départ pour le Maroc comme soldat en 1954, aide au F.L.N., entrée à *l'Observateur* ou à la télévision, reportages au Vietnam...

Contrairement à d'autres intimes du philosophe, et sans doute grâce à sa bâtardise culturelle de demi-Anglais, ancien de Cambridge, l'adjoint de J.-F. Revel à la direction de *L'Express* n'a jamais laissé son affection pour l'homme et son admiration pour l'artiste obscurcir son jugement à l'égard du politique.

C'est en *Fils rebelle* — expression de Sartre lui-même dans une dédicace à l'auteur — qu'il inaugure pour son compte l'après-sartrisme.

par Bertrand Poirot-Delpech

LES erreurs du disparu l'emportent, selon lui, sur le reste. Il cite à son débit : l'assimilation des affiches R.P.F. de 1947 à la propagande nazie, et de de Gaulle à un dictateur ; l'infaillibilité accordée vers 1950 au mouvement communiste, la jobardise des retours d'U.R.S.S. ou de Chine ; le refus d'admettre que les ouvriers tirent du capitalisme de meilleures conditions de vie ; la foi messianique dans le prolétariat, et la haine viscérale des bourgeois, de tout chef.

Plus généralement, le fils reproche au père d'être resté un penseur en chambre tranchant de tout malgré ses lacunes en histoire et en économie, d'avoir prôné la violence comme quelqu'un qui n'a pas assez vu de cadavres, d'avoir entretenu l'illusion qu'il n'y avait de transformation de la société que globale, d'avoir tu parfois les crimes des Etats socialistes, d'avoir cédé à l'utopie anarchiste, à l'intolérance, aux jugements hâtifs sur la foi de tiers, et d'avoir écrasé passablement ses proches.

Au crédit de Sartre, Todd compte l'accueil réservé à ces mêmes proches, l'absence d'arrière-pensées intéressées, le dédain des honneurs et des mondanités, la dénonciation des camps de l'Est dès 1950, un anticolonialisme intraitable, le refus de visiter l'U.R.S.S. en 1967 pour protester contre le procès Siniavski-Daniel, le soutien sans faille à Israël, une constante sensibilité à l'injustice et à l'exploitation, qui en a fait le mainteneur, après Voltaire et Zola, de la grande tradition française de protestation humaniste.

SI on applique au *Fils rebelle* le même traitement en deux colonnes, on peut trouver, côté négatif, que les dîners en ville, fût-ce des déjeuners à « La Palette », enrichissent décidément moins notre connaissance des auteurs que la relecture de leurs œuvres, et une analyse de texte en profondeur.

Les conseils de morale pratique que donne Sartre se révèlent évasifs comme des oracles de cartomancienne. S'agissant d'écrivains, est-il licite de reproduire certains propos parlés que l'interlocuteur a choisi de ne pas écrire de son vivant ? A quoi bon peindre les dégâts de la cécité et de la vieillesse, puisqu'il va de soi qu'ils nous désolent tous ? Sartre disait qu'on entre dans la vie d'un disparu comme dans un moulin : une légère gêne peut venir de ce que le *Fils rebelle* est le premier à visiter les lieux. Les autres fils risquent d'autant plus de s'émouvoir que l'auteur traite avec rudesse certains fidèles des *Temps modernes* ou confidents des derniers mois. Des luttes entre frères jaloux éclateront-elles ?

MAIS les contemporains de Todd qui ont vécu comme lui ces trente ans d'histoire « *par rapport* » à Sartre doivent méditer ce témoignage de disciple incommode. Quelques explications du philosophe sur ses réticences à admettre l'évidence éclairent son vieux complexe à l'égard de la classe ouvrière.

On vérifie également son simplisme cabochard face à Raymond Aron. Entre le littéraire optimiste qui s'est beaucoup leurré et le scientifique pessimiste qui s'est trompé rarement, Todd esquisse un parallèle où la lucidité se nourrit de vraie tendresse. De même, il tente un rapprochement savoureux entre Sartre et de Gaulle, jugés pareillement géniaux et néfastes en ce que trop de gens les ont crus sur parole, notamment quand ils décrétaient la pensée française la meilleure du monde.

(*Lire la suite page 18.*)

la vie littéraire

Traduire la poésie.

Donner à lire la poésie traduite a toujours quelque chose d'une gageure, et chaque contribution à un débat aussi vieux que la poésie elle-même est en soi intéressante. Les rencontres organisées par le British Council, le Centre culturel canadien et le Centre Pompidou, en novembre 1979, proposaient cette démarche les poèmes étaient dits dans les deux langues (anglais, français), et la traduction se situait au même niveau que le poème traduit.

La revue *Encrages* offre aujourd'hui un numéro spécial qui reprend et élargit cette initiative. Cinq axes sont privilégiés : expériences et réflexions ; théories en pratique ; poètes d'hier et traducteurs d'aujourd'hui ; poètes et traducteurs d'aujourd'hui La dernière partie est consacrée à un débat sur la traduction de *The Reven*, d'Egar Allan Poe.

Parmi les contributions les plus originales, on remarque une esquisse pour une théorie de la traduction rythmique par Pierre Lusson et Léon Robel ; une table ronde sur les anthologies de la poésie américaine par Jacques Darras, Serge Fauchereau et Jacques Roubaud ; une lecture de Paul Celan par Michel Deguy ; une double traduction d'un poème de Sylvia Plath par Robert Davreu et Jacques Darras ; et, par Guy Leclercq, la traduction « totale » — dessins compris ! — de *la Botanie* d'Edward Lear. George Belmont, Jean-Pierre Faye, David Gasgoyne, Henri Gobard, Michael Hamburger, Gérard-Georges Lemaire, Jean Mambrino, Jean Rousselot et Kenneth White, entre autres, prêtent leur concours à cette confrontation — théorique et pratique — de traductions de l'anglais vers le français et inversement, de poèmes d'hier et d'aujourd'hui. — P. D.

★ ENCRAGES, numéro spécial double « Poésie - traduction, anglais - français », 216 pages, décembre 1980. DEPA, université de Paris-VIII, rue de la Liberté, 93526 Saint-Denis Cedex 02.

Le texte du sexe

« Ce ne sont pas les mots qui sont sales, écrivait D.H. Lawrence, *ni les choses qu'ils désignent, mais les associations d'idées, les pensées qu'ils font lever. »*

Autrement dit, pourrait paraphraser André Halimi dans l'album qu'il a consacré à *Ce qui fait rire les Français au temps du cinéma érotico-porno* (après *Ce qui a fait rire les Français sous l'occupation*), ce ne sont pas les films pornos qui sont cochons, mais l'œil qui les regarde

Il faut croire que cet œil est salace, puisque deux cents millions de personnes ont vu *Emmanuelle* à ce jour

L'album d'André Halimi est fait d'un peu de texte et de beaucoup d'images.

Si l'on survole ces reproductions extraites de films d'un regard clinique, on se dit que les postures, certes, manquent souvent de *naturel*, mais que rien n'y vient contredire ou offenser la nature C'est si je pense à ce que pensera mon voisin que je commence à me faire des idées.

Ce que Lawrence (encore lui) résumait dans l'opposition du moi-masse et du moi-individu. Le moi-individu sait bien que les choses existent et les admet Le moi-masse les rejette au nom des principes et des tabous.

La vraie perversité du livre, c'est cette idée d'associer le rire à un cinéma qui est généralement loin d'être comique. Mais André Halimi est un récidiviste qui a su, déjà, nous distraire avec ce qui nous avait fait souffrir sous l'occupation. Et Céline écrivait de son côté à Milton Hindus : *« Envoyez-moi donc le livre érotique de ce cornichon. Qu'on rigole ! »*

C'est à une démarche du même ordre que répond l'album. Vues cette fois avec un œil critique ou ironique, ces images sont drôles par leur naïveté, leur cocasserie involontaire, les titres ou les textes dont elles s'accompagnent.

Ce n'est pas le sexe qui est comique, c'est son contexte. — P. M.

★ J.-C. Lattès, 110 pages.

Les manuscrits du « Journal d'Anne Frank » soumis à un examen

Les manuscrits du *Journal d'Anne Frank* vont être soumis à un examen dans les laboratoires du tribunal de Rijswick (près de La Haye), a annoncé le directeur de l'Institut néerlandais de la documentation sur la guerre (RIOD), M. Hary Paape, à Amsterdam. Selon lui, cet examen du fameux journal devrait mettre fin aux polémiques sur l'authenticité des manuscrits.

Le père d'Anne, Otto Frank, décédé en août 1980, a légué à l'Etat néerlandais les manuscrits originaux du journal de sa fille, dont une version très abrégée (60 % du texte original) a été publiée et traduite en cinquante-six langues. Le directeur du RIOD avait annoncé en janvier dernier la publication de la version intégrale du journal. La nouvelle avait suscité de violentes réactions aux Pays-Bas. Plusieurs groupements se sont opposés à la publication de passages estimés « trop personnels » concernant la mère d'Anne, ses amies ou des préoccupations intimes.

Sur les Palestiniens

Deux Anglais, Jonathan Dimbledy, écrivain et journaliste à la B.B.C., Donald McCullin, photographe international, ont consacré un livre aux Palestiniens, un livre dédié « aux victimes » et qui se veut le plus objectif possible, en tout cas qui veut contribuer à la paix dans cette région du Proche-Orient. Il est important qu'un regard occidental, non soupçonné de partialité, soit posé sur une question passionnelle. Ces deux journalistes ont circulé pendant plusieurs mois dans les territoires occupés et ont rapporté un témoignage bouleversant appuyant la conviction qu'*« il ne pourra y avoir de paix au Moyen-Orient que lorsqu'il sera universellement reconnu que les Palestiniens existaient, existent et existeront »*.

La vie des Palestiniens est restituée dans sa quotidienneté, provisoire, fragile et aussi tragique. Le texte de Jonathan Dimbleby est fait d'observations concrètes et précises. Il est d'une grande sobriété. Les photos de Donald McCullin ont la force d'une grande pudeur.

Paru l'an dernier à Londres, ce livre, qu'une jeune maison d'édition tunisienne vient de traduire en français, a fait écrire à T.R. Fyvel, journaliste au *Jewish Chronicle* : *« Je conseille aux Israéliens et aux amis d'Israël de lire* les Palestiniens. *Cela leur sera très utile. »*

T. B. J.

★ LES PALESTINIENS ; UN PEUPLE, UNE TERRE. Sud-Editions-Tunis ; diffusé en France par Littera (33, rue de Vaugirard, Paris-6e).

vient de paraître

Romans

JEAN-LOUIS CURTIS : *le Battement de mon cœur.* — Troisième et dernier volume du cycle *L'horizon dérobé.* Les amours de Nicolas, de Catherine et de Thierry, amis depuis l'adolescence et qui ont aujourd'hui quarante ans, racontées à la manière ironique de J.-L. Curtis. (Flammarion, 340 p.)

ANDRE DHOTEL : *Des trottoirs et des fleurs.* — Deux amis, Léopold et Cyrille assistent au spectacle de la vie en rêveurs impénitents, à contre-courant d'une société mensongère, jusqu'à ce que le destin se décide à les satisfaire. (Gallimard, 270 p.)

PATRICK GRAINVILLE : *l'Ombre de la bête.* — Un journaliste découvre un univers fantastique en suivant des traces de pas sur le gazon de son jardin. Par l'auteur des *Flamboyants*, prix Goncourt 1976. (Balland, 145 p.)

PIERRE BELLEFROID : *Camarade Vodka.* — L'émouvante histoire d'un simple militant politique et ses rencontres : le philosophe Jean Karapa.., le poète Parangon, le romancier André Stal, l'historien Eiffelstein et, surtout, le plus aimé, le camarade Marschnell. (Julliard, 252 p.)

Lettres étrangères

DEE BROWN : *Greek Mary la magnifique.* — L'histoire d'une belle Indienne, elle a réellement exis· . qui s'empara de la ville de Savannah mais qui ne put empêcher l'extermination de son peuple. Par l'auteur de *Enterre mon cœur à Wounded Knee*, qui vient d'être réédité. Tradui· de l'américain par Jean Guilaineau. (Stock, 428 p.)

DAVID MARKISH : *Il était une fois en Asie soviétique.* — Narrée comme un roman, la première année d'exil au Kazakhstan d'un garçon de quinze ans, deporté avec sa famille après l'exécution de son père. Le livre est dédié à la mémoire du poète yiddish Peretz Markish fusillé à Moscou le 12 août 1952. Traduit du russe par Maya Minoustchine. (Mercure de France, 362 p.)

Correspondance

CAHIERS ANDRE GIDE : *Correspondance André Gide - Dorothy Bussy.* — Ce second tome de l'édition établie par Jean Lambert, avec des notes de Richard Tedeschi, contient des lettres de janvier 1925 à novembre 1936, c'est-à-dire du départ de Gide pour le Congo à son retour d'U.R.S.S.. (Gallimard, 651 p.)

Poésie

ALAIN BORNE : *Œuvres poétiques complètes.* — Le premier tome — il y en aura deux — des œuvres poétiques d'Alain Borne, mort en 1962. (Editions Curandera, B.P.1. Poet Laval 26160, 290 p.)

Critique littéraire

CLAUDE BONNEFOY : *Panorama critique de la littérature moderne.* — Un recueil d'articles du critique mort en 1979. Textes recueillis et présentés par Tony Cartano, Maurice Lever, Georges Londeix et Daniel Oster. (Belfond, 460 p.)

JULIEN GRACQ : *En lisant, en écrivant.* — Le journal de lectures de l'auteur du *Rivage des Syrtes.* (José Corti, 304 p.)

ETIEMBLE : *Comment lire un roman japonais.* — Pour comprendre l'univers romanesque japonais, à partir d'une lecture exigeante du *Kyôto* de Kawabata. (Eibel-Fanlac, 115 p.)

Essai

NELSON EURICO CABRAL : *le Moulin et le Pilon, les îles du Cap-V rt.* — Un sociologue, membre de la diaspora capverdienne en France, dresse un panorama de la tragédie quotidienne vécue par trois cent mille insulaires que cinq siècles de colonisation portugaise ont surtout paupérisés. (L'Harmattan, 186 p.)

JEAN HAMBURGER : *Un jour, un homme.* — Une réflexion sur le présent et le devenir de l'homme, sur la science et la médecine, par l'auteur de *la Puissance et la Fragilité.* (Flammarion, 250 p.)

GUY SCARPETTA : *Eloge du cosmopolitisme.* — Le cosmopolitisme de l'art moderne considéré comme l'amorce d'une éthique antifasciste. (Grasset, 304 p.)

Biographie

[H]ENRI TROYAT : *Alexandre Ier.* Une biographie d'Alexandre Ier, petit-fils de Catherine la Grande, personnage complexe et [v]ainqueur de Napoléon. (Flammarion, 470 p.)

Histoire

ARNAUD BERTHOUD : *Aristote et l'argent.* — Marx, Aristote et les autres, sur l'échange et la magie monétaire. (Maspéro, 189 p.)

ALBERT SOBOUL : *Comprendre la R[évol]ution.* — Recueil d'articles d'un spécialiste marxiste de la Révolution française. (Maspéro, 380 p.)

en poche

Le destin de Machado

LES poètes naviguent entre deux lignes d'écueils : la complaisance pour leur moi et l'abandon de celui-ci devant les exigences extérieures. Sorti du spleen andalou des *Solitudes* et des *Galeries*, Antonio Machado finira par chanter Lister, le chef aux armées de l'Ebre, ce qui résume la courbe de son destin, achevée au bord de l'exil, à Collioure, en février 1939.

Il est allé, sur trente ans, de la musique galante, ou amère (Verlaine), aux vers de mirliton (Aragon), oubliant ses lys, ses parcs, la lune et les fantômes, pour saluer les jeunesses sportives et militaires, la faucille et le marteau de la Russie soviétique. Dans une brève *Poétique* de 1931, il écrivait pourtant que *« la poésie est la parole essentielle dans le temps »*, l'histoire lui fit perdre de vue cette essence et, comme tant d'autres, il retomba à la fin dans ses pièges.

Mais, dès le premier poème de son grand recueil, *Champs de Castille*, alors que Machado mûrissant s'avance sous le masque double des séducteurs, Mañara et Bradomin, on devine qu'il a trouvé non seulement sa terre, la Castille, et sa ville, Soria, mais aussi le chemin qui mène au cœur des choses, lors d'une sorte de trêve temporelle. Rien n'est plus beau que ce livre où des textes personnels et prémonitoires parlent aussi d'une Espagne qui fut, qui n'est plus, et dont ceux qui l'aiment encore attendent patiemment le retour. — R. S.

★ CHAMPS DE CASTILLE, précédé de SOLITUDES, GALERIES ET AUTRES POEMES et suivi de POESIES DE LA GUERRE, par Antonio Machado. Préface de Claude Esteban. Traduit de l'espagnol par Sylvie Léger et Bernard Sesé. « Poésie », Gallimard, 318 pages. Environ 17 F.

● *Parmi les rééditions :* les romans d'Antonine Maillet, *Pélagie-la-Charrette* (le Livre de poche), de Simone Schwartz-Bart, *Ti Jean l'horizon* (Points Le Seuil), de René Daumal, *le Mont Analogue* (« L'imaginaire », Gallimard), de Jerzy Kosinski, *le Jeu de la passion* (le Livre de poche), de Jack London, *la Croisière du « Dazzler »* (10/18), de John Cowper Powys, *la Fosse aux chiens* (le Livre de poche), et le récit d'Evguénia S. Guinzbourg, *le Vertige* (Points, Le Seuil).

en bref

● **LA SOCIETE FRANÇAISE DES TRADUCTEURS**, qui défend les droits des traducteurs, a tenu une conférence de presse pour s'alarmer de la rupture des négociations qui avaient été engagées avec les éditeurs, afin d'améliorer la condition matérielle des traducteurs et de faire respecter la loi de 1957 dans les contrats.

Par ailleurs, les jurés du prix Pierre-François Caillé, qui sera décerné fin mai, pour la première fois, à un jeune traducteur ou n'ayant pas atteint la notoriété, ont retenu six ouvrages de culture générale : « le Pays d'origine », d'E. du Perron (trad. du néerlandais par Philippe Noble), « le Livre de Babur » (trad. du turc tchaghatay par J.-L. Bacqué-Grammont), « les Mondes nordiques » (trad. de l'anglais par Sylvie Fleuriot), « le Paysage dans l'art », d'Enzo Carli (trad. de l'italien par Michel Orcel), « Art graphique », de Booth, Born et Baron (trad. de l'italien par Rémi Simon), « les Cultures du peuple » (trad. de l'américain par Marie-Noëlle Bourguet).

● **GALLIMARD JEUNESSE ET TELERAMA** lancent, jusqu'au 28 mars, dans une trentaine de villes de France et à la Foire de Bruxelles, une série de « Concours Soleils ».

Ouvert à tous les jeunes, de la maternelle à la troisième, le concours sera doté de deux mille bibliothèques, mille pour les enfants et mille pour les écoles, car en gagnant l'enfant fait aussi gagner son école. Organisés afin de mieux faire connaître le livre de jeunesse, ces « Voyages à travers les livres » seront accompagnés, dans chaque ville, d'animations diverses (projections de films, expositions, rencontres avec des auteurs, illustrateurs).

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Raymond Rener, chez Gallimard-Jeunesse. Tél. : 544-39-19.

● **LA JOIE PAR LES LIVRES** vient de rééditer une sélection de livres pour enfants — augmentée et mise à jour — consacrée à « Des contes, des romans, un peu d'humour, des poèmes ». Plus de huit cents titres sont ainsi sélectionnés par des lecteurs de six à quinze ans. S'adresser à « La joie par les livres », 4, rue de Louvois, 75002 Paris. Tél. : 296-64-15.

● **LE TRENTE ET UNIEME PRIX MERIDIEN DES QUATRE JURYS** a été décerné à Jacques Benoist-Mechin, pour son livre « Frédéric de Hohenstaufen ou le Rêve excommunié » (Librairie académique Perrin) (voir « le Monde des livres » du 24 octobre 1980).

● **LE PRIX CONTREPOINT DE LITTERATURE FRANÇAISE**, qui célébrait à cette occasion son dixième anniversaire, a été décerné à Jean-François Ferrané pour son troisième roman « le Miroir de pierre » (Flammarion). Ce prix a été fondé en 1971 par de jeunes romanciers et journalistes pour récompenser et promouvoir le talent d'un jeune romancier d'expression française déjà publié.

nouvelles

La malice inquiète de Daniel Boulanger

DES que le cri du coq déchire l'aube, Boulanger, ponctuel homme de plume, commence à ciseler une de ses mille et une nouvelles, ou appose à la réalité quelque « retouche » de bon aloi. Les deux volumes de l'année, *Volière* et *le Chant du coq*, traversés de *volatiles narquois*, nous arrivent dans des froissements d'aile et de plumage ébouriffé. Sacré depuis quinze ans « maître », « as », « prince » de la nouvelle, couronné *de plusieurs prix littéraires*, Boulanger n'a plus rien à prouver. Pour notre plus grand plaisir, il poursuit son inépuisable et insolite inventaire du quotidien.

Les nouvelles de *Chant du coq* font éclater le familier dans des coups de sang, des fièvres que rien ne laissait présager. Le professeur Antoine Alphée, la générale Bellicart, le retraité Edgar Velu, M. Fleur, Amandine Machequeux, et l'avocat *Bérard*, si petit que sa robe a l'air *d'un* tablier, tous ces personnages évoluent dans un monde dont la bonhomie cocasse et désuète cache des brûlures inavouables : *ni* vu ni connu la sensualité se paie de rencontres de hasard, on trouve morts l'épouse encombrante ou le fils indigne devenu clochard. Avec une minutie d'horloger et une implacable tendresse, Boulanger mène ses créatures à ces moments d'égarement où l'anodin se hisse au sublime.

Dans quelques nouvelles, l'ironie fait place à l'inquiétude. « La vie s'ouvre sur un cœur noir. » Le mal provient de forces obscures, comme celle qui fait déraper la main de la pianiste Justine Laborde. C'est d'une « bouche d'ombre » qu'émane l'impérieuse voix intérieure qu'un séminariste apprivoise en se faisant ventriloque : Désiré Cadot devient le fameux Thadeus Bird. Loin de la parade du cirque se produisent d'autres mues douloureuses. Si, pour Jean l'écrivain, le désespoir cède devant le goût de vivre, Marc, fasciné par un album de photos d'inconnues, sombre dans la folie.

Entre l'évidence et le secret

On retrouve ce mélange d'angoisse et de gourmandise devant l'existence dans la longue nouvelle de soixante pages qui clôt le recueil. *Les Bonheurs de la guerre* évoque un épisode inconnu de la guerre de Cent Ans. Théo et son ours Martin viennent annoncer aux Anglais qu'ils doivent quitter le pays, car la guerre est finie. Red Douglas restera-t-il avec Madeleine à qui il a fait trois garnements aussi roux que *lui* ? Autour d'eux on s'ébat. Chacun à qui *mieux mieux* épouse sa chacune dans le foin. C'est une atmosphère de kermesse flamande où aux ripailles succèdent les massacres, un tableau de Bruegel habité par des personnages de Giraudoux.

Volière, comme les précédents recueils où Boulanger range soigneusement ses poèmes ou « retouches » par ordre alphabétique, est une tirelire pleine de menus trésors. Si en douce s'y glissent parfois alexandrin, rime ou assonance, la démarche du poète n'est pas différente de celle du nouvelliste, l'anecdote en moins : c'est la même *bref coup d'œil où se révèlent un* abîme, le coup de bec dans les apparences qui va droit à l'essentiel.

Les retouches mêlent « l'immobile et la fuite, l'évidence et le secret ». Glanant les instants, on y traverse le monde sur la pointe des pieds. En quelques pas, tout est dit : le silence et la lumière, les jardins et les *miroirs*, l'amour et la colère. Loin des cuivres du soleil, la « nuit, renard de glycine », appelle à ses fêtes noires. Mais tandis que la mort, paille à paille, fait son nid, le chat rassurant dort sur la desserte, les bêtes à *Bon Dieu constellent* la fenêtre. La vie, encore, tient porte ouverte, offrant ses poisons et ses joyaux.

MONIQUE PETILLON.

★ LE CHANT DU COQ, de Daniel Boulanger, nouvelles. Gallimard, 248 pages. Environ 58 F

★ VOLIERE, de Daniel Boulanger, retouches. Gallimard, 205 pages. Environ 55 F.

romans

Bach père et fils

● *A la seule gloire de la musique*

CE n'est pas une biographie imaginaire qu'a écrite Georges Piroué : il ne dit rien de Jean-Sébastien Bach que l'histoire n'ait enregistré. Ce qui est imaginaire, c'est le point de vue : l'auteur glisse la plume du biographe entre les doigts de Wilhelm Friedmann Bach, le fils aîné du Cantor, si non le sujet le plus recommandable de cette famille nombreuse et chrétienne. Grâce à quoi le dessein entrepris avec toute la révérence et le sentiment filial propres à ce temps et à cette société sera vite incliné vers une liberté où l'inconscient a sa part. A travers le père, son modèle aux deux sens du mot, aussi admiré que respecté, le fils a tôt fait d'apparaître avec son Œdipe : sans le savoir, il s'étend devant nous sur un divan qu'il ignore. Conflits, rivalités, qui comprennent, bien entendu, la création musicale chez ces musiciens inégaux.

Parce que sa propre vie est si mêlée à celle du modèle, le biographe bousculant la chronologie linéaire écrit au gré de la mémoire et comme lui vient le souvenir, ce qui donne au récit, avec plus de variété et de primesaut, parfois une certaine confusion. Il y a aussi quelque hardiesse à appeler le livre « roman ». D'abord pas de personnage moins romanesque que Jean Sébastien. Quant à Wilhelm, il en serait sans doute un, mais, de sa vie « déréglée », il ne nous laisse malheureusement apercevoir que peu de chose : quelques aperçus moraux, mais pas de tableaux. Peu importe : le vrai héros de ce roman, ou plutôt l'héroïne, c'est la musique. Et Georges Piroué s'attache à elle avec autant de savoir que de ferveur.

Aussi le titre prend-il tout son sens. *A sa seule gloire* : on pense d'abord que c'est la dédicace du fils à son père ; ou bien que c'est une allusion à ce père glorifiant sur les grandes orgues, le Père. Mais non : ici se montre l'auteur véritable, qui, à travers Bach père et fils, écrit son livre « à la seule gloire » de la musique.

YVES FLORENNE.

★ *A SA SEULE GLOIRE*, de G. Piroué. Denoël, 282 pages. Environ 60 francs.

Un cousin de Zazie

● *Laurence Jyl prête sa voix à un petit garçon.*

LE Nez à la fenêtre. Triple intérêt de ce roman : le vélo, le coup de pied au cul et le style.

Commençons par le vélo. C'est celui d'un ancien du Tour de France... Victor Berlot, un sans-grade, un porteur d'eau, qui n'a gagné qu'une étape de la grande boucle dans toute sa carrière, mais n'en pense pas moins qu'il n'y a rien de tel que la *petite reine* dans la vie pour s'accomplir, *s'assumer*, comme on dit aujourd'hui dans les journaux *in*.

L'âge venant, Victor s'est reconverti chauffeur de taxi. Il habite en banlieue dans un pavillon qu'il a baptisé « Le nez à la *fenêtre* », *d'une expression* d'argot de coureur qui signifie, s'arracher du peloton... s'échapper. Il a maintenant soixante-cinq ans et il vieillit avec Violette, sa *femme*, qui lui mitonne des petits plats à sa façon. Une vie sans histoires... au rythme de la lecture de *l'Equipe*.

Le coup de pied au cul, c'est celui que Victor va donner en riposte à un sale gosse qui s'est permis de lui cabosser la portière de son bahut d'un coup de tatane. Comme ça... pour se défouler... parce que c'est un petit garçon mal élevé, Sacha. Oh ! il a des excuses, notez bien... une mère qui donne dans les théories modernes éducatives, la psychologie enfantine, l'ultra permissivité. Ça, ça arrange bien le père, qui lui est plutôt démissionnaire. C'est un comédien professionnel... un homme qui a rêvé d'être Alain Delon, et qui gagne tout de même sa vie en faisant de la synchro.

Donc, le petit Sacha pousse sans entraves, et ce coup de pied au cul va *lui* être salutaire — selon Dali, le coup de pied au cul est l'électrochoc du pauvre. Sacha n'imaginait pas qu'on puisse se permettre une chose *pareille sur ses petites* fesses. Le miracle s'accomplit... l'essai se transforme en amitié. Victor n'est pas une brute, il sait qu'on ne doit pas rester sur un coup de pied au cul... que ce n'est qu'un pis-aller ! Ce gosse, au fond, ce qui lui manque, c'est l'affection bourrue d'un grand-père. Avec Victor il tombe sur ce qu'il lui faut exactement. Un aïeul vert, qui vous entraîne derrière lui sur les routes, en pédalées héroïques, à l'exemple des grands ancêtres... les Leducq, Vietto, Coppi, Robic, Gino le Pieux Bartali. Sacha rêve de devenir champion. Il se métamorphose. Il a trouvé un pote, un vrai et, en même temps, une grand-mère, qui lui fait des clafoutis (autre chose que les gâteaux du supermarché). Victor n'a jamais que son certif', mais il sait parler à l'imagination d'un gosse. Et dans une langue qui n'appartient qu'aux vieux de la vieille du pavé parisien.

Le plaisir de l'imaginaire

Voilà, l'affaire est dans le sac... les personnages en place. Je vous laisse le plaisir de découvrir la suite. Parce qu'il s'agit avant tout de plaisir... celui de lire que nous oublions si souvent lorsqu'on parle littérature. Tout naturellement, nous en arrivons au style. Ce livre est écrit d'une plume aussi légère que le dernier vélo de Bernard Hinault. Ça démarre comme dans une course contre la montre, ça roule comme dans un critérium, ça grimpe en danseuse dans les cols, ça sprinte irrésistible pour coiffer tous les favoris. Je veux dire, bien sûr, ceux du peloton littéraire. On est loin de tous ces romans qui ne nous racontent que de pauvres histoires sexuelles dans un style professoral.

C'est Sacha — le sale môme de onze ans — qui est censé être le narrateur. Il est tendre et impertinent, il va droit à l'essentiel... il est juste de ton. Ça ne trompe pas. Comme lorsque Raymond Queneau faisait parler Zazie. Cette fois, c'est le contraire, c'est une femme qui écrit pour un petit garçon. Je manque à tous mes devoirs, j'ai oublié de vous dire son nom : Laurence Jyl. Elle n'a pas trente ans, elle en est à son troisième livre. Elle a *le don*, le seul qui compte en définitive pour un romancier, celui de vous ouvrir les portes de l'imaginaire, en écrivant tout simplement : *Il était une fois...*

ALPHONSE BOUDARD.

★ LE NEZ A LA FENETRE, de Laurence Jyl. Julliard, 220 pages. Environ 42 francs.

poésie

Michel Bulteau et la nouvelle préciosité

A trente et un ans, Michel Bulteau publie ses neuvième et dixième recueils, *Iles serrées* et *l'Aiguille de diamant de l'anéantissement*. Ces livres ne sont ni plus lisibles, au premier degré, ni moins inextricables que les précédents : *comment se fait-il que, tissés de* pièges, surabondants, enchevêtrés dans leurs propres méandres, ils finissent par exercer *une certaine fascination* ? La réponse la plus plausible semble celle-ci, encore qu'on ne puisse la tenir pour définitive : contrairement aux autres poètes de son âge, Michel Bulteau ne s'embarrasse d'aucune philosophie compliquée du langage, et il refuse de nous livrer un état d'âme social.

Chez ce lointain descendant du *Roman de la Rose*, de Saint-Amand et de Paul-Jean Toulet, la seule vérité est dans le détour, la paraphrase, l'obstacle un peu gratuit des syllabes agglutinées les unes aux autres. Il ne va pas à l'essentiel : il l'évite. Qu'il chante l'amour ou la nature, il les couvre de coquillages, de rocailles et d'excroissances déformantes. Qu'il parte pour une expédition initiatique, il se perd en chemin volontairement, comme pour se travestir et se retrouver autre. Pour certains poètes, le verbe est affaire de connaissance douloureuse ; pour Michel Bulteau, le verbe est un *jeu suprême où il s'agit plutôt* de s'égarer. Badin, il dit :

D'un siècle précédent
Mes angles habillés d'âmes,
L'étroitesse me ment,
Manucurée de drames.

Plus mystérieux et comme enivré d'arabesques psychanalytiques, il peut ajouter un hymne à

L'éblouissement diabolique
Broyé de chairs,
Et l'injection manipulant
Le temple des veines.

Pourquoi Michel Bulteau ne serait-il pas notre Casanova des dandysmes poétiques ?

ALAIN BOSQUET.

★ ILES SERREES, de Michel Bulteau. Pierre Belfond, 96 pages. Environ 39 F.

★ L'AIGUILLE DE DIAMANT DE L'ANEANTISSEMENT. Le Soleil Noir, 92 pages. Environ 25 F.

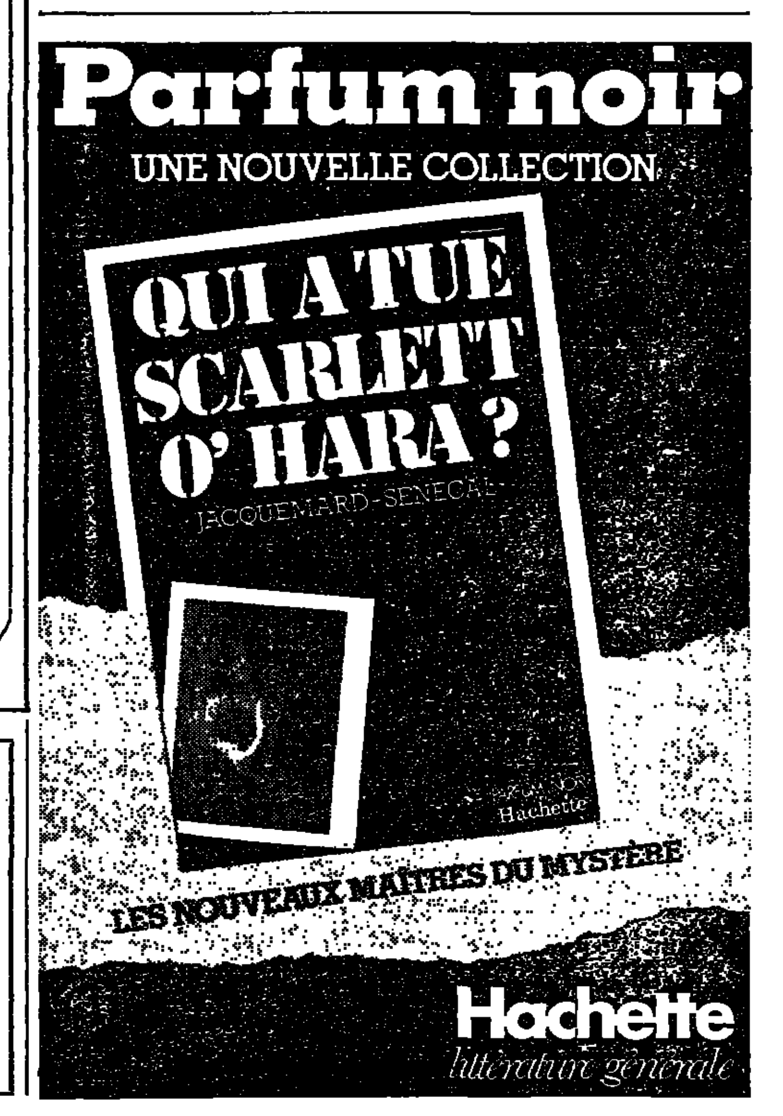

portrait

Henri Calet, ce

Considérant « *le monde comme un vaste théâtre* », Henri Calet s'y voyait comme un figurant. « *Voilà plus de quarante ans que je tiens la scène, parmi l'inattention générale* », remarquait-il, en 1948, sans amertume. Notre époque, aussi trompeuse que trompée, a continué de laisser dans l'oubli cet écrivain trop discret. Pourtant, quand certains le lisent, c'est avec le cœur serré, car il a su dire à la fois tout le plaisir et toute la mélancolie de vivre, en évoquant les fragiles bonheurs quotidiens.

« *J'aime ça* (la vie), déclarait-il. *J'en suis fou. Et d'autant plus que nous n'avons rien d'autre. C'est une occasion exceptionnelle.* » Il mettait de l'ironie dans ses enthousiasmes, comme dans ses désarrois. On lui sait gré d'avoir aimé, sans la moindre illusion, mais avec une telle générosité, les flâneries, les voyages, les rencontres, les amitiés, les amours, et tout ce qui le consumait. Il faisait partie de l'espèce (trop rare) de ceux qui ne s'épargnent pas, et qui jouent leur âme à chaque fois, sans s'abuser sur leurs chances de gagner autre chose que des instants. « *J'ai perdu* », concluait Henri Calet. Il ne s'en étonnait pas. On perd toujours.

Il désirait « *vieillir sur l'avenue d'Orléans* (à Paris), *puis mourir sans douleur, comme on met simplement une lettre d'adieu à la poste* ». Mais la mort, impatiente, l'a surpris à Vence, alors qu'il avait seulement cinquante-deux ans. Elle avait choisi, sans doute par politesse, un jour de fête, le 14 juillet 1956. « *La vie, un petit mot d'une syllabe, presque un soupir* », avait-il écrit. On s'est enfin décidé à se souvenir de lui. On vient de rééditer successivement trois de ses récits, *la Belle Lurette* (1), *le Tout sur le tout* (2), et *Monsieur Paul* (voir l'article ci-contre). Souhaitons que beaucoup de gens s'éprennent d'Henri Calet.

FRANÇOIS BOTT.

(1) *L'Imaginaire*. Gallimard. Voir « le Monde des livres » du 20 juillet 1979.
(2) *L'Imaginaire*. Gallimard, 1980.

« Ne me secouez pas je suis plein de larmes »

EN juillet 1956, la veille (ou l'avant-veille) de sa mort, Henri Calet avait écrit sur son agenda : « *C'est sur la peau de mon cœur que l'on trouverait des rides.* » « *Il faut se quitter déjà ?* » « *Ne me secouez pas. Je suis plein de larmes.* » Ce furent ses derniers mots.

Seule la crainte de déranger m'empêcha de lui serrer la main au moins une fois dans ma vie. Déjà, au mois d'août de l'année précédente, il était venu sur la Côte d'Azur. Jean Padovani, Gordon Craig et Ribemont-Dessaignes me l'avaient dit. Ils m'avaient dit aussi qu'il était très las. « *A la merci du moindre effort* », précisait Calet. Comment oser ajouter alors à la fatigue de cet homme, « *tout plein de ruines à l'intérieur* », qui passa sa vie sur un autoportrait qu'une existence plus longue n'aurait pas permis d'achever tant il le retouchait sans cesse ?

Cet autoportrait me convenait. Au fil de son œuvre, je m'y penchais avec respect. Dans un monde où les intellectuels commençaient à se mêler de tout, y compris de littérature, et qu'en conséquence les livres devenaient de plus en plus prétentieux et creux, je trouvais dans ses ouvrages l'empreinte des êtres qui ont appris la vie dans la vie, et non dans des bibliothèques, des êtres qui, jusqu'au bout, n'oublieront jamais leur enfance miséreuse, les fins de mois qui durent quinze jours, le visage harassé de leur mère. « *Oui, tant que j'aurai ma mère, tout ira bien. Mais après j'entrerai dans un monde plus froid* », écrivait-il encore, à quarante-quatre ans.

« *Sans jamais élever la voix* », car sa manière était l'emploi de phrases brèves et simples qui, mine de rien, vous vrillent l'âme, Henri Calet, « *penché sur une feuille blanche en forme de miroir* », se plaisait à regarder inlassablement en arrière. Chagrins et remords lui montaient à la tête. Il pensait à de vieilles histoires, les dorlotait. Il « *chiffonnait dans son passé* ». « *Je note mes peines, comme on note ses dépenses* », disait-il. Mais il exaltait aussi son amour pour Paris, cette ville qu'il connaissait à fond et [illegible] il percevait les pulsations, sous sa semelle, à force de s'y balader. « *Je pourrais la démonter pierre à pierre et la rebâtir ailleurs.* » Il le fit quand l'adversité et la folie des hommes le tinrent éloigné d'elle.

C'est cet écrivain rare et précieux que je n'ai pas osé aborder, ne serait-ce qu'une fois, à Vence, à Cabris, à Cannes, à Grasse, au Piol, à Menton ou à Nice. Je le regrette. Mais depuis 1956, chaque année, « *je repasse sa vie à l'encre* » avec lui, je prends « *son passé en enfilade* » : ses livres sont là. La mythologie qu'ils renferment me comble.

LOUIS NUCERA.

Une rhétorique bien cachée

● ***Le grand art d'Henri Calet.***

DIRONS-NOUS sur tous les tons, crierons-nous sur tous les toits le grand art d'Henri Calet, cet « homme à la mémoire longue » dont on commence à peine de se souvenir ? Lui-même a donné le change, lors d'une décade de Cerisy en 1953 : « *Je déclare que mon point de vue sera peu élevé — comme presque à ras terre. J'aimerais dire : à ras d'homme.* » Et il annonçait, avec une discrète tristesse, la suite des événements : « *Mais je crains que le cri que je pousse du plus loin de ma solitude ne puisse jamais être entendu.* »

Ces propos désabusés se lisent dans *Peau d'ours*, ce livre à peu près introuvable où se révèle quelle vie de chien mena, pour finir, et indépendamment de la maladie qui lui brisa le cœur, un artiste horriblement conscient de la dureté d'un monde guère différent de celui décrit par Balzac dans *les Illusions perdues*, à la réserve qu'il ne s'en était certes pas beaucoup fait, d'illusions, lui qui, « à la rigolade », se définissait comme « *un spécialiste de la misère en gros et en détail* ». Mais la sobre plainte revient comme un leitmotiv harassant dans les bribes de correspondance que cite *Peau d'ours* : « *Les « Prix » ont été distribués ; il n'a pas été question de moi. Je reçois des articles dans lesquels on le déplore.* » Mauvais élève puni, probablement.

Le stylo-scalpel

Peau d'ours est un ouvrage d'exception. Sous-titré « Notes pour un roman », c'est en fait un dossier qui permet de restituer l'itinéraire créateur de Calet. Entre 1951 et 1956, l'écrivain accumule les notes, les ébauches, les lettres, directement nourries de la substance même de son existence. C'est à partir des silhouettes et des situations de sa vie que, comme pour ses autres textes, il devait constituer, à mi-chemin de l'autobiographie et de la fiction, la trame « fourre-tout » du livre qui marquerait le passage de la cinquantaine, centrée sur les passions de l'amour et l'œuvre accomplie : « *Vivre son propre roman — vivre pour écrire — y conformer son existence.* » Survient alors (septembre 1953) la maladie qui ruine son cœur et infléchit vers la tragédie son destin et son livre. D'où le titre, tardivement trouvé (1955) et qui, dans son ellipse ambiguë, énonce sa propre impossibilité : « *Puisque je ne puis écrire* Peau d'ours (...) *Oui, j'ai vendu la peau de l'ours avant de l'avoir tué.* »

Le paradoxe qui bouleverse vient de ce que ces fragments jettent sur l'art de Calet une lumière éblouissante. Parce qu'on se contente de le classer un peu vite parmi les écrivains populistes, on a tôt fait de le tenir (ce qui ne serait déjà pas si mal) pour un flâneur de l'écriture, pour un témoin immédiat et modeste, à qui ne conviennent que les ouvrages de circonstance et de commande (mais n'est-ce pas Goethe qui proclamait : « *Toutes mes poésies sont des poésies de circonstance* ? »). Or *Peau d'ours* est la création, parfaite dans son inachèvement, d'un écrivain ambitieux, profond, désespéré avec drôlerie, un dramatique amateur d'humour. L'acuité du regard, l'intensité de l'idée, le travail de style se combinent pour mettre au jour ces « pierres précieuses » dont il dit qu' « *elles ne donnent leur plus vif éclat que dans une lumière noire* ».

Tantôt ces pages se limitent à des notations, des esquisses ; tantôt on y voit Calet s'essayer à une série de métaphores susceptibles de rendre compte du sens de la vie. Mais souvent le moraliste tient la plume de l'écrivain, et les formules ont alors l'inestimable valeur de vérités incontournables où gît le secret de tout, instantanément dévoilé : « *Je ne me suis pas habitué à moi* » ; « *Elle m'a dévalisé de mon bonheur* » ; « *Ce n'est pas ma faute si, en écrivant, mon stylo se transforme en scalpel.* »

A reprendre d'autres livres de Calet, on vérifierait mêmement la richesse et la diversité de l'inspiration et des techniques : rapides et ponctuelles dans les articles narquois et mélancoliques d'*Acteur et Témoin* ou l'enquête ironique et légère du *Croquant indiscret*, élaborées et savantes dans les nouvelles de *Trente à quarante*. A cet égard, celle qui s'intitule *Temps pris* (elle date de 1936) pratique le jeu sur les mots, l'humour et le désenchantement avec une virtuosité retenue que ne désavoueraient ni le Queneau des *Exercices de style* ni le Michaux de *Plume*. C'est à l'admiration pour cette maîtrise formelle alliée à la densité de l'émotion que Calet doit, je suppose, ces questions d'une femme du grand monde qu'il interrogeait en vue d'un reportage gagne-pain et qui inverse les rôles dans *le Croquant indiscret* : « *Pourquoi faites-vous cela ? Vous avez du talent. Pourquoi n'écrivez-vous pas un nouveau roman ?* »

Le match universel

Ce talent romanesque, tout le monde pourra le redécouvrir dans *Monsieur Paul*, qui fait l'objet d'une réédition. « Monsieur Paul » : très drôlement, c'est ainsi que le narrateur nomme son fils pour qui, « *au mitan du vingtième siècle ; à la mi-temps, si l'on veut, mais qui gagnera la partie ?* », il entreprend le récit de sa vie, emplie du tumulte de ses amours compliquées (ainsi qu'il advint à Calet) : « *Toi, tu n'as encore que cinq mois moins deux jours. Atteindras-tu l'autre bout* [du siècle] ? *Aura-t-il un bout ? Cinquante, c'est un chiffre rond : on pourrait arrêter le match.* » Mais non, il continue, le match universel, tout comme la rixe singulière de l'individu, son corps à corps avec l'existence, ses femmes (Alice, Esther, Emilienne), ses foyers, ses scènes d'amour et de haine, « *ce cauchemar vécu* » qui nous est raconté avec une sorte de bonne humeur impayable, invétérée, irrépressible comme la nostalgie du bonheur. L'habile construction chronologique, le rythme impressionniste, le sourire sceptique du bilan final, tout cela est d'un romancier au meilleur de sa création.

Il est de ces écrivains qui savent qu'il n'est pas de grand art sans rhétorique ; mais une rhétorique bien cachée ; toutes traces effacées : *il faisait cela* très bien. Il est urgent de reconnaître enfin celui qui murmurait à Cerisy : « *Je me vois partout dans mes livres. Il se peut bien que ce ne soit que dans cette seule mesure que j'existe.* » Ce n'est pas peu, pour nous.

SERGE KOSTER.

★ PEAU D'OURS, Gallimard, 1958, 163 pages. LE CROQUANT INDISCRET, Grasset, 1955, 185 pages. ACTEUR ET TEMOIN, Mercure de France, 1959, 253 pages. TRENTE A QUARANTE, Mercure de France, 1964, 219 pages.
★ MONSIEUR PAUL, Gallimard, 1950-1981. Environ 59 F.

Paris, avant de mourir

Dans les derniers temps de sa vie, Henri Calet prenait des notes sur sa ville, sur Paris. « La Nouvelle Revue française » en publia une partie, sous le titre de « Colimaçonnage ».
Calet écrivait :

.. ..

Paris, cette ville où je suis né et où je vais probablement mourir.

Paris : je me perds en lui, il m'emporte, je me noie en lui, je rentre dans son ventre.

Souvenirs, il n'y a plus qu'à se baisser pour les cueillir, là où j'ai semé.

Tous ces jours irremplaçables...

C'est l'heure de marcher, même lentement, pendant qu'il en est temps ; c'est l'heure des dernières promenades, avant l'hiver, c'est l'heure de tremper sa plume dans l'encre avant qu'elle ne gèle.

La pensée constante de ce décor, de cette ville, après, sans moi — vertigineux, vide.

● Une Association Henri-Calet vient de se créer. Elle a pour objet « *de mieux faire connaître l'œuvre d'Henri Calet et de la promouvoir par tous les moyens adéquats, en particulier par la publication d'un bulletin périodique* ». (Siège social : Librairie La Commune de la Butte-aux-Cailles, 11, rue Barrault, 75013 Paris.)

méconnu considérable

« Il avait horreur du débraillé »

● ***Marc Bernard, l'auteur de* Pareil à des enfants *(prix Goncourt 1942), fut, comme Ponge et Hénein, l'ami de Calet.***

« Vous le rencontriez souvent ?

— Pendant vingt ans, à la période de guerre près, nous avons dîné ensemble chaque semaine, ou chez lui ou chez moi. Sa discrétion, qui était extrême dans sa vie, cessait dès qu'il se mettait à écrire. Il ne se confiait jamais, fût-ce à ses amis les plus proches ; nous devions attendre son prochain livre pour connaître ses inquiétudes réelles, ses folies parfois. Il avait horreur du débraillé, dans le style comme dans la vie. Mais pour le fond, il s'accordait toutes les libertés. Il était toujours soigneusement habillé, se souciant moins d'élégance que de netteté ; la moindre tache le désolait, il passait son doigt dessus, vous regardait avec consternation. Son regard était admirable, chaud, plein de tendresse ; on ne lui résistait pas ; tout ce qu'il n'osait pas vous dire passait dedans.

— De quoi parliez-vous ?

— Il aimait se plaindre de tout, du temps, des événements, des gens. Il répétait volontiers : *« On n'est pas gentil pour moi. »* Je ne l'ai connu rayonnant qu'à l'époque où il donnait ses articles à *Combat*, peu après la Libération. La notoriété qui lui était venue soudain lui avait fait perdre un peu la tête, et, comme je le lui reprochais, un jour, il me répondit : *« C'est que » je n'ai pas été gâté jusqu'à » maintenant. »* En effet, ses livres, d'une si grande rigueur d'écriture, d'un style si serré, à l'expression toujours juste, où chaque phrase, ou presque, fait mouche, bien peu de gens les lisaient.

— Il voyait tout en noir.

— Parfois il m'exaspérait. « Allez ! Allez ! avais-je envie de lui dire, le monde n'est pas si désespéré. » Mais il n'en serait pas moins resté sur la défensive. Avec moi, il lui arrivait de rire aux éclats, pour se reprendre aussitôt, il toussait un peu, tirait sur son menton — c'est une manie qu'il avait, — remettait sagement les mains sur ses genoux, comme s'il craignait d'être puni. Si libre dans ses livres, il s'indignait presque lorsqu'on parlait avec verdeur, en tout cas, il n'approuvait pas. C'est bien rarement qu'il se laissait aller à dire un mot sonore, encore l'étouffait-il, lui retirant au passage de son éclat. Quand on le complimentait, il se retranchait derrière ses lunettes, regardant fixement son interlocuteur. Pour la plupart des gens, il était d'un abord difficile, mais il savait au cours d'un repas amical être amène, bavard presque, mais parlant toujours avec gravité, fût-ce de potins littéraires.

— La politique est absente de son œuvre.

— Il avait conservé un reliquat des penchants anarchistes qui lui venaient de son père et de sa mère. Nos évolutions politiques furent parallèles ; nous étions toujours d'accord. La révolution russe, en laquelle nous avions cru avec tant de ferveur, avait fini par nous décevoir ; le mépris de l'homme dont elle témoignait nous effrayait. Après avoir lu *Salut, camarades*, Calet me dit : *« Comme vous devez être soulagé maintenant ! »* S'il s'intéressait beaucoup à la politique, cete préoccupation paraît peu dans son œuvre.

— Que pensez-vous de cet engouement actuel pour lui ?

— Son œuvre durera ; elle a tout pour cela : la rigueur de l'écriture, un univers étroit mais centré sur son auteur, une couleur irremplaçable et un bonheur de style presque constant. Elle n'a rien perdu à attendre. »

Propos recueillis par
RAPHAEL SORIN.

★ *Dessin de Bérénice CLEEVE.* Bérénice Cleeve

Deux lettres inédites

« Christiane Martin du Gard m'interpelle sans répit au sujet de ce livre que je dois écrire sur Calet. Peut-être, après tout, le style stèle m'ira-t-il comme un sapin. » Ces lignes de l'Esprit frappeur, *les « Carnets » de Georges Hénein, publiés aux Editions Encre, ne permettent pas d'imaginer comment le poète de* Déraisons d'être *et de* Seuil interdit *aurait salué celui qui, à partir de la* Belle Lurette, *fut son ami. Ils étaient certainement faits pour s'entendre, et quand Hénein jugeait son « siècle étrange, qui tient à la fois du nid d'aigle et de la souricière », Calet n'aurait pas dit mieux. Ils s'écrivirent ; leurs lettres, encore inédites, révèlent leur exigence commune, et leur intégrité. Nous en avons choisi deux, qui datent de 1939 et de 1945. Elles montrent qu'ils parlaient le même langage, sans bavarder.* — R. S.

L'attente de la guerre

Le 5 février 1939.

Mon cher ami,

(...) Oui, je crois que l'Espagne est perdue. Depuis deux ans, nous vivons dans un temps de cauchemar et ce n'est pas fini. (...)

A mon avis, nous sommes les acteurs inconscients d'un vaste scénario (made in England), depuis Munich, où tout se trouve d'avance réglé : l'écrasement de l'Espagne, Djibouti, Corse, Tunisie, etc. On donnera tout pour le plus grand profit de la droite, qui aura « sauvé la paix » et qui reviendra à la Chambre avec une majorité inouïe. Nous aurons alors un fascisme français qui ne sera qu'une politique de noire réaction. Mais restent les impondérables, le grain de sable qui peut tout détraquer, un accès mussolinien...

Evidemment, il y a encore autre chose dans tout cela : la faillite des partis de gauche, après celle des partis de droite, dans le monde entier. Une grande lassitude devant tout ce qui est détruit et ce qu'il faudrait reconstruire. Et surtout, la peur de la guerre, commencement de la sagesse.

Et l'homme perdu dans ce cercle infernal commence à prendre conscience de son infortune, de sa faiblesse. Finalement cet insupportable sentiment d'impuissance nous mènera à un faux dénouement de la guerre. C'est lorsque l'homme éprouve son désarroi qu'il se met à crier le plus fort pour illusionner les autres, et lui-même. L'exemple est valable pour les nations.

Avez-vous lu le journal d'Allemagne de D. de Rougemont ?...

Je vous serre la main.

CALET.

Je travaille d'arrache-pied à mon livre. Là est le salut : se créer son monde et y vivre. Oublier l'autre, le « vrai ».

« Le détail des vies »

Le Caire, le 8 septembre 1945.

Mon Cher Calet.

Votre « Bouquet » est venu nous frapper en pleine figure, à l'improviste, sans prévenir. Nous ne comptions pas le recevoir de sitôt, mais, cette fois, la poste a fait preuve de conscience et de diligence. La tristesse qui grondait à gros bouillons dans certaines pages de vos livres précédents s'est ici affinée, amenuisée : ce n'est plus qu'une bruine légère, comme une voilette de regrets informulés, un consommé de pâleur dont le goût s'attache à vos lèvres à jamais. Vous avez merveilleusement su ranimer dans ces grandes confusions collectives, où l'œil non exercé ne voit que la masse et le nombre, les feux de position de chaque vie privée ; vous avez surtout réussi à montrer (et le mérite en est considérable) que le détail des vies menacées par un désastre général, loin de s'engloutir en ce dernier, se hérisse au contraire et prend de l'ampleur et continue de marquer l'individu à travers tout ce qui prétend le supprimer. C'est là où j'aime votre livre alors que m'irrite celui de Saint - Exupéry *(Pilote de guerre)* où les hommes, vus de haut, semblent ridiculement réduits à quelques tropismes fondamentaux. J'aime aussi que les personnages les plus épisodiques — ceux qui n'apparaissent qu'un instant contre la vitre, pour s'évanouir aussitôt — laissent derrière eux comme un sillage intime, — le déroulement d'une confidence dont ils n'ont eu le temps de dire que le premier mot...

Et comment n'être pas sensible aux images, aux images qui, cette fois, abondent et entretiennent la bruine légère dont je parlais tout à l'heure ? Il m'est arrivé de flâner longuement en bordure de l'une ou de l'autre des images que vous nous tendez. « Un gros succès de rêve... » dites-vous quelque part : oui, je souhaite, je désire que votre livre soit « un gros succès de rêve » [...].

A vous et à Marthe, d'un cœur toujours égal.

G. Henein.

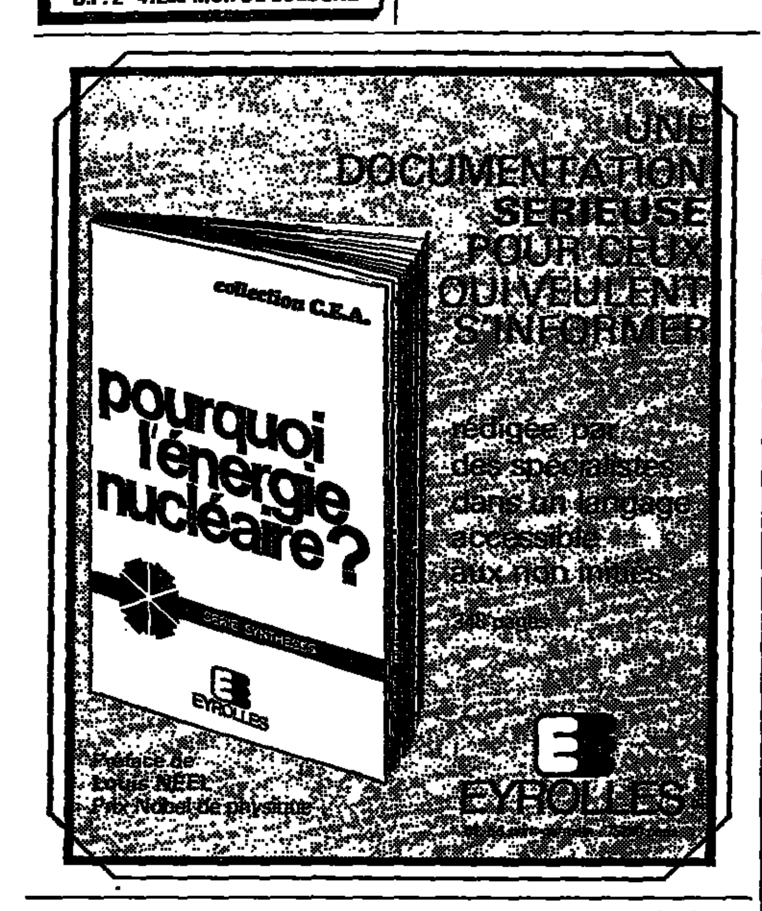

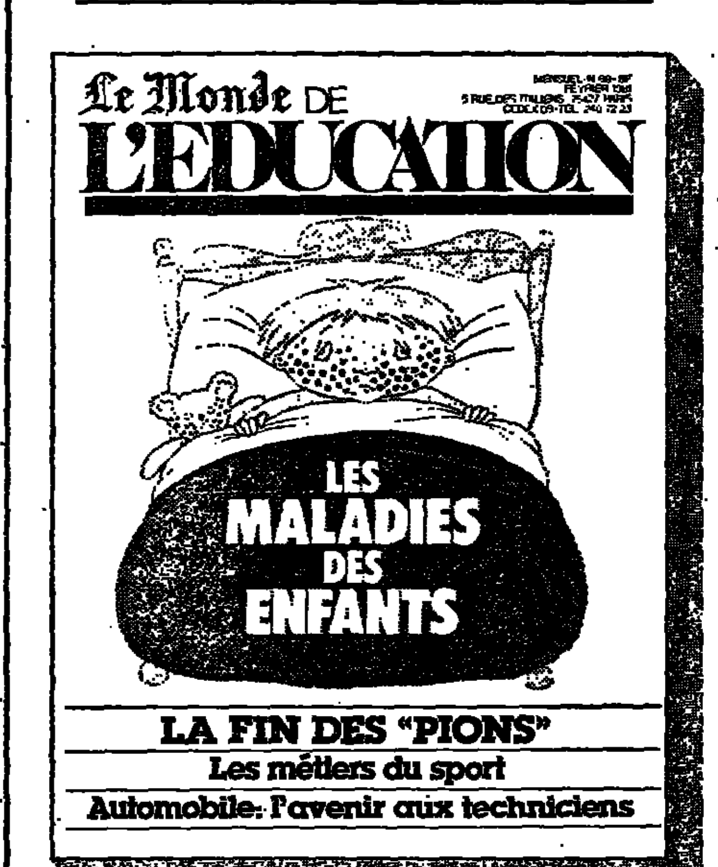

critique littéraire

Une hagiographie et une psychanalyse sauvage

● ***L'insatisfaction d'un « sartrien patenté ».***

DIFFICILE d'imaginer deux livres plus dissemblables que le *Sartre ou le Parti de vivre*, de Jeannette Colombel, et le *Sartre au miroir*, de Josette Pacaly. L'une et l'autre docteur ès lettres, elles enseignent toutes les deux, la première en « khâgne », à Lyon, la seconde à l'Ecole normale supérieure de jeunes filles, à Paris. Mais, autant Josette Pacaly est universitaire jusqu'au bout des ongles (qu'elle a fort acérés), autant Jeannette Colombel est anti-académique, engagée, chaleureuse. Elles ont lu Sartre attentivement, elles connaissent bien l'ensemble de son œuvre.

Jeannette Colombel, philosophe et militante, l'aborde de ce double point de vue, en privilégiant les écrits philosophiques et politiques ; Josette Pacaly, professeur de littérature, et elle-même psychanalysée, soumet les textes littéraires de Sartre à une lecture psychanalytique. Mon insatisfaction devant ces deux livres provient de leur position exactement inverse par rapport à Sartre : une adhérence totale dans le premier, une hostilité déguisée dans le second. Je vais essayer de dire rapidement pourquoi cette distance excessive et cette proximité trop grande me paraissent faire manquer leur objet à chacun des deux livres.

« *Ne parler que d'un auteur que j'aime. Eviter la double ignominie du savant et du familier.* » Jeannette Colombel adopte cette injonction de Gilles Deleuze à lui-même. Elle n'a pas tort. Mais pour dire quoi et à qui ? De deux choses l'une, quand on écrit un livre sur un auteur : ou bien on a sur lui un point de vue nouveau et on s'efforce de le faire partager à ceux qui ont lu son œuvre, ce qui veut dire qu'on la discute ; ou bien on estime que cet auteur est mal compris ou difficile et on l'expose à ceux qui ne l'ont pas lu.

J. Colombel n'a pas choisi son public. Elle veut montrer que, contrairement à une opinion répandue, la pensée de Sartre est optimiste et tonique en ce qu'elle propose une morale qui fait appel à l'initiative subversive, à l'imagination créatrice de chacun. Ceux qui ont lu Sartre ne se satisferont pas d'une paraphrase qui réduit ses contradictions, car ce sont elles qui permettent de relancer sa pensée pour notre propre compte. Ainsi s'étonne-t-on, par exemple, de voir J. Colombel citer abondamment les notes inédites prises par Sartre en 1947 en vue de la « morale » promise dans *l'Etre et le Néant*, sans jamais expliquer en quoi Sartre estimait s'y être trompé, alors même que, durant ses dernières années, il revenait au même type d'interrogations morales, qui sont aujourd'hui d'actualité.

Ceux qui n'ont pas lu Sartre se perdront dans la paraphrase de J. Colombel, car elle est allusive et passablement embrouillée. Un style « oral », volontiers exclamatif et par trop négligé, ne facilite pas la lecture. Le livre aurait eu besoin d'être soigneusement retravaillé. N'est-ce pas le rôle d'un éditeur d'aider à cela un auteur ?

Un usage pervers

Finalement, on se dit qu'un ouvrage comme celui de Michel Thévoz, *l'Académisme et ses fantasmes* (1), qui utilise d'une façon inventive, pour l'étude d'un peintre et d'un problème esthético-politique les instruments intellectuels forgés par Sartre dans *l'Idiot de la famille*, est un meilleur hommage à sa pensée qu'un livre « amoureux », qui se veut « bâtard » et « inclassable », à l'image de l'auteur dont il traite, mais qui n'est guère utilisable.

L'étude de J. Pacaly frappe d'abord par l'ingéniosité avec laquelle elle met en résonance des citations extraites indifféremment des biographies sartriennes (Baudelaire, Genet, le Tintoret, Flaubert), de ses textes autobiographiques (*les Mots* et certaines préfaces) et de ses fictions romanesques (*la Nausée*, les nouvelles du *Mur*). Mais on est gagné progressivement par un malaise qui tient à la pauvreté, au caractère extrêmement réducteur du diagnostic psychanalytique auquel aboutissent toutes les interprétations de l'auteur : fixation au stade anal, complexe de castration.

Non que ce diagnostic soit faux. Mais on y voit poindre un usage particulièrement pervers de la psychanalyse, s'agissant d'un écrivain qui est aussi un philosophe. En effet, ramener la notion philosophique de contingence, qui est sans doute l'assise de toute sa pensée, à l'analité mal dépassée de Sartre revient à disqualifier cette notion en évitant de discuter sa validité.

Une démarche suspecte

On en vient alors à suspecter la démarche même de l'auteur : elle déplace une contestation philosophique et politique sur le terrain psychologique. En démontrant l'infantilisme affectif de Sartre, elle vise, sans le dire, à ruiner ses positions philosophiques et les options politiques qui en découlent. Si l'hostilité de Sartre aux « salauds » et au pouvoir bourgeois n'est que l'expression de son agressivité anale, il n'y a plus à se demander si cette hostilité est légitime. Le pouvoir bourgeois s'en trouve sournoisement justifié ; ceux qui s'y soumettent ne sont pas névrosés, eux, ils sont normaux et adultes.

En définitive, ce qui manque le plus à l'essai de J. Pacaly, c'est une interrogation sur les motifs de sa propre hostilité à l'égard de Sartre. En bonne psychanalyste, ne devrait-elle pas tirer au clair son contre-transfert négatif sur le patient qu'elle analyse sauvagement ? *Sartre au miroir* est un livre éminemment contestable parce qu'il ne comporte pas sa propre contestation. Il n'en est pas moins intéressant, et j'en recommande la lecture à tous les dévots de Sartre. Mais on tirera un plus grand profit de l'étude de François George, *Sur Sartre* (2), qui se servait déjà de la psychanalyse pour trouver le substrat affectif de la pensée sartrienne, tout en examinant celle-ci en philosophe.

MICHEL CONTAT.

★ **SARTRE OU LE PARTI DE VIVRE**, de Jeannette Colombel. Grasset, 320 pages. Environ 69 F.

★ **SARTRE AU MIROIR**, de Josette Pacaly. Klincksieck, 472 pages. Environ 120 F.

(1) Editions de Minuit. Voir *le Monde Dimanche* daté 14-15 décembre 1980.
(2) Christian Bourgois, 1976.

L'après-Sartre

(Suite de la page 13.)

SI Todd n'a pas donné dans ce panneau-là, c'est qu'il jugeait en partie de l'extérieur, en demi-Anglais de sang et de formation. Sa « rébellion » et tout l'intérêt de son livre viennent de là. Vue de Cambridge, parmi des lectures de Huxley, Eliot, Waugh, Ayer ou Wittgenstein, auteurs que les sartristes et Sartre lui-même connaissent à peine, la flambée de l'existentialisme se ramène à de plus justes proportions. A la lumière du positivisme logique, l'ambition sartrienne de tout dire sur tout et de moraliser à tout va ne fait qu'illustrer une antique mégalomanie de la philosophie française.

Le fait que certaines formules qu'on croyait de portée universelle se révèlent intraduisibles en anglais (comme d'ailleurs Giraudoux ou Claudel) donne la mesure de ce que le génie français doit à un certain vent des mots. S'il n'est pas tout à fait équitable d'imputer à Sartre l'abus que les suiveurs ont fait de ses tics jargonneux — dans la mesure où, s'assumer, se dépasser. — ni « l'obscurantisme » qui en aurait découlé et qui, selon l'auteur, toucherait à sa fin, il n'est pas douteux que le charme du style a beaucoup fait pour l'audience du philosophe, et ses malentendus.

L'AMBIGUITE avec laquelle Todd considère ce sortilège, illustre de façon touchante toutes ses contradictions de fils à la fois attendri par le bonhomme Sartre et sans concession pour son système.

En lui, l'Anglo-Saxon se méfie des phrases trop jolies, l'empiriste refuse les globalisations séduisantes, les substances imaginaires sous la musique verbale qui oublie les faits et endort le sens critique. Il reprocherait volontiers à Sartre, comme ce dernier le fit à Genet, d'user, comme d'une drogue, d'un langage truqué. En reporter sur le terrain et en lecteur de Revel, Todd redoute ces ripailles incantatoires de génie en chambre. Pour lui, ce génie a contribué à berner la gauche dans ses rapports avec le communisme, et il a fini aussi « paumé » que n'importe lequel de ses partisans, à force d'avoir « pensé de travers », par un ouvriérisme et un anti-bourgeoisisme dont ses successeurs ne pourront éviter la critique.

Mais, en même temps, avec une liberté toute sartrienne, Todd maintient, contre Revel, que l'artiste Sartre a du style, au-delà de ses loghorrées à la corydrane. La postérité ne mesure pas les existences et les œuvres aux erreurs commises. Il y a des parcours sans faute intellectuelle ou morale, dont il ne reste aucune trace. C'est le privilège indu du talent. Sartre, ou ce qui reste quand on s'est beaucoup trompé : c'est-à-dire un paragraphe des Mots, une tirade des Séquestrés d'Altona ; de ces phrases qui justifient, comme « il » disait, qui font du bien, qui donnent envie d'en faire autant.

Avec plus ou moins de rébellion, quiconque porte un culte à l'écriture, et y cherche son salut, se considérera toujours un peu comme un fils de Sartre.

B. POIROT-DELPECH.

★ **UN FILS REBELLE**, d'Olivier Todd. Grasset, 296 pages, environ 55 F.

histoire

Mahomet et Chilpéric

● ***Les barbares découvrent le monothéisme.***

L'EFFONDREMENT de Rome fut la chance du monothéisme. L'idée du Dieu unique ne put déborder les frontières de l'empire qu'après la destruction de l'édifice politique romain par les barbares, Germains venus du nord, puis Arabes en provenance du sud. Entre 500 et 700 après Jésus-Christ, les Francs puis les Arabes acceptent, chacun à leur manière, l'idéal monothéiste. Deux rééditions permettent d'observer cette double conversion, les *Récits des temps mérovingiens*, d'Augustin Thierry, texte précédé d'une remarquable préface du médiéviste Robert Delort, et un *Mahomet*, de W.M. Watt, publié dans l'excellente collection « Histoire », chez Payot, qui présente sous forme de très jolis livres de poche une série impressionnante de biographies de qualité, allant de Tamerlan à Robespierre, de Gilles de Rais à Ivan le Terrible.

La conversion des Francs est sans imagination. Ils sont le premier des peuples germaniques à accepter, purement et simplement, le christianisme dans sa forme romaine, laissant leurs cousins wisigoths, ostrogoths ou burgondes à leurs tentations hérétiques, ariennes notamment. Cette soumission aux concepts romains fait le succès des Francs, qui conquièrent, entre 500 et 800, avec la bénédiction de l'Eglise, la majeure partie de l'Europe occidentale (l'empire de Charlemagne correspond en gros à l'ancien Marché commun). Les *Récits des temps mérovingiens* ne s'intéressent pas à cette marche glorieuse et conquérante, mais aux débordements brouillons, affectifs autant que politiques, des héritiers de Clovis, à la vie agitée des rois dits fainéants, Chilpéric et Frédégonde étant les personnages centraux. Mais, par l'anecdote, Augustin Thierry en dit plus sur les mœurs étranges de ce peuple violent que les plus savants discours universitaires.

La biographie mène naturellement à l'anthropologie. Ces Franks, comme il les appelle pour évoquer leur barbarie, leur étrangeté, on les voit vivre, on les voit tuer, avec une désinvolture réellement exceptionnelle, même au regard des normes du sixième ou du septième siècle après Jésus-Christ. Les Arabes, leurs contemporains sont nettement moins brutaux, on est tenté de dire, nettement plus civilisés.

L'interprétation musulmane du concept monothéiste est plus originale, sans être cependant d'une très grande sophistication théologique. L'islam est en effet plus une adaptation qu'une innovation. Au contraire du judaïsme qui invente le concept de Dieu unique, et du christianisme qui décrète l'universalité de ce puissant personnage, Mahomet n'apporte aucune nouveauté théorique essentielle (dans l'optique wébérienne d'une rationalisation historique des croyances religieuses). L'islam est monothéiste et universaliste, comme le christianisme. Ce qui le distingue de la religion romaine est moins sa structure métaphysique que son attitude face aux problèmes terrestres, sociaux. L'islam adapte son message à une culture particulièrement hostile aux femmes et incroyablement attachée à l'idée de clan, de parenté. Le christianisme est plus favorable au sexe faible. Il correspond mieux aux habitudes et aux aspirations traditionnelles de la culture germanique, dont le système de parenté est clairement bilatéral, au contraire du modèle arabe, durement patrilinéaire.

Il suffit d'observer dans les *Récits des temps mérovingiens* d'Augustin Thierry l'activité incessante des femmes germaniques, dans le sens du meurtre (Frédégonde) comme dans celui de la sainteté (Radegonde) pour avoir une idée exacte de la nature du système anthropologique franc, ou burgonde, ou wisigoth. Les femmes sont en revanche insignifiantes dans l'histoire de l'islam primitif : parmi les convertis médinois qui font en 622 le pèlerinage de la Mecque, on compte deux femmes seulement sur soixante-treize participants.

Francs et Arabes, frais convertis au monothéisme, ont cependant un problème commun, le judaïsme, dont ils découvrent le refus de disparaître. Il est frappant d'observer au même instant, à Paris et à Médine, les mêmes discussions, les mêmes conflits, les mêmes massacres. Chilpéric et Grégoire de Tours d'une part, Mahomet d'autre part, s'essayent à convertir les juifs à leurs monothéismes respectifs. Une lecture historique de ces événements permet de saisir le sens du refus, simple, banal et inévitable des juifs : aux yeux de ceux-ci, les Francs chrétiens et les Arabes musulmans ne sont que de pâles et bien barbares imitateurs, parvenus insupportables et bruyants du monothéisme, d'autant plus agressifs qu'ils sont peu sûrs, au fond, de leurs croyances. La conversion de ces peuples périphériques enferme cependant le peuple juif dans un piège. Jusque-là, le judaïsme n'était qu'un culte non chrétien parmi d'autres dans un monde où le conflit fondamental oppose adeptes du Dieu unique et païens. La disparition du paganisme crée un monde clos, uniformément monothéiste et qui tourne très vite son intolérance contre le judaïsme. En 582, Chilpéric décrète la conversion forcée des juifs de Paris. En 627, Mahomet fait massacrer tous les membres mâles du clan juif des Qurayzah.

EMMANUEL TODD.

★ **RECITS DES TEMPS MEROVINGIENS**, par Augustin Thierry. L'arbre double, Les Presses d'aujourd'hui. Préface de Robert Delort. 290 pages.

★ **MAHOMET**, par W.M. Watt. Payot, 216 pages.

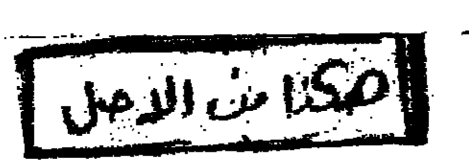

critique littéraire

La pauvre vie d'Hippolyte Taine

● ***François Léger ressuscite ce penseur oublié, qui fut le symbole du conservatisme.***

QUI s'intéresse aujourd'hui à Taine ? A l'exception d'un petit noyau irréductible, ses lecteurs sont certainement peu nombreux en 1981. Critiqué et démystifié, celui qui exerça jusqu'au début du siècle une véritable dictature spirituelle sur toute une partie de l'intelligence française est, à présent, bien oublié. A tort, car si ses travaux sont souvent faussés par des simplifications abusives ils n'en ont pas moins inspiré la quasi-totalité des familles politiques de droite et constituent, à ce titre, une date dans l'histoire des idées, ainsi que le souligne Philippe Ariès dans la préface qu'il a donnée au premier tome d'une biographie de l'écrivain.

L'auteur de cet ouvrage est François Léger, qui a réédité, en 1972, *les Origines de la France contemporaine* (1) et dont la famille est apparentée à celle de Taine. Il n'est cependant jamais complaisant vis-à-vis de son héros. Ce n'est pas une hagiographie qu'il nous propose, mais la reconstitution minutieuse d'une existence, avec pour toile de fond cette énigme : pourquoi le non-conformiste de la période 1855-1865 devint-il, trente ans plus tard, le vivant symbole du conservatisme ?

A cette question, l'étude des années d'apprentissage permet d'apporter une réponse. François Léger montre bien, en effet, les limites de l'esprit de contestation de ce fort en thème. Issu d'une lignée provinciale, orléaniste, assez laïque finalement, il se détourna, certes, très tôt de la religion et sa sincérité dans cette option ne fait aucun doute, puisque, après avoir été reçu premier à l'Ecole normale supérieure, il eut le rare courage de briser une carrière qui s'annonçait brillante en s'opposant par deux fois — au moment de l'agrégation et lors d'une soutenance de thèse — à l'enseignement spiritualiste de la Sorbonne. Pourtant cette témérité ne doit pas nous tromper sur ses intentions profondes. En réalité, il ne remettait nullement en cause la société où il vivait : il cherchait seulement à lui donner d'autres fondements, à substituer le culte de la raison et de la science aux vieilles doctrines théocratiques.

« Aime trop les formules »

Et, au sortir de l'adolescence, il avait déjà une notion relativement précise des principes qui allaient faire, plus tard, de son œuvre le plus formidable instrument de résistance au mouvement de tout le dix-neuvième siècle. Avant vingt-cinq ans, il avait pris la résolution d'« écrire l'histoire de l'humanité comme on écrit celle des bêtes » et découvert — un document de 1850 en témoigne — les trois fameuses lois qui assurèrent sa célébrité : la race, le milieu, le moment. Tout cela allait faire, du jeune Hippolyte, le Taine réactionnaire de la maturité.

Cette évolution apparaît rétrospectivement d'autant plus inéluctable que, dès cette époque, on percevait aussi chez lui un fâcheux penchant à s'enfermer dans un système et à privilégier à l'excès, dans l'analyse, un fil conducteur particulièrement frappant. Etudiant, il s'était jeté à corps perdu dans Spinoza par crainte de se disperser. Journaliste débutant, il appliquera à Michelet — l'une de ses premières victimes — sa méthode d'investigation trop peu compréhensive. Ces travers, un de ses maîtres les avait notés et observait à son propos : « *Esprit remarquable, mais comprend, conçoit et juge trop vite. Aime trop les formules et les définitions auxquelles il sacrifie trop souvent les réalités.* » En deux lignes, M. Vacherot résumait de manière prophétique le drame de ce curieux positiviste, toujours coupé du concret, et qui, aux aventures sentimentales, préféra longtemps la contemplation des femmes nues de Raphaël au cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale...

Cette vie pauvre, triste, sans compromission, a d'ailleurs en définitive un côté émouvant et presque admirable. En la suivant pratiquement au jour le jour, on se prend à regretter que M. Taine n'ait laissé percer sa sensibilité que dans *Graindorge ou le Voyage aux Pyrénées*. Volontairement absent d'un mouvement historique que l'on ne visite plus, il est devenu un nom synonyme de rigueur, d'austérité et d'ennui. L'un des mérites de François Léger est de faire resurgir le visage de ce fantôme et de nous inviter à connaître un être de chair et de sang, probablement malheureux, que l'on devine attachant en dépit d'une certaine misanthropie.

ERIC ROUSSEL.

★ **LA JEUNESSE D'HIPPOLYTE TAINE, de François Léger. Editions Albatros. 416 pages. Environ 95 F.**

(1) Robert Laffont.

Le voyage de Montaigne

« *JE ne presche*, disait Montaigne, *que feste et bon temps.* » Du bon temps, les amateurs de colloques et banquets viennent d'en prendre, on l'espère pour eux, en célébrant de Toronto à Lodz et d'Athènes à Bordeaux le quatrième centenaire des *Essais*. Et pour la « feste », voici un beau livre d'Antoine Compagnon.

Fête austère, prévient l'auteur. Sans doute : elle est de celles que peut seule organiser une savante rigueur. Dans la multitude des études sur Montaigne, trop souvent encombrées du prêchi-prêcha d'un humanisme exsangue, Compagnon introduit avec brio une foison d'idées neuves : à commencer par celles de Montaigne lui-même, débarrassées de diverses couches de gloses qui n'étaient pas les siennes.

Cette toilette des *Essais* est décapante, au point de paraître enlever çà et là quelque chair : mais l'essentiel n'en apparaît que mieux. Et l'essentiel, c'est peut-être l'invention de la figure moderne de l'*auteur*, au terme d'une quête dont Compagnon suit minutieusement dans le texte la progression ondoyante de chapitre en chapitre, de métaphore en métaphore. Voilà qui nous change : au lieu d'un commentaire moral, une analyse logique, linguistique, ontologique.

« *Où Michel de Montaigne rencontre un débat épineux...* » « *Où Michel de Montaigne croise deux héros en danger de mort...* » : de telles pancartes, en tête de chaque chapitre, marquent bien que c'est à un voyage que nous sommes conviés, et que cet essai sur les *Essais* en est construit comme le récit.

Point de départ : un nominalisme effréné de Montaigne, pour qui le langage ne serait que du vent. Propre ou commun, le nom lui apparaît comme un universel sans nulle réalité. Point de transit : la découverte qu'un nom au moins, celui du père (en l'occurrence Pierre, le bien nommé), est doté d'une réelle consistance. Point d'arrivée : l'inévitable conversion au réalisme, et l'épreuve de l'écriture comme substitut de la procréation : « *Le livre donne un nom qui vaut bien celui du père.* » Au centre du livre, et l'éclairant, l'histoire de Narcisse changé en fleur et d'Echo transformée en rocher : ces deux figures mythiques, comme le démontre Compagnon, « *indiquent deux directions opposées quant au sort à la fortune et condition du nom : l'herbe et la pierre, le règne végétal et le règne minéral : deux types de renom, l'un éphémère et l'autre solide* ».

Auteur d'un roman autobiographique et d'un essai sur la citation (*le Deuil antérieur* et *la Seconde Main*, le Seuil, 1979), Compagnon avait déjà cheminé en compagnie de Montaigne. De toute évidence, le voici désormais plus proche d'Echo que de Narcisse.

YVES HERSANT.

★ **NOUS, MICHEL DE MONTAIGNE, d'Antoine Compagnon. Le Seuil, 232 pages. Environ 65 F.**

Kant et Freud détectives

● ***Deux essais d'analyse du roman policier.***

AVEC ses stéréotypes et ses fantasmes joyeusement assumés, le roman policier n'a pas fini de faire rêver linguistes, psychanalystes et philosophes. Deux livres, que soixante ans séparent, viennent, à nouveau, d'en témoigner.

Contemporaine des débuts de l'école de Francfort et des premiers textes de Walter Benjamin, l'étude de Siegfried Kracauer, rédigée en 1922-1925, est demeurée longtemps inédite. Il est vrai que Kracauer lui-même n'est guère connu en France, en dehors de son histoire du cinéma allemand, *De Caligari à Hitler* (L'Age d'homme, 1973). On le déplore d'autant plus que le style de ces deux ouvrages dénote un penseur original, cherchant sa voie à la frontière entre la philosophie et la critique, et ne se croyant pas obligé d'afficher un mépris souverain pour ce qu'il est convenu d'appeler la « culture de masse ».

S'attachant à relire un ensemble de textes qui va de Conan Doyle à Maurice Leblanc, S. Kracauer montre que le roman policier est, de tous les genres littéraires, celui qui exprime le plus fidèlement le processus de la connaissance scientifique tel que l'analysait Kant. Pour Kant, en effet, la diversité du monde sensible n'a pas de sens par elle-même, c'est l'esprit qui lui en donne un. L'entendement impose ses structures à la réalité. De la même manière, le détective confère, à la masse chaotique des faits qui s'offrent à lui, la signification qui permet de les relier, de les rendre logiques. Or cette signification sort, évidemment, de son esprit : le détective privé n'est donc, en quelque sorte, qu'une illustration du sujet transcendantal kantien... Dè là à concevoir la *Critique de la raison pure* comme un immense roman policier et Kant comme un détective « rentré », il n'y avait qu'un pas, que Kracauer franchit prudemment. Ses analyses subtiles méritent, en tout cas, d'être découvertes.

Tout autre est le propos de Jean-Claude Vareille. Ici le détective s'appelle Freud, non Kant. Jean-Claude Vareille s'intéresse essentiellement aux aventures d'Arsène Lupin et de Rouletabille. Leur appliquant une méthode de lecture qui doit beaucoup à la psychanalyse, à Mircea Eliade et à Gilbert Durand, il n'a aucune peine à montrer que ces romans populaires qui ont enchanté notre enfance participent de mythes immémoriaux qui nous ramènent, inéluctablement, vers le complexe d'Œdipe... Le criminel n'est-il pas une figure du Père, mi-Dieu, mi-diable ? Et le détective une incarnation du Fils, à la fois désireux de tuer le Père et de prendre sa place ?

Réinterprétés à l'aide de cette grille simple, les romans policiers de la Belle Epoque prennent un aspect troublant qui leur va bien. Mais Jean-Claude Vareille n'a-t-il pas quelque peu forcé le trait ?... Ce sera peut-être l'avis des « spécialistes », mais ce n'est pas une raison — bien au contraire — pour ne pas lire son essai ironique, souvent paradoxal, et toujours limpide.

C. D.

★ **LE ROMAN POLICIER, de Siegfried Kracauer. Petite Bibliothèque Payot. Environ 25 F.**

★ **FILATURES, de Jean-Claude Vareille. Presses universitaires de Grenoble, 248 pages. Environ 60 F.**

lettres étrangères

Les Indiens sans les Blancs

● L'ethnologue est-il un rabat-joie ? se demande Darcy Ribeiro.

UN Indien chacobo, à qui nous faisions remarquer la grande tristesse qui régnait dans sa tribu, répondit, espiègle : « *Ils rient quand tu as le dos tourné...* » Oiseau de malheur et rabat-joie, l'ethnologue ? Peut-être. L'ethnologie n'a pas le monopole des autres et n'est pas la mieux placée pour nous dire ce que sont les Indiens *sans nous*. C'est sans doute pourquoi l'ethnologue brésilien Darcy Ribeiro a choisi la voie romanesque pour décrire le bonheur païen d'une tribu imaginaire, les Maïrums.

Entendez bien, cette tribu imaginaire n'est pas fantaisiste ! Les Indiens de *Maïra* n'ont rien à voir avec l'Indien générique et les Indiens de télévision, et même s'ils sont un patchwork de différentes tribus d'Amazonie et du Mato-Grosso (1), une *recréation*, ce ne sont pas d'improbables hybrides. Ni des Indiens structuraux. Ils sont là dans leur chair et leur sang, tout entier : de très plausibles sauvages. Ils honorent les dieux, adornent leur corps, *sururuquent* leurs femmes, flèchent, respirent, et meurent comme tout un chacun. Avec leur sens du cosmique, leur boulimique envie de vivre et leur stimulante scatologie, voilà les gens de la grande forêt tels qu'en eux-mêmes Christophe Colomb aurait pu les surprendre. Solaires vraiment.

Bien sûr, le monde blanc est là qui guette en arrière-plan. Prêt à faire taire ce rire qui est un défi à l'ordre et au progrès. Mais les Maïrums, au terme de leur initiation d'hommes véritables, ne s'en soucient guère : la mort n'effraie plus celui qui l'a vécue plusieurs fois symboliquement.

Pour être le personnage central de ce roman, la tribu des Maïrums ne tient pas seule le devant de la scène. Il y a aussi leur divinité gémellaire Maïra et Micura, le Soleil et la Lune, qui sont des dieux fantasques et maladroits, impuissants à enrayer le processus d'extermination de leur « petit peuple ». Et puis, surtout, il y a le destin croisé d'Ava (un Marium marginal et catéchisé qui revient chez lui) et d'Alma (une Brésilienne blonde et nymphomane qui va chez eux). Sans parler de la cohorte des Indiens désindianisés, des missionnaires convaincus et contestables, des fonctionnaires ignares, des prédicateurs apocalyptiques et inspirés, des militaires bornés et des Xaepès, indispensable tribu féroce qui hante les rives de rio Iparanã. Télescopage des mythologies et des mythomanies : *tout se passe comme si* Darcy Ribeiro, dans une vaste vision rétrospective, avait voulu assumer toutes les identités du Mato-Grosso...

Maïra s'ouvre sur une triple mort et l'enquête qui s'ensuit sert de fil conducteur, mais ce n'est pas un roman policier. Et si la table des chapitres prend volontiers les allures d'une liturgie ou d'une parabole, ce n'est pas pour autant un missel... *Maïra* est un vrai roman d'ethnologie, plein des fausses pistes et de contre-chant. Une fiction habile et accueillante. Polyphonique.

JACQUES MEUNIER.

(1) Darcy Ribeiro dresse un inventaire désolé de ces tribus dans *Frontières indigènes de la civilisation*, 10/18.

★ MAIRA, de Darcy Ribeiro. Traduit du portugais par Alice Raillard. Coll. Du Monde entier. Gallimard, 396 p. Environ 72 F.

Calvino, prestidigitateur diabolique

(Suite de la page 13.)

En ce sens, *Si par une nuit...* prolonge une interrogation sur la littérature et sur le roman en particulier que Calvino avait amorcée il y a plus de vingt ans et dont ses essais, réunis l'an dernier sous le titre de *Una pietra sopra*, offrent quelques jalons indispensables.

Le fait est que, après ses premiers romans et récits, Calvino avait donné l'impression de perdre progressivement confiance dans la possibilité même de la narration romanesque et donc du plaisir de raconter, si évident pourtant chez lui. Tout s'est passé comme si, pour des raisons multiples qui sont liées au monde dans lequel nous vivons (et on pourrait donner des dates, des références historiques précises), Calvino avait senti s'écrouler toute possibilité d'un espace, d'une durée stable et cohérente, comme un statut de l'homme, et, par le fait même, cherché à trouver d'autres formes de récit liées à cet effritement, c'est-à-dire des machineries ingénieuses permettant de reconstituer artificiellement une structure dont l'artifice même serait la justification.

Et pourtant, derrière ces élaborations d'une patience désespérée, on voyait encore, plus discrètement, se manifester une fantaisie, un humour et comme un bonheur de raconter et d'écrire qui avaient persisté, même s'il n'osait plus y croire.

Ici, au contraire, il me semble évident que le plaisir du lecteur et celui du narrateur se rejoignent, et que, dans ce labyrinthe d'histoires, de personnages, de mystifications et de parodies, se joue une aventure fondamentale, qui durera tant que Calvino (ou un autre que lui) écrira pour un lecteur, en croyant qu'il existe un lecteur. Certes, l'art est une comédie, et l'écrivain est un bateleur, comme le disait déjà Calvino dans *le Château des destins croisés*. Mieux vaut, donc, qu'il ne cache pas son jeu, pourvu qu'il continue.

N'allez pas penser pour autant que, à partir de ces questions, Calvino a écrit un livre docte, difficile ou ennuyeux. Il y a longtemps, au contraire, qu'il n'avait été à la fois si vif, si convaincant, si actuel aussi, servi, il est vrai, par une langue étincelante que la traduction de D. Sallenave et F. Wahl a su rendre parfaitement.

MARIO FUSCO.

★ SI PAR UNE NUIT D'HIVER UN VOYAGEUR, d'Italo Calvino. Traduit de l'italien par D. Sallenave et F. Wahl. Editions du Seuil, 288 pages. Environ 55 francs.

Vu par Barthes

On peut essayer de passer en revue quelques-uns des charmes de l'écriture de Calvino.

Pour moi, je vois d'abord le fait qu'il élabore une imagination très particulière : ce serait, au fond, celle qui a été bien mise en scène par Edgar Poe, ce que l'on pourrait appeler l'imagination d'une certaine mécanique ou la mise en rapport entre l'imagination et la mécanique. C'est une proposition qui a une allure un peu paradoxale parce que, d'un point de vue romantique, on pourrait penser que l'imagination est au contraire une force pas du tout mécanique, mais extrêmement « spontanée ». Or, pas du tout. L'imagination, peut-être la grande imagination, c'est toujours le développement d'une certaine mécanique. Et, en cela, d'ailleurs, avec des différences de style : il y a un côté Edgar Poe dans Calvino, parce qu'il pose une sorte de situation qui, en général, est, disons, irréaliste du point de vue de la vraisemblance du monde, mais seulement dans la donnee de départ, parce que, ensuite, cette situation irréaliste est développée d'une façon implacablement réaliste et implacablement logique. Il y a donc, chez lui, ce premier charme qui est un charme du développement : on peut le dire au sens mathématique, au sens logique du *mot* — comme une équation qui se développe bien et infiniment avec beaucoup d'élégance, — mais, aussi, d'une façon plus inattendue et plus triviale, dans un sens cycliste comme on parle du développement d'une bicyclette — il y a un régime de la roue, un régime de la marche, qui est extrêmement apaisant, au bon sens du terme.

Le second charme que je trouve à Calvino, c'est que, en réalité, c'est un penseur ou un praticien du récit — ce qui, finalement, n'est pas tellement fréquent aujourd'hui. Il apporte, là, une sorte de subtilité extraordinaire. Ses récits, la façon dont il les construit, dont il les développe, seraient assez proches de la structure de la joute, du combat-jeu, de la stratégie.

D'ailleurs, cela présenterait une certaine affinité avec son goût pour le Moyen Age. Au fond, ce qu'il présente, ce sont des tournois extrêmement compliqués et, certainement, beaucoup moins simples que ceux qui avaient lieu réellement au Moyen Age. Il y a chez lui une espèce de développement et d'éblouissement de la stratégie, une sorte de combinatoire illimitée des possibilités, des opérations, des manipulations. Et, bien que le contenu de ses livres ne soit pas directement politique, ça me fait penser à une espèce de récit politique, de politique-forme. Je ne sais pas très bien comment l'expliquer. Le récit est conduit comme une sorte d'étoilement : il y a des assauts multiples, des entrées multiples. Le récit n'est pas ordonné, mais — pour jouer sur les mots — coordonné, substituant la notion de coordination à la notion d'ordre.

C'est cela qu'il y a de très beau et qui fait, d'ailleurs, que l'on pourrait aussi rapprocher son œuvre d'une certaine vertu picaresque, c'est précisément l'histoire qui raconte une histoire qui raconte une autre histoire, des histoires en tiroirs, en quelque sorte.

Une bonté, un sourire une sympathie

Il y a une chose encore, mais elle est plus difficile à dire parce que l'on n'a que des mots un peu anciens et qu'on hésite toujours — mais pourquoi pas ? — c'est que, dans l'art de Calvino et, dans ce qui transparaît de l'homme, en ce qu'il écrit, il y a — employons le mot ancien — une sensibilité. On pourrait dire aussi une humanité, je dirais presque une bonté, si le mot n'était pas trop lourd à porter, c'est-à-dire qu'il y a, à tout instant, dans les notations, une ironie qui n'est jamais blessante, qui n'est jamais agressive, une distance, un sourire, une sympathie. La sensibilité réunie, précisément, avec une sorte de vide. Je pense, par exemple, au début du *Chevalier inexistant* où une sensibilité merveilleuse s'exprime, encore plus, si on pense que c'est un homme vide, un vide qui parle. Un petit drame de la mondanité qui se joue là au détour d'un conte fantastique.

(Extrait de l'interview donnée par Roland Barthes pour une émission consacrée à Italo Calvino par France-Culture, le 20 octobre 1978.)

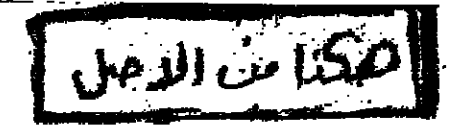

lettres étrangères

Clarice Lispector et le cœur des choses

● ***La méditation d'un grand écrivain brésilien.***

LES derniers livres publiés par Clarice Lispector : *la Passion selon G.H.* (1) et *Agua viva*, ne sont pas des romans, ou, plus exactement, des fictions. Journaux de ce qui se passe à l'intérieur de celle qui écrit ? Oui et non. On songerait aussi bien à une méditation continue. Cela s'écrit avec des brisures et de somptueuses envolées. Le lecteur bascule du lyrisme au constat. Clarice Lispector précise son propos dans *Agua viva*, lorsqu'elle déclare : « *Ce n'est pas un message d'idées que je transmets mais une volupté instinctive de ce qui est caché dans la nature et que je devine.* »

La femme nommée G. H. (d'après les initiales gravées sur ses valises), ouvrant une armoire, se trouve confrontée à un cafard, c'est-à-dire à l'inhumanité qui est au cœur de la vie. Le cafard vient de la préhistoire, traverse les millénaires, et poursuit lourdement sa route vers l'avenir le plus lointain. L'homme, lui, se sait mortel. Certains ont vu dans cette science sa grandeur.

Répliquer à l'horreur

Clarice Lispector juge à l'inverse : « *Je dénonce notre faiblesse, je dénonce l'horreur hallucinante de mourir* » — mais cela ne suffit pas : il importe de répliquer à cette « horreur ». La réponse se trouve dans l'éternité et la saveur du monde, dans tout ce qui est extérieur à soi. C'est alors que Clarice Lispector, grand écrivain brésilien, introduit une notion singulière : celle de Dieu. Le Dieu n'est pas, ici, un élément proprement mystique : c'est le « dehors » même : « *Je sais que Dieu est le monde. C'est ce qui existe.* »

Le lecteur sera sensible à un langage à la fois dansant et charnel, habile à montrer les choses dans leur pesanteur et leurs détails. Les pages deviennent jeux floraux, plongées dans le monde animal, descriptions agiles de grottes et d'univers antiques. C'est le langage d'un peintre et d'un sculpteur (ce que fut Clarice Lispector) qui éprouve le poids des objets et les imperceptibles mouvements du jour et de la nuit. Le « dehors » est là, précieux, caressé par les mots, veillé par celle qui écrit. L'auteur avoue : « *Je suis une personne extrêmement occupée ; je prends soin du monde.* » Mais lorsqu'on sait que le « dehors » (ce qui existe) c'est le Dieu, on comprendra l'étrange fascination que peut exercer l' « expérience » transcrite par Clarice Lispector : « *Qui ne sait pas ce qu'est le Dieu, jamais ne pourra le savoir. Le Dieu, c'est dans le passé qu'on l'a su. C'est quelque chose qu'on sait déjà.* » Les livres de Clarice Lispector sont portés par cette connaissance intime.

Clarice Lispector naquit en 1925 en Ukraine. Elle était une toute petite fille lorsque les siens sont venus à Recife. Elle avait treize ans lorsque sa famille se fixa à Rio-de-Janeiro, peu avant la seconde guerre mondiale. Clarice épousa ensuite un diplomate, et voyagea. Séparée de son mari, elle devait terminer ses jours au Brésil. Elle est morte d'un cancer le 9 décembre 1977.

Dans *Agua viva*, elle avait eu ce cri : « *Je ne vais pas mourir, tu entends, Dieu ? Je n'ai pas le courage, tu entends ? Ne me tue pas, tu entends ? Parce que c'est une infamie de naître pour mourir on ne sait ni quand ni où. Je vais être très joyeuse, tu entends ? Comme réponse, comme insulte...* »

HUBERT JUIN.

★ AGUA VIVA, de Clarice Lispector. Edition bilingue. Traduction de Regina Helena de Oliveira Machado. Editions Des Femmes, 259 pages. Environ 68 F.

(1) *La Passion selon G.H.*, précédé par *les Mots du regard*, de Clelia Pisa, éditions Des femmes (voir « le Monde des livres » du 17 novembre 1978).

(Publicité)

JOURS DE FRANCE

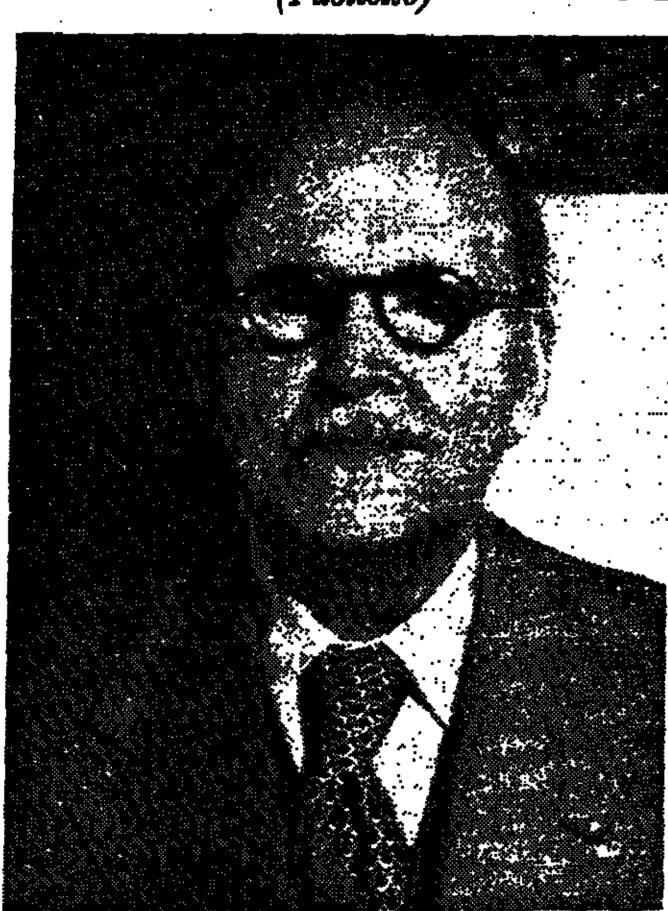

LA POLITIQUE AU CAFÉ DU COMMERCE

Premier consommateur

Un million et demi de chômeurs, vous ne trouvez pas que c'est beaucoup trop?

Deuxième consommateur

Bien sûr. Mais que faire? Peut-être pourrait-on réduire le temps de travail à 36 heures par semaine. Ainsi, d'un seul coup, le chiffre des chômeurs serait diminué d'un million.

Premier consommateur

Mais les prix seront plus élevés. On ne vendra plus rien et, de nouveau, le nombre des chômeurs augmentera.

Deuxième consommateur

Vous ne me laissez pas le temps d'achever mon exposé. En même temps que le travail serait ramené à 36 heures, il faudrait dévaluer la monnaie de 20 %. Avec une augmentation du coût des salaires de 10 %, il resterait une marge de dévaluation de 10 %. Nos produits deviendraient donc plus compétitifs.

C'est d'ailleurs ce qu'a fait de Gaulle, lorsqu'il est revenu au pouvoir avec Pinay comme ministre des Finances. Le taux de la monnaie a été dévalué de 20 %, les caves de la Banque de France étaient pleines d'or, les affaires n'avaient jamais si bien marché, et même le Contrôle des changes avait été supprimé.

Premier consommateur

C'est vrai, mais, à cette époque, le pétrole ne coûtait pas si cher. Que va devenir notre facture pétrolière?

Deuxième consommateur

Elle va aller en diminuant grâce aux mesures prises par le gouvernement : les centrales atomiques fourniront l'électricité nécessaire à notre industrie et l'alcool fera diminuer la quantité d'essence consommée par les voitures.

Et puis, on ne paiera plus les indemnités de chômage.

Premier consommateur

C'est vrai, mais que vont dire nos partenaires du serpent monétaire?

Deuxième consommateur

Ils diront ce qu'ils voudront. La France est un pays indépendant et puis ils feraient bien de faire comme nous, ainsi ils n'auraient plus de chômeurs et tous ensemble nous deviendrions plus compétitifs vis-à-vis de l'Amérique, de l'Angleterre et du Japon.

Premier consommateur

Vous ne trouvez pas que le soleil chauffe un peu trop à présent. Allons nous installer au café d'en face, pour continuer notre conversation.

Marcel Dassault
député de l'Oise

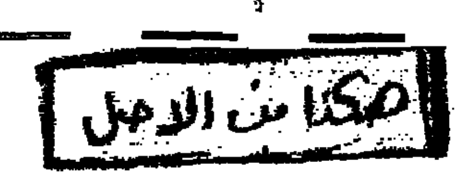

SPEC

Le Monde

culture

ROCK

Telephone au cœur de Paris

L'Olympia le 16 février, le Palais des Sports de la porte de Versailles le 17, le Palais des sports de Saint-Ouen le 18, l'ascension était spectaculaire, quinze mille personnes en trois jours après une tournée française de trente jours dans des salles de six à dix mille personnes invariablement pleines. Le groupe Telephone fait aussi bien, sinon mieux, que les plus grandes vedettes de la chanson française.

On croit rêver, parce que, quand même, il y a encore trois ans, personne n'aurait donné une chance de survie à un groupe français, Telephone ou un autre. Pour la simple et bonne raison que le rock français n'existait pas. Alors il est temps de faire les comptes. Que le rock ait un large public en France, on le savait, que le rock français suscite l'intérêt de ce public, on s'en doutait, mais pour comprendre le trajet aussi rapide et exemplaire de Telephone, il faut imaginer la somme de frustrations accumulées par plusieurs générations qui ont grandi avec une musique qui pensait et parlait en anglais.

Si au départ le succès de Telephone était inattendu, il était en revanche facile à expliquer : le groupe chantait en français sur fond d'électricité « *je suis parti de chez mes parents, j'en avais marre de faire attention* » et touchait instantanément l'univers lycéen qui s'identifiait à lui. Des musiciens sortis depuis peu de l'adolescence qui jouaient devant des adolescents en sueur, en somme c'était dans l'ordre des choses, la boucle était bouclée, ça ne remettait pas en question les règles et les habitudes de la profession du disque et les artistes en place n'étaient pas inquiétés.

Mais ce qu'il y a de plus surprenant, aujourd'hui, dans un concert de Telephone c'est que le public n'a plus un visage mais plusieurs : il y a , bien sûr, les gamins qui viennent, en famille, accompagnés de leurs parents, mais les autres ont considérablement vieilli, et les gens de vingt ans côtoient ceux qui en ont trente. Il va bien falloir, à la fin, que les règles et les habitudes changent.

C'est que lorsque, sur son troisième album, *Au cœur de la nuit*, Telephone lance *Argent trop cher*, c'est une réalité pour tout le monde, et quand il chante avec une pointe de cynisme « *Ploum ploum tu es président de la République, Ploum ploum et toi le chef d'un grand parti politique, Ploum ploum tu es patron d'une grande fabrique. Ploum ploum toi t'as pas de bol t'es l'prolo qui fabrique, Ploum ploum et tout le tralala hiérarchique vaincra, Mets-toi sur le côté et regarde les jouer* », cela n'est pas sans évoquer une certaine situation préélectorale dont on sait que la majorité des dix-huit-vingt-cinq ans se désintéresse totalement, n'accordant aucune confiance aux hommes politiques.

Si parallèlement on souligne la maturité musicale du troisième album par rapport aux précédents, la popularité de Telephone semble prouver que le rock français peut exister sur une grande échelle à l'intérieur de ses frontières.

Quant au succès de cette tournée française, Telephone le doit à une politique intelligente. On sait par expérience que, de façon générale, le public ne retourne pas voir les groupes français d'une année sur l'autre. Pourtant ces groupes français ont l'envie légitime de se produire sur scène mais, là où leurs homologues anglo-saxons ont la possibilité de parcourir le monde, ils ne disposent, eux, que d'un Hexagone dont ils ont visité les moindres recoins. Pendant près de deux ans, Telephone, les moyens financiers aidant, a déserté les routes françaises pour jouer à l'étranger. Et si on les attendait au tournant c'est pour constater que cette attente, ne les rendant que plus désirables, les a installés.

Le spectacle dans la salle

Il y a deux ans, Telephon hurlait : *Fais-toi les dents*, le groupe en a profité pour faire les siennes : une équipe d'une vingtaine de personnes, une sono de 14 000 watts et un très beau système d'éclairage de deux cent quatre-vingts projecteurs sont les atouts techniques qui permettent aux quatre musiciens de présenter un show très professionnel. En effet, Jean-Louis Aubert (guitare et chant), Louis Bertignac (guitare), Corine Marienneau (basse) et Richard Kolinka (batterie) ont acquis du « métier », ils jouent bien et sont parfaitement en place sur des compositions dont ils ont accéléré les rythmes. Si le concert de l'Olympia fut décevant à bien des égards, les deux suivants ont permis de juger l'efficacité du groupe, tirant son énergie d'un public qui lui faisait écho, le saluait d'ovation en ovation, connaissait les textes par cœur et les chantait sans discontinuer. Tant et si bien que le spectacle était plus dans la salle que sur la scène.

Pourtant, en attirant quinze mille personnes, Telephone s'élève au niveau des grands groupes internationaux, et l'on ne peut plus, du coup, poser le même regard complaisant qu'auparavant. Le fait de chanter en français n'est plus un prétexte suffisant et force est d'admettre que Telephone ne supporte pas la comparaison avec les groupes anglo-saxons. Il lui manque l'étincelle, l'astuce, l'excentricité.

Les quatre musiciens sont consciencieux, habiles, mais on aimerait les voir dépasser leurs limites, on aimerait sentir un peu de folie. A aucun moment ils ne créent la surprise, la seule attraction singulière et digne de ce nom étant le jeu de scène facétieux du batteur, ce qui est tout de même un comble pour un groupe.

Certes, il était difficile de ne pas se laisser impressionner par ces huit mille personnes à Saint-Ouen qui vibraient comme un cœur bouleversé au rythme du groupe et lorsqu'au bout de trois rappels, après avoir tout détruit sur scène, ils sont revenus, tous les quatre, pour jouer, assis par terre, un morceau acoustique, c'était beau à voir pour ne pas dire émouvant, mais comment, par ailleurs, ne pas se demander où sont les idées, l'ampleur, la dimension internationale qui devraient être, sur scène, le lot d'un groupe de cette importance ?

ALAIN WAIS.

★ Discographie : *Au Cœur de la nuit*, Pathé-Marconi 20 070-72 279.

CINÉMA

« RUDE BOY », de Jack Hazan et David Mingay

R–y crache sur le passage de la reine. Il travaille dans un sex-shop et aimerait suivre le groupe Clash. Dans la rue, les manifestations du National Front succèdent à celles du Socialist Workers Party. Les flics procèdent à des vérifications d'identité de plus en plus serrées et discriminatoires. Un état de violence et de malaise traîne dans l'air. Les combats de rue éclatent. Clash fustige l'hypocrisie des slogans dans les textes de ses chansons, il dénonce les mensonges, sape les institutions, pratique un rock de guérilla.

Le groupe joue devant cinquante mille personnes dans un concert gratuit : Rock Against Racism (rock contre le racisme). Ray ne croit en rien, même pas en lui-même. Il aimerait trouver un boulot qui lui donne envie de travailler mais, quand Clash l'embauche, il préfère se saoûler en tournée. Il estime que le groupe ne devrait pas mêler la politique à la musique ; la politique, c'est des mensonges, toujours une majorité qui trime pour une minorité.

Ray préfère être de ceux qui ont de l'argent, qui roulent en Rolls et qu' habitent de somptueuses villas à Beverly-Hills, mais il ne sait pas quoi faire de lui-même. D'ailleurs, que peut-on faire quand on a dix-huit ans dans une Angleterre qui ne laisse même plus l'espoir d'espérer ? Clash sait pourtant qu'il n'y a pas d'issue dans le capitalisme, pas de vie humaine ; ce doit être tout le monde ou personne, sinon « *tôt ou tard un connard viendra avec un pétard te faire sauter la tête dans ta villa de Beverly-Hills* ».

La première dame d'Angleterre appelle à la dignité qui a fait la force du pays. Comme la plupart des jeunes qui sortent de l'adolescence, Ray boit de la bière, il pointe au chômage pour toucher 14 livres, il a retiré la dignité de son vocabulaire. Ray est paumé dans ses contradictions qui ne sont pas si différentes de celles de son pays, il est viré par le groupe pour incompétence. L'Angleterre est en déroute et Clash chante *Londres brûle d'ennui*.

Rude Boy est plus qu'un film musical ou simplement un film sur Clash, c'est un documentaire sur l'Angleterre de ces quatre dernières années, qui a valeur de témoignage. Si Clash n'est pas toujours montré à son avantage, si le film est un peu long, Jack Hazan *(The Bigger Splash)* et David Mingay ont décrit à travers Ray Gange (le personnage central) et Clash (e groupe essentiel du rock anglais) une génération qui, de toute évidence, n'est pas sortie de nulle part, qui est née de la crise, cette génération que l'on a appelée perdue, la génération du *no future*, qui, face à cette crise, a créé un mouvement, le punk-rock, un langage et une attitude pour s'exprimer, pour exister. *Rude Boy* est juste un constat. — A. W.

★ Voir les films nouveaux ; Discographie : Clash chez C.B.S.

« HOUSTON, TEXAS »

(Suite de la première page.)

C'est un petit malfrat qui a souvent eu à faire à la police. Un type pâlichon, à la tignasse blonde, aux yeux bleus délavés, un vieil adolescent mal aimé des siens, et depuis toujours rejeté par la société. Se déclenche alors la procédure classique : interrogatoires (Bass reconnaît les faits, mais déclare avoir tiré dans un geste de panique), dépositions, témoignages divers (la mère, la grand-mère du meurtrier), formalités administratives, tout un rituel dont Reichenbach note l'implacable déroulement.

Une séquence pénible (pénible parce que le pouvoir des mots paraît soudain dérisoire, parce qu'on éprouve un malaise à « être là ») : celle au cours de laquelle le cinéaste s'adresse en direct à Bass, cherche à le faire parler de lui-même. Aux questions qui lui sont posées, Bass répond d'une voix atone : « *J'ai agi comme un idiot. Il y a des moments où le cerveau dit une chose et le corps en fait une autre. Maintenant j'ai la trouille...* » Et puis cet aveu — seul moment d'émotion : « *Je n'aurais jamais cru que ma famille m'aimait.* »

Impressionnisme, pointillisme, on connaît la technique scintillante de François Reichenbach, le brio (que l'on a pu parfois qualifier d'esbroufe) avec lequel il réalise ses portraits d'hommes célèbres ou ses documentaires. De ce style à facettes, *Houston Texas* tire profit. Des « collages » soigneusement choisis, de brusques digressions en formes de parenthèses, une chanson lancinante (« *N'emporte pas ton arme à la ville, mon fils*), définissent le contexte sociologique et humain dans lequel s'inscrit le drame, et font surgir l'image d'une Amérique moderne, quotidienne, mais où restent vivaces les racines du western. D'un côté, la misère, la violence, les psychoses diverses ; de l'autre, le courage, la dignité, un puritanisme latent. A la télévision, un commentateur hystérique exige qu'on applique à Bass la loi du talion. Flasque et veule, sa « fiancée » affirme, elle aussi, qu'il mérite la mort. Plus subtilement, une femme fait remarquer que le policier tué et son assassin ont été élevés à quelques kilomètres l'un de l'autre, qu'ils ont reçu la même éducation, qu'ils ont eu au départ les mêmes « chances ». Quant au père de la victime — et sa noblesse se lit sur son visage, — il se contente de déclarer : « *Si Bass meurt, ce sera affreux pour sa mère. En qualité de chrétien, je m'interdis de juger.* »

« Juger », c'est finalement le maître mot de ce film. Quel châtiment réserver à cet homme dont, malgré les renseignements accumulés à son sujet, nous savons si peu de choses ? Qu'aurions-nous dit, qu'aurions-nous fait, s'il nous avait fallu décider de son sort ? Les jurés de Houston, eux, l'ont condamné à mort, et Bass, aujourd'hui, attend en prison la révision de son procès. Jamais un film n'avait posé, en termes aussi clairs, en images plus concrètes, le problème de la peine capitale. Document exceptionnel, *Houston Texas* nous atteint en notre âme et conscience.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

JAZZ

L'UTOPIE DE FRANÇOIS TUSQUES

Initiateur de longue date du Free Jazz en France, chercheur de musiques ethniques et alchimiste de traditions sans frontières, le pianiste François Tusques est souvent confiné dans une marginalité qui correspond mal à son projet de communauté des musiques populaires.

A Paris surtout, parce qu'il n'est pas rare que, sous une forme ou sous une autre, son Intercommunal Free Dance Music Orchestra participe à des manifestations populaires, à des festivals régionaux ou à des fêtes politiques. Le voici qui revient, avec Bernard Vitet et Jacques Coursil aux trompettes, Adolph Winkler au trombone et Jacques Thollot à la batterie ; avec aussi le chanteur catalan Carlos Andreu. Il revient plus homogène, augmenté d'une volonté d'écriture, d'élaboration et de recherche des timbres. Il revient aussi avec un élargissement dans ses domaines musicaux.

Mais, au fond, Tusques reste fidèle aux grandes utopies créatrices des collectifs libres, avec une obstination qu'on ne trouve pas si souvent. Libre et intercommunautaire, la musique de l'Orchestra l'est toujours ; et elle n'oublie jamais son lien profond aux racines du jazz et à la danse.

FRANCIS MARMANDE.

★ 28, rue Dunois, les 9, 20 et 21 février, à 21 heures.

MUSIQUE

Le programme d'action du ministère de la culture

M. Jacques Charpentier, directeur de la musique, a brossé mercredi 18 février un vaste panorama de la politique musicale à l'intention des membres de l'Académie des beaux-arts, en présence de M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication (le Monde *du 18 février). Remontant jusqu'à l'Ancien Régime, où « le budget musical de la monarchie était de 20 millions de francs or », il a montré le travail de reconstruction fait depuis 1966 et ouvert des perspectives d'avenir.*

Touchant la diffusion musicale, il a dévoilé les principaux points du « projet de programme d'action sur cinq ans établi par la direction de la musique » *(et donc, semble-t-il, non encore entériné par le ministère), dont la mesure principale semble être la promotion de quatre orchestres régionaux au rang d'orchestres nationaux de région (Lille, Lyon, Strasbourg, Toulouse).*

M. Charpentier n'a pas donné d'indications chiffrées pour les mesures qu'il envisage en ce qui concerne les théâtres lyriques municipaux, les festivals, le renforcement des compagnies chorégraphiques, les organismes de recherche, etc. Il semble cependant que, si ce plan était adopté, il représenterait « un peu plus du double des dépenses de l'actuel budget de ce secteur ». *soit quelque 260 millions de nos francs sur cinq ans. Le budget total de la direction de la musique en 1981 est de 564 996 000 francs.*

Parmi les projets assez proches révélés par M. Charpentier, on notera celui des écoles-maîtrises à l'intérieur desquelles les enfants découvriront la pratique de la musique à travers celle du chant choral ; ces écoles, d'un coût modéré permettront aux villes petites et moyennes, ainsi qu'aux campagnes, « d'accueillir les enfants qui n'ont pas la possibilité d'entrer dans un conservatoire, soit parce qu'ils en sont trop éloignés, soit parce que le conservatoire est surchargé ». — *J.L.*

UN BILAN DE LA VILLE DE PARIS

Au cours d'une conférence de presse, M Jacques Chirac devait présenter, vendredi 20 février, un bilan de la politique musicale de la Ville de Paris depuis 1977, sous l'impulsion d'abord de M. Marcel Landowski, puis de M. Michel Boutinard-Rouelle, l'actuel directeur des affaires culturelles.

Le budget de fonctionnement s'est élevé de 32,8 millions de francs à 90,9 millions en 1981. L'effort le plus spectaculaire a été la prise en charge et la rénovation du Châtelet, devenu Théâtre musical de Paris, dont les travaux ont coûté 32,7 millions et dont le fonctionnement représentera 15,4 millions cette année.

La Ville s'est particulièrement occupée de l'enseignement. La situation du Conservatoire national de région a été assainie au point de vue statutaire et le directeur, M. Olivier Alain, confirmé dans ses fonctions ; les locaux restent précaires, mais se sont tout de même améliorés, grâce au prêt de plusieurs classes par un conservatoire municipal. La Ville a d'ailleurs dépensé 21,7 millions pour la construction, l'équipement et l'aménagement de ses conservatoires, en particulier dans les cinquième, dixième, treizième, quatorzième et dix-septième arrondissements, et consacre cette année 51,6 millions au fonctionnement de tous ses établissements d'enseignement musical.

Du point de vue des instruments de diffusion tout en continuant son aide à l'Orchestre de Paris (11,9 millions en 1981), elle s'est dotée de l'Ensemble orchestral de Paris (4,2 millions), qui reçoit également une subvention de l'Etat.

Les subventions aux festivals (estival, de jazz, d'art sacré et de France) s'élèveront à 3,6 millions cette année, sans compter le Festival d'automne (1,45 millions).

Cette action, qui se veut d'équipement, d'incitation et d'animation a été encore marquée par la création d'un concours international de la Ville (après Maurice André et Jean-Pierre Rampal, ce sera, en 1981, le concours de violoncelle Rostropovitch) et par une aide substantielle (2,3 millions en 1980) aux associations dans des domaines très variés : musique contemporaine, vie chorale, musique populaire, promotion des interprètes, jeunesses musicales, etc. — J. L.

THÉATRE

« HISTOIRES DE LA FORÊT VIENNOISE » à Aubervilliers

Dans la pièce de Horvath, *Histoires de la forêt viennoise*, il n'y a pas de héros. Il y a des gens, des corps cupides, des cœurs en chamade. Il y a des bourgeois ruinés, dont les existences sans projets se referment graduellement. L'éducation tombe par plaques, laissant à nu une bonne dose d'égoïsme. Les comportements relâchés trahissent la mesquinerie. Les hommes font comme si, comme s'ils étaient encore les maîtres, et pérorent. Par nécessité, les femmes décident, animées d'une énergie qui se focalise sur des questions de survie immédiate.

Société suicidaire et pourtant accrochée aux résidus de ses plaisirs, à Vienne, dans les années 30. Les temps sont de misère et de magouille, l'honnêteté est une notion aux contours flous, mais on garde l'habitude des vieux mots d'honneur et de morale, histoire de maintenir des apparences qui ne trompent personne. Simplement, ces mots sont le dernier rempart contre l'anéantissement.

Ainsi le roi des magiciens, plus prosaïquement marchand de jouets (Jean-Pierre Jorris) a une fille (Sabine Haudepin) qu'il compte marier au riche et brave boucher (Jean Benguigui). Mais elle choisit un gandin (Hugues Quester), jeune amant de la buraliste (Martine Pascal), qui, pour sa part, et sans attendre, séduit un étudiant braqué sur le nazisme (Michel Ouimet). Le père renie la fille. Elle a un bébé, est abandonnée, danse dans une boîte sordide. Rien ne la fait céder, si ce n'est la mort de son bébé, d'ailleurs causée par la grand-mère (Mado Maurin) de son amant, qui ne supporte pas le petit bâtard. Alors seulement, la jeune femme accepte de revenir vers le brave boucher, sur les conseils de la buraliste, qui en profite pour récupérer le gandin repentant.

Happy end, en somme, sauf pour le bébé et encore. Pendant toute la pièce, les adultes déplorent l'insouciance de la tête folle qui fait venir un enfant dans ce monde opaque, histoires de la forêt viennoise...

Le titre est celui d'une opérette de Johann Strauss ; la musique kitsch, déformée, s'étire et grince. Chez Horvath, l'ironie — un regard à la fois distant et complice — décompose et diversifie la couleur uniforme du mélodrame cynique, lui donne des échos, des résonances inattendues qui, au détour d'une réplique, d'un silence, indiquent des arrière-plans, des portes à ouvrir. Bien que l'intrigue soit construite en béton, elle ouvre sur des ambiguïtés, des pensées suspectes sur des mystères qui n'en finissent plus de s'enrouler en spirale.

La pièce est une excitante partie de cache-cache, un jeu trouble d'où se dégagent des vérités qui font mal. Des vérités que les comédiens doivent prendre en charge, un jeu dont ils doivent reconnaître les codes secrets, sans chercher d'autre logique que leur logique personnelle, privée. La mise en scène de Gabriel Garran reste comme une toile de fond. Les séquences occupent dans un mouvement circulaire le décor en largeur de Florica Malureanu, des portes vitrées par où se voient les profondeurs d'ombres.

Regarder la mort

Le spectacle vit de la vie des comédiens, il n'y a pas de « petits rôles », mais des personnalités plus ou moins capables d'exprimer les forces du visible et de l'invisible. Sabine Haudepin et Hugues Quester glissent au bord du problème. On ne les entend pas toujours, alors que chaque parole est indispensable. Et surtout ils prennent des attitudes boudeuses d'enfants trop vite grandis et vite ennuyés, très « bof génération », alors que leurs personnages, emberlificotés dans un marasme concret, ont à régler des questions de vie ou de mort. Jean-Pierre Jorris, lui, suit son chemin singulier, clownesque et émouvant, avec des excès, des ruptures, une manière surprenante de jouer la folie du professeur Unrath dans *l'Ange bleu*, poussant des cocoricos stridents avant de se tasser dans un vieillissement qui le rend méconnaissable (1).

Les autres, en particulier Jean Benguigui, donnent bien la balance du regard d'Horvath, cet équilibre entre la distance et la complicité. Michel Ouimt est avec finesse l'étudiant faible, craintif et fasciné par la force, assez ridicule pour que personne ne le prenne au sérieux, et qui, mal à l'aise, va s'embrigader. Un futur SS, un futur homme dangereux. Martine Pascal domine, éclate d'une liberté étonnamment contrôlée. Ses gestes tracent les signes dansants de la séduction, les signes de l'artifice nécessaire pour être vue, et pour dire sur le théâtre le mouvement intérieur d'une femme arrogante, attentive et tendue, qui se rétracte et tend brusquement la main, qui sait regarder la mort. Elle représente juste ce que dit Horvath : « *Toutes mes pièces sont des tragédies. Elles ne deviennent comiques que parce qu'elles sont inquiétantes. Il leur faut ce côté inquiétant.* »

COLETTE GODARD.

★ Aubervilliers, Théâtre de la Commune, 20 h 30.

(1) Renée Saurel traductrice de Horvath, nous a fait parvenir un communiqué dans lequel elle informe que Jean-Pierre Jorris a fait subir à son texte des « altérations qui le dénaturent ».

« La Culotte d'une jeune femme pauvre »

Vienne 1900 : une jeune femme, mariée à un fonctionnaire rangé, perd son chaste pantalon pendant le défilé royal. Du coup, deux locataires se présentent, car le mari loue des chambres pour arrondir ses fins de mois. Ce qui se passe ensuite semble assez aléatoire. La pièce est de Sternheim, auteur allemand, critique féroce de la bourgeoisie, de son affairisme, de sa morale hypocrite. L'adaptation est de Roland Dubillard, également interprète, avec Maria Machado et Tatania Moukine, Bernard Fresson, Pierre Akaine. Il donne le ton, et si l'on peut dire le rythme, il donne son texte et l'humeur de la représentation. Les autres s'adaptent. Il y a des moments de charme, des dérapages bizarres. On a l'impression d'une réunion autour d'un ami pas très bien dans sa peau. Bien souvent, on se sent de trop, mais ça doit dépendre des soirs.

C.G.

★ Saint-Georges, 20 h. 30.

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

UN CHAPEAU DE PAILLE D'ITALIE : Choisy, Théâtre Paul-Eluard (890-89-79), 21 h.
PETITION - HUIS CLOS : Mathurins (265-90-00), 21 h.
LES ENNEMIS : Chelles, Centre culturel (421-20-36), 20 h. 45.
EDOUARD II : Théâtre de Gennevilliers (793-26-30), 20 h.
LE DEUIL SIED A ELECTRE : Pontoise, Théâtre des Louvrais (030-46-01), 21 h.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 21 h. : Orchestre national de l'Opéra, dir. P. Boulez ; sol., Y. Minton et J. Vickers (Mahler).
Comédie - Française (296-10-20), 20 h. 30 : la Mouette.
Chaillot (727-81-15), 20 h. 30 : le Fleuve rouge. — Salle Gémier, 20 h. 30 : le Jeune Homme.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : Caligula.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : Détruire l'image.
Centre Pompidou (277-12-33), débats, 18 h. 30 : Littérature arabe ; 19 h. : Côté jardins (le voyage des plantes) ; 20 h. 30 : Chemins qui mènent autre part. — Musique, 18 h. 30 : Panorama des studios européens et américains ; 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain, dir. P. Pierre.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Isabel et Angel Parra et Patricio Castillo ; 20 h. 30 : le Canard sauvage.
Théâtre musical de Paris (261-19-83), 19 h. 30 : Louise.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 15 : La bande dessinée ; 21 h. 45 : Falligan's Visions.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Potiche
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Trois Jeanne.
Athénée (742-67-27), 21 h. : Cher menteur.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : Diable d'homme.
Carrefour de l'Esprit (633-48-65), 20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.
Cartoucherie, Epée de Bois (808-39-74), 20 h. 30 : Hernani.
Centre Mandapa (589-01-60), 20 h. 45 : l'Aube lunaire.
Chez Georges (326-79-15), 20 h. : la Voiture.
Cité internationale universitaire (589-38-69). — Resserre, 20 h. 30 : le Personnage combattant. — Galerie, 20 h. 30 : les Tables tournantes. — Grand Théâtre, 21 h. : les Fiancées de K ou l'Eternel Masculin.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : Madame est sortie.
Comédie italienne (321-22-22), 21 h. : les Malheurs de Pantalon.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. 15 : les Fol's.

Jeudi 19 février

Daunou (261-69-14), 21 h. : Et ta sœur !
Edouard - VII (742-57-49), 21 h. : Deburau.
Espace Marais (271-10-19), 20 h. 30 : Woody Follies.
Essaïon (278-46-42), 21 h. : la Vie en douce. — II, 20 h. 30 : la Faille ; 21 h. 30 : Est-ce que les fous jouent - ils ?
Fondation Deutsch de La Meurthe (236-54-39), 18 h. 30 : Morte à Yonville ; 21 h. : Brandon, Fourbon et Cie.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : J'aimerais bien aller à Nevers.
Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : Sol.
Gaîté - Montparnasse (322-16-18), 20 h. : Dimitri clown ; 22 h. : Elle voit des nains partout.
Grand Hall Montorgueil (331-55-31), 20 h. : Diaboliquement vôtre.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Le Lierre (589-59-84), 20 h. 30 : Œdipe roi.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 18 h. 30 : Compartiment non fumeurs ; 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. 15 : l'Inconciliabule. — Théâtre Rouge, 18 h. 30 : Jacques a dit ; 20 h. 30 : Jeux et Fatras ; 22 h. 15 : Pardon M. Prévert. — Petite salle, 18 h. 15 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : Siegfried.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Moderne (874-10-75), 20 h. 30 : le Rêveur.
Montparnasse (320-89-90), 18 h. 45 : l'Evangile selon saint Marc ; 21 h. : Exercice de style. — Petite salle, 22 h. : la Guerre des petites étoiles.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Poche - Montparnasse (548-92-97), 21 h. : le Butin.
Potinière (261-44-16), 20 h. 30 : Elephant Man.
La Roquette (805-78-51), 20 h. 30 : Charcuterie fine.
Studio des Champs - Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
Studio - Théâtre 14 (539-88-11), 20 h. 30 : la Chasse au snark.
T. A. I. - Théâtre d'Essai (274-11-51), 20 h. 45 : l'Ecume des jours.
Théâtre-Atelier (277-31-85), 20 h. : l'Evangile selon Barabbas.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : Y'en a marre ; 21 h. 45 : Camisoles Blues.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
Théâtre Marie - Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Sous le dernier pin ; 22 h. : Peau d'âne.
Théâtre de la Mer (589-70-22), 20 h. 30 : Ode maritime.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : Gouverneur de la rosée.
Théâtre de la Plaine (842-32-25), 20 h. 30 : le Prince travesti.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : Rosmerholm.
Théâtre Sagor (797-03-39), 20 h. 45 : le Malade imaginaire.
Théâtre Saint - Georges (878-74-37), 20 h. 30 : la Culotte d'une jeune femme pauvre.
Théâtre 13 (627-36-20), 20 h. 30 : la Belle Sarrasine.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Fils de personne.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 21 h. 30 : Des phantasmes dans le caviar ; 22 h. 45 : la Revanche de Nana.
Au Lapin agile (606-85-87), 21 h. : La bohème qui chante.
Blancs-Manteaux (887-17-84), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : A. Valardy. — II, 20 h. 15 : Tribulations sexuelles à Chicago ; 21 h. 30 : Poulet frites ; 22 h. 30 : Refrains.
Café d'Edgar (320-85-11), 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Sueur, cravate et tricot de peau. — II, 23 h. : la Chambre infernale.
Café de la Gare (278-52-51), 19 h. 15 : Cracheurs de phrases ; 21 h. : le Grand Vide sanitaire.
Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : le Grand Ecart ; 22 h. : M. Fanon.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 15 : F. Lai ; 21 h. 15 : Ivres pour vivre ; 22 h. 45 : la Grande Shirley.
Croq'Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : A propos... et popof ? 22 h. : Diable, une femme !
Débarcadère (607-79-39), 21 h. 30 : A. Cuniot.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : M. Reverdy ; 22 h. : A. Delille.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : La chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : le Concerto déconcertant. — II, 19 h. 45 : Des bigoudis à l'intérieur de la tête ; 21 h. : Cœur à deux ; 22 h. 15 : Suzanne ouvre-moi.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : J.-M. Cornille ; 22 h. 45 : B. Garcin.
Sélénite (354-53-14), 20 h. 15 : Racontez-moi votre enfance ; 21 h. 30 : Génération Hollywood.
Splendid (887-33-82), 23 h. : le Troisième Jumeau.
La Tanière (337-74-39), I, 20 h. 45 : Jo Schmelzer et N. Peylet. — II, 20 h. 45 : Clotilde et G. Quittot.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet.
Théâtre des Quatre - Cents - Coups (320-39-69), 20 h. 30 : Madame le Président ; 21 h. 30 : Bonjour les monstres ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.
Vieille Grille (707-60-93), 21 h. : D. Mac Avoy.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sept Ans de bail, bye bye.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Quand les ânes voteront.

La danse

Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h. 30 : Vittorio Biagi (Tedeschi, Mozart).
American Center (633-51-26), 21 h. : Solaris.
Centre culturel du Marais (272-73-52), 20 h. 30 : Angel Core.

Les comédies musicales

Porte Saint - Martin (607-37-53), 20 h. 30 : Rose Marie.

Le music-hall

Aire libre (322-70-78), 23 h. : J.-L. Debattice.
Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Guy Bedos.
Espace Gaîté (327-95-94), 20 h. 15 : P. Eliane ; 22 h. : Riou, P. Pouchain.
Gymnase (247-79-79), 20 h. 30 : Coluche.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Claude Nougaro.
Palais des Congrès (758-27-78), 21 h. : Serge Lama.
Palais des Glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Anne Sylvestre.
Petite Roquette (805-78-51), 20 h. 30 : Marianne Sergent
Théâtre La Bruyère (874-76-99), 20 h. 45 : Popeck.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : A. Manzo.
Salle Gaveau, 21 h. : A. et R. Petrossian (Dvorak, Werner, Rachmaninov, Milhaud...).
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : A. Scher, P. Tillard (Schoek, Brahms, Wolf).
Théâtre des Champs - Elysées, 20 h. 30 : English Chamber Orchestra, dir. et sol. M. Pollini (Mozart).
Salle Cortot, 21 h. : J.-M. Horreaux, J. Trehard, luth et guitare (Dowland, Johnson, Sor, De Falla...).
Radio-France, Studio 106, 18 h. 15 : Five Century's Ensemble (Machaut, Lassus, Joies...) ; 20 h. 30 : Trio Euterpe (Boccherini, Jolivet, Taira...).
Institut autrichien, 20 h. 30 : P. von Schilhawsky.
Crypte Sainte-Agnès, 20 h. 30 : les Métamorphoses de l'amour.

Jazz, rock, pop', folk

Bataclan (700-30-12), 19 h. 30 : V. Root.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Dany Doriz Professional Jazz Swingtet.
Cardinal Paf (272-62-05), 21 h. 30 : J.-L. Longnon.
Centre culturel Censier (337-93-40), 21 h. : Coffre à jouer.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : Art Taylor, C. Grey, A. Cullaz, A. Jean-Marie.
Dunois (584-72-00), 21 h. : Intercommunal free dance music Orchestra.
Gibus (700-78-88), 22 h. : Red Rage.
Nouvelle Chapelle des Lombards (357-24-24), 20 h. 30 : J. Bolcato, L. Sclavis ; 23 h. : Azuquita Unit Orchestra.
Palais des Sports (828-40-48), 20 h. 30 : Rory Gallagher.
Petit Journal (326-28-59), 21 h. 30 : O.T.J.B.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h. : Trio Arvanitas.
Pied Bleu (285-32-16), 21 h. : Bruce Grant.
Slow Club (233-84-30), 21 h. 30 : Claude Luter.
Tremplin de Paris (281-56-79), 20 h. 30 : Les babouches font du rock mou.

Dans la région parisienne

Antony, Théâtre F.-Gémier (666-02-74), 21 h. : le Bal.
Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16), 20 h. 15 : Histoires de la forêt viennoise.
Boulogne, T.B.B. (603-60-44), 20 h. 30 : Lorna et Ted
Bures-sur-Yvette, M.J.C. (907-74-70), 21 h. : la Bonne Ame du Se-Tchouan.
Créteil, Maison des Arts A.-Malraux (899-94-50), 20 h 30 : la Dame aux camélias.
Issy - les - Moulineaux, M.J.C. (554-67-28), 20 h. 30 : Accords perdus.
Ivry, Studio (672-28-06), 20 h. 30 : Armance.
Marly - le - Roi, M.J.C. (958-74-87), 21 h. : Crime banal pour motif de peu d'intérêt.
Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), 20 h. 15 : Trilogie du revoir. — II, 20 h. 30 : Reinhild Hoffmann.
Saint-Denis, Théâtre-Gérard-Philipe (243-00-59), 20 h. 30 : la Tempête.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 15 h., Les réalismes entre les deux guerres : l'Homme du large de M. L'Herbier ; 19 h., Hommage à M. Powell : Sebastian, de D. Greene ; 21 h. : Rock and Roll, de F.-F. Sears.

Beaubourg (278-55-57), 15 h. : Une vie, d'A. Astruc ; 17 h., Hommage à M. Powell et E. Pressburger : Je sais où je vais ; 19 h., Les réalismes entre les deux guerres : Crainquebille, de J. Feyder.

Les exclusivités

L'ALTRA DONNA (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
BIENVENUE Mr CHANCE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37)
LA BOUM (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paris, 8e (359-53-99) ; U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
BRUBAKER (A., v.o.) (*) : Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LA CAGE AUX FOLLES N° 2 (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
CES MALADES QUI NOUS GOUVERNENT (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
C'EST LA VIE (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), H. sp.
LE CHASSEUR (A., v.o.) (*) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-89-90).
LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
LES CHIENS DE GUERRE (A., v.o.) (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA CITE DES FEMMES (It., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
CLARA ET LES CHICS TYPES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LA COCCINELLE A MEXICO (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Murat, 16e (651-99-75).
COURT CIRCUITS (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74), Quintette, 5e (354-35-40), Parnassien, 14e (329-83-11), Marignan, 8e (359-92-82).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99), Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (354-35-40), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Marignan, 8e (359-92-82), Athéna, 12e (343-07-48), Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Elysées Point Show, 8e (225-67-29)
FLASH GORDON (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-34). — V.f. : ABC, 2e (236-55-54), Broadway, 16e (527-41-16) Français, 9e (770-33-88), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (329-19-23), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96), Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.), Epée de Bois, 5e (337-57-47), France-Elysées, 8e (723-71-11), Richelieu, 2e (233-56-70), Athéna, 12e (343-07-48), mat., Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), mat.
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
GLORIA (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (634-13-26), Pagode, 7e (705-12-15), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Parnassien, 14e (329-83-11) — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
HARLEQUIN (Austr., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45)
HISTOIRE D'ADRIEN (Fr.) : Forum-Cine, 1er (297-53-74) (sf mar. soir).
HISTOIRE DE LA NUIT (All., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33), h. sp.
HURLEMENTS (**) (A., v.o.) : Rotonde, 6e (633-08-22), Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44), Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03), Tourelles, 20e (364-51-98).
L...PECTEUR LA BAVURE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
JE VOUS AIME (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70).
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : George V, 8e (562-41-46). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE LAGON BLEU (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE LYCEE DES CANCRES (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
MASOCH (It., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LE MIROIR SE BRISA (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
LA NUIT DE LA METAMORPHOSE (Youg., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
NUMEROS ZERO (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Olympic, 14e (542-67-42).
L'OR DANS LA MONTAGNE (It., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ;
OUBLIER VENISE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LA PROVINCIALE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06).
PSY (Fr.), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 5e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-51-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).
REACTION EN CHAINE (Austr., v.o.) : Ambassade, 8e (359-49-34). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52.
LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (Fr.-Suis.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
SHINING (A., v.o.) (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AMOUR HANDICAPE, film suisse de Marlies Graf Marais, 4e (278-47-86), Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
CHANGEMENT DE SAISONS, film américain de Richard Lang. V.o. : Quintette, 5e (354-35-40), Rotonde, 6e (633-08-22), Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Richelieu, 2e (233-56-70), Gaumont - Halles, 1er (297-49-70), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont - Sud, 14e (327-84-50), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE CHINOIS, film américain de Robert Clouse. V.o. : UGC Danton, 6e (329-42-62), v.o./v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), UGC Gobelins, 13e (336-23-44), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LES FOLLES NUITS D'IBIZA, film allemand de Siggi Gotz (**). V.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03).
HOUSTON TEXAS, film français de François Reichenbach. V.o. : Forum-Halles, 1er (297-53-74), Saint-Germain Studio, 5e (634-13-26), Monte-Carlo, 8e (225-09-93), Montparnasse - Pathé 14e (322-19-23). V.f. : Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
EUGENIO, film italien de Luigi Comencini. V.o : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Colisée, 8e (359-29-46), Parnassien, 14e (329-83-11), 14 - Juillet - Beaugrenelle, 156e (575-79-79) — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont - Convention, 15e (828-42-27).
LE ROI DES CONS, film français de Claude Confortes. Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82), PLM St-Jacques, 14e (589-68-42), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).
RUDE BOY, film anglais de Jack Hazan et David Mingay, avec le groupe Clash. V.o. : Forum-Ciné, 1er (297-53-74), Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysée Point Show, 8e (225-67-29), Parnassien, 14e (329-83-11), Paramount-Marivaux, 2e
LE SALON DE MUSIQUE, film indien de Satyajit Ray. V.o. : 14-Juillet-Parasse, 6e (326-58-00), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Balzac-Olympic, 8e (561-10-60) ; 14 - Juillet - Bastille, 11e (357-90-81).

SPECTACLES

STARDUST MEMORIES (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
SUPERMAN II (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LES SURDOUES DE LA 1re COMPAGNIE (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA TERRASSE (It., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
UN DROLE DE FLIC (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
UNE ROBE NOIRE POUR UN TUEUR (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43).
UN ETRANGE VOYAGE (Fr.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
UN MAUVAIS FILS (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
VACANCES ROYALES (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99).
VENDREDI 13 (A.) (**), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) o; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LA VIE DE BRIAN (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : Gaumont-Halles 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 9e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

Les grandes reprises

AGENT SECRET (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (634-13-26) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42).
AMERICA, AMERICA (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
L'ANNEE DERNIERE A MARIENBAD (Fr.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LES AVENTURES FANTASTIQUES DU BARON DE MUNCHAUSEN (All., v.o.) : Action-Ecole, 5e (325-72-07).
BABY DOLL (A., v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50).
LE BAL DES VAMPIRES (*) (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) : Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
LES BAS-FONDS (Jap., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) ; Balzac-Olympic, 8e (561-10-60)
LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
BONAPARTE ET LA REVOLUTION (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04) (Hor. spéc.).
LES CENT UN DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
CHA-CHA (Ant., v.o.) : Eldorado, 10e (208-18-76), J., D., L.
LE CHAGRIN ET LA PITIE (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16). (Hor spéc.).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93). V., S., D., 18 h. et 21 h.
CLAIR DE FEMME (Fr.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).
DELIVRANCE (**) (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62).
LE DIBBOUK (Pol., yidd.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).
DRIVER (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).
FANTASIA (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (246-49-07).
LA FEMME A ABATTRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
FLASH GORDON (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LES FOLLES ANNEES DU ROCK (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
HESTER STREET (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) H. sp.
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
JE T'AIME, MOI NON PLUS (Fr.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
LA MARCHE TRIOMPHALE (It., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
LES NUITS DE CABIRIA (It., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
PAIN ET CHOCALAT (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (354-51-60).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES PORTES DE LA NUIT (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
RUE SANS JOIE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; la Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic, 8e (561-10-60) : Olympic, 14e (542-67-42). Français, 8e (770-33-88)
SALSA (Ant., v.o.) : Eldorado, 10e (208-18-76), mer., V., D., mar.
SAMEDI SOIR, DIMANCHE MATIN (Ang., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LA STRADA (It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE TRIO INFERNAL (Fr.) (**) : Français, 9e (770-33-88)
LES VISITEURS DU SOIR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

LES INDIENS DES ANDES A FR 3

Un document de très grande qualité, technique et humaine, sur les Indiens des Andes du Pérou est diffusé le samedi 21 février, à 21 h. 30, sur FR 3.

L'équipe dirigée par M. Pierre Gérin a vécu pendant plusieurs semaines avec les communautés indigènes de l'Altiplano, à une altitude moyenne de 4 000 mètres, entre Cuzco, capitale de l'ancien empire inca, et les rives superbes et désolées du lac Titicaca.

Indiens des Andes illustre parfaitement la dualité d'un monde indien farouche, secret, longtemps isolé, qui a su préserver ses traditions tout en intégrant l'apport espagnol. Le film montre également comment et pourquoi les Espagnols d'Estremadure ont pu fonder une civilisation sur les hautes terres froides des Andes. — M. N.

● *François Lanzenberg*, journaliste au service politique de *TF 1 depuis 1977*, est nommé rédacteur en chef adjoint de « Soir 3 », sur FR 3, aux côtés de François Bonnemain, rédacteur en chef.

PRESSE

UNESCO : ÉCHEC DE LA CONFÉRENCE SUR LA PROTECTION DES JOURNALISTES

La conférence sur la protection des journalistes ouverte le *16 février au siège de* l'UNESCO à Paris s'est terminée le 18 au soir sur un échec. Les quinze organisations internationales et régionales de presse n'ont pu, en effet, se mettre d'accord sur un texte commun visant à protéger les journalistes en mission périlleuse et aussi, plus généralement, ceux en poste à l'étranger ou exerçant leur profession dans leur propre pays. Plus précisément, les représentants des deux organisations de presse américaines (l'Association de la presse interaméricaine et le World Press Freedom Committee) et ceux de la Fédération internationale des éditeurs de journaux et de l'Institut international de la presse *ont refusé de confier* à tout organisme international — même l'UNESCO — le soin d'aider à la protection des journalistes.

Le second texte, émanant des onze autres organisations de journalistes (dont la Fédération internationale des journalistes, de Bruxelles, et l'Organisation internationale des journalistes, de *Prague*), *propose, en revanche*, que le problème de la protection des journalistes soit confié à l'UNESCO.

● *« L'Express Rhône-Alpes » va reparaître à Lyon.* — Cette publication avait été mensuelle d'avril 1970 à mai 1975. Le nouveau projet prévu pour le 21 mars prochain adopte la *formule* de l'encart intégré à l'hebdomadaire national. L'équipe de trois journalistes sera dirigée par M. Jean-Louis Dousson, qui abandonne son poste de responsable de la rubrique locale du *Journal Rhône-Alpes*. — *(Corr. rég.)*

● *Le quotidien « le Télégramme de Brest » n'a pas paru le 19 février* en raison d'une grève des ouvriers du livre C.G.T., dans le cadre de la journée régionale d'action organisée en Bretagne par la C.G.T sur le thème : « Une Bretagne prospère c'est possible », marquée par des arrêts de travail et des rassemblements dans les principales villes bretonnes. — *(Corresp.)*

● *Fin de la grève des journalistes suédois.* — La grève de quarante-huit heures a pris fin, un accord ayant été conclu mercredi 18 février sur une réduction des horaires de travail pour les fins de semaine et le travail de nuit, et un meilleur contrôle des journalistes sur la revente de leurs articles. — *(U.P.I.)*

● *« Biba » : 207 986 exemplaires par mois.* — A la suite de la parution (*le Monde* du 31 janvier) d'une information concernant la diffusion du mensuel Biba, dans un article de Claude Durieux consacré à la nomination de Frank Tenot à la présidence d'EDI 7, M. Alain Lefebvre, *président de la société éditrice de Biba nous prie de préciser : « Le premier contrôle O.J.D. du magazine* Biba *situe la diffusion mensuelle de ce titre à 20... 486 exemplaires se répartissant en 202 434 ventes au numéro et 5 552 abonnés. Les résultats de la vente à Paris, bien connus des professionnels de la presse comme un indicateur fiable, laissent apparaître que* Biba *occupe la troisième place dans la hiérarchie des mensuels féminins, avec 30 276 exemplaires de vente moyenne, derrière* Marie-Claire *(48 912 exemplaires) et* Cosmopolitan *(30 556 exemplaires) et largement devant tous les autres mensuels féminins »*

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

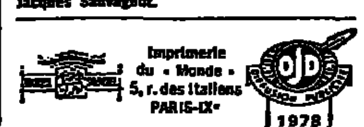

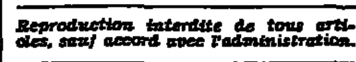

Commission paritaire n° 57437.

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 19 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 50 Avis de recherche : Jean Piat.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Tribune politique : l'Assemblée nationale.
20 h Journal.

20 h 25 Feuilleton : Pause-café.
Deuxième épisode. Réalisation S.-R. Leroy. Avec V. Jannot, J. François, G. Werler.

21 h 25 Magazine : L'événement.
Au sommaire : la fièvre de Zurich ; Irak : un front oublié ; Maupetit : les deux grands-mères et la justice ; le commandant Cousteau : les écologistes et l'élection présidentielle.
22 h 25 Journal.
22 h 35 Cinéma : « Papa les petits bateaux ».
Film français de Nelly Kaplan (1971), avec S. White, M. Bouquet, J. Magre, M. Lonsdale, P. Mondy, S. Chaplin.
Des truands minables enlèvent la fille d'un milliardaire pour en tirer rançon. Avec autant d'astuce que de perfidie, elle les dresse les uns contre les autres.
Parodie de la série noire où passe l'expression d'une révolte féminine. Un humour cocasse et féroce.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
Enceintes acoustiques
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Jeudi cinéma.
(Et à 22 h 30)
20 h 45 Cinéma : « Cet obscur objet du désir ».
Film français de L. Bunuel (1977), avec F. Rey, C. Bouquet, A. Molina, J. Bertheau, A. Weber, Muni, M. Asquerino, Piéral.
Dans un compartiment de chemin de fer, un quinquagénaire raconte à ses compagnons de voyage les tourments que lui a fait subir une fille qu'il désire ardemment et qui s'est toujours refusée à lui au moment de lui céder.
Variations personnelles de Bunuel sur un roman de Pierre Louÿs, la Femme et le Pantin. Une aventure picaresque relevée d'humour noir, de gags surréalistes. Et aussi un pamphlet social.

23 h 30 Journal

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
L'ours Paddington : Les mules de l'air.
18 h 55 Tribune libre.
Club 16 (O. Guichard).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les aventures de Tintin : le Secret de la Licorne.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (cycle M. Pagnol) : « le Schpountz ».
Film français de M. Pagnol (1938), avec Fernandel, O. Demazis, Charpin, L. Bellères, E. Giori, R. Vattier, Maupi (N. rediffusion.)
Un « fada » de village provençal rêve de devenir vedette de l'écran.
Peinture satirique du monde du cinéma des années 30. Etude de caractère qui a donné à Fernandel un de ses meilleurs rôles chez Pagnol.
22 h 35 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h 30, Entretiens avec J.-L. Barrault : Rencontre avec M. Renaud
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Le rein.
20 h, « Le conscrit de 1813 », d'Erckmann-Chatrian. Adapt. : J. Bransolle
22 h 10, Musique enregistrée.
22 h 30, Nuits magnétiques : Le magazine des choses.

FRANCE-MUSIQUE

18 h 2, Six-huit : Jazz-time ; 18 h 30, Concert (en direct de l'Auditorium 106) œuvres de Machaut, di Lasso, des Prés, Montéclair, Marais, Rousseau, Jolas, par le Five Century's Ensemble ; 20 h, Concours international de guitare.
20 h 30, Concert « Musique à découvrir » : Boccherini, Jolivet, Taira, Cloetre, Bailif, par le Trio Euterpe, D. Nalesso, D. Bouez, J.-P. Berard avec C. Herzog, soprano ; D. Megevand, harpe ; P. Sechet, flûte, et l'Ensemble-2, J.-C. et M. Tavernier, percussions.
22 h 30, Paris reçoit... le Sudwestfunk Baden Baden : Hommage à Heinrich Strobel (Busoni, Mozart, Stravinski, Stockhausen) ; 0 h 5, Ouvert la nuit : Aujourd'hui, le violon, « les solistes » (Chostakovitch, Vila-Lobos, Bloch : « Suite n° 1 », par Y. Menuhin).

Vendredi 20 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout
12 h 30 Midi première
13 h Journal
13 h 35 Emissions régionales
16 h 25 Les quatre fantastiques
16 h 45 Croque-vacances
Inuit ; 16 h 50, Bricolage (et à 17 h 35) ; 17 h, Variétés ; 17 h 5, Isidore le lapin ; 17 h 10, Infos-magazine ; 17 h 15, La famille ours au Far-West ; 17 h 25, Portrait d'arbres ; 17 h 30, Variétés ; 17 h 40, Les Harlem Globe-Trotters.
17 h 55 Une minute pour les femmes
Les villages d'enfants.
18 h C'est à vous
18 h 20 Un, rue Sésame
18 h 50 Avis de recherche
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Les paris de TF 1
20 h Journal
20 h 35 Théâtre : L'Atelier
De J.-C. Grumberg, mise en scène de M. Benichou. J.-C. Grumberg, J. Rosner, avec J. Stoléru, G. Mnich, R. Thiéry...
Réalisation J. Robin
Jean-Claude Grumberg raconte avec sa chair, son rire et sa fureur la saga de son enfance perdue, le sentier des années 50.
22 h 20 Téléfilm : Carnaval de Limoux
De G. Guillaume, D. Leconte, D. Wahiche.
Ce que Gérard Guillaume appelle un jeu collectif d'expression dramatique. Une fiction réalisée avec la population de Limoux sur une réalité : son carnaval. Un regard très beau, très subjectif sur un rituel impressionnant.
23 h 30 Journal et cinq jours en Bourse

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir
12 h 30 Série : La vie des autres
12 h 45 Journal
13 h 35 Emissions régionales
13 h 50 Face à vous
14 h Aujourd'hui madame
Evocation de Jean Nohain.
15 h 15 Série : Le Saint
16 h Magazine : Quatre saisons
17 h La télévision des téléspectateurs
17 h 20 Fenêtre sur... Le monde de la danse
Quand tu commences à voir les cigognes.
Une chorégraphie de la Comédie de Caen.
17 h 50 Récré A 2
Mes mains ont la parole ; Zora la Rousse.
18 h 30 C'est la vie
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres
19 h 20 Emissions régionales
19 h 45 Top club
20 h Journal
20 h 35 Feuilleton : le Mythomane
D'A. Boudard ; réal. M. Wyn ; avec F. Perrin, S. Delair.
Une tournée des grands-ducs où il faut un « pigeon », de prétendus faux billets, et une imprimerie clandestine bidon.
21 h 35 Apostrophes
Magazine littéraire de B. Pivot.
A la recherche des civilisations enfouies. Avec le commandant J.-Y. Cousteau, Y. Paccalet (A la recherche de l'Atlantide), *J. Guilaine* (la France d'avant la France), *A. Schnapp* (l'Archéologie aujourd'hui), *J. Suchy et C. Cinquin* (l'Archéologie d'avant l'histoire).
22 h 55 Journal
23 h 5 Ciné club : (cycle Maurice Pialat) : la Gueule ouverte
Film français de M. Pialat (1973), avec M. Mélinand, H. Deschamps, P. Léotard, N. Baye, H. Sauiquin, A. Gresiau
Une femme meurt lentement d'un cancer dans sa chambre, au-dessus d'une boutique de mercerie d'un village d'Auvergne. Son mari, son fils et sa belle-fille attendent sa fin.
La présence physique, obsédante, de la mort. Un film à la fois tendre et cruel, mais plus cruel que tendre, sans concession à la sentimentalité. L'œuvre *d'un grand cinéaste qui dénude les attitudes sociales.*

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes
Les contes du folklore japonais : « le grand-prêtre » ; Des livres pour nous.
18 h 55 Tribune libre
Force ouvrière.
19 h 10 Journal
19 h 20 Emissions régionales
19 h 55 Dessin animé
Les aventures de Tintin : « le Trésor de Rackham le Rouge ».
20 h Les jeux
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : Et le vent souffle de la mer...
Une émission d'A. Sabas. Reportage et réalisation : M. Caraël et M. Handwerker.
Des témoignages passionnants : ceux des paysans, des ouvriers polonais ; un visage, celui d'une société qui « s'est mise en mouvement ».
21 h 30 Téléfilm : Emile Waldteufel
Texte de F. Didelot. Réal. A. Teisseire.
Organisateur des bals de la cour de Napoléon III, puis des soirées de Compiègne et de Biarritz, ce pianiste strasbourgeois connut le succès avec sa valse Manolo.
22 h 25 Journal
22 h 45 Magazine : Thalassa

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Une histoire des malades ; 8 h 32, Le monde minéral.
8 h 50, Echec au hasard
9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : « Le battement de mon cœur », de J.-L. Curtis.
11 h 2, Musiciens français contemporains : P. Arma.
12 h 5, Agora : « Dominance et dépendance », avec A. Memmi
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Musiques extra-européennes.
14 h, Sons : Le pain et le vin
14 h 5, Un livre, des voix : « Les tribulations héroïques de Balthasar Kober », de F. Tristan
14 h 47, Un homme, une ville : Balzac à Vendôme, Saché et Paris.
15 h 50, Contact.
16 h, Pouvoirs de la musique.
18 h 30, Entretiens avec J.-L. Barrault : La Comédie-Française
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : Les volcans.
20 h, Emission médicale : Le médecin et la mort (en liaison avec TF 1)
21 h 30, Black and Blue : Charlie Parker.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien musique : Œuvres de Prokofiev, Mozart, Bartok, Penderecki ; 7 h 5, Le thème de la semaine : Janacek ; 7 h 40, Actualité du disque ; 8 h 30 Informations culturelles
9 h 2 Le matin des musiciens : Le luth et ses voix (fin du dix-septième et début du dix-huitième siècle). Musique en vie : influences des luthistes français en Allemagne, avec Ph. Cambon, luth (Mouton, Vincent, Weiss, Lauffensteiner, Reusner, Conradi, Weiss, Bach, Haendel, Haydn)
12 h, Musique de table : Musique légère (Gounod, Messager) ; 12 h 35, Jazz classique : « Memphis Blues » ; 13 h, Actualité lyrique
14 h, Musiques : Panorama de la musique traditionnelle andalouse (l'école de Nicolas le Boiteux) ; 14 h 30, les enfants d'Orphée ; 15 h, Concertos : œuvres de Rimski-Korsakov, Weber, Szymanowski ; 14 h 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h, Concertos élèves (Hoffmann, Reicha, Beethoven).
18 h 2, Six-huit : Jazz-time ; 18 h 30, Magazine de D. Lemery
20 h, Concert (en direct du grand auditorium) : « Symphonie n° 34 » (Mozart) « Der Wein », cantate (Berg) ; « Symphonie n° 3 en fa majeur » (Brahms), par l'Orchestre symphonique du Südwestfunk, dir. K. Kord, avec S. von Osten, soprano
22 h 15, Paris reçoit... le Südwestfunk Baden-Baden : Œuvres de Honegger, Janacek, Mahler ; 23 h 5, Vieilles cires : Hans Rosbaud (Hindemith, Schubert, Mozart, Wolf) ; 0 h 5, Ouvert la nuit : Jazz forum.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt

MARAIS. Grand studio de caractère tt confort, poutres apparentes, 2e ét., prix exceptionnel vu urgence. Tél. 526-00-36.

4e arrdt

MARAIS Rue Charles-V 86 m². Double living d'angle, 2 chbres, tout confort, 3e étage, ascenseur. 272-40-19.

MARAIS Authentique immeuble XVIIe, diverses surfaces à aménager, haut plafond, greniers, jardin priv. 272-40-19.

5e arrdt

15, rue BUFFON
VUE SUR JARDIN DES PLANTES
Beaux appts 2 et 5 p., gd cft. cuis. équipée, dressing et nomb. espaces rangement. Pour renseignements-visite tél. 245-70-50, 331-29-20.

SUR BD SAINT-GERMAIN Belle studette tout confort, 6e ét. asc. prix exceptionnel vu urgence. 526-00-35.

GOBELINS. récent. standing. Liv., 3 chbres, 107 m², balcons, belle vue dégagée. SOLEIL. 1.160.000 F + box sous-sol. Téléphone : 535-86-37.

PANTHÉON, neuf, standing qualité, studio 40 m². 3 P. 68 m² (même étage). Parkings. 2 % frais notaire. 535-86-37.

ST-MICHEL studio, cuis., w-c. sal. d'eau 190.000 F vendredi + samedi de 14-17 h. : 3, r. du Petit-Pont.

6e arrdt

Rue Christine, 60 m², séj. + chambre, 3e étage, ascenceur. GARBI. Tél. 567-22-88.

Prox. ST-PLACIDE. 354-95-10 95 m². Luxe. Asc. Box. Soleil **VUE** TOUT PARIS 2 TERRASSES

7e arrdt

39, RUE VANEAU
Reste à vendre
36 m² sur jardin neuf, ouest.
64 m² + mezzanine poutres, charme
s/pl. tous les jours 14/18 h. 550-48-83. 743-96-96.

15e arrdt

IMM. XVIIIe original studio forment **2 PIÈCES** **337.500** renseignements 572-49-48

VAUGIRARD. Séjour, 2 chbres, imm. récent, park. 740.000 F. Téléphone : 250-59-53.

5 P. 49, rue des Nouettes, 5e étage, 120 m². Téléphone : 532-88-14. Visite s/place samedi 11 h à 16 h.

16e arrdt

PARTICULIER
16e vend cause départ province. Appartement 200 m² réels, rez-de-ch. situé s/rue calme entre MUETTE et HENRI-MARTIN, 5-6 PIÈCES, 2 salles d'eau, cour privative, 2 caves dont une très grande, 2 chambres de service aménagées au 7e étage, parking. Libre immédiatement. Pour visite téléphoner de préférence l'après-midi jusqu'à 22 h inclus au (85) 48-65-28 ou à partir du 23 à midi au 504-40-58.

PASSY ét. élevé 5/6 P. luxeux. Terrasse 80 m² 2.350.000 F - 548-58-16.

17e arrdt

ETOILE (près) étage élevé, soleil, standing, grand et beau 5 p. + service, état impeccable. 1.620.000. 265-13-05.

PEREIRE 119, AVENUE DE VILLIERS 3e étage, imm. pierre de taille. BALCON **3 P.** séjour + chbres, cuis., bain, ch. cent. 800.000. Vendredi, samedi, 14 h. à 18 h.

18e arrdt

Grand 2 P., cuis., bains, W.C., sans vis-à-vis, soleil, à rénover. Crédit propriétaire. 260-26-93.

RUE LAMARCK près métro séj. + chambre; cuis., entrée, W.C., bains, penderie ch. cent., ascens. 420.000 F. 255-66-18.

78 - Yvelines

LOUVECIENNES 5 min. gare
Gd appt. Séj. 43 m², terrasse, 3 chbres, 2 bains, park. Calme. 995.000 F. Tél. : 954-68-00.

M° Pt-de-Levallois part. vend studio 22 m², ét. neuf. Visite 19 et 20 février de 10 h. à 16 h. Dubreuil, 46, rue Cavé, 92300 Levallois. 262-00-69 - 041-67-63.

NEUILLY VICTOR-HUGO-SAINT-PAUL
Rénovation et construction
7 appartements grand standing. 4-5-7 pièces avec terrasse ou jardin, plein soleil, vue sur parc, parkings en sous-sols. Financement progressif. COGEP, tél. 551-75-99.

Spécial investisseurs
Asnières, centre près gare **3 P.** 1er ét., clair s/rue et cour. 38 m², tt cft, cuis. équip. Refait neuf, bon placement, 215.000 F, rapp. an 168.000 F
GID 281-33-34 + 35, 10-20 h 257-61-62 + 89, domicile.

94 Val-de-Marne

LA VARENNE, appt gd standg **148 m²** 6 P., cuis., 2 bns, loggia, gar. 893-22-25.

NOGENT près bois et R.E.R. Gd 2 P. entrée, cuis., w.-c., bains, terrasse. 305.000 - 345-82-72.

CHARENTON Près bois. Imm. 1935 Tout confort, gd 2 pièces, ent., cuis., w.-c., s.d.b. 65 m² R-d-C. s/rue. Px tot. : 375.000 F. Propriétaire : 292-28-51.

Province

LA PLAGNE - EXCEPT.
Part. vd TRÈS BEL APPART. CENTRE DES PISTES
Plein Sud. Aménagé par décorateur. Meubles savoyards, 9e ét., séjour. 2 chbres, 2 s. de bains, 2 w.-c., cuisine équipée, parfait état, balcon Sud 15 m². Prix m² : 8.250 F, y compris mobilier.
PROPRIÉTAIRE SUR PLACE DU 22/2 AU 3/3/81 INCLUS TÉL. : (73) 08-02-24.

PROVENCE
PRÈS GORDES - VAUCLUSE
Dans petite copropriété au milieu de la nature, reste 1 studio équipé et meublé, séjour, w.-c., douche, terrain privatif 1000 m². Prix 200.000 F
CATRY - Tél. : (91) 54-92-93.

appartements achats

ACHÈTE comptant sans crédit 2 à 3 PIÈCES. Paris, urgent Mme FAURE, 261-88-81 Le soir, 900-84-25.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e. 566-00-75, recherche Paris 15e et 7e pour bons clients appts ttes surfaces et immeub. Paiement comptant.

hôtels particuliers

VESINET TRES BEL HOTEL PARTICULIER classique, réception 90 m², 5 chambres, 2 bains, dépendances, gar. 2 voit., jardin boisé clos 1.500 m². EXCLUSIVITE AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET, 976-05-90.

locations non meublées offres

Paris

RANELAGH, dans imm. ancien pierre de t. bon stand. 3 p. 75 m², dble liv. + 1 chb. ref. nf. 2.600 + ch. Tél. : 293-69-38.

M° EXELMANS, 4/5 P. dernier ét. en duplex, 200 m² + 60 m² terrasse, park. 7.950 net - 566-72-53.

9e RÉSIDENTIEL. Apparts LUXUEUX de caractère DUPLEX 210 m² 3/4 P. 7.500 F + ch. Possib. chbre de serv. et box en plus. 4/5 P. 200 m² vue s/SACRÉ-CŒUR 6.500 F + ch. 548.54.99.

MOUFFETARD Immeuble neuf, plein soleil, superbe 3 P. 60 m² + terrasse 38 m², 3e ét., tout conf. 4.750 F + ch. Tél. 331-30-36.

PARIS (12e)
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort
2 PIECES 47 m², loyer 1.697 F charges 408 F, parking 186 F.
3 PIECES 66 m², loyer 2.263 F charges 561 F, parking 186 F.
4 PIECES 82 m², loyer 2.614 F charges 728 F, parking 186 F.
S'adresser 24-26, rue Sibuet au gardien avant 19 h., ou tél. 343-35-77 pour rendez-vous. Métro PICPUS ou BEL-AIR.

PARIS (12e)
SANS COMMISSION
Importante société loue dans immeuble bon standing
STUDIO 38 m², loyer 1.365 F, charges 402 F.
2 PIECES 60 m², loyer 1.821 F, charges 629 F, parking 210 F.
4 PIECES 85 m², loyer 2.583 F, charges 922 F, parking 210 F.
S'adresser 220, rue du Faubourg-Saint-Antoine de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.
Tél. 372-52-06

PARIS (19e)
Métro : Place des Fêtes
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort
2 PIECES 45 m², loyer 1.380 F, charges 404 F, parking 177 F
3 PIECES 82 m² loyer 1.724 F, charges 556 F, parking 177 F
S'adresser au régisseur : 25-29, rue des Lilas, PARIS, tél. 202-05-88 de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

Importante société loue SANS COMMISSION appart. récents, tout confort
PARIS (19e)
15-17, rue Henri-Ribière face métro Place des Fêtes.
STUDIO 36 m², loyer 1.040 F, charges 294 F, parking 176 F.
2 PIECES 53 m², loyer 1.458 F, charges 432 F, parking 176 F.
Tél. 205-74-30 de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

M° St-Marcel, 5, rue des Wallons **2 P.** 50 m² + balcon, parking, réc. tt cft. 2.200 F + cc. Administ. : 281-33-34 ou 35.

54, r. La Fayette, M° Le Peletier **4 P.** 2e étage avec ascenseur 90 m² + balcon, tt cft IDÉAL PROFESSION LIBÉRALE Bail mixte 4.000 F + cc Administrat. : 281-33-34 ou 35.

Région parisienne

PONT DE NEUILLY. – Vue PANORAMIQUE sur Paris Récept. + 3 chbres, 2 bains, cuisine équipée luxueuse, loggia, parking, tennis. 5.500 F + ch. - 548-54-99.

MASSY (ESSONNE)
APPARTEMENTS A LOUER SANS COMMISSION
3 PIECES 78 m² + 13 m² loggia, loyer 1.650 F, charges 482 F.
4 PIECES 90 m² + 13 m² loggia, loyer 1.908 F, charges 603 F.
5 PIECES 105 m² + 13 m² loggia, loyer 2.216 F, charges 723 F.
S'adresser au gardien 1, rue Nationale de 14 h. à 18 h., tél. 920-48-90, 920-48-92 ou au gérant 920-48-91 de 14 à 16 h.

CHAMP DE MARS SUD magnifique séj.+chbre 100 m² aménagement luxueux. Exclusivité LARTIGUE 705-61-81.

8e arrdt

Fb Saint-Honoré, beau studio tout confort, étage élevé, bas prix vu urgence. Tél. 878-45-41.

9e arrdt

PARIS (9e) - URGENT
Part. à part., 9e ét., asc., deux lots à réunir, 38 m² logement, 30 m² terrasses. Vis. ts les jours. M. SAUVAGET, 20, rue de Rochechouart (9e).

LIÈGE. RARE. Très beau 3 P. 72 m² entièrement refait neuf avec TERRASSE 90 m² A SAISIR – 522-95-20.

11e arrdt

AV. PHILIPPE-AUGUSTE vaste 3 p., entrée, cuis., w.-c., s. de bains, loggia, boxe, asc., chff. 710.000. 344-71-97.

12e arrdt

OFFRE EXCEPTIONNELLE
6, RUE DES JARDINIERS PARIS (12e)
Proche bois de Vincennes, métro à 200 mètres. A vendre très beaux 4 pièces 96 m² et 5 pièces 110 m², habitable immédiatement. 8.700 F le m². Visite sur place jeudi, vendredi et ce week-end de 14 h à 19 h.
Tél. 344-21-66.

13e arrdt

METRO ST-MARCEL, grd 3 P., 100 m², tt conf., imm. réc. Exc. 740.000 F. Tél. : 579-57-75.

91 - Essonne

BRUNOY
Vend appt r.d.ch. de 68 m². Compr. cuis. amén., séjour, 2 chbres, w-c, s. de bains, loggia, parking, cave. 276.000 F. + 24.000 F. C.F. Tél. dom. 046-44-71 après 19 h. bureau 296-12-12- poste 5421.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY Pte Maillot dans bel imm. en rénovation totale. Propriétaire vend 4 pièces, entrée, cuisine, salle de bains, w.-c. 119 m², chauffage, ascenseur. Refait neuf, belles finitions. Sur pl. jeudi 19 et vendredi 20 de 10 h à 17 h : 18, av. Charles-de-Gaulle.

PROVENCE
EYGUIÈRES
Prox. Salon, St-Rémy, les Baux, dans hôtel particulier classé du 18e siècle, reste 1 studio et 1 petit duplex. Prix 60.000 et 160.000 F. CATRY - Tél. (91) 54.92.93.

Appartement ancien. Bd mer 142 m² + garage et parking. Tél. 367-72-41 après-midi.

Particulier vends ville moyenne, région Nord, plein centre ville, R.C. Ccial 2.000 m² env. + 1er étage très bel appart. 240 m² avec terrasse 200 m² + 2e étage appt 240 m² + greniers, caves. Possibilité Réunion. Prix justifié. Téléphone : 16 (1) 208-18-77.

Etranger

locations meublées offres

Région parisienne

CRÉTEIL 10' PARIS
Studios meublés, linge, vaisselle, ménage compris, parking. 700 F par semaine. GANDOLFI, 73, rue Chéret. Tél. 207-12-56 – 883-04-59.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou ambassades. – 285-11-08.

locations non meublées demandes

Paris

PPTAIRES louez vos appart. sous 24 heures. Nous garantissons vos loyers, services gratuits. 272-02-62.

Région parisienne

Étude cherche pour CADRES villes, pavil, ttes banl. loyer garanti 5000 F max. 283-57-02.

bureaux

VOTRE SIÈGE SOCIAL
av. secrét., tél., télex
CONSTITUTION DE SOCIÉTES
ACTE S.A. - 261-80-88

Rivoli, bail à céder, bureaux 87 m², petit loyer. Téléphone + Télex. 2 ascenseurs. Tél. : 508-93-79.

CHAMPS-ÉLYSÉES loue directement 1 bureau ou + dans imm. stand. 563-17-27.

VOTRE SIÈGE A PARIS
VOTRE SIÈGE A LONDRES
de 80 à 300 F par mois
CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS
G.E.I.C.A. 296-41-12 + 56 bis, rue du Louvre, Paris-2e.

Constitutions ttes démarches
DOMICILIATION 8e
SECRÉTARIAT TÉLEX
AGECO. Tél. 294-95-28.

PARIS-11e pptaire loue 1.600 m² impeccables. Tél. : 563-83-33.

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS télé-secrétariat tous services
ASPAC PARIS 8e 293.88.59 +
ve/ve SIÈGE SOCIAL délais rapides - prix compétitifs

fonds de commerce

GRAINETERIE moderne 60 m², 9 années de franc succès sur plan local et cantonal, ville de 2.000 habitants, en pleine expansion, CA 500.000 F. Grains, graines, plants divers, arbres et arbustes, bulbes, produits de traitement, tous les engrais, cours des halles connu + petits outillages. Maison 17 pièces + 2 greniers, très belle réserve de 100 m². Un des plus beaux emplacements de la ville avec 2 parkings. L'ensemble murs et fonds 550.000 F. Ecr. sous n° 028512 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

pavillons

CHAVILLE RD. EXCEPT. 4 pièces tt cft terr. 360 m². 690.000 F. 534-57-40.

boutiques

FAUBOURG-SAINT-HONORÉ TRÈS URGENT boutique sur cour, aménagements luxueux, installation haute sécurité, conv. négoce bijoux, pierres. Cession bail. GARBI Téléphone : 567-22-88.

immeubles

AVALLON CENTRE
220 km Paris autoroute, contre tour d'horloge XVe, 86, grande rue A.-Briand, part. vd maison anc. bon état, 6 gdes p., 300 m², 3 niveaux caves voûtées, greniers aménageables, 2 portes ind. 300.000 F. Vis. sur pl. sam. 21, dim. 22 fév., 10-12, 14-18 h. ou téléphonez : (86) 34-20-59.

Vous désirez vendre VOTRE IMMEUBLE JE SUIS ACQUÉREUR. Téléph. le matin au 747-42-97 ou écrire : Noël AUFMAN, 21, rue Le Peletier, PARIS-9e.

17e entre NIEL et WAGRAM. Immeuble entièrement libre 600 m². Prix : 4.350.000 F. Téléph. LE MATIN : 227-15-13.

METRO GONCOURT GD ATELIER + APP. 360 m² A MODERNISER. 766-50-45.

villas

BURE-SUR-YVETTE somptueuse villa récente, quartier ultra-résidentiel, proche R.E.R., prestations de luxe, 400 m² habitables s/terr. 1.800 m². Urgent cause mutation, Px élevé justifié. Téléphone : 766-80-26 le matin.

ISSY -LES-MOULINEAUX villa 6 p. pp., jardin, gar., état impecc., 1.250.000 F. Cabinet SAVANNE 642-12-23.

ST-NOM-LA-BRETÈCHE
Villa « Ile-de-France » 1975 dans PARC CLOS 1.700 m². Gde récept., 5 ch., 3 bains. GD SOUS-SOL 140 m², RARE. IMMOB. OUEST - 976-18-18

A LOUER : TRÈS BELLE VILLA A PALM BEACH, 4 pers., gd cft, pisc., près plage splendide, personnel maison. Prix intér. TEL M. HOCA 266-09-99 Paris H.B.

maisons de campagne

Vend maison rénovée, village, rég Carcassonne, int. rust., 4 p., cab. de toil., gd. gar., restes finitions à l'inter. M. Marius Cabanel. 11310 Saissac.

NORMANDIE 160 km Paris solide maison en briques, 6 P., dépend, terrain 3.500 m². 210.000 F., avec 45.000 F. Tél. : 16 (32) 44-55-63.

domaines

LOIRET
135 km de Paris, joli TERRITOIRE DE CHASSE de 148 hectares. Bois et plaine dont étang 5 hectares, bâtiments ferme à restaurer, possibilité réduire superficie à 51 hectares ou 97 hectares. SBS VILLEMURLIN. 45600 SULLY-SUR-LOIRE.

Achète grand domaine à vocation forestière et chasse, préférence dépts 45-41-18-89-58. Écrire s/n° P 200454, Havas Paris. 136, avenue Charles-de Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

propriétés

LOIRET
135 kms PARIS
Joli MANOIR 12 pièces Tt cft dépend. sur 27 hect. dont étang 6 hect. Possibilité augmenter superficie. SBS VILLEMURLIN 45600 SULLY/SUR/LOIRE.

CHATOU Résidentiel, grande propriété familiale Parc 9.500 m², vue unique plein soleil, gde villa plein-pied, récept., 75 m², 7 chbres. PRIX ÉLEVÉ JUSTIFIÉ. IMMOB. OUEST. 976-18-18.

A 3 KM CENTRE
AIX-EN-PROVENCE
Splendide propriété de standing sur 15.000 m². Bâtisse rénovée, 420 m² habitable. Piscine, dépendances, arbres centenaires, soleil, calme, confort. 2.250.000 F. (91) 54-92-93.

Région ALGANS (Tarn) 32 km TOULOUSE Très belle région part. à part., vends grande maison ancienne style toulousaine restaurée. 400 m² terrain, terrasse exposée sud. Habitable. Chauff, central. Ecrire n° 7703 HAVAS 31002 TOULOUSE Cedex.

A VENDRE BELLE PROPRIÉTÉ Bord de Marne, à LA VARENNE-SAINT-HILAIRE (94) Libre de location. S'adresser à l'Etude TEMPERE & CREPON, Not. ass. 89340 VILLENEUVE-la-GUYARD Téléphone : (86) 66-42-93 ou 66-03-33. – Visite sur place, le vendredi 20 février, de 16 h à 19 h.

LE VESINET Très belle maison 7 P. + maison amis 3P. s/1.600 m² jardin. DORESSAY. 548-43-94.

70 km PARIS EST PROPRIÉTÉ RUSTIQUE, poutres apparentes, cheminées, séjour cathédrale 90 m², repas-salon 50 m², 3 chbres. 2 sanit., cuisine, tout confort. Entièrement rénové. Indépendant sur 200 m². Total 850.000 F. Tél. : 409-66-01.

60 KMS SUD situat. isolée dans forêt
GENTILHOMMIÈRE XVIIIe
réception 7 chambres + maison annexe, 8 pièces confort, maison gardien + dépendances. 22 ha en BOIS et friche.
LARGIER 265-19-83 265-18-87

LUBERON
Dans 3.500 m², maison de campagne vieilles pierres, 3 ch., s. de bains, tt cft., pisc. 850.000 F.

Dominant vieux village très belle maison caract., séj. 60 m², 4 ch., 3 s. de bains, cuis., dép., tt cft, terrain 2.500 m²; vue, b. expos. 1.650.000 F.

AGENCE SAINT-PEYRE. 84560 Menerbes (90) 72-22-61

80 km PARIS ouest Région ANET
EXCEPTIONNEL
700.000 francs, ancien corps de ferme restauré sur 5.500 m² plantés. Séjour 70 m² (cheminée), salon, cuisine équipée, 3 W.C., chaufferie, 5 chambres, salle de bains, salle d'eau + cabinet toilette. Dépendances.
Agence la Valentinoise, ANET. tél. (37) 64-81-19.

terrains

NANTERRE, av. Fr.-Arago
La S.N.C.F. met en vente, par voie de consultation, 2 terr. de 4 307 m² et 24 806 m² d'après cadastre. Candidatures à adresser à M. le chef du Service du Domaine de la S.N.C.F., 5, rue de Florence, PARIS-8e, avant le 15 Mars 1981. Téléphoe : 285-63-47.

VAL DE LOIRE
SOLOGNE
vends très beaux
TERRAINS boisés
viabilisés, constructibles. Superf. de 8.000 à 20.000 m².
Tél. (38) 91-60-52/ 91-54-67. De 10 heures à 18 heures.

PARC ST-MAUR
Tout à proxim. PLEIN SUD 840 m². Façade 20 m. PRIX 800.000 F DEJUST - 883-15-60.

BURES-SUR-YVETTE Terrain à bâtir 1479 m² x 32 m facade. Terrain plat viabilisé, exposition Sud. COS 020. PRIX 420.000 F H.T. TEL. 928-68-00.

BORD MEDITERRANEE PORTES MONTPELLIER Etang et terres 1.547 hectares libres à la vente. Prix experts : 16 millions. Dossier complet sur demande. BOULARAN, notaire, B.P. 71. 12102 Millau Cedex, tél. (65) 60-03-49.

viagers

17e PRÈS AV. DE VILLIERS. BEAU 3 P. TT CFT. Bel imm. pierre de taille. 125.000 cpt + 2.800 F occupé fme 74 ans.
F. CRUZ 8, rue La Boétie Tél. : 266-19-00.

FONCIAL VIAGERS 19, boulevard Malesherbes (8e). Téléphone : 266-32-35. Spécialiste 42 ans d'expérience. étude gratuite, rente indexée.

Cadre supérieur, de part. à part., achète appartement en viager de préférence. terrasse souhaitée. Téléphoner le soir au 374-03-91 ou écrire sous réf. T 025.493 M à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

villégiature

SKIEZ
sur la voie lactée, entre
MONTGENÈVRE CLAVIÈRE CESANA SANSICARIO SESTRIÈRE BADONECCHIA
POOL-RESIDENCE VAL SUSA loue à la semaine appartements 4/6 pers. à partir de 1.400 F. ROTA-SNC CESANA (ITALIE). Tél. : 19 (39) 122-89-228
TROVA-VACANZE-BARDONECCHIA Tél. : 19 (39) 122-99-175
BACCON-CLAVIERE - (ITALIE) Tél. : 19 (39) 122-88-05.

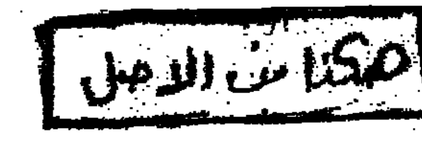

Le Monde

équipement

URBANISME

Ouverture au public du troisième étage

Trois ans de travaux pour rénover la tour Eiffel

Près de trois ans de travaux seront nécessaires, selon les experts qui viennent de remettre leur rapport à la mairie de Paris, pour rendre la tour Eiffel « plus accueillante, plus sûre et plus vivante ». Durant ces travaux, dont le coût est évalué à 190 millions de francs, le monument le plus visité de France (3,5 millions de personnes par an) restera accessible aux touristes. Le Conseil de Paris doit ouvrir le dossier au cours de sa séance du 28 février.

Surcharge de la première plate-forme de la tour, impossibilité de visiter certains éléments de maçonnerie, insuffisance des conditions de sécurité dans les cuisines et nécessité de modifier l'implantation des locaux du deuxième étage pour installer de nouveaux ascenseurs, telles sont les raisons invoquées pour cette remise en état. L'opération sera menée à bien par la Société nouvelle d'exploitation de la tour Eiffel, présidée par M. Bernard Rocher (R.P.R.), adjoint au maire, qui aura la concession du monument pour vingt-cinq ans, si les édiles de la capitale donnent leur accord à cette proposition. Mais, selon M. Edouard Frédéric-Dupont (app. R.P.R.), rapporteur du projet, la Ville garde la haute main sur l'avenir du monument puisqu'elle disposera de 30 % du capital de la Société nouvelle d'exploitation et que *« rien d'important ne peut être fait sur la tour sans l'aval du maire de Paris lui-même »*.

Les travaux envisagés intéressent les trois étages de la tour (*le Monde* du 31 mai 1980). Tout d'abord, les ascenseurs hydrauliques d'origine seront remplacés par des ascenseurs électriques. La plate-forme du premier étage sera renforcée, et il est confirmé que le restaurant de luxe qui s'y trouvait sera remplacé par un établissement aux prix plus accessibles (fin des travaux : mars 1982). Enfin, les vingt-sept boutiques dispersées à tous les étages seront regroupées au premier. Un restaurant « populaire » trouvera sa place au second.

Enfin, le troisième étage, actuellement fermé aux visiteurs, va faire l'objet de soins tout particuliers. La restauration du petit salon que s'était réservé Eiffel, et où il a travaillé, est en cours. A cet étage seront installées des tables d'orientation et les anciennes longues vues, complétées par des lunettes de visée. Enfin, des panneaux retraçant l'histoire de la tour et de sa construction vont être mis en place. Il s'agit de l'embryon d'un musée de la tour Eiffel qui pourrait être aménagé en sous-sol.

Le nouveau concessionnaire compte financer ces travaux grâce à l'emprunt (140 millions de francs) et aux recettes provenant de l'exercice de l'année qui vient de s'achever. Mais que va devenir le personnel des établissements fermés pour cause de travaux ? Pour la Ville, leur situation dépend de leur employeur et non du nouveau concessionnaire. Sera-t-il réemployé quand les travaux seront terminés ? La question est toujours posée.

JEAN PERRIN.

P.T.T.

Une réforme de la taxation téléphonique mais pas d'imposition à la durée dans les grandes villes

Le système de taxation téléphonique à la durée pour les communications à l'intérieur d'une même zone ne sera pas institué en France, ont indiqué, le 18 février, MM. Pierre Ribes, secrétaire d'Etat aux P.T.T., et André Chadeau, délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale. Le conseil des ministres, qui s'est réuni ce jour-là, n'a pas retenu cette possibilité envisagée dans le rapport du groupe de travail sur « La télématique et l'aménagement du territoire », présidé par M. Pierre Huet, conseiller d'Etat (« le Monde » du 14 février).

En revanche, le gouvernement a demandé aux P.T.T. d'étudier un nouveau découpage des circonscriptions pour le calcul des tarifications téléphoniques. Un système de tarifs tenant mieux compte des « effets de frontières » entre chaque région est ainsi envisagé. En outre, les P.T.T. vont examiner la possibilité d'une baisse des charges fixes (installation, abonnement) dans les tarifs pour favoriser la demande dans les régions françaises sous-équipées en téléphone.

La réforme du système de tarification téléphonique ne sera décidée qu'après concertation avec les usagers, a affirmé M. Ribes, qui n'a pas voulu à ce propos donner de calendrier précis, mais a indiqué que, comme durant ces dernières années, les tarifs téléphoniques continueraient à diminuer en francs constants.

Parlant du rapport Dondoux-Ducastel, que *le Monde* a analysé le 17 février, et qui met en cause la façon dont est mis en place l'annuaire téléphonique, M. Ribes a indiqué que son administration étudiait ce document. De toute façon, a-t-il affirmé, l'expérience de l'annuaire électronique auprès de deux cent cinquante mille abonnés en Ille-et-Vilaine sera continuée.

Le gouvernement, a déclaré de son côté M. Chadeau, a décidé que « *dans la diffusion de la télématique une attention particulière serait accordée à la demande exprimée dans les zones prioritaires de l'aménagement du territoire* », notamment dans les zones rurales isolées. Les impératifs d'aménagement du territoire seront aussi pris en compte pour la localisation des industries électroniques.

« *La DATAR*, a-t-il ajouté, *soutiendra les initiatives locales dans le cadre de programmes régionaux pour le développement des services informatiques et télématiques* » comme celui que vient de mettre au point la Lorraine. Une aide à l'investissement pour la décentralisation des centres informatiques des entreprises pourrait aussi être décidée.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION RECORD POUR LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Les télécommunications françaises ont obtenu en 1980 un résultat d'exploitation record de 7,6 milliards de francs (7 milliards en 1979), selon des chiffres provisoires publiés par la direction générale des télécommunications (D.G.T.), qui souligne que les tarifs du téléphone ont pourtant continué de baisser en francs constants.

Les investissements ont été de 25,5 milliards de francs pour un chiffre d'affaires de 42 milliards de francs environ. La « phase de rattrapage » de l'équipement téléphonique en France est terminée, estime la D.G.T. ; le « parc » téléphonique est actuellement de près de 16 millions de lignes principales.

FAITS ET PROJETS

SENS ACCUSE LA DATAR.

M. Henri Pluquet, président de la chambre de commerce et d'industrie de Sens, dans l'Yonne, et aussi président de la chambre de commerce et d'industrie de Bourgogne, vient de demander, avec beaucoup de véhémence, la suppression du classement de la région de Sens en « zone blanche ». Cette zone, qui dessine un large cercle autour de Paris, dans les départements limitrophes), a été instituée en 1964 par la DATAR pour favoriser la décentralisation des activités loin de la capitale. A l'intérieur de cette zone et des départements limitrophes de l'Ile-de-France, en effet, les entreprises qui veulent s'installer en sont dissuadées, car elles ne bénéficient d'aucune aide à la création d'emplois ni d'aucun allégement fiscal.

Or, selon M. Pluquet, le taux de demandeurs d'emploi à Sens atteint désormais le chiffre important de 11,6 % (le record de Bourgogne), et en quatre ans un salarié sur trois y a connu le chômage. Depuis 1978, le Sénonais a perdu mille quatre cents emplois. En cinquante jours, l'arrondissement du nord de l'Yonne vient d'enregistrer cent quatre-vingt-dix licenciements économiques.

Le président de la chambre régionale de commerce a déclaré à l'assemblée générale qui vient de se réunir à Dijon que de nombreuses sociétés avaient renoncé ces dernières années à s'implanter à Sens à cause des handicaps de la « zone blanche », alors qu'elles auraient pu créer au moins trois cents emplois féminins.

● *Tel-Aviv–Le Caire : 27 000 passagers en six mois.*

Selon le journal israélien *Davar*, la compagnie El Al a transporté plus de 16 000 passagers entre Tel-Aviv et Le Caire au cours des six premiers mois d'existence de la ligne (mars-septembre 1980). Dans le même temps, la compagnie égyptienne Nefertiti — créée spécialement afin d'éviter au transporteur national Egyptair de subir un éventuel boycottage des pays arabes en assurant cette liaison — a transporté plus de 11 000 passagers. Le taux de remplissage a atteint 76 %.

LES RÉGIONS RELANCENT RHIN - RHONE.

Les six régions intéressées par la liaison fluviale Rhin-Rhône (Alsace, Franche-Comté, Bourgogne, Rhône-Alpes, Provence-Alpes - Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon) ont désormais toutes donné leur accord pour participer financièrement à l'augmentation de capital de la Compagnie nationale du Rhône (C.N.R.), concessionnaire des travaux de cet ouvrage à grand gabarit.

Chacun des établissements publics régionaux a voté une participation de 1 million de francs au capital de la C.N.R. et chaque conseil régional va désigner un représentant au conseil d'administration, en vertu de l'article 6 de la loi du 4 janvier 1980.

Des négociations pourront désormais s'engager avec les pouvoirs publics pour négocier les clés de financement de l'ouvrage dont le coût est évalué aujourd'hui à quelque 8 ou 10 milliards de francs.

A l'issue d'une réunion chez le ministre des transports, M. Daniel Hoeffel, le 17 février, il a d'autre part été décidé de lancer prochainement des travaux à l'est de Mulhouse (Haut-Rhin).

LES AÉROPORTS BRITANNIQUES ET LEURS CLIENTS.

L'administration des aéroports britanniques vient de gagner une première manche dans le conflit qui l'oppose à seize compagnies aériennes : la haute cour de justice de Londres a enjoint à ces dernières de lui verser 2 millions de livres, qui correspondent au paiement des taxes d'atterrissage qui ont été augmentées de 35 % depuis novembre dernier.

Les seize compagnies (dont Air France, Alitalia, Lufthansa et T.W.A.) estimaient « excessive et illégale » cette augmentation, et avaient décidé de surseoir à son paiement jusqu'à ce que la haute cour ait entendu leur plainte. — (A.F.P.)

INFORMATIONS « SERVICE »

LIBRAIRIE

Tout sur tout

CONSOMMATION

● *La guide-service du consommateur.* — Une « bible » éditée pour la deuxième année par l'Association Force ouvrière consommateurs. En plus de mille trois cents pages, presque tout sur ce qui peut intéresser le citoyen soucieux de défendre ses droits de consommateur. Dans une première partie, un recensement mois par mois des préoccupations de saison ; dans une seconde, des notes précises, thème par thème, sur la législation et le « bon usage » de l'alimentation, la construction, l'hôpital, la vie associative... 198, avenue du Maine, 75014 Paris, 45 F.

● *Guide alimentation.* — L'Union fédérale des consommateurs — Que Choisir ? — fait le tour des questions que peut se poser le consommateur lorsqu'il veut se nourrir convenablement et à moindre prix. *In fine*, un essai de diététique à la carte. Sorbier éditeur, 50 F environ.

● *Electroménager et audio-visuel.* — Le numéro 31 d'octobre 1980 de la revue *Comprendre* a publié un Guide 1981 de vos achats, où sont données sous forme de tableaux comparatifs, de très précises indications avant l'acquisition d'appareils électroménagers, d'appareils haute fidélité, de photo, de loisirs (TV, magnétoscopes, tondeuses à gazon, bicyclettes...). 112, rue de Richelieu, 75002 Paris, 15 F.

● *Le Guide FIP à votre service* — En dix ans, le service FIP France-Inter Paris a rassemblé une masse d'informations pratiques. Ce guide en rassemble cent mille classées par rubriques, sans prétention autre que de mettre en relation les spécialistes et l'usager quotidien. C'est déjà beaucoup. 300 pages, Balland éditeur, 59 F.

LOISIRS

● *Vacances d'été.* — 1) Les Logis de France, la formule est éprouvée, viennent de publier leur guide 1981. Plus de quatre mille adresses. 25, rue Jean-Mermoz, 75008 Paris, tél. : 359-86-67, 24 F (29 F franco). 2) Cinquante mille locations répertoriées par régions sont proposées dans le Guide de la Fédération nationale des agents immobiliers (FNAIM), 129, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris, tél. 225-24-26, 15 F.

● *Les albums du* Reader's Digest. — Les éditions du *Reader's Digest*, dont de si nombreux automobilistes connaissent l'irremplaçable *Guide de la route*, invitent, dans leurs derniers albums-guides, au voyage, à l'aventure (*Guide des merveilles naturelles de la France*, qui est une sorte d'inventaire du pittoresque français, 690 p., 145 F ; *les Plus Beaux Villages de France*, qui permet de jalonner une visite de la France profonde, 320 p., 149,90 F) ou presque immobile, comme avec ces *Secrets et vertus des plantes médicinales*... où sont donnés, dans une présentation richement illustrée, l'art et la manière de reconnaître les plantes bénéfiques et la manière de s'en servir. 484 p., 135 F (216, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris, tél. : 544-39-24).

GRAND BRICOLAGE

● *Une éolienne domestique. — Le Vent, une inépuisable source d'énergie, guide pour la réalisation d'une installation éolienne domestique*, de Ph. Bredèche et M. Breuzard, propose des conseils pratiques et un mode de construction d'une éolienne qui produira l'énergie domestique. Ed. Jacques Grancher, 98, rue de Vaugirard, 75006 Paris, 138 p., 45 F.

● *Les Plans de votre maison*, par Michel Escougnou (Ed. Alternatives). Architecte, l'auteur de ce « Faites-le vous-même » explique comment dessiner un plan lisible, utiliser les données du terrain, adapter les dimensions des pièces aux besoins des habitants, en connaissant les normes administratives, afin de construire une maison sur mesure. Ed. Alternatives, collection « Anarchitecture », 130 p., 110 illustrations, B.P. 3301 Paris Cedex 01, 65 F.

JOBS

● *La Bible des petits boulots.* — Près de 50 % des étudiants exerceraient un travail à temps partiel ou complet à un moment ou à un autre de l'année et 75 % d'entre eux travailleraient plus de quinze jours pendant l'été, explique le mensuel *l'Etudiant*, qui, dans le numéro spécial qu'il vient d'éditer, décrit de façon détaillée les différentes pistes et méthodes pour trouver un job ainsi que tous les types de jobs. *L'Etudiant*, numéro 19 : « Les jobs », 15 F ou sur commande à *l'Etudiant*, 11, rue de la Ville-Neuve, 75002 Paris, tél. 508-02-42 ; frais d'envoi, 3 F.

SANTE

● *Le nouveau Larousse médical.* — Le *remake* d'un classique. Ses auteurs, sous la direction du professeur A. Domart et du docteur J. Bourneuf, ont développé la partie explicative du fonctionnement du corps et de ses organes et les conseils de prévention. 1 142 p., 250 F environ.

● *Ne plus fumer*. Pourquoi au moins ne pas essayer ? Sous ce titre : *Oui ! je ne fume plus* — et il connaît ce dont il parle, — Eric-Jean Carle a fait dans ce livre le tour de la question : pourquoi fume-t-on, pourquoi s'arrêter, surtout comment ? Les méthodes, toutes les adresses. Ed. Baudinière, 180 p., 40 F environ

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 19.02.81 A 0 h G.M.T.

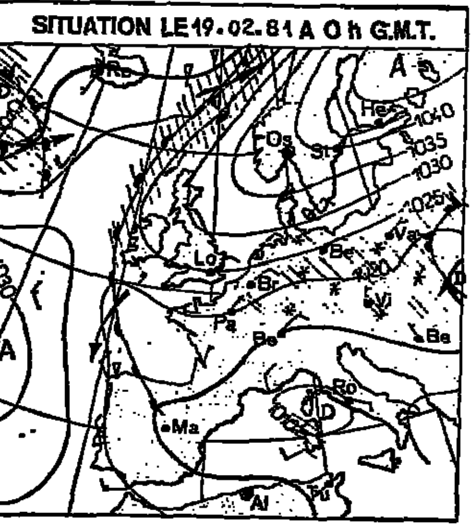

PRÉVISIONS POUR LE 20.II.81 DÉBUT DE MATINÉE

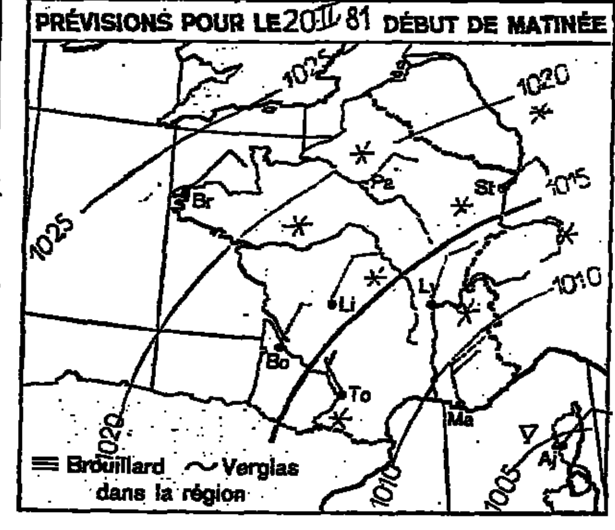

PRÉVISIONS POUR LE 20 FÉVRIER A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 19 février à 0 heure et le vendredi 20 février à 24 heures :

Les hautes pressions qui persisteront des îles Britanniques au nord de l'Europe entretiendront sur la France un flux de secteur nord-est froid, humide et instable.

Vendredi 20 février, des gelées quasi générales au lever du jour, seront souvent de l'ordre de −3 à −5 degrés dans les régions de l'intérieur. Sur l'ensemble du pays, le temps restera froid, souvent très nuageux avec des chutes de neige éparses. Les chutes de neige seront plus fréquentes sur le Centre, le Bassin parisien, l'Est et le Nord-Est. En revanche, des éclaircies pourront être assez belles sur l'Aquitaine, ainsi que sur les régions voisines du golfe du Lion où un mistral modéré soufflera.

Le jeudi 19 février à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 018,2 millibars, soit 763,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 février ; le second le minimum de la nuit du 18 au 19) : Ajaccio, 10 et 0 degrés ; Biarritz, 8 et 1 ; Bordeaux, 7 et −4 ; Bourges, 4 et −1 ; Brest, 6 et −1 ; Caen, 3 et −3 ; Cherbourg, 3 et 0 ; Clermont-Ferrand, 3 et −2 ; Dijon, 4 et −2 ; Grenoble, 3 et −3 ; Lille, 2 et −2 ; Lyon, 3 et −4 ; Marseille, 8 et −4 ; Nancy, 3 et −3 ; Nantes, 5 et −2 ; Nice, 6 et 2 ; Paris-Le Bourget, 3 et −1 ; Pau, 9 et −1 ; Perpignan, 11 et 2 ; Rennes, 5 et −3 ; Strasbourg, 3 et −2 ; Tours, 4 et 0 ; Toulouse, 8 et −2 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 12 et 3 degrés ; Amsterdam, 2 et −1 ; Athènes, 12 et 5 ; Berlin, 1 et −3 ; Bonn, 4 et −3 ; Bruxelles, 1 et −2 ; Le Caire, 26 et 15 ; îles Canaries, 20 et 16 ; Copenhague, 3 et −1 ; Genève, 1 et −3 ; Jérusalem, 14 et 9 ; Lisbonne, 14 et 6 ; Londres, 5 et 1 ; Madrid, 11 et 1 ; Moscou, −4 et −8 ; Nairobi, 29 et 15 ; New-York, 18 et 7 ; Palma-de-Majorque, 13 et −1 ; Rome, 10 et 3 ; Stockholm, −1 et −4.

L'ENNEIGEMENT EN FIN DE SEMAINE

L'enneigement reste déficitaire sur les Alpes du Sud. Ailleurs, le manteau neigeux est très important et en général assez stable par suite du gel provoqué par le temps froid et sec de la semaine précédente.

Pour la fin de la semaine, le temps restera froid, souvent très nuageux avec des chutes de neige éparses, plus fréquentes sur les massifs des Vosges et du Jura. Les versants exposés à l'est et au nord-est seront les plus touchés.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2870

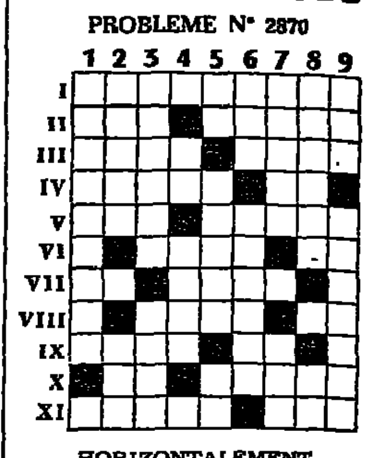

HORIZONTALEMENT

I. Bûche pour le feu. — II. Fièvre de cheval ; Pilote de ligne. — III. Tempêtes que connurent de vieux loups de mer ; Présente plus d'intérêt pour l'ichtyologiste que pour l'ichtyophage. — IV. Mauvaises comme la peste, elles vous assaillent de maux cuisants ; Note. — V. Elément de la Société exerçant un certain attrait pour un sujet las de la société ; Alléger les poches en administrant une charge. — VI. Récipient ; Note. — VII. Fait « cul sec » dans une cave ; Souris ayant trouvé le moyen de créer un Castor avec un cygne. — VIII. Réception avec invités donneurs ; Agent directeur d'un bureau d'études. — IX. On y trouve facilement un bahut de style anglais ; Démonstratif. — X. L'eau courante du campeur ; Adam et Eve n'en eurent aucun. — XI. Sur la tête de l'évêque ou le sommet de l'évêché ; Victimes d'un esprit malin.

VERTICALEMENT

1. Défaut d'allumage. — 2. Pendant de l'Atlantique dans une définition de la grande Europe ; Quand son centre est paralysé, on revit l'époque des longs courriers. — 3. Motifs de pierre pour sujets en terre ; Argument de choc des ambassadeurs du chic. — 4. Personnel ; Certains le prennent pour courir, d'autres courent le prendre. — 5. Objet de transition ou matière de transaction ; Chérie par Necker ; Le dernier tient les honneurs du carnet rose. — 6. Certains Orientaux l'ont pour devise ; Agent d'assurance. — 7. Ni plus ni moins ; Fut séparée de son mari avant même d'y être liée. — 8. Séquelle d'une mauvaise opération d'Erin ; Piégé. — 9. Pousse des notes de porteur de cor ; Plus ils sont forts, plus ils séduisent.

Solution du problème n° 2869

Horizontalement

I. Margoulin. — II. Arius ; Iso. — III. Liaison. — IV. Ed ; Guigne. — V. Néon ; Leur. — VI. Paf ; Ré. — VII. Emérite. — VIII. Nord ; Bi. — IX. Dia ; Omble. — X. Un ; Arbres. — XI. Sein ; Eude.

Verticalement

1. Malentendus. — 2. Aride ; Moine. — 3. Ria ; Opéra. — 4. Guignard ; An. — 5. Ossu ; Pi ; Or. — 6. Oil ; Tombe. — 7. Lingère ; Bru. — 8. Is ; Nue ; Bled. — 9. Noter ; Dièse.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 19 février 1981 :

DES DECRETS

● Portant nominations dans les cadres des officiers de réserve ;

● Modifiant le décret du 27 août 1948 déterminant les indemnités diverses susceptibles d'être payées au titre de la solde aux militaires des armées de terre, de mer et de l'air.

UN ARRETE

● Relatif à l'aide financière à l'habitat autonome des jeunes agriculteurs (dépenses subventionnables plafonnées à 80 000 francs de travaux, toutes taxes comprises, pour l'ensemble du territoire national).

UNE CIRCULAIRE

● Relative à la participation des employeurs à l'effort de construction et aux reçus délivrés par les organismes collecteurs.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 20 FEVRIER

« La Malmaison », 14 h. 30, entrée du château, Mme Meyniel.

« La manufacture des Gobelins », 14 h. 30, 42, avenue des Gobelins, Mme Zujovic.

« Le Châtelet », 14 h. 45, 19, avenue Victoria, Mme Legrégeois.

« Hôtel Libéral Bruant », 15 h., 1, rue de la Perle, Mme Garnier-Ahlberg.

« Cinq années d'enrichissement du patrimoine », 17 h. 30, Grand Palais, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Pissarro », 15 h. 30, Grand Palais (Mme Angot).

« L'enluminure médiévale », 15 h., 2, rue Louis-Boilly (Approche de l'art).

« La sculpture grecque », 15 h., musée du Louvre, porte Denon (Arcus).

« Atelier d'un taille-doucier », 15 h., 187, rue Saint-Jacques (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Chez un doreur-argenteur », 15 h., métro Arts-et-Métiers (P.-Y. Jaslet).

« Hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou (M. de La Roche).

« Château de la Reine Blanche », 14 h. 30, angle rue de la Reine-Blanche et avenue des Gobelins (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais, Place des Vosges », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Exposition Gainsborough », 15 h. 30, Grand Palais (Tourisme culturel).

« L'abbaye Saint-Martin-des-Champs », 14 h. 30, métro Etienne-Marcel (Le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

VENDREDI 20 FEVRIER

10 h., bibliothèque Buffon, 15 bis, rue Buffon, Mme A. Grosser : « Les contes et la psychanalyse ».

14 h., 195, rue Saint-Jacques, M. M. Revault d'Allonnes : « Structure de la couche limite aérienne océanique ».

18 h. 30 et 21 h., Centre Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V : « Aux marches du Tibet ».

18 h. 30, Centre culturel coréen, 2, avenue d'Iéna, Mgr V. Georghiu : « Poésies de la Corée ».

20 h. 15, 11 bis, rue Keppler : « Les preuves de la Réincarnation » (Loge unie des Théosophes) (entrée libre).

20 h. 30, Cité universitaire, boulevard Jourdan, M. M. Thévoz : « L'Art brut ».

20 h. 30, 26, rue Bergère, M. M. Langinieux : « Le fou du Rien », théâtre zen ou « Qui sommes-nous derrière nos masques ? » (L'Homme et la connaissance).

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DE LA SAINT-VALENTIN

TIRAGE N° 12 DU 18 FEVRIER 1981

Terminaisons	FINALES ET NUMEROS	VALENTINS Série 1	VALENTINES Série 2
		F.	F.
1	21	150	150
	871	400	200
	9 111	4 000	2 000
	23 381	25 000	10 000
	117 551	400 000	100 000
2	23 892	10 000	25 000
3	25 283	10 000	25 000
4	4	70	70
	94	220	220
	8 114	2 070	4 070
	8 744	4 070	2 070
	18 904	25 070	10 070
	43 604	25 070	10 070
	71 674	25 070	10 070
5	135	200	400
	5 435	4 000	2 000
	38 065	10 000	25 000
6	95 596	10 000	25 000
	15 096	25 000	10 000
7	7	70	70
	37	220	220
	557	470	270
8	88	150	150
	798	200	400
	2 518	2 000	4 000
	52 738	25 000	10 000
9	62 299	10 000	25 000
	63 529	10 000	25 000
	182 789	300 000	2 000 000
0	9 020	2 000	4 000
	162 850	100 000	400 000
	043 600	2 000 000	300 000

PROCHAIN TIRAGE : TRANCHE DE FEVRIER DES SIGNES DU ZODIAQUE LE 25 FEVRIER 1981 A MALAKOFF (Hauts-de-Seine)

LOTO TIRAGE N° 7

5 17 19 25 28 34 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 29

PROCHAIN TIRAGE LE 25 FEVRIER 1981 VALIDATION JUSQU'AU 24 FEVRIER APRES-MIDI

1981 - LOTERIE NATIONALE - TRANCHE DE LA SAINT-VALENTIN - N° 12

ARLEQUIN

RESULTATS OFFICIELS DU TIRAGE N° 13 DU 18 FEVRIER 1981

Les sommes à payer sont indiquées tous cumuls compris pour un billet entier

Finales et numéros	
1	Tous les billets terminés par 1 gagnent 50 F dans toutes les séries
63	Tous les billets terminés par 36 gagnent 100 F dans toutes les séries. Tous les billets terminés par 63 gagnent 200 F dans toutes les séries

Finales et numéros	Numéros gagnants dans toutes les séries										Sommes à payer (F.)
558	0558	1558	2558	3558	4558	5558	6558	7558	8558	9558	3 300
	0585	1585	2585	3585	4585	5585	6585	7585	8585	9585	600
	0855	1855	2855	3855	4855	5855	6855	7855	8855	9855	600
930	0039	1039	2039	3039	4039	5039	6039	7039	8039	9039	300
	0093	1093	2093	3093	4093	5093	6093	7093	8093	9093	300
	0309	1309	2309	3309	4309	5309	6309	7309	8309	9309	300
	0390	1390	2390	3390	4390	5390	6390	7390	8390	9390	300
	0903	1903	2903	3903	4903	5903	6903	7903	8903	9903	300
	0930	1930	2930	3930	4930	5930	6930	7930	8930	9930	3 000

Finales et numéros	Numéros gagnants	Sommes à payer Série 17	Sommes à payer Autres séries	Numéros gagnants	Sommes à payer Série 17	Sommes à payer Autres séries
5917	1 579	F. 5 000	F. 1 000	7 159	F. 5 000	F. 1 000
	1 597	5 000	1 000	7 195	5 000	1 000
	1 759	5 000	1 000	7 519	5 000	1 000
	1 795	5 000	1 000	7 591	5 050	1 050
	1 957	5 000	1 000	7 915	5 000	1 000
	1 975	5 000	1 000	7 951	5 050	1 050
	5 179	5 000	1 000	9 157	5 000	1 000
	5 197	5 000	1 000	9 175	5 000	1 000
	5 719	5 000	1 000	9 517	5 000	1 000
	5 791	5 050	1 050	9 571	5 050	1 050
	5 917	2 600 000	20 000	9 715	5 000	1 000
	5 971	5 050	1 050	9 751	5 050	1 050

Prochain Arlequin : le 4 Mars 1981 à PARIS - tirage télévisé à 19 h 15

1981 - LOTERIE NATIONALE - TIRAGE DU 18 FEVRIER 1981 - N° 13

Le Monde

économie

CONJONCTURE

La balance commerciale a subi un très lourd déficit en janvier (8,4 milliards)

Le commerce extérieur de la France a enregistré en janvier un lourd déficit : 8,4 miliards de francs contre 3,57 milliards en décembre et 7,03 milliards en janvier 1980. Il s'agit du chiffre le plus élevé jamais observé (7,75 milliards de francs en mai 1980). Les importations ont atteint 46 285 millions de francs en diminution de 7,4 % en un mois, mais en augmentation de 8,3 % en un an. Les exportations se sont élevées à 37 885 millions de francs, en baisse de 18,4 % par rapport à décembre, mais en hausse de 6,2 % par rapport à janvier 1980. Le taux de couverture des achats par les ventes s'est établi à 81,9 % contre respectivement 92,9 % et 83,4 %.

Après correction des variations saisonnières, le déficit de la balance commerciale a représenté, pour le premier mois de l'année, 5,90 milliards de francs contre 4,02 milliards en décembre et 4, 34 milliards en janvier 1980. Les importations ont atteint 46 743 millions de francs, en diminution de 1,2 % en un mois, mais en augmentation de 9 % en un an. Les exportations se sont élevées à 40 838 millions de francs, en baisse de 5,7 % par rapport à décembre, mais en hausse de 6 % par rapport à janvier 1980. Le taux de couverture s'est établi à 87,4 % contre respectivement 91,5 % et 89,9 %. Calculé en moyenne mobile sur douze mois, ce taux s'inscrit à 88,9 %.

Selon le ministère du commerce extérieur, l'importance du déficit *« est due essentiellement au poids des achats de produits énergétiques »*, qui ont atteint en janvier 13,7 milliards de francs, entraînant un déséquilibre dans ce domaine de 12,5 milliards (supérieur de 3,1 milliards à celui de janvier 1980 et de 7,1 milliards à celui de janvier 1979). Pour l'ensemble de 1981, le ministère estime que le deuxième choc pétrolier entraînera un alourdissement de plus de 100 milliards de francs de la facture énergétique globale par rapport à celle de 1978.

Cependant les services du commerce extérieur relèvent *« un tassement des exportations dans les secteurs industriels »*, qui, selon eux, *« résulte notamment de la détérioration de l'activité économique chez les principaux partenaires commerciaux de la France »*. En revanche, les ventes de produits agro-alimentaires ont atteint en janvier 7,9 milliards de francs, faisant apparaître dans ce secteur un excédent record de 2,2 milliards.

Afin de mieux apprécier la concurrence internationale, M. Cointat, ministre du commerce extérieur, a annoncé l'installation d'un « observatoire » qui surveillera l'évolution des parts de marché de la France et de ses concurrents étrangers sur un certain nombre de pays. Cette observation portera sur les marchés de cinq pays-tests : Allemagne fédérale, Etats-Unis, Japon, Indonésie et Mexique.

D'autre part, M. Cointat doit procéder, le 20 février, à la signature du *« premier programme de développement des exportations d'appareils ménagers »*. Ce programme comporte des engagements réciproques des pouvoirs publics (accès privilégié aux procédures de garantie et de soutien financier) et de la profession : les entreprises se proposent d'augmenter leurs exportations de 10 % par an afin d'atteindre un montant de 5 milliards de francs en 1983.

LA PRODUCTION INDUSTRIELLE A BAISSÉ EN 1980

L'indice mensuel de la production industrielle hors-bâtiment, calculé sur la base 100 en 1970 s'est inscrit — après correction des variations saisonnières — à 133 en décembre contre 126 en novembre, soit une hausse de 5,5 % en un mois. La progression très forte de décembre s'explique en grande partie, note l'INSEE, *« par un gonflement inhabituel de l'indice des biens d'équipement de la construction électrique. L'activité de cette branche à longs délais de fabrication est soumise à des à-coups aléatoires »*. Calculé sans les biens d'équipement de la construction électrique, l'indice de la production industrielle hors bâtiment s'inscrit à 130 en décembre, soit une hausse de 2,3 % par rapport à novembre.

En 1980, la production industrielle a régressé de 0,5 % par rapport à 1979. La production de biens de consommation a totalement stagné en 1980; celle des biens intermédiaires a reculé de 1,4 %, celle des biens d'équipement a progressé de 1,3 %.

● *La première réunion préparatoire au sommet économique des « sept Grands »*, prévue à Ottawa en juillet, s'est ouverte mercredi à Londres et doit se terminer jeudi soir. Cette réunion, essentiellement « technique », qui se déroule au niveau des hauts fonctionnaires, a pour but de préparer l'ordre du jour de la rencontre qui se tiendra les 20 et 21 juillet, avec la participation des Etats-Unis, du Japon, de la France, de la R.F.A., de l'Italie, de la Grande-Bretagne et du Canada.

ÉTRANGER

SÉVÈRE ÉCHEC POUR Mme THATCHER

Le gouvernement britannique renonce pratiquement au programme de restructuration des Charbonnages

Pour la seconde fois en moins de dix ans, les mineurs ont infligé une sévère défaite au gouvernement conservateur, mais, à la différence de 1974, où M. Heath avait livré et perdu la bataille, le gouvernement Thatcher a reculé pour éviter un affrontement social majeur, dont il n'était pas sûr de sortir victorieux. La décision inattendue du gouvernement, annoncée mercredi 18 février à l'issue de la réunion — avancée sous la pression des événements — entre M. Howell, ministre de l'énergie, Sir Derek Ezra, président des Charbonnages (N.C.B.), et M. Gormley, président du syndicat des mineurs, d'abandonner le programme de fermeture des puits, d'assouplir les conditions financières imposées au N.C.B. et de concéder une diminution des importations, représente l'échec politique le plus sérieux subi par Mme Thatcher depuis son accession au pouvoir.

Suite au *recul gouvernemental*, le *comité* exécutif du syndicat des mineurs a décidé, jeudi 19 février, par 15 voix contre 8 et une abstention, d'annuler le mot d'ordre de grève lancé pour lundi 23 février, et de demander aux mineurs grévistes de reprendre le travail. Cependant dans plusieurs puits, les mineurs ont déjà indiqué qu'ils ne croieraient le gouvernement que lorsque ses propositions seront formulées « noir sur blanc » et ont décidé dans l'immédiat de poursuivre le mouvement de grève.

Londres. — A l'évidence, l'autorité de Mme Thatcher se trouve ébranlée parce que les éléments conservateurs de droite et les journaux qui la soutiennent habituellement considèrent cette décision comme une « reddition », une « capitulation » une « humiliation ». Certes, les milieux officiels et les fidèles amis de Mme Thatcher soulignent que le premier ministre a fait preuve de courage en corrigeant rapidement les erreurs d'appréciation sur *l'état d'esprit des mineurs*, ainsi que les maladresses commises par M. Howell et Sir Derek au cours des derniers jours. Il reste que les fonctionnaires, les enseignants, et surtout les ouvriers des eaux et des égouts prêts à se mettre en grève, pourraient être tentés de suivre l'exemple des mineurs.

Les premières réactions des syndicats locaux du Pays de Galles et surtout d'Ecosse et du Yorkshire, particulièrement militants, traduisent une grande méfiance.

De notre correspondant

M. McGahey, le dirigeant communiste des mineurs écossais, a dit qu'il ne recommanderait pas à ses troupes de reprendre le travail avant de connaître les propositions que le gouvernement décidera avec les syndicats la semaine prochaine.

En fait le gouvernement, sinon même M. Gormley ont sous-estimé la violence d'un mouvement de protestation de la base et qui risque d'échapper à la hiérarchie syndicale. Les grèves sauvages, en effet, se sont développées rapidement en vingt-quatre heures, appuyées par les ouvriers de la sidérurgie et les cheminots. Les milieux conservateurs de droite laissent entendre que le N.C.B. a délibérément provoqué les mineurs à l'action en rendant public un programme de fermeture de puits beaucoup plus sévère qu'il ne l'était en réalité. En effet le N.C.B. a indiqué mercredi que vingt-trois puits seulement (et non entre trente et cinquante comme on l'a annoncé d'abord) auraient dû être fermés, entraînant la perte de treize mille emplois, et non de trente mille.

S'assurant ainsi l'appui des syndicats, le N.C.B. aurait forcé le gouvernement à renverser sa politique et à lâcher les cordons de la bourse. Tout en écartant la thèse du « complot », les milieux officiels estiment que des maladresses sérieuses ont été commises, surtout par M. Howell, dont la position au sein du gouvernement se trouve sensiblement affaiblie.

Les propositions de *« bon sens »*, selon la formule de M. Howell, qui seront discutées viseraient à augmenter de 50 à 100 millions de livres le plafond des dépenses des charbonnages actuellement fixé à 880 millions de livres, à ramener de huit à un million de tonnes les importations, enfin à augmenter l'aide publique pour financer les stocks et réajuster les indemnités de licenciement.

Les ministres modérés du gouvernement, ceux qu'on appelle familièrement les *« wets »* (les *« poules mouillées »*), estiment que les événements leur donnent raison et que le gouvernement devra de plus en plus s'adapter aux réalités de la situation économique et politique.

Aussi bien, leur chef de file, M. Prior, ministre de l'emploi, rencontrera, la semaine prochaine, les représentants de la *« triple alliance »* syndicale (mineurs, cheminots, métallurgistes) pour discuter du devenir de leurs industries respectives.

HENRI PIERRE.

UN HAUT RESPONSABLE SAOUDIEN DÉMENT TOUT ACCORD PROCHAIN ENTRE RYAD ET LE F.M.I.

Djeddah, 19 février *(Reuter.)*. — Un haut responsable saoudien a démenti mercredi que les négociations engagées entre le Fonds monétaire international et l'Arabie Saoudite soient sur le point d'aboutir à la signature d'un accord de prêt de plusieurs milliards de dollars.

Dans une interview accordée au journal *Arab News*, ce responsable, qui garde l'anonymat, déclare que l'Arabie Saoudite et le F.M.I. ont engagé des pourparlers préliminaires, mais qu'aucun accord n'a encore été conclu sur le montant ni sur les termes du prêt.

[Ces propos confirment l'information que nous avons donnée dans nos éditions d'hier, et selon laquelle on jugeait dans les milieux proches du F.M.I. « prématurée » l'annonce de la conclusion prochaine d'un accord sur cette affaire délicate (dans la mesure où aucune décision n'a encore été prise au sujet de l'octroi d'un siège d'observateur à l'O.L.P. aux assemblées générales du F.M.I. et de la Banque mondiale).]

AGRICULTURE

PRIX AGRICOLES

Les propositions de la Commission (+ 7,8 %) sont jugées insuffisantes par les organisations paysannes

« Niveau notoirement insuffisant » pour la F.N.S.E.A. en France, « une provocation » pour les paysans de la R.F.A. : les propositions d'augmentations des prix variant selon les produits de 4 à 12 %, avec une moyenne de l'ordre de 7,8 %, que la Commission européenne vient de transmettre aux gouvernements ne sont guère appréciées par les représentants des quelque *neuf millions d'agriculteurs de la Communauté*.

Quasi-blocage de la production de lait et taxe sur l'accroissement des productions des céréales, stabilisation des dépenses de soutien et forte réduction des montants compensatoires monétaires positifs, telles sont les caractéristiques des propositions de la Commission.

A Paris, M. Guillaume, président de la F.N.S.E.A., nous a précisé que l'augmentation des prix de la viande bovine et du lait, en deux étapes, n'était pas acceptable, car la seconde étape devra dépendre, en fait, de la politique économique et sociale du prochain gouvernement. Il estime, en outre, que le système envisagé par la Commission pour étendre la coresponsabilité aux céréales et appliquer un super prélèvement sur la production de lait « ne pourra pas tenir ».

M. Méhaignerie, ministre français de l'agriculture, a déclaré pour sa part qu'« une telle hausse ne devrait pas permettre de maintenir le revenu face à la hausse des coûts de production », ajoutant que « de toute façon les propositions de la Commission sont très souvent insuffisantes » et qu'« il appartient au seul conseil des ministres européens de les fixer ».

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Selon les calculs des experts bruxellois, le revenu agricole moyen *dans la C.E.E.* a diminué en termes réels de 8,9 % en 1980 alors que le revenu des autres catégories socio-professionsionnelles augmentait de 1 %. Dans ces conditions, il n'était pas question, même au nom de la lutte contre les excédents et de la rigueur financière, de préconiser des ajustements de prix aussi limités que les deux années passées. Les propositions qui viennent d'être approuvées sont qualifiées à Bruxelles de « réalistes » : *7,8 % en moyenne ; c'est* évidemment en deçà des 15 % réclamés par les organisations professionnelles européennes. Mais si l'on table sur un coup de pouce supplémentaire de l'ordre de 2 % que pourraient donner les ministres, on arrive aux alentours des 10 % présentés comme une cible raisonnable par le gouvernement français. On insiste également à Bruxelles sur l'effort accompli pour parvenir à une meilleure hiérarchisation des prix : les hausses préconisées pour le lait (+ 8 % en deux étapes) et pour la viande (+ 9 % en deux étapes) sont sensiblement plus fortes que celles prévues pour les céréales (+ 4 % pour le blé le plus courant, + 6 % pour l'orge et le maïs). C'est là un moyen de rapprocher les prix européens des céréales des cours mondiaux et par là même de freiner les importations de produits de substitution, tel le manioc.

Mais ces hausses de prix ne *seront pleinement empochées par* les agriculteurs qu'à la condition qu'ils n'accroissement pas leur production. L'extension de la notion de coresponsabilité, c'est-à-dire l'effort accompli pour faire participer davantage les producteurs aux dépenses qu'impose la résorption des excédents, joue différemment selon les produits. Les producteurs de lait sont les plus frappés, même si la Commission se limite en fait à recommander l'application effective de décisions déjà *prises l'an passé*. La taxe de coresponsabilité à laquelle sont déjà assujettis les exploitants demeurerait fixée à 2 % du prix indicatif. En outre, conformément à ce qui avait été décidé l'an dernier en cas d'augmentation de la *production de lait de plus de* 1,5 % en 1980 (en réalité la progression a été de 2,6 %), il serait appliqué désormais un super-prélèvement sur les quantités produites au-delà du niveau de production actuellement atteint. La Commission propose de fixer ce super-prélèvement qui serait perçu par les laiteries à 8,8 ECU (50 F environ) par 100 kilos, soit environ 30 % du prix indicatif. Un montant tout à fait dissuasif. Seraient dispensées de ce super-prélèvement les laiteries qui augmentent leur production mais qui parviennent à commercialiser ce supplément sans faire appel à l'aide financière de la C.E.E. (on note déjà que c'est là une dérogation qu'il sera en pratique difficile à mettre en œuvre).

Le secteur des céréales

La principale innovation des *propositions maintenant* adressées aux gouvernements des Dix est l'extension de la coresponsabilité au secteur des céréales. Là aussi, on souhaite maîtriser le développement de la production. La C.E.E. établirait, sur la base des résultats des trois dernières campagnes, des objectifs pour le blé tendre (46,9 millions de tonnes), les céréales fourragères (69,6 millions de tonnes) et le blé dur (4,3 millions de tonnes). Dans le cas où la production dépasserait de 1 % ces montants, le prix d'intervention payé aux exploitants serait réduit de 1 %. Ainsi, point par point, le prix d'intervention pourrait se trouver diminué jusqu'à un maximum de 5 %. Il est proposé d'appliquer un régime analogue de prix d'intervention dégressif aux graines de colza, la quantité cible étant fixée ici à 2,2 millions de tonnes. L'aide fournie aux producteurs d'huile d'olive et de conserves serait également diminuée en cas d'augmentation des quantités produites.

Dernier volet, et non le moindre, des propositions de la Commission, la réduction des montants compensatoires positifs, c'est-à-dire des M.C.M. appliqués par les pays où l'appréciation ancienne (R.F.A., Benelux) ou récente (Royaume-Uni) de la monnaie nationale, n'a pas été répercutée sur les prix agricoles. Il en résulte des prix (traduits en ECU) plus élevés que dans les autres Etats membres et, par là même, une incitation artificielle au développement de la production. C'est, en principe, pour neutraliser ces écarts de prix que sont appliqués des M.C.M. positifs. Mais ils présentent l'inconvénient pour les autres Etats membres, et en particulier pour la France, de décourager les exportations et *de favoriser les importations*. La Commission propose d'éliminer totalement les *M.C.M.* appliqués par le Benelux (1,7 point actuellement) et de réduire de 5 points ceux appliqués par la R.F.A. (8,8 points) et par le Royaume-Uni (18,2 points).

Il en résulterait, dans ces pays, une amputation des hausses des prix communs du même montant. On estime, à Bruxelles comme à Paris, qu'il n'est pas équitable que, pour des raisons tenant aux fluctuations monétaires, un pays membre bénéficie, de façon durable, de prix agricoles plus attractifs que les pays partenaires. On fait remarquer, de surcroît, que l'inflation, en 1980, a moins sévi au Benelux et en R.F.A. que dans le reste de la Communauté, si bien qu'un moindre relèvement des prix agricoles devrait pouvoir y être plus facilement toléré.

PHILIPPE LEMAITRE.

LES AUGMENTATIONS SUGGÉRÉES

Blé tendre qualité moyenne : + 4 % (prix de référence) ;

Blé tendre meilleure qualité : + 6 % (prix de référence) ;

Orge : + 6 % (prix d'intervention) ;

Maïs : + 6 % (prix d'intervention) ;

Riz : + 10 % (prix d'intervention) ;

Sucre : + 7,5 % (prix d'intervention). En fait, près de 9 %, compte tenu d'une modification du mode de calcul du soutien des prix ;

Vin (rouge ordinaire) : + 10 % (prix d'orientation) ;

Fruits et légumes : de + 8 à 10 % (prix de base) ;

Colza : + 8 % (prix d'intervention) ;

Tournesol : + 10 % (prix d'intervention) ;

Lait : + 6 % au 1er avril et + 3 % à partir du 16 septembre (prix indicatif) ;

Beurre : + 6 % au 1er avril et + 1,8 % au 16 septembre (prix d'intervention) ;

Poudre de lait : + 6 % au 1er avril et + 1,7 % au 16 septembre ;

Viande bovine : + 6 % en avril et + 3 % en décembre (prix d'orientation et d'intervention) ;

Viande porcine : + 9 % au 1er novembre (prix de base) ;

Viande ovine : + 6 % (prix de base).

● *Le prochain Salon de l'agriculture ouvrira ses portes du 8 au 15 mars* au Palais des expositions de la porte de Versailles, à Paris. 3 700 exposants participeront à cette manifestation. Un million de visiteurs s'étaient rendus au précédent Salon.

AUTOMOBILE

Les constructeurs américains demandent aux Japonais de limiter volontairement leurs exportations

Les appels se multiplient auprès du gouvernement américain pour qu'il négocie avec le Japon un accord de limitation des importations d'automobiles. Ainsi, les présidents des constructeurs américains ont envoyé, le 3 février, une lettre collective à M. Reagan, pour lui demander, selon *les Echos*, de *« prendre des initiatives pour persuader le gouvernement japonais d'adopter un comportement international responsable, qui se traduirait pas une réduction volontaire, immédiate et substantielle des exportations de voitures particulières aux Etats-Unis, pour une duré significative »*.

Les constructeurs américains, regroupés au sein de la Motor Vehicle Manufacturers Association (NUMA), demandent en outre une série de mesures pour réduire les taux d'intérêts, éliminer les réglementations excessives et *encourager* l'investissement. Le nouveau secrétaire d'Etat au transport devrait remettre au cours des prochaines semaines au président Reagan ses recommandations. Son prédécesseur, M. Goldschmidt, avait remis au président Carter, peu de jours avant la fin de son mandat, un rapport dans lequel il recommandait, également, la négociation d'un accord de limitation avec les Japonais *« qui tienne compte de la période de transition (cinq ans), la concurrence redevenant normale au terme de cette période »*. On s'attend que le rapport du nouveau secrétaire aux transports reprenne ces propositions.

● *Honda et British Leyland pourraient développer leur coopération.* Selon le président du groupe japonais, qui a tenu une conférence de presse le 18 février à Tokyo, un second modèle *Honda pourrait être produit sous* licence par Britih Leyland. Aux termes de l'accord conclu en décembre 1979 avec le groupe nippon, British Leyland devrait commencer à produire en juin un modèle japonais à une cadence de quarante mille unités la première année.

● *« Toyota n'envisage pas actuellement de s'associer au constructeur espagnol SEAT »*, a déclaré le 17 février le président du groupe japonais. Il a fait part de sa décision à M. Carlos Espinosa, vice-président de l'INI (Institut national de l'industrie), principal actionnaire de SEAT, qui recherche un partenaire étranger pour participer au redressement du principal constructeur espagnol d'automobiles. — *(A.F.P.)*

SOCIAL

La montée du chômage

II. — L'échéance de 1985

par ALAIN COTTA

Le chômage d'aujourd'hui n'est plus ce qu'il était. Dans un premier article, Alain Cotta a analysé les réseaux d'échange entre diverses catégories de la population au regard de l'emploi, et la rupture de 1974 (« le Monde » du 19 février 1981).

La gravité de la situation actuelle de l'emploi n'empêche pas l'optimisme. Tel est, même, le *contenu* du discours *officiel* du pouvoir politique : la montée du chômage devrait s'arrêter en 1985 pour faire place, au moins, à une stabilisation sinon à une régression. La restauration de l'équilibre d'un marché du travail parvenant, alors, à absorber toute la population à la recherche d'un emploi aurait pour *origine* essentielle, presque unique, la diminution des jeunes entrants de deux cent mille environ, consécutive à la baisse des taux de natalité qui s'est manifestée depuis 1965. On ne saurait, en effet, compter sur un accroissement plus important de la population active, sinon en une période électorale, ce qui ne devrait pas durer après le mois de juin 1981. Les perspectives de croissance ne peuvent justifier aucune *prévision* heureuse de ce genre. Il suffirait, cependant, que l'accroissement actuel se poursuive après *1985 (+100 000)* pour que l'excédent de la réserve, ramené à ce niveau, trouve, enfin, une destination plus conforme à la paix sociale, c'est-à-dire l'activité. D'ici là, il suffirait de « *tenir* » en prorogeant les mesures réussies (pacte pour l'emploi des jeunes), en accélérant quelque peu les mises à la retraite et en mettant quelque frein à l'appétence féminine pour l'activité professionnelle.

On sent, cependant, que ce discours *manque*, parfois, d'assurance. Il y aurait, à cela, au moins deux raisons. La première est que 1985 est encore fort *lointain*. Compte tenu de l'ampleur du déséquilibre actuel, deux cent mille demandeurs d'emploi supplémentaires, chaque année, conduiraient à ce que le chômage dépasse deux millions cinq cent mille personnes avant la fin du septennat à venir, soit plus de 10 % de la population active. Qui pourrait ne pas être inquiet d'une *telle* occurrence, d'autant que le tout début de la décennie 80 s'annonce fort difficile ? Qui saurait être assez optimiste pour ne pas s'interroger sur l'existence d'un seuil au-delà duquel une certaine masse de chômeurs — fussent-ils des demandeurs d'emploi de sociétés développées — serait le détonateur de troubles sociaux dont notre société est, on le sait, friande ? Aucun pouvoir n'a de faible pour les barricades, même si elles se terminent en bavardages plus ou moins oiseux.

Cette inquiétude est, aujourd'hui, la seule à transparaître dans le discours officieux. Or elle paraît très secondaire, sans intérêt même, comparée à celle que nous inspire la conviction que l'ordre se mettra, d'ici cinq ans, facilement autour du marché de l'emploi. L'optimisme à moyen terme repose sur deux condition — maintien de l'accroissement de population active et diminution des entrées en activité — dont la réalisation nous paraît des plus problématiques.

Le maintien de l'évolution actuelle de l'augmentation de population active (cent mille environ par an) paraît être acquis par tous les grands pouvoirs sociaux, au moins dans leur *discours*. Pour avoir assisté à plusieurs reprises aux déclarations unitaires des *syndicats* patronaux et ouvriers, il est, d'ailleurs, difficile de savoir si le discours obligé ne finit pas par emporter la *conviction*. On finit quelquefois par croire ce que l'on dit. La complaisance à l'égard de l'avenir s'appuie essentiellement sur la croissance au moins maintenue, avec plus ou moins d'incitations, de l'emploi industriel et sur la capacité, plus ou moins illimitée, du développement des emplois du secteur *tertiaire*. Notre *doute* est égal quant à l'opportunité de ces deux hypothèses.

Voici près de dix ans maintenant que, dans toutes les instances sociales, l'*objectif* assigné à l'industrie est celui de la création d'*emplois* nouveaux. Voici dix ans que la population *active* industrielle baisse en valeur relative et, plus *significatif* encore, en valeur absolue. De 1974 à 1979, *le nombre* des emplois industriels aura baissé de *cinq cent mille*, soit 2 % de la population active. Sans cette diminution, le chômage actuel atteindrait à peine le million. Rien d'étonnant à cette constatation. Les faits, on le sait, finissent toujours par avoir raison des discours commis d'avance. Toute l'essence du processus industriel est de supprimer les emplois, par substitution hommes-machines, à production constante. Certes, elle crée des emplois *indirects*, en son sein et à l'extérieur (le tertiaire) ; certes, aussi, il est des époques — celle que nous venons de connaître — où, pour certains pays, l'accroissement de la production fait plus que compenser celui de la productivité. Mais il s'agit là d'un moment provisoire, dont tout concourt à nous faire admettre qu'il a commencé, depuis dix ans, à se terminer pour plus ou moins longtemps. Et même, qu'il risque de déboucher sur une longue période de contraction de la place de l'emploi industriel.

Les pays développés comme la France cumulent en effet les raisons générales et particulières d'une telle évolution. N'en retenons que trois.

La première est la saturation grandissante des nations « riches » en presque tous les biens industriels qui sont au cœur de la grande croissance récente. Les marchés de l'après-guerre se transforment lentement, sur place, en marchés de remplacement. Et l'on ne voit pas apparaître de nouveaux biens de consommation qui par leur démocratisation pourraient se substituer aux anciens. Le magnétoscope ne remplace pas la voiture.

Le second tient dans la difficulté d'étendre les marchés à la dimension mondiale. La contrainte internationale n'est pas seulement celle d'une concurrence économique qui oblige chaque pays à s'aligner sur les coûts les plus bas, donc sur les procédés de production les plus économes en travail. Elle est aussi celle d'une concurrence sociale telle que la disparité des salaires réels doit se réduire et peser d'autant plus sur les coûts salariaux par unité produite que les salaires réels sont élevés et les syndicats pugnaces. Or, sans percée sur le marché mondial, aucune production industrielle n'est plus aujourd'hui assurée de son avenir.

La troisième est, à terme, plus inquiétante encore, en particulier pour les pays, comme la France, où l'emploi industriel doit beaucoup aux secteurs, désormais traditionnels, comme l'automobile. Il s'agit de la propagation rapide d'une mécanisation d'un type nouveau : la robotique. Certes, il n'existe encore que quelques milliers de robots dans le *monde*, surtout au Japon. Mais l'évolution actuelle indique bien que leur *généralisation* et leur perfectionnement sensible (par l'introduction des sens artificiels) n'attendront pas la fin du siècle. Or les effets sur certains emplois industriels de ces nouveaux procédés sont, sans doute, supérieurs à ceux qui poussèrent les canuts aux manifestations que l'on sait. Les robots devraient supprimer, d'ici peu, 90 % de la main-d'œuvre directement industrielle dans le secteur automobile.

Le fourre-tout « tertiaire »

Peut-on, dans ces conditions, attendre de l'industrie, d'ici la fin du siècle, qu'elle participe à la *croissance* de la population active ? On sent bien, à la sourdine mise à ce vieux refrain, que le doute commence, enfin, à poindre. Et l'on comprend que tout l'espoir se loge alors dans l'expansion salvatrice d'un *emploi* tertiaire devenu un véritable fourre-tout. A y opérer quelque distinction, la plus fondée est, du point de vue de l'emploi, celle entre tertiaire marchand et non marchand. Croire en la croissance aisée de ces deux types d'emplois ne peut aller sans quelque profession de foi aventureuse, même si le passé plaide, ici, en faveur de l'optimisme.

Les emplois tertiaires marchands (banques, assurances, presse, éditions, transports) ont, certes, crû de sept cent mille personnes depuis 1970. Mais qui pourrait se cacher (pour l'instant à peu près tout le monde) l'accumulation de tous les phénomènes qui menacent ces emplois plus encore que ceux de l'industrie ? Comme ces derniers, les emplois tertiaires marchands deviennent de plus en plus soumis à la contrainte internationale, et donc à l'exigence de mécanisations.

Certains sont déjà plus proches en fait des conditions de l'activité industrielle que n'en font foi les statistiques. Plus que ces derniers, ils sont menacés par une révolution technologique que l'on devrait anticiper tant certains emplois tertiaires paraissaient désuets comparés aux industriels. Toutes nos réactions actuelles sont ici gouvernées par la peur de savoir ce que pourrait impliquer d'« économies d'emplois » l'acceptation généralisée des procédés techniques déjà connus dans le secteur du tertiaire marchand.

Supposons un *futur* certain : que les ménages soient tous désormais équipés, comme ceux de Vélizy pourront l'être demain, de téléviseurs où inscrire leurs demandes et recevoir *leurs* offres d'emploi, louer leur place de théâtre et d'avion en acquittant leurs achats par des comptes bancaires disponibles, à tout moment, sur leur écran ; supposons que les banques, *les journaux*, les agences de voyages, soient tous, eux aussi, équipés d'écran reliés à des ordinateurs ; supposons, enfin, que tout ce langage soit devenu d'usage courant, *c'est-à-dire* ait été appris au début de l'adolescence ; que resterait-il de nos *emplois* tertiaires marchands actuels ? Certes, ce futur, pour certain qu'il soit (les hommes ont rarement renoncé à inscrire leur savoir dans leurs vies), n'est pas des plus proches. Mais il gouverne le sens d'une évolution qui ne peut pas être tenue pour spontanément favorable à l'emploi.

Reste alors l'extrême soupape de l'optimisme : ces emplois non *marchands* dont on sait à la fois qu'ils sont nécessaires, qu'ils manquent parfois et qu'ils absorbent, pêle-mêle, des fonctions assurément nobles où l'homme s'occupe de l'homme, mais aussi des sinécures où l'homme ne s'occupe de rien, même pas de lui-même. Le fait qu'il s'agisse d'emplois *non* marchands ne plaide pas en *faveur* d'un développement qui serait illimité et même facile. Ces emplois ne peuvent être créés et maintenus qu'au *terme* d'une redistribution des revenus où chacun est ferme demandeur mais offreur fuyant. L'inflation manque rarement de devoir jouer son rôle de prestidigitateur pour répartir, de façon retardée et occulte, *les* charges collectives que ces emplois impliquent. De plus, il est rare que l'on exporte les activités tertiaires non marchandes (sans pouvoir exiger des titulaires de ces emplois qu'ils n'importent pas). Leur contribution aux exigences de l'échange international ne saurait être que négative et, donc, leur développement limité.

L'inanité sociale

L'infléchissement de l'évolution de la population désirant être active constitue le second volet d'une prévision optimiste de notre situation sociale. L'échéance de 1985 sera-t-elle réellement miraculeuse ? Verra-t-elle le nombre des demandeurs d'emploi chuter aux environs de cent mille ? A considérer les données *démographiques*, une seule certitude apparaît : de 1975 à 1980, la population nouvelle en âge d'être active devrait diminuer des deux tiers par rapport à celle que l'on a connue entre 1960 et 1975. La décélération à intervenir à partir de 1985 modifiera, d'ailleurs, la situation plus encore que ne l'indique des comparaisons interdécennales.

Mais il faudra compter aussi sur les effets inhérents à la modification du comportement d'activité. Or la prolongation de la scolarité touche à sa fin, si elle ne commence pas à régresser aussi bien pour ceux qui vouaient, jusqu'ici aux études supérieures un attachement sans borne que pour ceux maintenus dans l'enseignement secondaire à leur corps défendant.

L'avancement de l'âge de la retraite devrait, certes, continuer à exercer ses effets bénéfiques. Mais il est vraisemblable qu'ils seront loin de compenser ceux que nous devrons à l'affirmation du goût féminin pour le travail. Sans modification particulière des tendances observées depuis près de quinze ans, près de 1,2 million de femmes doivent être considérées comme nouvelles demandeuses d'emploi de 1980 à 1990, *soit* plus de cent mille par an. On peut le constater dès maintenant où le chômage féminin *constitue* près de 70 % de l'accroissement du chômage total.

L'examen lucide de l'évolution de l'emploi pourrait conduire beaucoup plus *facilement* à la prévision dramatique qu'à l'anticipation optimiste. Que la croissance ne puisse pas dépasser les 2 % par an durant toute la décennie 1980, que la productivité de l'industrie continue à croître beaucoup plus vite, que les innovations pénètrent plus rapidement que prévu dans le tertiaire marchand, que la contrainte internationale nous interdise de distribuer quelques occupations non marchandes, que les difficultés économiques aidant, la retraite soit moins souhaitée et que les femmes continuent à pénétrer en force le marché de l'emploi, quel serait alors le volume du chômage en 1990 : trois millions ?

Le pire n'est pas vraisemblable. Mais le meilleur dans l'attente duquel nous aimons à vivre passivement non plus. A l'évidence, en France comme en d'autres pays occidentaux, la décennie qui vient sera celle de la lutte contre cette inanité sociale : refuser du travail à ceux qui le désirent.

Prochain article :

LES VOIES D'UNE POLITIQUE DE L'EMPLOI

LES MÉDECINS ANESTHÉSISTES-RÉANIMATEURS DES HOPITAUX DÉPOSENT UN PRÉAVIS DE GRÈVE

Le docteur Alain Bocca (Centre hospitalier universitaire de Grenoble), président des cadres hospitaliers d'anesthésie-réanimation (CHAR), a annoncé le mercredi 18 février, lors d'une conférence de presse réunie à Paris, que son syndicat venait de déposer un préavis de grève des soins de quarante-huit heures à compter du lundi 16 mars.

Les responsables du CHAR, qui compte plus de deux mille médecins spécialisés plein temps, entendent ainsi manifester leur mécontentement contre l'une des dispositions de la réforme des études médicales actuellement mise en place. Selon eux, cette réforme établira de fait, dans quelques années, une scission entre l'anesthésie et la réanimation puisque les diplômes requis pour pratiquer ces spécialités seront distincts.

D'une manière plus générale, les responsables du CHAR et du Syndicat national des anesthésistes-réanimateurs français (secteur privé), tout comme le professeur Louis Lareng (Centre hospitalier universitaire de Toulouse), président de l'Association des enseignants d'anesthésie-réanimation, ont souligné à cette occasion « *la dégradation rapide des conditions d'exercice de leur profession* » qui font « *des anesthésistes-réanimateurs les principales victimes, au sein du corps médical, de la crise économique* », tant dans le secteur privé et les CHU que dans les hôpitaux non universitaires.

● *Au Conseil économique et social, M. Séguy réclame une représentation plus importante des syndicats* : la C.G.T. demande un « *changement de la composition* » du Conseil économique et social (CES) en faveur des représentants des salariés afin que le rôle de cet organisme puisse être élargi. M. Séguy, dans une déclaration à la presse, constate que la représentation proportionnelle est inappliquée au CES, « *ce qui aboutit à une véritable discrimination à l'égard des travailleurs* » : le nombre des sièges attribués aux syndicalistes « *est inférieur au quart des membres du Conseil* » (45 sur 200). La C.G.T., observe-t-il, n'a que 14 sièges « *ce qui est inférieur à sa représentativité* ».

● *500 F et 800 F d'amendes pour les employeurs de travailleurs clandestins* : Deux entrepreneurs du Puy-de-Dôme, qui avaient employé des travailleurs turcs clandestins, ont été condamnés mercredi 18 février par le tribunal correctionnel de Clermont-Ferrand à des amendes de 500 F et 800 F. Les poursuites contre les deux employeurs, l'un entrepreneur paysagiste et l'autre spécialiste en étanchéité, avaient été engagées à la suite de la grève de la faim qu'avaient observée, du 5 mars au 5 avril dernier à Clermont-Ferrand, dix travailleurs turcs qui ne disposaient ni de carte de travail ni de carte de séjour.

● *Occupation d'une usine textile dans le territoire de Belfort.* — Une cinquantaine d'ouvrières occupent depuis mercredi soir 18 février à l'appel de la C.G.T., l'usine de bonneterie Lama, à Valdoie (Territoire de Belfort) pour protester contre le non-paiement des salaires du mois de janvier. La direction a annoncé qu'elle allait déposer le bilan. L'entreprise, qui emploie cent quarante personnes dont cent vingt ouvrières, réglait habituellement son personnel avec quinze jours de retard. Le 15 février dernier, seul le personnel de service a été payé

● *La Société nouvelle Jean Faure* employant deux cent six salariés à Firminy (Loire) ayant déposé son bilan quatre jours auparavant auprès du tribunal de commerce de Saint-Etienne a été mise par cette juridiction en liquidation de biens mardi 17 février (*le Monde* daté 15-16 février). — (*Corresp.*)

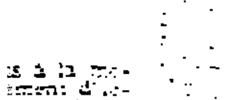

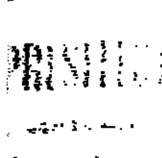

ÉNERGIE

L'AVENIR DU CONTRAT EL PASO

Rupture des négociations sur le prix du gaz entre l'Algérie et les États-Unis

De notre correspondant

Les négociations engagées en avril 1980 avec les autorités américaines sur le prix du gaz naturel liquéfié (GNL) vendu par la Sonatrach à la société El Paso, en application d'un contrat signé en 1969, se sont soldées par un échec. La délégation américaine composée de MM. Hinton, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires économiques, et Borre, secrétaire adjoint du département de l'énergie, a quitté Alger mercredi 18 février sans qu'ait été fixé de nouveau rendez-vous.

Alger. — Cette rupture est un coup dur pour El Paso, qui évaluait récemment ses pertes depuis l'arrêt des livraisons, le 31 mars 1980, à 7 millions de dollars par mois. Le manque à gagner pour l'Algérie est estimé à plus de 1 milliard de dollars pour 1980.

En 1979, El Paso avait reçu 6,4 milliards de mètres cubes de gaz algérien. Ces quantités devaient augmenter pour atteindre 10 milliards de mètres cubes par an, pendant vingt-cinq ans. Les investissements réalisés par les deux partenaires pour l'exécution du contrat sont considérables : construction par la Sonatrach de l'usine de liquéfaction GNL1 à Arzew, édification par El Paso à Savannah (Georgie) et Cove-Point (Maryland), de deux centres de regazéification, achat par les deux sociétés de quatre méthaniers géants. Le tout évalué à environ 4 milliards de dollars.

L'importance des intérêts en jeu permettait de penser que les divergences, apparues en début de 1980, lorsque l'Algérie avait demandé l'alignement du prix du gaz sur celui du pétrole brut, pourraient être surmontées. Le prix du gaz, substantiellement relevé peu de temps auparavant, était alors de 1,94 dollar le million de B.T.U. (1). Donner satisfaction à la demande algérienne aurait porté ce tarif à plus de 6 dollars, ce qui était d'autant plus inacceptable par les Américains qu'il fallait y ajouter environ 1.50 dollar de transport et de regazéification.

Si l'Algérie se montrait très ferme sur la reconnaissance du principe de l'équivalence entre gaz et pétrole, elle était prête à n'y parvenir que par étapes. En attendant, elle proposait de continuer à livrer le gaz moyennant le versement d'une avance de 3 dollars par million de B.T.U., formule adoptée par Gaz de France, qui se trouvait alors, et qui se trouve toujours, face à une revendication de même nature. Devant le refus américain, l'Algérie interrompit les fournitures, et l'usine d'Arzew fut momentanément « gelée ».

En janvier, la sixième phase de la discussion avait suscité de grands espoirs. Depuis, plusieurs éléments inclinaient à l'optimisme : rôle joué par l'Algérie dans la libération des otages détenus par Téhéran ; libération des prix du pétrole aux Etats-Unis, bien accueillie par la presse algérienne ; hausse du prix du gaz acheté par les Etats-Unis au Mexique, de 4,47 à 4,82 dollars, le Canada portant le sien à 4,94 dollars à compter du 1er avril ; signature, en décembre, d'un contrat entre l'Algérie et la firme anglaise British Gas, au prix de 4,60 dollars le million de B.T.U.

A Washington, on pensait qu'un accord pouvait se faire autour de 4 dollars, prix F.O.B. au départ d'Arzew, ce qui mettait le gaz à 5,50 dollars, au moins, rendu aux Etats-Unis. En raison des investissements réalisés par l'Algérie pour la liquéfaction, les Américains acceptaient ainsi, sous la pression d'El Paso, soucieux de limiter les dégâts, de payer le gaz algérien un peu plus cher que celui du Mexique ou du Canada, mais ils voulaient maintenir le prix indexé sur celui des fuels et non sur celui du pétrole brut.

Il semble que les négociateurs soient arrivés à Alger avec des propositions précises, « à prendre ou à laisser », bien dans le style de la nouvelle administration. Les discussions ont-elles capoté sur le prix ? Sur le mode d'indexation ? Vraisemblablement sur les deux. Les Algériens, qui se sont lancés à corps perdu dans la bataille pour l'équivalence entre le prix du gaz et celui du pétrole, ont sans doute estimé qu'on leur demandait de trop grandes concessions.

La rupture est lourde de conséquences. Pour El Paso d'abord, qui se retrouve avec d'importants équipements sur les bras, et aura du mal à trouver des fournisseurs de remplacement, compte tenu du nombre de producteurs de GNL dans le monde, liés en général pour une longue période à leurs clients.

Pour l'Algérie ensuite, El Paso acceptera-t-il de continuer à entretenir l'usine GNL d'Arzew ? Les deux contrats sont, certes, séparés, mais la société américaine estime que le complexe est contractuellement affecté à l'exécution du contrat de vente passé avec elle, ce que contestent les Algériens. Jusqu'à présent, le problème ne s'est pas posé et l'usine a liquéfié du gaz livré à une autre société américaine, Distrigaz de Boston, et à G.D.F.

L'Algérie, enfin, doit trouver de nouveaux débouchés. En principe, elle n'en manque pas. Elle peut reporter sur GNL 1 les clients qui devaient être servis à partir de l'usine de GNL 3, dont la construction a été provisoirement annulée. Les Pays-Bas et l'Allemagne fédérale pourraient prendre la relève de la société américaine.

Encore faudrait-il que soit réglée la question du prix. Or les négociations engagées avec G.D.F., qui achète à l'Algérie 4 milliards de mètres cubes de gaz, sont dans l'impasse depuis un an. Il est vrai que, à la différence de ce qui s'est passé avec El Paso, les livraisons continuent et rien d'irrémédiable ne s'est produit jusqu'à présent. G.D.F. paie actuellement « à titre d'avance » 3,70 dollars le million de B.T.U., un gaz qui est facturé par la Sonatrach 6,11 dinars. Ce petit jeu ne saurait continuer indéfiniment.

La rupture avec El Paso est, certes, de nature à renforcer la position des négociateurs français, mais jusqu'à un certain point seulement. Les Algériens, ils viennent de le démontrer, sont prêts à prendre de gros risques, et même à remettre complètement en question leur programme de liquéfaction s'ils n'obtiennent pas satisfaction. Leurs réserves de pétrole s'épuisent, et ils ne peuvent tabler dans l'immédiat que sur le gaz pour continuer leurs efforts de développement. Faute de pouvoir obtenir un prix satisfaisant, au moins équivalent à celui du brut, ils préféreront le conserver dans leur sous-sol.

DANIEL JUNQUA.

(1) British Thermal Unit.

● *Belgique : nouvelle hausse des prix des produits pétroliers.* — Les pris des produits pétroliers seront relevés vendredi 20 février en Belgique, pour la seconde fois depuis le début du mois de février. Le « super » augmentera de 30 centimes belges, passant à 27,10 francs belges (3,85 francs français) le litre, et l'« ordinaire » de 20 centimes belges, passant à 26,10 francs belges le litre (3,70 francs français). Le gazole augmentera de 23 centimes, à 18,96 francs belges le litre (2,69 francs français). Ces augmentations, explique la Fédération pétrolière, sont dues au raffermissement du dollar. — (A.F.P.)

● *Le Japon a importé 61,8 millions de tonnes de charbon à coke,* soit 10 % de plus qu'en 1979. L'Australie a été le principal fournisseur du Japon avec 25,78 millions de tonnes (— 1 % par rapport à 1979), suivi par les Etats-Unis avec 12,23 millions de tonnes (+ 42 Z). — (A.F.P.)

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	5,0025	5,0100	— 280	— 240	— 500	— 460	—1215	—1080
$ can. ...	4,1645	4,1700	— 225	— 180	— 445	— 390	— 890	— 750
Yen (100).	2,4270	2,4320	+ 35	+ 70	+ 100	+ 140	+ 490	+ 580
DM	2,3210	2,3270	0	+ 25	+ 30	+ 65	+ 210	+ 300
Florin ...	2,1330	2,1400	+ 10	+ 25	+ 40	+ 70	+ 240	+ 315
F.B. (100).	14,3300	14,3700	— 220	— 90	— 440	— 200	— 650	— 70
F.S.	2,5690	2,5760	+ 65	+ 95	+ 150	+ 190	+ 650	+ 750
L. (1 000).	4,8500	4,8700	— 300	— 230	— 625	— 520	—1650	—1380
£	11,3780	11,4000	— 360	— 240	— 450	— 300	— 170	+ 140

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 1/2	8 3/4	9 3/4	10	10	10 1/4	10 1/4	10 1/2
$ E.-U. ..	47 7/8	48 1/8	17 1/8	17 3/8	17 1/4	17 1/2	17 1/2	17 5/8
Florin ...	9	9 1/4	9	9 1/4	9 1/4	9 1/2	9 5/8	9 7/8
F.B. (100).	10 7/8	11 1/2	12	12 5/16	12 3/4	13	13 1/8	13 5/8
F.S.	2	2 1/2	6 1/2	6 3/4	7	7 1/4	7	7 1/4
L. (1 000).	15	17	17 1/2	18 1/2	17 3/8	18 3/8	18	19
£	14	14 1/4	14 1/4	14 1/2	13 1/2	13 3/4	12 3/4	13
Fr. franç.	10 3/4	11	10 13/16	11 1/16	11 1/16	11 5/16	12 7/16	12 11/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

INTERBAIL

Le conseil de surveillance s'est réuni le 16 février 1981 et a examiné les comptes arrêtés par le directoire.

Au cours de l'année 1980, 97 millions de francs hors taxes d'opérations nouvelles ont été acceptés en 1980, ce qui porte le volume global des engagements hors taxes de la société à 1 227 624 000 francs. Ce montant tient compte des opérations nouvelles initiées en 1980, des augmentations de concours sur certaines opérations de crédit-bail immobilier antérieurement engagées ainsi que de la sortie de trois opérations de crédit-bail immobilier pour lesquelles les clients ont levé, par anticipation, l'option d'achat dont ils bénéficiaient.

Ce montant global porte dorénavant sur deux cent trente-neuf opérations de crédit-bail immobilier pour 1 013 738 000 francs et vingt-trois opérations de location simple pour 213 886 000 francs. En ce qui concerne le patrimoine locatif propre, le plus gros investissement de la société, l'immeuble Lyon-Bercy, a été livré par le constructeur comme prévu début mai 1980 et a été loué aux deux tiers à la fin de l'année.

Le montant des recettes hors taxes s'est élevé à 186 242 000 francs contre 158 210 000 francs un an auparavant, soit + 17,72 %.

Le bénéfice net atteint 70 981 000 francs contre 57 776 000 au titre de l'exercice 1979.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, qui est convoquée pour le 31 mars 1981, la mise en distribution d'un dividende unitaire de 24 francs. Ce dividende s'appliquera aux deux millions quatre cent trente-neuf mille deux cent trois actions composant désormais le capital social et sera mis en paiement le 7 avril 1981 sur présentation du coupon n° 14.

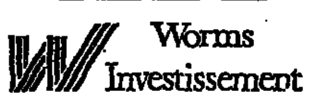

Worms Investissement

Le conseil de Worms Investissement, après avoir approuvé les comptes de l'exercice 1980, proposera à l'assemblée un dividende de 13 francs contre 12 francs pour l'exercice précédent.

Ce dividende sera assorti d'un crédit d'impôt de 2,46 francs portant le revenu global à 15,46 francs.

FIVES-CAIL BABCOCK
Groupe Fives-Lille

Dans le cadre du règlement judiciaire de Caillard S.A., au Havre, le fonds de commerce concernant l'activité d'engins de levage et de manutention portuaire de cette société a été pris en gérance libre par la société Caillard Levage, filiale intégrale de Fives-Cail Babcock.

Fives-Cail Babcock, qui figure déjà parmi les grands constructeurs mondiaux de la manutention continue, disposera désormais, par l'intermédiaire de cette nouvelle filiale, d'une gamme plus étendue de matériels dans le secteur du levage et de la manutention portuaire. Les capacités conjuguées de Fives-Cail Babcock et de ses filiales spécialisées permettent ainsi au groupe d'aborder tous les problèmes de manutention de matériaux ou de colis lourds et d'envisager un développement rapide des techniques liées à ces activités.

CIT - ALCATEL

Le chiffre d'affaires de l'exercice 1980 s'élève à 4 442 millions de francs taxes comprises et à 3 887 millions de francs hors taxes contre respectivement 4 309 millions de francs et 3 782 millions de francs pour l'exercice précédent.

Compte tenu des modifications de structure intervenues en 1980, notamment du fait des apports d'activité faits à TELIC et à SINTRA, la comparaison des chiffres ci-dessus n'est pas significative.

Le chiffre d'affaires consolidé de CIT-Alcatel s'élève en 1980 à 8 175 millions de francs hors taxes, contre 6 744 millions de francs en 1979, soit une progression de 21,2 % dont le tiers environ est dû à la croissance externe.

SIMNOR
Société d'Investissements Immobiliers du Nord

Le montant des loyers appelés en 1980 s'élève à 30 612 701 F contre 27 649 321 F en 1979, soit une augmentation de 10,72 %.

Ces chiffres ne comprennent pas les primes à la construction et autres produits.

Poclain

Les comptes provisoires du groupe Poclain pour l'exercice 1980, qui seront présentés au conseil d'administration du 26 février, font ressortir un chiffre d'affaires consolidé de 2,75 milliards de francs en augmentation de 14 % par rapport à l'exercice 1979.

Les résultats d'exploitation seront, grâce aux gains de productivité et à l'amélioration de l'équilibre financier, en augmentation de plus de 20 % sur ceux de 1979.

Pour les pelles hydrauliques, 1980 s'est déroulé, malgré un bon marché français, dans un marché mondial qui a baissé d'une dizaine de pour cent.

Les résultats obtenus démontrent une amélioration sensible de la part de marché particulièrement au niveau des gros matériels.

Pour les grues mobiles, la filiale P.P.M. a également obtenu de bons résultats.

Bien que le niveau du carnet de commandes soit satisfaisant, les prévisions pour 1981 restent prudentes.

TAITTINGER C.C.V.C.

Au cours de l'exercice 1980, le chiffre d'affaires réalisé par la société Taittinger C.C.V.C. a été de 174 562 194 francs, en progression de 14,10 % par rapport à l'exercice précédent.

La médiocre récolte 1980 a incité le conseil d'administration de la société à freiner légèrement les ventes de champagne au cours du dernier trimestre ; cette décision explique le faible recul enregistré en volume (— 4 %), 3 741 868 bouteilles ayant été expédiées en 1980, contre 3 904 929 bouteilles en 1979.

L'importance du stock de Taittinger C.C.V.C. permet d'envisager pour l'exercice 1981 une reprise de la progression des ventes, l'objectif final de l'année ne pouvant être déterminé qu'à la fin du premier semestre, compte tenu des incertitudes sur l'importance de la future vendange.

Taittinger C.C.V.C. a également enregistré des résultats satisfaisants pour l'exercice 1980 en ce qui concerne ses filiales.

AMREP

Le conseil d'administration, dans sa séance du 17 février 1981, a :

— arrêté les comptes de l'exercice 1980 se soldant par un bénéfice net de 36 967 110 F (31 974 704 F en 1979, 24 659 681 F en 1978) et une marge brute d'autofinancement de 38 490 305 F (31 974 704 F en 1979, 32 911 176 F en 1978) ;

— décide de proposer à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires :

● de fixer le dividende à 22 F + 11 F d'impôt déjà payé au Trésor ; un acompte de 10 F sur le dividende 1980 a été mis en paiement le 15 décembre 1980 ;

● de porter la réserve générale de 40 000 000 F à 50 000 000 F ;

— décide de soumettre à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, conformément aux dispositions de la loi 80-834 du 24 octobre 1980, un projet de résolution statuant que, compte tenu du nombre élevé des salariés des filiales étrangères du groupe A.M.R.E.P., il n'y a pas lieu, dans un souci d'équité, de procéder à une distribution d'actions de la société mère.

les SICAV des Caisses d'Epargne

gérées par la Caisse des Dépôts et Consignations

LE LIVRET PORTEFEUILLE SICAV "DIVERSIFIÉE"		SOCIÉTÉ NOUVELLE FRANCE OBLIGATIONS SICAV "OBLIGATIONS"		Livret BOURSE INVESTISSEMENTS SICAV "MONORY"	
Valeurs françaises	53 %	Valeurs françaises	93 %	Valeurs françaises	66 %
Valeurs étrangères	34 %	Valeurs étrangères	6 %	Valeurs étrangères	5 %
Liquidités	13 %	Liquidités	1 %	Liquidités	29 %**
Valeur liquidative	284,60 F	Valeur liquidative	336,29 F	Valeur liquidative	193,18 F
+ dividende 1979*	13,27 F	+ dividende 1979*	24,18 F	+ dividende 1979*	11,51 F
	297,87 F		360,47 F		204,69 F
Valeur liquidative au 28 décembre 1979	247,13 F	Valeur liquidative au 28 décembre 1979	328,09 F	Valeur liquidative au 28 décembre 1979	171,28 F

*y compris l'avoir fiscal **dont 2 % en obligations à court terme et 11 % en bons du Trésor (loi du 3.1.79)

Situation au 31 décembre 1980

LLP SNFO LBI

(Publicité)

PRÉFECTURE DES HAUTES-ALPES — PRÉFECTURE DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Direction de l'Administration Générale et de la Réglementation - Premier Bureau

Arrêté interpréfectoral du 6 FÉVRIER 1981

OBJET : *Mise à l'enquête de la demande d'avenant avec déclaration d'utilité publique, à la concession de la chute de SISTERON, présentée par ELECTRICITE DE FRANCE (Service National), pour l'aménagement hydro-électrique du BUECH (affluent de la DURANCE), dans les départements des HAUTES-ALPES et des ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE.*

LE PREFET DES HAUTES-ALPES,
LE PREFET DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE,
Chevalier de la Légion d'Honneur,

VU la loi du 16 octobre 1919 modifiée, relative à l'utilisation de l'énergie hydraulique et notamment son article 2 ;
VU la loi du 8 avril 1946 sur la nationalisation de l'Electricité et du Gaz ;
VU le décret n° 60-619 du 20 juin 1960, fixant la forme et la procédure d'instruction des demandes de concession et de déclaration d'utilité publique des ouvrages utilisant l'énergie hydraulique, l'instruction des projets et leur approbation ;
VU le Code de l'Expropriation pour cause d'utilité publique, et notamment ses articles R. 11-3 à R. 11-17 ;
VU la directive du 14 Mai 1976 du Premier Ministre, accompagnant le décret n° 76-432 de la même date, relative à l'information du public et à l'organisation des enquêtes publiques ;
VU la loi n° 76-629 du 10 Juillet 1976 relative à la protection de la nature ;
VU le décret n° 77-1141 du 12 octobre 1977 pris pour l'application de l'article 2 de la loi susvisée ;
VU la circulaire du Premier ministre du 12 Octobre 1977 portant application du décret n° 77-1141 du 12 Octobre 1977 ;
VU les arrêtés préfectoraux ayant désigné les Commissaires-enquêteurs chargés de procéder aux enquêtes d'utilité publique et parcellaire pendant l'année 1981 ;
VU la demande présentée le 28 Novembre 1980 par laquelle ELECTRICITE DE FRANCE (Service National) sollicite un avenant avec déclaration d'utilité publique à la concession de la chute de SISTERON, en vue de l'aménagement hydro-électrique du BUECH, dans les départements des HAUTES-ALPES et des ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE ;
VU la décision du Ministre de l'Industrie, en date du 8 Janvier 1981, autorisant la mise à l'enquête publique de la demande susvisée dans les départements intéressés et désignant le Préfet des HAUTES-ALPES pour centraliser les résultats de cette enquête ;
VU le rapport des Ingénieurs de la Direction Interdépartementale de l'industrie de Marseille, en date des 16 et 20 janvier 1981, et le dossier présenté par ELECTRICITE DE FRANCE à l'appui de sa demande ;
CONSIDERANT qu'il a été procédé à l'information des élus locaux, des différentes administrations, des organismes professionnels et associatifs et des associations syndicales autorisées concernées par le projet, au cours de diverses réunions tenues tant à l'échelon départemental que local :
SUR la proposition des Secrétaires Généraux des Préfectures des HAUTES ALPES et des ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE.

ARRETENT :

ARTICLE PREMIER. — Il sera procédé à une enquête publique sur le projet présenté par ELECTRICITE DE FRANCE à l'appui d'une demande d'avenant avec déclaration d'utilité publique à la concession de la chute de SISTERON, pour l'aménagement hydro-électrique du BUECH (affluent de la DURANCE), dans les départements des HAUTES-ALPES et des ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE.

ART. 2. — Une Commission d'enquête instituée pour recueillir les observations du public et formuler un avis sur les résultats de l'enquête.

Cette Commission est composée de :
— M. Jean DROUIN, Chef de Service Départemental de la Concurrence et de la Consommation en retraite, demeurant à GAP, « Le Rio », rue des Saguières, Président.
— M. Roland JACOB, membre de la Chambre d'Agriculture des Hautes-Alpes, 05320 LA GRAVE.
— M. Edmond MELQUIOND, Ingénieur des Eaux et Forêts en retraite, « Le Calendal », avenue Jean-Jaurès à SISTERON.

La Commission d'enquête aura son siège à la Préfecture des Hautes-Alpes.

ART. 3 — Les pièces du dossier auquel sera annexé un registre à feuillets non mobiles coté et paraphé par le Président de la Commission d'enquête seront déposées à la Préfecture des Hautes-Alpes pendant trente jours consécutifs du 2 au 31 MARS 1981 inclus, afin que chacun puisse en prendre connaissance de 9 heures à 11 h. 30 et de 14 h. 30 à 17 heures, sauf les samedis, dimanches et jours fériés, et consigner éventuellement ses observations sur les dispositions projetées et sur l'utilité publique de l'opération sur le registre, ou les adresser par écrit au Président de la Commission d'enquête qui les annexera au registre.

ART. 4. — Pendant la même période, dans chacune des communes ci-après désignées, un dossier restera également déposé et un registre subsidiaire à feuillets non mobiles coté et paraphé par le Maire sera ouvert pour recevoir les observations du public aux jours et heures ci-après indiqués *(voir tableau ci-contre)*.

Les 27, 30 et 31 mars 1981, de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. 30 à 17 h., le Président de la Commission d'enquête recevra en personne, à la Préfecture des Hautes-Alpes, les observations du public.

Aux mêmes dates et heures, M. Edmond MELQUIOND, Commissaire-Enquêteur, recevra en personne, à la Mairie de SISTERON, les observations du public.

Aux mêmes dates, M. Roland JACOB, Commissaire-Enquêteur, recevra en personne, à la Mairie de LAZER, les observations du public aux heures suivantes :
— le Vendredi 27 Mars de 10 h. à 12 h. ;
— le Lundi 30 Mars de 14 h. à 16 h. ;
— le Mardi 31 Mars de 10 h. à 12 h.

ART. 5. — A l'expiration du délai fixé à l'article 3, le registre d'enquête sera clos et signé par le Préfet des Hautes-Alpes, puis transmis dans les vingt-quatre heures, avec le dossier, au Président de la Commission d'enquête.

Les registres subsidiaires déposés dans les mairies des communes des Hautes-Alpes seront clos et signés par les maires respectifs de ces communes et immédiatement adressés, avec les dossiers, au Préfet des Hautes-Alpes.

Les registres subsidiaires déposés dans les mairies des communes des Alpes-de-Haute-Provence seront clos et signés par les maires respectifs de ces communes et immédiatement adressés, avec les dossiers, au Préfet des Alpes-de-Haute-Provence.

En outre, MM. les Maires des communes énumérées à l'article 4 certifieront, d'une part sur les registres d'enquête que ceux-ci ont été mis à la disposition du public pendant le délai prescrit au présent arrêté, d'autre part, au moyen d'un certificat séparé, que les pièces composant le dossier d'enquête sont restées à la disposition du public pendant le même délai.

Les Préfets des Hautes-Alpes et des Alpes-de-Haute-Provence transmettront alors, sans délai, l'ensemble des dossiers au Président de la Commission d'enquête avec leur avis sur l'opération projetée.

ART. 6. — La Commission d'enquête entendra l'Ingénieur en Chef des Mines, Directeur Interdépartemental de l'Industrie de la région « PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR », ou son représentant, dans l'exposé de l'affaire et ELECTRICITE DE FRANCE dans ses observations.

Elle recueillera auprès de toute personne qu'elle jugera utile de consulter les renseignements dont elle croira avoir besoin.

Elle examinera les déclarations consignées ou annexées aux registres et formulera ses conclusions tant sur l'utilité de l'entreprise que sur les questions soulevées au cours de l'enquête.

Lieu de dépôt du dossier et du registre d'enquête	Jours d'ouverture	Heures d'ouverture — Matin	Heures d'ouverture — Après-midi
I. — HAUTES-ALPES. Mairies de : — SERRES	Tous les jours sauf dimanches et jours fériés	de 8 h. à 12 h.	de 14 h. à 17 h.
— TRESCLEOUX	Lundi, mercredi, vendredi		de 16 h. à 19 h.
	Mardi, jeudi	de 9 h. à 12 h.	
— SALEON	Mercredi, vendredi, samedi		de 14 h. à 16 h.
— ANTONAVES .	Mercredi	de 9 h. à 12 h.	de 14 h. à 17 h.
	Samedi		de 13 h. à 15 h.
— LE BERSAC ..	Lundi, mercredi, vendredi	de 10 h. à 12 h.	
— SAINT-GENIS	Lundi		de 14 h. à 19 h.
	Mercredi, vendredi		de 14 h. à 18 h.
— LAZER	Lundi		de 14 h. à 16 h.
	Mardi, vendredi	de 10 h. à 12 h.	
	Jeudi	de 9 h. à 12 h.	
— UPAIX	Du lundi au vendredi inclus	de 8 h. à 12 h.	de 14 h. à 18 h.
— MEREUIL	Lundi, jeudi, vendredi		de 14 h. à 16 h.
— LAGRAND ..	Mercredi,		14 h. 30 à 18 h.
	vendredi, samedi		de 16 h. à 19 h.
— CHATEAUNEUF - DE - CHABRE	Lundi, mercredi, vendredi		de 14 h. à 16 h.
— RIBIERS	Lundi		13 h. 30-17 h. 30
	Mardi, vendredi	de 9 h. à 12 h.	13 h. 30-15 h. 30
	samedi	de 9 h. à 12 h.	
— MONTROND .	Lundi, mercredi, vendredi		de 13 h. à 15 h.
	Dimanche	de 10 h. à 11 h.	
— EYGUIANS ..	Lundi		14 h. 30-17 h. 30
	Mercredi	de 10 h. à 12 h.	
	Vendredi		de 17 h. à 19 h.
— LARAGNE-MONTEGLIN .	Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi	de 9 h. à 12 h.	13 h. 30 à 16 h.
	Samedi	de 9 h. à 12 h.	
II. — ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE. — SISTERON ...	Lundi, mardi, jeudi, vendredi	9 h. à 11 h. 30	14 h. 30 à 17 h.
	Mercredi	de 8 h. à 12 h.	de 14 h. à 16 h.
— MISON	Tous les jours, sauf samedis et dimanches	de 8 h. à 12 h.	de 14 h. à 18 h.

Le Président de la Commission d'enquête transmettra le dossier accompagné des conclusions de la Commission au Préfet des Hautes-Alpes.

Ces opérations, dont il sera dressé procès-verbal, devront être terminées dans un délai de quinze jours à compter du 31 MARS 1981, soit le 15 AVRIL 1981.

L'ensemble de ces documents sera transmis par le Préfet des Hautes-Alpes, avec son avis sur les résultats de l'enquête, à l'Ingénieur en Chef des Mines, Directeur Interdépartemental de l'Industrie, division de l'Energie à AIX-EN-PROVENCE.

Une copie du rapport dans lequel la Commission d'enquête énoncera ses conclusions motivées sera déposée dans chacune des communes énumérées à l'Article 4 du présent arrêté, à la Sous-Préfecture de FORCALQUIER, ainsi qu'aux Préfectures des Hautes-Alpes (1re Direction, 1er Bureau) et des Alpes de Haute-Provence (1re Direction, 2e Bureau).

Toute personne physique ou morale concernée pourra demander communication des conclusions motivées ci-dessus. De telles demandes devront être adressées soit au Préfet des Hautes-Alpes (1re Direction, 1er Bureau), soit au Préfet des Alpes-de-Haute-Provence (1re Direction, 2e Bureau).

ART. 7. — Le présent arrêté sera affiché avant l'ouverture de l'enquête à la porte des mairies énumérées à l'article 4 du présent arrêté dans les secteurs concernés par le projet et dans les lieux les plus fréquentés du public, ainsi qu'aux tableaux d'affichage des Préfectures des Hautes-Alpes, des Alpes-de-Haute-Provence et de la Sous-Préfecture de FORCALQUIER. Il sera éventuellement publié par tous autres procédés en usage dans les communes désignées à l'article 4.

L'accomplissement de cette mesure de publicité sera certifié par chaque maire, ainsi que par les Préfets des Hautes-Alpes, des Alpes-de-Haute-Provence et le Sous-Préfet de FORCALQUIER. Cet arrêté sera, en outre, publié par les soins des Préfets intéressés et aux frais d'ELECTRICITE DE FRANCE, en caractères apparents, huit jours au moins avant la date d'ouverture de l'enquête, et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci :
— Dans l'un des journaux habilités à publier les annonces judiciaires et légales dans chaque département ;
— Dans un second journal diffusé dans chaque département ;
— Dans deux journaux à diffusion nationale.

Les formalités seront justifiées par un exemplaire de chacun des journaux qui seront annexés au dossier d'enquête.

ART. 8. — Les Chambres de Commerce et d'Industrie, les Chambres d'Agriculture, les Chambre des Métiers des Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence, les Commissions Départementales des Sites, Perspectives et Paysages de ces deux départements, destinataires d'un dossier, seront avisées de l'ouverture de l'enquête.

Les observations qui seraient présentées par ces organismes pendant la durée de l'enquête seront soit consignées sur les registres d'enquête, soit adressées à la Préfecture, au Président de la Commission d'enquête qui les annexera au registre.

ART. 9. — Les Conseils Généraux des départements des Hautes-Alpes et des Alpes-de-Haute-Provence seront invités à délibérer sur l'utilité de l'entreprise sur les réserves en eau, en force ou en énergie, prévues par l'article 10 (6°) de la loi modifiée du 16 Octobre 1919 au profit des services publics et des entreprises et groupements agricoles d'utilité générale, ainsi que sur la quantité d'énergie à laisser dans les départements riverains, en application de l'article 10 (7°) de la loi précitée.

L'avis de ces assemblées devra être donné au cours de leur plus prochaine session ordinaire ou extraordinaire. Il sera ensuite transmis, par l'intermédiaire du Préfet des Hautes-Alpes, à l'Ingénieur en Chef des Mines, Directeur Interdépartemental de l'Industrie à AIX-EN-PROVENCE.

ART. 10. — MM. les Secrétaires Généraux des Hautes-Alpes et des Alpes-de-Haute-Provence ; M. le Sous-Préfet de FORCALQUIER ; MM. les Maires des Communes de SERRES, TRECLEOUX, SALEON, ANTONAVES, LE BERSAC, SAINT-GENIS, LAZER, UPAIX, MEREUIL, LAGRAND, CHATEAUNEUF - DE - CHABRE, RIBIERS, MONTROND, EYGUIANS, LARAGNE-MONTEGLIN, SISTERON et MISON ; M. le Président de la Commission d'enquête et MM. les Commissaires-enquêteurs, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera adressée à :
— MM. les Présidents des Conseils Généraux des Hautes-Alpes et des Alpes-de-Haute-Provence ;
— MM. les Présidents des Chambres de Commerce et d'Industrie, des Chambres d'Agriculture, des Chambres des Métiers des Hautes-Alpes et des Alpes-de-Haute-Provence ;
— M. l'Ingénieur en Chef des Mines, Directeur Interdépartemental de l'Industrie de la région « PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR » ;
— M. le Chef du Groupe Régional de Production Hydraulique « MEDITERRANEE » d'ELECTRICITE DE FRANCE, 140, avenue Viton, à MARSEILLE.

GAP, le 6 FEVRIER 1981
LE PREFET,
Bernard GRASSET

DIGNE, le 6 FEVRIER 1981
LE PREFET,
Jean CHASSAGNE

POUR AMPLIATION
Pour le Secrétaire Général et par délégation,

Le Directeur de l'Administration Générale et de la Réglementation,
R. SERRES

هكذا من الاصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

19 FÉVRIER

Léger progrès

Jeudi, jour de liquidation, le marché parisien enregistre un nouveau progrès. L'indicateur de tendance termine en hausse d'environ 0,10 %. Pour l'ensemble du mois boursier, le gain est de 4,5 %.

Les mesures d'ordre fiscal et budgétaire annoncées par le président Reagan n'ont pas surpris les investisseurs français. L'important déficit de la balance commerciale française constaté au mois de janvier n'a pas non plus été pris en compte par le marché, qui reste en grande partie déconnecté par rapport à l'environnement extérieur. Jusqu'au 15 mars prochain, les « Sicav Monory » devraient encore investir de 10 à 15 millions de francs par séance, ce qui est suffisant pour maintenir le niveau des cours.

Parmi les valeurs en hausse, on remarque Peugeot (5,6 %), Printemps (+ 4,2 %), Générale occidentale (+ 3,7 %), Jeumont (3,1 %), Galeries Lafayette (+ 2,8 %), Thomson Brandt (2,4 %).

Le secteur du bâtiment et des travaux publics s'est repris. Routière Colas gagne 3,8 %, Générale d'Entreprise 3 %. Les valeurs pétrolières sont bien disposées : Elf-Aquitaine progresse de 1,9 %, C.F.P. de 1,5 %.

Les écarts les plus importants à la baisse sont enregistrés sur D.M.C. (− 4,7 %), Moët-Hennessy (− 3,3 %), Leroy-Somer (− 3,2 %), Locafrance (− 2,5 %), Signaux (− 2,3 %), Roussel-Uclaf (− 2,1 %), Arjomari (− 2,1 %), au plus bas de l'année.

Les mines d'or reculent, alors que les cours du métal jaune sont stables. A Londres, le premier fixing s'inscrit à 505,50 dollars (contre 505 dollars). A Paris, le lingot ne bouge pas à 88 500 F, tandis que le napoléon gagne 10,10 F à 890 F.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

PRETABAIL-SICOMI. — Les produits de l'exercice 1980 sont en hausse de 22 % (et non en baisse, comme nous l'avons indiqué par erreur dans une précédente édition).

IMPALA PLATINIUM. — Au cours du semestre clos au 31 décembre 1980, la compagnie a réalisé un bénéfice net attribuable de 63,56 millions de rands (contre 51,32 millions).

DART AND KRAFT va prendre le contrôle de Hobart Corp, fabricant américain d'équipement électro-ménager. Le montant de la transaction est de 460 millions de dollars.

CREDIT DU NORD enregistre pour l'exercice 1980 un bénéfice net de 62 millions de francs, après déduction d'une moins-value à long terme de 18,6 millions (contre respectivement 35,3 millions et 19,9 millions).

LE NICKEL. — Après un premier semestre satisfaisant, la société a rechuté au cours de la deuxième partie de l'année 1980. Les résultats de l'exercice font finalement apparaître une perte de 90 millions de francs (contre une perte de 131,7 millions de francs en 1979).

INTERBAIL. — Le bénéfice net de l'exercice 1980 se monte à 70,98 millions de francs (contre 57,77 millions). Le dividende proposé est de 24 F.

SAUNIER-DUVAL. — Après 24 millions de francs d'amortissements (contre 19 millions) et 8 millions de francs de provisions pour impôt (contre 2 millions), le résultat net de l'exercice 1980 se monte à 13 millions de francs.

SIMNOR. — Le montant des loyers s'élève pour l'année 1980 à 30,61 millions de francs, en hausse de 10,72 %.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	17 févr.	18 févr.
Valeurs françaises	96,9	97,1
Valeurs étrangères	102,2	102,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	107,7	108,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 19 fév. .... 10 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	19/2	20/2
1 dollar (en yens)	206 70	205,80

NEW YORK

Légère hausse

Pour la deuxième séance consécutive, le marché américain est en hausse. L'indice Dow Jones gagne 7,42 points à 947,10.

La séance de mercredi était déjà close quand le président Reagan a prononcé son discours devant le Congrès. Aussi les investisseurs sont-ils restés dans l'expectative, le volume des transactions ne progressant que légèrement par rapport à la veille (*40,41 millions contre 37,94 millions de* titres).

Un certain ralentissement de l'activité économique a été enregistré au mois de janvier (la croissance de la production industrielle est, pour ce mois, de 0,6 % contre 1 % en décembre). Cela peut favoriser une détente sur le front des prix et des taux d'intérêt. Deux banques viennent d'ailleurs d'abaisser le taux des crédits accordés aux courtiers de 18,50 à 18 %.

La valeur « vedette » a été à nouveau Eastman-Kodak, qui gagne 2 3/4 à 73 7/8. D'autres « blue chips » ont également été bien disposées : Procter and Gamble progresse de 1 1/4 à 69 3/4, General Electric de 1 à 62 3/4. En revanche, A.T.T., malgré un dividende en hausse (1,35 dollar contre 1,25 dollar par action), cède 1/8 à 52 3/8.

Les valeurs pétrolières sont, dans l'ensemble, fermes : Philips Petroleum est en hausse de 5/8 à 48 3/8, Occidental Petroleum de 6/8 à 30 3/8, Standard Oil of California de 1 3/4 à 95.

Au total, on dénombre 828 valeurs en hausse, contre 654 valeurs en baisse. Parmi les titres les plus actifs, on note Kroger et Aetna Life.

VALEURS	Cours 17 févr.	Cours 18 févr.
Alcoa	63 5/8	64 1/4
A.T.T.	52 1/2	52 3/8
Boeing	35 1/8	35 3/8
Chase Manhattan Bank	48 7/8	48 7/8
Du Pont de Nemours	45 1/2	45 1/2
Eastman Kodak	71 1/4	74 1/8
Exxon	73 1/8	72 7/8
Ford	20 1/8	20 1/8
General Electric	61 3/4	62 3/4
General Foods	30 1/8	30 1/4
General Motors	48 1/4	48 1/4
Goodyear	17 7/8	17 7/8
I.B.M.	61 7/8	61 7/8
I.T.T.	28 3/4	28 7/8
Kennecott	23 7/8	23 3/4
Mobil Oil	70 7/8	70 1/4
Pfizer	47 1/2	48 1/2
Schlumberger	104 3/4	104 5/8
Texaco	40	40
U.A.L. Inc.	21 3/8	21 3/4
Union Carbide	54 1/2	54 7/8
U.S. Steel	27 1/2	27 5/8
Westinghouse	28	28 1/8
Xerox Corp.	57 7/8	57 1/2

BOURSE DE PARIS 19 FEVRIER COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	28 80	1 167
5 %	....	0 260
3 % amort. 45-54	71	1 868
4 1/4 % 1963	94 60	1 848
Emp. N. Eq. 6 % 66	112 20	2 334
Emp. N. Eq. 6 % 67	99 95	4 340
Emp. 7 % 1973	7950	..
Emp. 8,80 % 77	98 20	6 582
Emp. 9,80 % 78	81 80	5 987
E.D.F. 7,8 % 61	115 60	0 558
E.D.F. 14,5 % 80-82	....	9 546
Ch. France 3 %	198 80	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.F. (Sté Cent.)	772	773
Ass. Groupe Paris-Vie	2000	2000
Concorde	340	345
Epargne de France	380	....
Financ. Victoire	300	298
France I.A.R.D.	145	148
GAN (Sté Centr.)	739	741

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
S.P.E.G.	175	175
U.A.P.	562	562
Actibail	141	141
— (oblig. conv.)	163 80	....
Alsacienne Banque	374	374
Banque Hervet	202	202
Bque. Hypoth. Eur.	326	327
Bque. Nat. Paris	280	280
B.O.I.C.	28	28 10
(Li) B. Scalb Dup.	137	138
Banque Worms	209	208
C.G.I.B.	31	30
Cie Crédit Univ.	367	365
C.A.M.E.	92 50	92 80
Créditel	108 10	106
Créd. Gén. Ind.	260	260
Crédit Lyonnais	280	281
Electro-Banque	169 10	170
Eurobail	143 50	145
Financière Sofal	355	355 50
Fr. Cr. et B. (Cie)	145	145
France Bail	294	295
Hydro-Energie	16 70	18 70

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Immobail B.I.P.	220	220 50
Immobanque	303 50	304
Immofice	272 10	269
Interbail	245	242
— (obl. conv.)	240	....
Laffitte-Bail	185	185 60
Locabail Immob.	325	325
Loca-Expansion	135 50	135 50
Locafinancière	165	165
Marseille Créd.	280	280
Paris-Réescompte	465	470
Séquanaise Banq.	259	259
Sicotel	140 50	140 50
Siminco	300	....
Sté Cent. Banq.	78 50	79
Société Générale	266	265
Soficomi	248	247
Sovabail	317	315
Unibail	308	294
Un. Ind. Crédit	280	286
Cie Foncière	164	164
C.G.V.	210	210
Fonc. Ch.-d'Eau	835	840

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
(M) S.O.F.I.P.	90	90 20
Fonc. Lyonnaise	1320	1310
Immob. Marseille	1753	1820
Louvre	260	265
Sinvim	132	134 90
Cogifi	202	202
Foncina	159	159
Gr. Fin. Constr.	200	200
Immindo	170	170
Imminvest	147	147
Cie Lyon. Imm.	137 50	137 50
Ufimeg	97	97 10
Ugimo	158	....
Union Habit.	275	275
Un. Imm. France	248	248
Sofragi	281	282
Applic. Hydraul.	240	230
Artois	310	310
Centen. Blanzy	408	410
(NY) Centrest	109 50	....
(NY) Champex	125	130 d
Comindus	428	437
Cie Industrielle	301	301

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
(LI) Dév. R. Nord	134	134
Electro-Financ.	310	320
(M) Et. Particip	78	76 15
Fin. Bretagne	84 60	....
Fin. Ind. Gaz Eaux	690	696
Fin. Sanelle-Maub.	105 50	104 50
Fin. et Mar. Part.	89 30	87 20
France (La)	560	550
Lebon et Cie	380 50	364
(NY) Lordex	106	....
Cie Marocaine	27	27
OPB Paribas	130	127 50
Paris-Orléans	112	110
Part. Fin. Gest. Im.	242	235
Placem. Inter.	106	106
Providence S.A.	348 50	349
Rosario (Fin)	156 10	157 60
Santa-Fé	77	77
Sofio	127 50	127 50
Cambodge	170	175
Clause	380 10	381 30
Indo-Hévéas	174 50	171 10
Madag. Agr. Inc.	26	....
Padang	335	....
Salins du Midi	315	319 90
Allobroge	300	310
Banania	224 50	225
Fromageries Bel	320	323
Bongrain	750	748
Cedis	925	940
(M) Chambourcy	492	490
Cofradel	655	665
Economats Centr.	530	540
Epargne	835	833
Euromarché	789	825
From. P.-Renard	476	475
Générale Biscuit	408	407
Genvrain	201	....
Goulet-Turpin	201	....
Gds Moul. Corbeil	133	135
Gds Moul. Paris	306 50	311
Nicolas	504	510
Piper-Heidsieck	271	281 80
Potin	948	940
Promodès	1349	1321
Rochefortaise	180	180
Roquefort	586	590
Taittinger	352 50	368 60
Unipol	115 10	117
Bénédictine	820	815
Bras. et Glac. Ind.	661	631
Dist. Indochine	370	355
Ricqlès-Zan	120	....
Saint-Raphaël	102	98
Sogepal	475	475
Union Brasseries	70 20	70 20
Française Sucr.	578	580
Equip. Véhicules	27	25 90
Borie	422	....
Camp. Bernard	264	267
Cerabati	206 20	206 10
Ciments Vicat	224 30	224 80
Cochery	70	70
Drag. Trav. Pub.	253	256
Fougerolle	156	158
Gds Trav. de l'Est	28	29
Herlicq	82 60	80 20
Lambert Frères	141	145
Leroy (Ets G.)	68	68
Origny-Desvroise	141	140 10
Porcher	272	274
Rougier	87 50	....
Sablières Seine	148 50	148 20
Sacer	44	44
Sainrapt et Brice	126	129
Savoisienne	93	....
SMAC Aciéroïd	156 50	168
Spie Batignolles	83	85
Dunlop	9 50	9 50
Hutchinson	45 50	45 20
Safic-Alcan	195	195 10
Comiphos	141	143 50
Gaumont	408	405
Pathé Cinéma	71	71
Pathé-Marconi	30	30
Tour Eiffel	153	154
Air-Industrie	24	21 85 o
Applic. Mécan.	40 60	39
Arbel	153	157 60
Bernard-Moteurs	50	....
B.S.L.	139 80	139 80
C.M.P.	29 80	20 80 o
De Dietrich	497	495
Duc-Lamothe	305	303
E.L.M.-Leblanc	573	575
Ernault-Somua	40	40
Forges Strasbourg	135	138
(Li) F.B.M. ch. fer	70	....
Frankel	349	349
Huard-U.C.F.	108	106
Jaeger	170	170 10
Jaz	78 60	78 50
Luchaire	171 20	171 20
Métal Déployé	289	300
Nadella	15 80	16 80 d
Nodet-Gougis	309	308
Peugeot (act. ont.)	138	134

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Ratier-For. G.S.P.	7 50	....
Ressorts Indust.	148	145 50
Serem	100 30	105
Sicli	70 20	70
Soudure Autog.	137	138 30
Speichim	171 50	171 50
Testut-Aequitas	125	125
Trailor	380	380
Virax	48 50	....
At. Ch. Loire	41	41 20
Ent. Gares Frig.	165	165
Indust. Maritime	291	290
Mag. Gén. Paris	200 50	200
Cercle de Monaco	80	82 50
Eaux de Vichy	1035	1030
Vichy (Fermière)	304	304
Vittel	480	485
Aussedat-Rey	36 75	38 75
Darblay S.A.	33 50	....
Didot-Bottin	390	385
Imp. G. Lang	8 25	8 85
La Risle	26	26 10
Rochette-Cenpa	29 80	30
A. Thiery-Sigrand	80	....
Bon-Marché	115	115
Darmon-Servip	970	972
Fnac	260	259
Mars. Madagasc.	46	48
Maurel et Prom.	32 30	31 o
Optorg	159	159
Palais Nouveauté	301	301
Uniprix	58 50	58 50
Europ Accumul.	171 20	170 10
Ind. P. (CIPEL)	148	145 10
Lampes	151 80	150
Merlin-Gerin	320	328 50
Mors	167	167
Piles Wonder	206	208
Radiologie	97	....
SAFT Acc. Fixes	980	1010
Silm	1320	1320
Sintra	760	760
Unidel	103	105
Carnaud S.A.	87	89
Escaut-Meuse	225	220
Gueugnon (F. de)	44 20	42 40 o
Profilés Tubes Es.	18 50	18 50
Tissmétal	54	55
Vincent-Bourget	21 50	....
Kinta	295	294
Mokta	300	300
Amrep G.	930	940
Elf-Antargaz	325	317
Hydroc. St-Denis	148 20	154 20
Lille-Bonnières-C.	323	325
Carbone-Lorraine	65	63
Delalande S.A.	165	158 40
Finalens	65	64
FIPP	157	162
(Ly) Gerland	302	301
Gévelot	84	84
Grande-Paroisse	121	123
Ripolin-Georget	66	....
Rousselot S.A.	225	241 d
Soufre Réunies	187	187
Synthelabo	111	111
Thann et Mulh.	46 20	45
Ufiner S.M.O.	85 20	85 20
Agache-Willot	483	484
Files-Fourmies	7 50	7 20 o
Lainière-Roubaix	35	35
Roudière	218	222
M. Chambon	162	163
Gén. Maritime	14	15 d
Delmas-Vieljeux	310	320
Nation. Navigation	74	75
Nevele Worms	111	111
SCAC	252	255
Sterni	325	325
Transp. Citram	146	147
Transp. et Indust	113 10	113
Blanzy-Ouest	243	244
La Brosse	117	119
Conte S.A.	45	44 50
Degremont	112 20	119
Ecco	1931	1900
Ferrailles C.F.F.	234 60	233
Havas	862	851
Locatel	345	....
Lyon-Alemand	216 10	216 10
G. Magnant	46	46
MIC	164	....
O.F.P.-Omn. F. Paris	377	380
Publicis	750	749
Safaa	66	65 75
Sulfier-Leblanc	311 20	312
Waterman S.A.	176	175
Brass. du Maroc	223	....
Brass. Ouest-Afr.	40 60	41 10
A.E.G.	158	....
Akzo	33 60	33 60
Alcan Alum.	159	160
Algemene Bank	592	622

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Am. Petrofina	310	....
Arbed	152 50	....
Asturienne Mines	64	....
Bco Pop Espanol	91	99
B. N. Mexique	46	45 50
B. Régl. Internat.	42100	43000
Barlow Rand	43	....
Bell Canada	75	75
Blyvoor	79 05	78 10
Bowater	21 10	21 30
British Petroleum	43 10	....
Br. Lambert (G.B.L.)	129	....
Caland Holdings	58 20	56 20
Canadian-Pacific	171 20	177
Cockerill-Ougrée	21 50	21 10
Cominco	280	280
Commerzbank	285	282
Courtaulds	6 05	....
Dart. and Kraft	231 50	230
De Beers (port.)	42 50	....
Dow Chemical	170	167 80
Dresdner Bank	348	....
Est-Asiatique	39 20	40 50
Femmes d'Auj.	80 10	85
Finoutremer	89 80	....
Finsider	0 32	....
Fosseco	16	16
Gén. Belgique	175	180
Gevaert	190	....
Glaxo	29 40	29 40
Goodyear	89 50	....
Grace and Co	245	240
Grand Metropolitan	16	....
Gulf Oil Canada	105	103 40
Hartebeest	300	305
Honeywell Inc.	502	525
Hoogovens	29 50	32 50 d
I. C. Industries	149	147
Int. Min. Chem	282	278
Johannesburg	315	....
Kubota	9 30	9
Latonia	122 50	124 40
Mannesmann	272 50	....
Marks-Spencer	13 20	13 40
Matsushita	20 70	20 60
Mineral-Ressourc.	70 40	70 50
Nat. Nederlanden	266 70	....
Noranda	115	114
Olivetti	18 40	18 40
Pakhoed Holding	76 05	....
Petrofina Canada	437	441 50
Pfizer Inc.	235	235
Phoenix Assuranc.	24 60	....
Pirelli	9 30	9 20
Président Steyn.	194	195
Procter Gamble	320 10	330
Rolinco	462 30	462 70
Robeco	464	468
Shell fr. (port.)	46 80	....
S.K.F. Aktiebolag	116 50	120
Sperry Rand	270	271 80
Steel Cy of Can.	143 50	142
Stilfontein	98	99 90
Suéd. Allumettes	122 50	123 50
Tenneco	240	245
Thorn EMI	29	....
Thyssen c. 1 000	140 50	....
Val Reefs	400	393
Vieille Montagne	137	....
Wagons-Lits	129	129 50
West Rand	20 95	....

HORS-COTE

Compartiment spécial

Entrepose	165	164 50
Intertechnique	1150	1150
Sicomer	179 80	179
Sofibus	232	....
Rodamco	243 30	242 90

Autres valeurs hors cote

Alser	131 50	....
Cellulose du Pin	33	33
Coparex	600	605
Iéna Industries	13	....
La Mure	85	....
Métallurgique Minière	142	....
Océanic	26 60	14 90 o
Pétrofigaz	439	430 o
Pronuptia	275	....
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	90	....
Ufinex	210	221
Voyer S.A.	1 45	....
Rorento NV	267 30	268 50

SICAV

18/2	Émission Frais inclus	Rachat net
1re catégorie	9691 48	9252 01
Actions France	158 83	151 72
Actions-Investiss.	166 46	158 91
Actions sélectives	205 75	196 42
Aedificandi	245 63	234 49
A.G.F. 5000	195 02	186 18
Agfimo	304 80	290 98
Altefi	153 71	146 74
A.L.T.O.	179 88	171 72
Américum Gestion	278 47	265 84
Bourse-Investiss.	197 36	188 41
C.I.P.	584 55	558 04
Convertisso	178 03	169 96
Cortexa	620 73	592 58
Credinter	225 36	215 14
Croiss. Immobil.	237 94	227 15
Drouot-France	188 98	180 41
Drouot-Investiss.	420 15	401 10
Energie	203 19	193 98
Epargne-Croiss.	789 64	753 83
Epargne-Industr.	326 80	311 98
Epargne-Inter	406 94	388 49
Epargne-Oblig.	145 25	138 66
Epargne-Unie	509 14	486 05
Epargne-Valeur	261 48	249 62
Euro-Croissance	241 66	230 70
Financière Privée	510 96	487 79
Foncier Investiss.	470 18	448 86
France-Épargne	266 32	254 24
France-Garantie	253 46	248 49
France-Investiss.	240 74	229 82
Fr.-Obl. (nouv.)	339 70	* 324 30
Francic	192 48	183 75
Fructidor	172 67	164 84
Fructifrance	325 90	311 12
Gestion Mobilière	318 53	304 09
Gest. Rendement	389 17	371 52
Gest. Sél. France	280 39	267 68
I.M.S.I.	258 68	246 95
Indo-Suez Valeurs	385 39	367 91
Intercroissance	181 92	173 67
Interoblig.	5985 05	5713 65
Interselect France	195 93	187 05
Intervaleurs Indust.	292 96	279 68
Invest. St-Honoré	390 38	372 68
Laffitte-France	154 31	147 30
Laffitte-Oblig.	135 45	129 31
Laffitte-Rend.	154 42	147 42
Laffitte-Tokyo	432 73	413 11
Livret portefeuille	289 64	276 51
Multi-Obligations	315 74	301 42
Multirendement	121 94	116 41
Mondial Investiss.	232 35	221 81
Natio.-Inter.	528 29	504 33
Natio.-Valeurs	386 14	368 63
Oblisem	123 97	118 35
Paribas Gestion	295 03	281 65
Pierre Investiss.	302 87	289 14
Rothschild Expans.	463 37	442 36
Sécur. Mobilière	337 92	322 60
Sélec. Mobil. Div.	229 03	218 64
S.P.I. Privinter	152 77	145 84
Sélection-Rendem.	142 59	136 12
Sélect. Val. Franç.	159 85	152 60
S.F.I. fr. et étr.	266 04	253 98
Sicavimmo	378 06	360 92
Sicav 5000	151 22	144 36
S.I. Est	626 57	598 16
Silvafrance	245 67	234 53
Silvam	178 58	170 58
Silvarente	165 63	158 12
Silvinter	185 08	176 67
S.I.G.	438 63	418 28
S.N.I.	681 97	651 05
Sogepargne	269 55	257 33
Sogevar	523 26	499 53
Sogintor	597 31	570 22
Soleil Investiss.	302 15	288 45
U.A.P. Investiss.	202 24	193 07
Unifrance	180 78	172 58
Unifoncier	460 54	439 66
Unigestion	358 10	341 86
Uni-Japon	495 26	472 80
Unirenta	1263 58	1212 36
Valorem	241 74	230 78
Worms Investiss.	409 59	391 02

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2787	4,5 % 1973	2481	2480	2480	2460
3175	C.N.E. 3%	3099	3100	3100	3087
450	Afrique Occ.	485	475 10	477	494
475	Air Liquide	485	494	494	485 10
108	Als. Part. Ind.	114 50	111 10	111 10	113 20
365	Als. Superm.	355	359 90	359 90	359 90
92	Alsthom-Atl.	117 90	117 90	117 90	117 50
255	Applic. gaz	265	260	257	264 50
120	Arjom. Prioux	119	116 50	116 50	....
560	Aux. Entrepr.	636	638	639 50	640
840	Av. Dass.-Br.	869	857	861	861
184	Bail-Equipem.	189 50	188	188	185
200	— (obl.)	193 10	195	195	195
340	Bail-Investiss.	326	326	326	325
159	B. Rothschild	159	159	159	158 10
103	Bazar H.-V.	105 90	105 10	105 10	....
123	B.C.T. Midi B.	121	123	123	123
250	Béghin-Say	254	254	255	254
400	Bic	449	447	447	445
490	B.I.S.	518	520	521	509
810	Bouygues	886	888	890	853
1000	B.S.N.-G.D.	1012	1035	1030	1020
990	— (obl.)	1001	1002	1002	1002
1610	Carrefour	1742	1722	1732	1713
295	— (obl.)	308	302 30	302 30	302 30
1250	Casino	1325	1329	1329	1315
40	CEM	37 90	39 20	39 20	38 50
196	Cetelem	190	188 80	188 80	190
176	Charg. Réunis	185	184 50	184 50	184
10	Chiers-Châtil.	9 30	9 15	9 40	9 15
119	Chim. Rout.	117	115 20	116 50	117 50
128	— (obl.)	123	126 80	126 80	129
156	Ciments franç.	180 50	181	180 90	178 20
142	— (obl.)	165	169 10	169 10	169 10
910	C.I.T. Alcatel	885	880	885	880
370	Club Méditerr.	413 80	414 50	414 50	414 50
109	Codetel	107	105 30	105 70	108
145	Cofimeg	142	141 60	142 10	141 50
325	Cie Bancaire	362	365	365	365
370	C.G.E.	392	392	392	387 10
395	— (obl.)	417	415	415	415
113	Compt. Entrepr.	113	113	113	112
415	Compt. Mod.	439	440	440	431 20
205	Créd. Comm. F.	205 50	210	210	210
....	— (obl.)	955	956	956	955
405	Créd. Foncier	399 20	397	397	395
240	Crédit F. Imm.	264 50	262	261	260
260	Cr. Ind. Al.-L.	262	262	262	262
166	Créd. Indust.	165 50	166 50	166 50	167 50
136	C. Ind. Ouest	138 50	139	139	139
330	Crédit Nat.	320	322	322	320 10
80	Créd. Nord	83	83 50	83 50	81 60
71	Creusot-Loire	77	76 90	78	76 80
335	Crouzet	332 50	337 90	347	337 90
365	C.S.F.	357 20	358	357	358
395	— (obl.)	390	391	391	391
510	Darty	563	568	568	560
900	Docks France	922	925	926	929
40	Dollfus-Mieg	40	38 10	38 50	38 10
850	Dumez	888	888	887	888
280	Cie Gle Eaux	350 50	345	347	339
1170	Elf-Aquitaine	1166	1180	1168	1190
220	— (certific.)	219	222	222	220
236	E.J. Lefebvre	241	241	241	241
131	E. Saun.-Duv.	130 70	130	130	128 10
485	Essilor	545	540	540	540
230	Esso S.A.F.	242 50	245	244	246
340	Eurafrance	335	334	335 50	332 30
1080	Europe n°1	1060	1049	1053	1065
440	Facom	471	477	485	472
58	Fin. Dév. Ent.	56 10	56 10	56 10	56
230	Fin. Paris P.B.	228 50	227 50	227 50	208 20
260	— (obl. conv.)	256	256 50	256 50	258 50
155	Finextel	151	150	150 50	150
138	Fives-Lille	149 50	150	154	150
40	Fraissinet	42	43	43	43
220	Fr. Pétroles	218 80	222	223	223
210	— (obl. conv.)	207	207 50	208	205 10
52	— (certific.)	54	54 50	54 50	54 50
103	Galeries Laf.	104	107	107	105
235	Gén. d'Entrep.	223	236	236	236
125	Gén. Fonderie	137 80	137 80	137 80	136
167	Gén. Ind. Part.	166 50	167 50	167 30	167 10
350	Générale Occ.	372	386	386	386
355	Gr. Tr. Mars.	410	408	411	408
365	Guyenne-Gasc.	418	419	419	412 20
380	Hachette	370	370	372	374 80
74	Imétal	77 50	75 10	75 20	74 05
810	Inst. Mérieux	915	918	918	900
146	J. Borel Int.	139	140	140	138
140	Jeumont Ind.	142 50	147	147	147
107	Kali Ste-Thér.	108 50	106 50	106 50	106
44	Kléber-Colombes	42	42 80	42 80	41 95
370	Lab. Bellon	375	376	376	378
280	Lafarge	289 90	288 50	288 50	288 50
285	— (obl.)	295	293	293	290 20
375	La Hénin Cie	408	402	401	394
1590	Legrand	1682	1685	1685	1686
2160	— (obl.)	2376	2375	2375	2330
665	Lesieur	742	742	742	742
183	Locafrance	190	185 10	185 10	185 10
385	Locindus	357 50	358	358	356
805	L'Oréal	650	660	661	660
3030	— (obl. conv.)	3139	3105	3105	3105
191	Lyonn. Dépôts	193	192 50	192 50	192 50
375	Lyonn. Eaux	393 10	397 50	397 50	393 60
58	Machines Bull	55 50	55 60	55 50	56
500	Mais. Phénix	557	542	535	537
905	(Ly) Majorette	990	975	975	975
800	Manurhin	797	798	798	791
38	Mar. Wendel	36 50	36 50	39 50	35 80
68	Mar. Ch. Réun.	61 10	58	59	56 85
540	Martell	620	625	625	625
545	— (obl.)	620	620	620	620
2090	Matra	2150	2098	2098	2098
27	Mét. Nav. D.-N.	22 80	22 50	22 50	22 90
620	Michelin	649	647	647	650
540	— (obl.)	547	545 50	545 50	545 50
1040	Midi (Cie)	1010	999	999	988
500	Moët-Hennessy	535	518	530	444 50
675	— (obl.)	618	630	630	630
605	Mot. Leroy S.	579	560	560	560
62	Moulinex	78 40	79 50	79 20	78
345	Mumm	380	374	374	368
280	Nancéienne Cr.	281 50	284	284	284
170	Navig. Mixte	178	180 10	181	180 10
39	Nobel-Bozel	33 70	33 70	33 70	33 10
32	Nord-Est	31 50	30 80	31	31
59	Nouvelles Gal.	69 20	70 60	70 60	69 20
285	Olida-Caby	289 50	290	292	290
40	Omni Part Inter.	40	40 30	40 55	39 60
105	Opfi-Paribas	100 20	101 10	101 10	102 90
97	Papet. Gascogne	100	103 90	103 90	102
130	Paris-France	119 50	119	119	116 70
109	Pechelbronn	107	107	107	108
85	PUK	91 90	91 50	91 50	90 20
113	— (obl.)	115 50	115 50	115 50	114
76	Penarroya	73 90	74 90	74 90	73 50
285	Penhoet	284	285	285	285
280	Pernod-Ricard	309	307	308	307
163	Perrier	163	167 50	167	169 90
110	Pétroles B.P.	91	91 60	91 60	90
123	Peugeot S.A.	124	129	130 60	131 50
290	— (obl.)	287	283	287	283 80
70	P.L.M.	68 60	70 60	70 60	69 20
189	Poclain	172 80	172 50	172 50	175
385	Poliet	420	425	425	416 50
96	Pompey	105	105	105	103 90
256	P.M. Labinal	260	265	264	259 70
500	Presses Cité	513	511	516	508
456	Prétabail Sic.	449	449	449	449
165	Pricel	165 10	165	165 50	165
340	Primagaz	325	328	328	334
112	Printemps	115 10	117 70	120 50	116 10
476	Radar S.A.	489	483	483	479 10
485	— (obl.)	487	490	490	490
240	Radiotechn.	208 50	210	210	214 20
138	Raffin. (Fse)	128	126 20	127 60	126
440	Redoute	450	450	450	441
660	Révillon Fr.	685	685	684	679
81	Rhône-Poulenc	90	90	90	89 60
189	Roussel-Uclaf	183	178	180	181
375	Rout. Colas	443	460	460	454
455	Ruche Picarde	449 50	449 50	449 50	449 50
975	Rue Impériale	980	980	980	970
12	Sacilor	9 50	9	9 15	9
148	Sade	148 50	148 50	148 50	148 50
850	Sagem	855	866	865	882
129	Saint-Gobain	136 70	136 90	137	136 90
225	St-Louis B.	230 50	227	226 50	222 50
425	Sanofi	446	446	446	446
675	— (obl.)	616	615	615	615
355	S.A.T.	377	376	376	372 10
44	Saulnes	46	46	46	45 30
285	Saupiquet	283	285	285	286
145	Schneider	158 80	159	158 90	156
50	S.C.O.A.	50 10	49 60	50	49
86	— (obl.)	84 50	85	85	85
131	Seb	134	136 80	136 50	136 80
189	Sefimeg	194	194 10	194 10	193
505	S.I.A.S.	544	537	537	527
570	Sign. Ent. El.	584	570	570	570
275	Silic	276	280	280	276
270	Simco	263 50	265	266	265
130	Simnor	129 30	126 50	126 50	126 50
600	Skis Rossignol	617	617	616	606
250	Sogerap	256	255	255	251
200	Sommer-Allib.	188	199	200	196
300	Suez	308	306	308	306
245	Talcs Luzenac	236 50	246	246	246
790	T.R.T.	835	838	838	821
1070	Tél. Elect.	1175	1190	1190	1190
133	— (obl.)	137	138	138	138
215	Thomson-Br.	221	226	238 10	221 50
235	— (obl.)	250	250	250	245
320	U.I.S.	300 50	300 10	300 10	305
180	U.C.B.	159 50	161 30	161 30	158 30
157	Un. Fr. Banque	159 10	160	160	158 50
154	U.T.A.	157	155	156 50	155
8	Usinor	7 40	7 55	7 55	7 55
91	— (obl.)	94 30	93 10	93 10	93 10
250	Valeo	250	256	258 20	256
355	— (obl. conv.)	369	369	369	369
49	Vallourec	47	47 30	47 60	46 55
960	V. Clicquot-P.	942	948	948	860
560	Viniprix	680	662	687	661
1640	Elf-Gabon	1591	1565	1566	1550
189	Amax Inc.	195 50	196 50	196 50	196 50
198	Amer. Express	210 20	213	213	212 90
240	Amer. Teleph.	260 10	262 80	262 50	260
68	Anglo Amer. C.	70	68 80	68 80	67 70
480	Amgold	447	437	438	445
530	B. Ottomane	510	510	510	510
275	BASF (Akt)	278	283	283	279
250	Bayer	257	258 80	258 80	258
210	Buffelsfont.	185	193 50	195	197
23	Charter	25	25 20	25 20	25 10
206	Chase Manh.	231	231 40	231 40	230
138	Cie Pétr. Imp.	137	138 20	138 20	137 20
42	De Beers	41 30	41 05	41 35	41
640	Deutsche Bank	638	643	645	641
385	Dome Mines	403	396	396	398 50
190	Du Pont-Nem.	225 50	228 50	228 50	224
320	Eastman Kodak	358 50	367 30	367	366
126	East Rand	96 70	92 20	92	92 20
121	Ericsson	143 50	147	149	145
360	Exxon Corp.	370	374 60	374 50	368
92	Ford Motor	105 20	105	105	103
240	Free State	227	227 80	226	229
90	Gencor	87	88	87 50	86 25
275	Gen. Electr.	310	319	319 50	319 50
205	Gen. Motors	243	244 80	245	247 90
53	Goldfields	48 60	48 70	48 70	48 20
93	Harmony	86 40	86 80	86 80	86 80
7 50	Hitachi	7 85	7 80	7 80	7 85
265	Hoechst Akt.	265 50	265	265	262
33	Imp. Chemical	32 80	33	33	32 65
88	Inco Limited	94 20	95	95	94 80
300	IBM	313 50	312 20	312 20	312 20
135	ITT	145 10	145 90	145 90	146
385	Merck	399	409 50	406 50	403 60
270	Minnesota M.	291 50	294	294	294
365	Mobil Corp.	357	380	380	361 80
8050	Nestlé	8030	8050	8080	8050
445	Norsk Hydro	418	420	420	420
715	Petrofina	703	704	704	704
210	Philip Morris	212	215	215	216
33	Philips	39	40 10	40 10	39 80
235	Pres. Brand	219	219	219	221
645	Quilmès	705	700	705	697
390	Randfontein	341	340	338	347
440	Royal Dutch	423 50	432	435	427
44	Rio Tinto Zinc	45 50	45 20	45 30	44 90
200	St Helena Co	193 10	194	194	197 90
515	Schlumberger	527	530	531	530
48	Shell transp.	45 80	45 30	45 35	44 55
600	Siemens A.G.	574	577	571	568
78	Sony	75 60	75 80	75 80	75 40
270	Unilever	272	271	271	....
96	Un. Min. 1/10	98	96 50	96 50	94 60
270	Unit. Techn.	269	272	272 50	272
385	West Driet.	359	360	361	362 50
270	West Deep	258	258	258	258
375	West Hold.	361	355	355 50	355
265	Xerox Corp.	288	287 50	287 50	285 50
2 85	Zambia Corp.	2 66	2 70	2 70	2 70

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19/2	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 011	5 020	4 880	5 130
Allemagne (100 DM)	231 490	232 400	225	237
Belgique (100 F)	14 377	14 410	13 800	14 500
Pays-Bas (100 fl.)	212 620	213	206	217
Danemark (100 krd)	75 470	75 690	72 600	77 500
Norvège (100 k)	93 100	93 120	90	96
Grande-Bretagne (£ 1)	11 413	11 400	11 150	11 750
Grèce (100 drachmes)	9 770	9 770	....	....
Italie (1 000 lires)	4 869	4 874	4 550	4 950
Suisse (100 fr.)	255 120	257 780	250	263
Suède (100 krs)	108 240	108 700	105	110 500
Autriche (100 sch)	32 720	32 880	31 800	33 400
Espagne (100 pes.)	5 734	5 748	54 500	5 850
Portugal (100 esc.)	8 835	8 830	8	8 900
Canada ($ can 1)	4 165	4 154	4 080	4 310
Japon (100 yens)	2 438	....	2 330	2 460

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/2
Or fin (kilo en barre)	88000	88000
Or fin (en lingot)	88500	88500
Pièce française (20 fr)	879 90	890
Pièce française (10 fr)	501	500 10
Pièce suisse (20 fr)	608 90	600
Pièce latine (20 fr)	587	570
Souverain	775 10	787
Pièce de 20 dollars	3304 40	3300
Pièce de 10 dollars	1655	1690
Pièce de 5 dollars	825	832 50
Pièce de 50 pesos	3520	3500
Pièce de 10 florins	613	604

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 19 février 1981 a été tiré à 543 744 exemplaires.

A B C D E F G

La dernière homélie à Paris du cardinal Marty

« Dieu embauche toujours »

De Paris où il y en a tant, un Aveyronnais vient de partir : un archevêque arrivé au terme de son mandat. Depuis treize ans qu'il habitait discrètement la rue Barbet-de-Jouy, le cardinal François Marty avait su se faire adopter par les Parisiens si portés à la critique. En dépaysant ses diocésains, il leur rappelait leurs origines provinciales plus ou moins proches. Paris n'en est pas à son premier évêque paysan et reçoit facilement les enfants du terroir.

La touchante cérémonie des adieux, le 18 février à Notre-Dame de Paris, a mis en évidence ce courant de sympathie, d'indulgence et de naturel, fruit d'une longue période de travail et de difficultés traversées dans l'amitié. Cet homme ne se mettait jamais en colère et il ne rabaissait pas ses ennemis. Il était bon, avait une foi tranquille, et même lorsqu'il décevait il trouvait le moyen de conserver l'estime de tous.

Dans sa dernière homélie à Notre-Dame, on ne trouve aucun apprêt. Le vieil homme qui quitte son sillon est apparu sans malice et par bonheur tourné vers l'avenir et vers les jeunes :

« Nous avons vécu une époque turbulente, mais passionnante. Loué soit Jésus-Christ qui nous a appelés à vivre ensemble ! (...) J'aime Paris. Et j'ai voulu être témoin de la foi auprès du peuple parisien. C'est vers lui que je me tourne ce soir. Vers vous. Pour vous redire mon respect et mon affection. Car c'est bien vous tous que je me suis efforcé de servir. Vous qui croyez en Dieu, et vous qui n'y croyez pas. (...) L'amour est possible. (...) Pour moi, l'homme n'est pas une abstraction : l'homme n'est pas une idée à défendre. (...)

» Vous êtes ma prière. Et vous le resterez. (...) Quelquefois je me suis étonné de voir certains d'entre vous circuler à pas pressés dans la rue et se parler seuls. La solitude est notre misère parisienne. (...)

» Ce soir, pardonnez-moi mes erreurs et mes péchés... Mais sachez que l'Eglise que nous désirons être, pour vous, pour tous, est le reflet en ce monde de la tendresse de Dieu. (...)

» Etre prêtre aujourd'hui, j'en suis témoin, c'est bien une façon privilégiée d'aimer. Dans quelques jours, je ne serai plus ici. Demain, Dieu embauche toujours ! (...)

» Jeunes, tout le monde parle de vous. Certains parlent pour vous. Mais ont-ils vraiment pris le temps de vous écouter ? Moi, je me suis efforcé de le faire. (...) Vous ne ferez quelque chose de grand et de durable que si vous avez l'audace d'aimer. Non pas en discours ou en chansons. Mais en retroussant vos manches. (...) Chers amis, croyez bien à la jeunesse de l'Evangile. » — H. F.

Mgr LUSTIGER AUX PARISIENS : « Vous êtes aimés ! »

Mgr Jean-Marie Lustiger, nouvel archevêque de Paris, qui prendra ses fonctions le 27 février, vient d'adresser une lettre aux chrétiens de Paris. On y lit notamment : « Dieu aime tous les hommes sans exception et leur demande de croire en son amour. »

« Frères et sœurs, au nom du Christ, voici ma première parole : vous êtes aimés. Tous, les souffrants comme les heureux. Tous, les enfants perdus comme les enfants retrouvés. Tous, les vies gâchées et qui sombrent comme les vies qui flambent et qui brûlent. Vous êtes aimés, tous, vous qui dans le noir frappez à la porte fermée, comme vous qui êtes dans la joie de la maison. Vous êtes aimés, vous qui entrez dans la solitude sans nom de la mort. Vous êtes aimés, vous qui aimez la vie et qui la gaspillez parce qu'elle semble inépuisable. »

A l'usine Renault de Boulogne-Billancourt

Le P.C.F. et la C.F.D.T. polémiquent après une manifestation de travailleurs immigrés

Une vive polémique oppose depuis plusieurs jours la section communiste de l'usine Renault de Boulogne-Billancourt au syndicat C.F.D.T. de l'établissement après une manifestation de travailleurs immigrés de l'atelier de peinture. A l'appel de la C.F.D.T., plusieurs dizaines de ces travailleurs avaient débrayé pendant une heure, le vendredi 13 février, et défilé dans certains ateliers de l'île Seguin pour protester *« contre la politique raciste du P.C.F. »* — manifestation prévue de longue date, explique-t-on à la C.F.D.T., notamment depuis l'affaire de Vitry et après la dénonciation d'une famille marocaine accusée de trafic de drogue à Montigny-les-Cormeilles.

Le mouvement a été suivi par une partie des ouvriers, en majorité marocains, de l'un des secteurs de l'atelier de peinture et aurait même reçu, au départ, l'appui de militants cégétistes maghrébins. Le lundi 16 février, la section communiste de l'usine distribuait un tract dénonçant *« l'alliance de la C.F.D.T. et de la C.F.T. contre le P.C.F. »*, en invoquant le fait que plus d'une trentaine de grévistes étaient des membres de la C.F.T. (ex-C.S.L.) et de l'amicale des Marocains, organisation proche de l'ambassade chérifienne.

En réponse à ces accusations, la C.F.D.T. a publié le 18 février un communiqué déclarant qu'*« un mécontentement très important existe chez les travailleurs de l'île Seguin depuis l'agression au bulldozer de Vitry »*, et que les délégués C.G.T. de l'atelier de peinture ont approuvé ce mouvement de protestation. La section C.F.D.T., condamnant *« la campagne de division et anti-immigrés du P.C.F. »*, concluait : *« Nous ne laisserons pas sacrifier les intérêts de la classe ouvrière pour une poignée de voix aux élections présidentielles. »*

Quant au syndicat C.G.T. de l'usine, il souligne que l'appel de la C.F.D.T. à un débrayage qui concernait les cinq mille travailleurs de l'île Seguin n'a été suivi que *« par une trentaine d'entre eux »*.

M. SÉGUY : les travailleurs choisiront conformément à leur intérêt.

Invité au journal de TF 1 le 18 février, M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., a notamment déclaré : *« S'il apparaît des convergences entre le programme de la C.G.T. et les objectifs du P.C., ce n'est pas une chose très grave. Les travailleurs en tireront les conclusions. Il s'agit de leur permettre de faire leur choix conformément à leur intérêt de salariés.*

» Il y a aussi, dans un certain nombre de domaines, des convergences entre les positions de la C.G.T. et le manifeste de François Mitterrand. Mais il en a beaucoup moins, avec beaucoup de divergences sérieuses. »

DEUX NOUVEAUX ATTENTATS EN GUADELOUPE

(Correspondance.)

Pointe-à-Pitre. — Il était 5 h. 30 (heure locale) le mercredi 18 février lorsqu'une charge d'explosifs a endommagé la résidence d'une famille d'origine métropolitaine, dans la zone industrielle de Jarry, à l'entrée de Pointe-à-Pitre. L'engin avait été déposé à l'extérieur du pavillon, contre le mur de la chambre où dormait la fille de M. et Mme Valandroux, une adolescente âgée de quinze ans, qui a été légèrement blessée. M. Valandroux est chef du personnel d'une entreprise.

Dans la même nuit, un engin incendiaire contenant 3 litres d'essence a été déposé devant l'Agence nationale pour l'emploi, dans la proche banlieue de Pointe-à-Pitre, mais cette bombe n'a pas explosé. Ces deux nouveaux attentats n'ont pas été revendiqués. Les policiers sont convaincus, toutefois, que la bombe de Jarry était d'une facture identique à toutes celles qui ont été utilisées lors des attentats commis depuis mars 1980 par le G.L.A.

MORT DE M. GASTON PAMS président du groupe de la Gauche démocratique du Sénat

Nous apprenons la mort de Gaston Pams, sénateur des Pyrénées-Orientales, président du groupe de la Gauche démocratique, décédé à Paris dans sa soixante-troisième année.

[Gaston Pams, né le 23 novembre 1918, à Port-Vendres, personnalité influente du Languedoc-Roussillon, important exploitant viticole de la région, descendant d'une famille connue dès le siècle dernier pour son rôle politique, avait milité dans sa jeunesse au parti radical. Il était maire et conseiller général d'Argelès-sur-Mer depuis 1953 et siégeait au Palais du Luxembourg depuis avril 1959 comme sénateur des Pyrénées-Orientales (radical de gauche, rattaché au groupe de la Gauche démocratique). Il avait succédé en juin 1978 à M. Lucien Grand à la tête de ce groupe.

En 1955, Gaston Pams avait été réintégré au parti radical qu'il avait quitté cinq ans plus tôt. Membre du bureau, secrétaire, trésorier de ce parti, il le quittait à nouveau en 1973 pour adhérer au mouvement des radicaux de gauche. Il était membre du comité directeur du M.R.G.

Gaston Pams était vice-président du Conseil régional de Languedoc-Roussillon et président de l'Association départementale des maires des *Pyrénées-Orientales*.

Président de la Gauche démocratique, il présidait aussi, au Sénat, le groupe d'amitié France - République populaire de Chine.

Gaston Pams était apprécié pour sa culture et sa grande courtoisie. Il était le rapporteur spécial du budget de la jeunesse et des sports au titre de la commission des affaires culturelles.

Il sera remplacé au Sénat par M. Sylvain Maillols, exploitant agricole, maire de Corbère.]

L'AFFAIRE DE MONTIGNY-LÈS-CORMEILLES

Découverte de drogue dans la famille qui avait dénoncé les « trafiquants »

Les gendarmes de Montigny-lès-Cormeilles (Val-d'Oise) ont découvert, mercredi 18 février, au cours d'une perquisition chez Mme Ben Achour, la personne qui avait dénoncé une famille de Marocains, les Kerbouch, comme trafiquants de drogue, un litre d'huile de cannabis, 2 grammes d'opium et environ 100 grammes de haschisch. L'un des fils de Mme Ben Achour, Choukri, avait été interpellé le jour-même en flagrant délit de vol dans une boulangerie de Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines). Depuis une semaine, Mme Ben Achour n'habitait plus la cité de l'Espérance à Montigny, et avait laissé la maison à ses deux aînés. Choukri est le jeune toxicomane qui avait fait un séjour dans un asile psychiatrique et qui avait motivé la dénonciation de Mme Ben Achour. Choukri Ben Achour, gardé à vue, devrait être présenté, jeudi 19 février, au parquet de Pontoise.

Mᵉ de Castelnau, l'avocat de Mme Ben Achour qui a porté plainte pour incitation à l'usage de stupéfiants contre M. Mohamed Kerbouch, pense que le jeune Choukri a pu, en l'absence de sa mère, et étant toxicomane, cacher sa provision dans l'appartement. « *Quant à l'huile de cannabis*, dit-il, *il se peut que ce soit tout simplement un onguent dont les femmes de la famille se servent pour se passer du henné sur les cheveux.* »

De toute façon, la découverte des gendarmes constitue, dans ce qu'on appelle l'« affaire de Montigny-lès-Cormeilles », dont s'est emparé le parti communiste, pour qui les Ben Achour représentaient les victimes innocentes, un élément inattendu qui risque d'affaiblir les arguments initialement invoqués.

DES MESURES SUR LE CRÉDIT SONT PRISES EN R.F.A...

La Bundesbank a décidé, jeudi 19 février, de supprimer l'accès général des banques au crédit dit « Lombard » (avances sur titres). Cette mesure, destinée à alléger la pression sur le mark, a pris immédiatement effet.

A partir de ce jour, les banques ne peuvent plus avoir accès à ce type de refinancement qu'après avoir obtenu l'autorisation du directoire de la Bundesbank. Si l'autorisation est accordée, le taux est fixé en fonction des conditions du marché. Le taux de l'escompte reste inchangé à 7,5 %.

... ET EN SUISSE

A Zurich, la Banque nationale suisse a, de son côté, décidé de porter le taux officiel de l'escompte de 3,5 à 4 % avec effet au 20 février. Un relèvement de 3 à 3,5 % avait déjà eu lieu le 3 février dernier.

APRÈS VILLEURBANNE... DIJON

La fédération de la Côte-d'Or du parti communiste affirme, dans un communiqué publié jeudi 19 février, que des trafiquants « proposent la drogue publiquement à Dijon ». « Cela est de notoriété publique, et notamment aux portes de certains lycées et dans certains quartiers populaires », indique la fédération, qui apporte également « son soutien au maire de Montigny-lès-Cormeilles » et déclare la « guerre à la drogue. »

NOUVELLES BRÈVES

● *Le conseil national de la fédération des élus socialistes et républicains*, réuni à Paris, le 18 février, sous la présidence de M. Hubert Dubedout, député de l'Isère, maire de Grenoble, a estimé que *« le septennat de M. Giscard d'Estaing se caractérise par un échec complet en ce qui concerne les collectivités et se traduit par un renforcement de la tutelle et des contrôles, un accroissement des charges et un refus total de toute décentralisation des moyens et des responsabilités »*.

● *M. Michel Giraud*, maire du Perreux, sénateur R.P.R. du Val-de-Marne, président du conseil régional d'Ile-de-France, a annoncé mardi 17 février que, *« après mûre réflexion, il a décidé d'apporter son soutien à Jacques Chirac »*. Il a souhaité *« qu'il y ait le maximum de respect, pour ne pas dire de coordinations, entre les candidats de la grande famille gaulliste »*. Il a aussi précisé que pour le deuxième tour il serait *« fidèle à l'union de l'actuelle majorité présidentielle »*.

● *La C.G.C. et les tranches d'impôts.* — M. Menu et les autres dirigeants de la C.G.C., reçus le 18 février par M. Papon, ministre du budget, ont demandé que soient prolongées au-delà de 1981 les dispositions actuelles prévoyant l'indexation sur le coût de la vie des quatre premières tranches, une majoration de 12 % pour les autres, la dernière n'étant relevée que de 8 %.

Le ministre a répondu qu'il était trop tôt pour prendre des engagements définitifs, mais que l'idée générale actuellement admise soit la stabilisation de l'impôt. Il serait normal, a-t-il dit, de revaloriser, pour 1982, la tranche non imposable des indemnités de départ en retraite (10 000 F depuis 1957).

● *Environ cent cinquante paysans* ont manifesté à l'appel du Centre des jeunes agriculteurs du Morbihan, mercredi soir 18 février, à Vannes, pour protester contre les importations de porcs. Ils ont accroché aux grilles de la préfecture des porcelets, en ont jeté d'autres à l'intérieur et ont « bombé » de slogans les murs. En gare de Vannes, ils ont bloqué l'express Quimper-Paris pendant un quart d'heure environ. Deux inspecteurs des renseignements généraux, qui observaient la manifestation à distance à l'intérieur de leur voiture, ont été pris à partie par une douzaine de manifestants, qui ont renversé le véhicule. Les deux policiers ont relevé leur voiture et ont quitté les lieux sans avoir subi de violences. — *(Corresp.)*

● *Grève contre le manque de chauffage.* — Sur les deux cent soixante-quatorze élèves du collège de Mareuil (Dordogne), neuf seulement se sont présentés, mardi 17 février, aux cours : les parents avaient été appelés à la grève scolaire par la Fédération des conseils de parents d'élèves (F.C.P.E., ex-Cornec) pour protester contre les insuffisances de chauffage de l'établissement. Au cours du mois de janvier, la température ne dépassait guère 5 degrés, le matin à 9 heures, pour culminer à 15 degrés l'après-midi. — *(Corresp.)*

● *Le patriarche Maximos V Hakim*, patriarche grec-catholique d'Antioche et de tout l'Orient, a échappé le jeudi 19 février à un attentat alors qu'il se dirigeait vers Zahle, agglomération urbaine dans la Bekaa (centre du Liban). L'attentat aurait eu lieu alors que la voiture du dignitaire religieux traversait un carrefour à la hauteur de Djita (à 20 kilomètres de Zahle sur la route Beyrouth-Damas). Des tirs ont été dirigés à partir d'une voiture sur celle du patriarche. Légèrement blessé par des éclats au visage, Maximos V a été transporté par la force arabe de dissuasion vers un hôpital de Beyrouth. — *(A.F.P.)*

● *Un cheminot tué, un autre grièvement blessé.* — Un cheminot a été tué jeudi matin 19 février et un autre grièvement blessé, par un autorail, au passage à niveau de Mareuil-sur-Ourcq (Oise). Employés par une société privée, les deux ouvriers procédaient au moment de l'accident à des travaux sur la voie ferrée pour le compte de la S.N.C.F. Les deux hommes étaient de nationalité algérienne.

● *France-Inter* lance pour la septième année consécutive l'opération « Livre-Inter ». Les auditeurs souhaitant faire partie du jury qui choisira l'ouvrage sélectionné pour l'année 1981 peuvent s'inscrire à la Maison de Radio-France avant le 6 avril.